DE

LA DERNIÈRE SESSION

DU PARLEMENT ANGLAIS

ET DU PROCHAIN MINISTÈRE.

Il vient de se passer en Angleterre une chose singulière, et dont je doute qu'il y ait un autre exemple dans l'histoire des gouvernemens représentatifs. Il existe un parti qui, voilà dix ans passés, malgré une possession presque traditionnelle du pouvoir, malgré l'appui marqué de la couronne, malgré le secours d'institutions faites en quelque sorte pour lui, se vit, après une honorable résistance, précipité du gouvernement par le mouvement régulier de l'opinion publique. Pour compléter et assurer sa défaite, les institutions qui le protégeaient furent modifiées, et, privé successivement de ses principaux moyens d'action, il tomba, lors des élections qui suivirent, à une minorité telle, que tout espoir désormais lui paraissait interdit. Cependant l'appui de la couronne lui restait encore. Un changement

de règne le lui enleva, et la couronne lui devint aussi hostile qu'elle lui avait été favorable. C'est de ce point qu'il est parti pour se relever graduellement, à force de persévérance et de patience, jusqu'au jour où, sur un terrain choisi par ses adversaires, il vient de battre la couronne, l'agitation populaire et même une partie notable de l'aristocratie coalisées contre lui. Ce doit être une vive surprise pour ceux qui croyaient la vieille constitution anglaise à la veille de périr, et la démocratie assez forte pour s'emparer du pays.

Assurément les principes des tories n'ont pas mes sympathies, et jamais plus que dans la crise actuelle la cause de leurs adversaires ne m'a paru bonne et juste. C'est pourtant un grand et noble spectacle que celui d'un parti politique qui, sur le terrain qu'on lui a fixé, avec les armes qu'on lui a laissées, devant les juges qu'on lui a donnés, lutte par ses propres forces contre l'influence monarchique et l'influence démocratique réunies, et triomphe des deux à la fois. Il y a là, ce me semble, pour tous les partis, dans tous les pays libres, un exemple frappant et une utile leçon.

Quoi qu'il en soit, l'avénement, ou, pour mieux dire, le retour des tories est aujourd'hui certain, et voici les whigs retombés, comme avant 1830, dans l'opposition. Je tâcherai, dans l'article qui suit, d'apprécier les conséquences les plus prochaines de cet évènement; mais, pour s'en faire une idée juste, il est nécessaire de connaître les causes immédiates qui l'ont produit et les incidens divers qui l'ont caractérisé jusqu'ici. Si le récit est un peu long, il n'est certes pas sans intérêt, surtout pour ceux qui suivent les affaires anglaises avec quelque attention.

J'ai expliqué l'an dernier (1) quelle était, à la fin de la session de 1840, la situation des partis en Angleterre, celle notamment du ministère whig. Plus impuissant que jamais, malgré le concours presque constant des radicaux, ce ministère, après avoir subi avec une merveilleuse patience quatre ou cinq échecs graves, venait enfin d'être poussé à bout par le bill de lord Stanley sur l'enregistrement des électeurs irlandais. Quatre fois battu sur ce terrain, il n'avait échappé à une défaite définitive qu'en gagnant du temps à force d'habiles chicanes, et en mettant lord Stanley lui-même dans la nécessité d'ajourner sa proposition jusqu'à la prochaine session. Le jour où le parlement fut prorogé, le ministère whig était donc en quelque sorte frappé à mort, et il y avait tout lieu de penser qu'au début de la ses-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1840.

sion suivante, si ce n'est plus tôt, il ne lui resterait d'autre alternative que de céder la place à sir Robert Peel, ou de tenter une dissolution. La liste des principaux votes en main, les tories additionnaient le nombre des voix obtenues d'une part par le cabinet, de l'autre par l'opposition, et ce calcul très simple et très concluant donnait en bloc au cabinet 2,472 voix, à l'opposition 2,517. Ils énuméraient, en outre, toutes les mesures auxquelles le ministère avait dû renoncer, et celles qu'il n'avait fait passer qu'avec l'aide et sous le protectorat de l'opposition. Enfin, ils montraient presque toutes les élections partielles tournant contre les whigs, et les élections municipales rendant aux tories, dans beaucoup de villes, la majorité qu'elles leur avaient enlevée quelques années auparavant. Dans le parlement, hors du parlement, partout, excepté chez la reine, le ministère perdait donc de son crédit et de son autorité. Or, si, dans un gouvernement libre, la faveur de la couronne peut aider un ministère à se maintenir, cette faveur, dans aucun cas, ne saurait suppléer à la confiance publique et au concours actif du pouvoir qui représente légalement le pays. Tel était le thème chaque jour développé par les tories, et dont il n'appartenait certes pas aux whigs et aux radicaux de se faire les contradicteurs.

Malgré cette situation critique des partis, l'intervalle des sessions 1840-1841 fut beaucoup moins bruyant et agité qu'à l'ordinaire. Peu de ces réunions publiques, de ces dîners qui continuent la vie parlementaire d'une session à l'autre, et qui ne laissent pas à la fermentation politique le temps de se refroidir. Moins encore de ces prédications furibondes qui l'année précédente avaient troublé les ames protestantes, et embarrassé jusqu'à un certain point les chefs des conservateurs.

En Angleterre (je parlerai plus tard de l'Irlande), il n'y a guère à noter que deux grandes réunions, le *meeting* protestant de Londres à l'occasion de l'anniversaire du 5 novembre 1605 (conspiration des poudres), et le *meeting* radical et chartiste de Leeds vers le milieu de janvier. Dans le premier, de révérends orateurs, émules de M. Roby et de M. Bradshaw, déclarèrent le plus sérieusement du monde que « décidément *le pape n'est autre que l'antechrist*, et que le despotisme romain ressemble à s'y méprendre *au tigre qui, tapi dans sa tanière, suit sa victime de ses yeux de feu, et, quand l'occasion se présente, se jette avidement sur elle pour se gorger de son sang.* » Ils engagèrent en outre le peuple anglais à ne jamais perdre de vue l'armada espagnole, la Saint-Barthélemy et la conspiration des pou-

dres, après quoi chacun se retira paisiblement. Le second *meeting* donna le premier spectacle public d'une lutte organisée entre les radicaux et les chartistes. L'association radicale de Leeds avait préparé une réunion pour demander au parlement le scrutin secret et le droit de suffrage pour tout propriétaire ou locataire d'une maison (*house hold suffrage*). Plusieurs membres du parlement, M. O'Connell entre autres, devaient assister à cette réunion; mais, dès le matin, les chartistes annoncèrent l'intention de s'y opposer, et, bien que pour les contenir on eût fait prêter serment à six cents constables spéciaux, ils s'emparèrent du terrain, dont fort prudemment on les laissa maîtres. Après les discours les plus violens, les plus outrageans contre les radicaux parlementaires et notamment contre M. O'Connell, ils arrêtèrent les résolutions suivantes :

1° Que les chartistes, dans aucun cas, ne se prêteront à une transaction, et n'accepteront une réforme qui ne donnera pas au pays le suffrage universel et les cinq autres articles de la charte.

2° Qu'on ne peut voir sans dégoût et sans mépris que de prétendus réformistes aient essayé d'introduire parmi les honnêtes habitans de Leeds l'homme politique le plus décrié de ce temps et d'aucun autre, M. O'Connell.

3° Que le gouvernement de lord Melbourne est le plus cruel, le plus incapable, le plus étourdi, le plus immoral, le plus sanguinaire, le plus méprisable, qui de mémoire d'homme ait existé.

Après cette belle manifestation, bon nombre de chartistes se retirèrent et firent place aux radicaux M. Hume, M. Strickland, M. Roebuck, M. Sharman Crawford, M. Marshall, le colonel Thompson, qui, au prix de quelques huées et grace à la protection d'un des chefs chartistes, M. Collins, parvinrent enfin à se faire entendre et à emporter à l'unanimité, non la résolution qu'ils avaient préparée, mais une résolution conçue en termes généraux et demandant la réforme. Quant à M. O'Connell, il arriva le lendemain seulement pour un déjeuner à huis clos, et échappa ainsi à l'étrange ovation qui l'attendait.

Hors ces deux *meetings*, caractéristiques l'un et l'autre, il n'y eut rien, je le répète, d'août 1840 à janvier 1841 qui indiquât au sein des partis beaucoup d'irritation et d'empressement à en venir aux mains. La raison en est simple. C'était le moment où, en Angleterre comme en France, tous les yeux se fixaient sur le traité du 15 juillet et sur les graves évènemens qui pouvaient en résulter. Mais si l'at-

tente de ces évènemens modérait et rapprochait les partis en Angleterre, elle devenait en Irlande un motif de plus d'agitation et une arme nouvelle entre les mains de M. O'Connell. Dès le lendemain du traité, M. O'Connell avait proclamé tout haut que l'Irlande, dans la grande lutte qui se préparait, ne prêterait secours à l'Angleterre que si l'Angleterre consentait enfin à lui rendre justice. Or, par ce mot, M. O'Connell n'entendait plus quelques mesures partielles et incomplètes. Ce qu'il lui fallait, c'était l'abolition absolue des dîmes, la suppression de l'établissement anglican et la séparation législative. « Pendant quelques années, s'écriait-il, j'ai consenti à ne plus parler de la rupture de l'union. Je voulais voir si, contre toute probabilité, un parlement anglais pourrait être juste pour l'Irlande. Aujourd'hui l'expérience est faite, et il m'est démontré que l'Irlande n'a rien à espérer de ses éternels ennemis. Il n'y a donc que la rupture de l'union qui puisse vous sauver. *Hurrah* pour la rupture! Je vivrai désormais et je vivrai *repealer*. » Tel est le langage que M. O'Connell faisait retentir d'un bout à l'autre de l'Irlande, à Dublin, à Cork, à Limerick, à Waterford, à Ennis, à Drogheda, partout. De plus, il organisait une association pour la rupture de l'union, à l'instar de la vieille association catholique, avec une hiérarchie, des impôts, et même un uniforme.

Je reviendrai sur cette tentative, et j'examinerai si les circonstances nouvelles où l'Angleterre se trouve placée peuvent lui donner aujourd'hui quelques chances de succès. Il me suffit en ce moment de constater qu'elle n'en eut aucun sous le ministère whig, et que M. O'Connell y dépensa vainement son talent et son activité. En vain, quatre mois durant, son patriotisme se multiplia-t-il, et son éloquence se refusa-t-elle un instant de repos; en vain appela-t-il à son aide la politique, la religion, l'industrie même, qui, disait-il, serait toujours paralysée en Irlande tant qu'on y consommerait des produits anglais; en vain même, joignant l'exemple au précepte, le vit-on, dans une des réunions hebdomadaires de son association, faire circuler des draps pour femme de fabrique irlandaise, lancer l'anathème contre les fumeurs peu patriotes qui se servent de pipes hollandaises, et affirmer que de ses quatre fils, bien que fumeurs déterminés, aucun ne s'était jamais rendu coupable d'une telle énormité : industrie, religion, politique, aucune corde ne vibra, et le nerf principal de l'agitation comme de la guerre, l'argent, n'arriva que lentement et petitement dans les caisses de l'association.

Il est vrai que, pour cette fois, M. O'Connell se trouvait réduit à ses

propres forces. D'une part, le vice-roi d'Irlande, si souvent loué par lui, lord Ebrington, s'était officiellement prononcé, et avait, par une proclamation, fait savoir aux *repealers* qu'ils ne devaient compter à l'avenir ni sur l'appui ni sur le patronage du gouvernement. D'un autre côté, quelques catholiques notables et la plupart des protestans libéraux n'hésitaient pas à prendre parti pour le maintien de l'union. En face de l'association dont M. O'Connell était le chef, il venait même de se former à Belfast, sous le nom d'*association constitutionnelle*, une association libérale, mais formellement opposée à la séparation. Elle avait pour président lord Charlemont, fils de l'illustre chef des volontaires de 1782, un des hommes les plus justement considérés et les plus populaires en Irlande. Dans ses rangs, on voyait figurer jusqu'à des radicaux connus, M. Sharman Crawfort, par exemple, jadis membre de la chambre des communes, et qui s'était retiré du parlement il y a trois ou quatre ans, plutôt que de se faire le serviteur de M. O'Connell. On conçoit, en présence de cette double opposition, l'embarras du grand agitateur. Prendre à partie les orangistes et les tories, rendre à lord Stanley et à lord Lyndhurst coup pour coup, injure pour injure, dénoncer Wellington et sir Robert Peel comme des hommes qui cachent leurs vues perfides et sanguinaires sous une feinte modération, rien de plus facile; mais rompre avec les protestans libéraux et avec la tête des catholiques, attaquer lord Ebrington, traiter lord Charlemont en ennemi, c'était jouer un tout autre jeu. Aussi, contre son usage, M. O'Connell montra-t-il quelque hésitation et une certaine timidité. A Cork, il se hasarda bien à blâmer lord Ebrington; mais, à Dublin, il lui resta fidèle ainsi qu'au ministère. Quant à lord Charlemont, il se borna à déplorer son erreur et à faire des vœux pour que l'expérience l'éclairât; il n'alla pas plus loin, et plusieurs réunions publiques eurent lieu où, d'un accord commun, le mot de rupture de l'union ne fut pas même prononcé. C'était maintenir dans le parti libéral irlandais un accord apparent; mais c'était en même temps refroidir le zèle des *repealers* et diminuer leurs chances.

Il s'en faut d'ailleurs que toutes les parties de l'Irlande soient animées du même esprit. Au sud et à l'ouest, là où les catholiques sont vingt contre un, tout juste milieu est impossible; on y est orangiste ou dévoué à la grande association catholique dont le siége est à Dublin. Dans le nord, il n'en est pas de même, et, depuis qu'il prêchait contre l'union, M. O'Connell y avait perdu, dans le parti libéral, une portion de son influence. Aussi doutait-on que, dans son

pèlerinage, il osât pousser jusqu'à Belfast, et affronter à la fois la haine des orangistes, qui sont nombreux dans cette ville, et le mécontentement du parti libéral. M. O'Connell pourtant ne voulut pas reculer, et il alla à Belfast, mais comment? Non comme d'habitude, avec éclat, avec bruit et en triomphateur, mais modestement, silencieusement, et sans qu'on fût averti. Par ses instructions d'ailleurs, deux réunions avaient été convoquées : la première, purement libérale, où il se garda de dire un mot pour la séparation, et la seconde, une heure après, où, ôtant son surtout et paraissant tout à coup en costume de *repealer* (un collet de velours blanc et des boutons gravés), il se mit à tonner contre l'union. Puis, sans attendre l'explication, il monta bien vite en chaise de poste, et s'en alla incognito comme il était venu.

Voici donc quelle était, un mois avant l'ouverture du parlement, la situation politique de l'Angleterre. Les deux grands partis constitutionnels, whigs-radicaux et tories de toute nuance, gardaient un silence prudent et paraissaient s'observer réciproquement. Les chartistes continuaient à s'agiter, mais d'une agitation maladive et stérile. L'Écosse s'occupait surtout de ses querelles religieuses et de la lutte établie entre l'aristocratie et la démocratie de son église. En Irlande enfin, M. O'Connell prêchait avec une infatigable activité la rupture de l'union; mais, combattu par le vice-roi, il trouvait dans le parti catholique peu d'ardeur, et dans le parti libéral une opposition décidée. Que présageait ce calme, et que signifiait, par rapport à l'avenir du ministère, cette attitude réservée des partis? Sur ce point, il y avait parmi les hommes les mieux informés deux opinions fort différentes : selon les uns, les tories avaient résolu d'attaquer le ministère, dès la discussion de l'adresse, sur la question extérieure, et de le renverser ainsi, au premier vote, avec l'aide de quelques radicaux mécontens; selon les autres, la hardiesse et le succès de lord Palmerston avaient au contraire jeté le désordre dans les rangs de l'opposition, et conquis une douzaine de voix qui désormais devaient assurer au cabinet une honnête majorité.

De ces deux opinions, l'une n'était pas plus fondée que l'autre, ainsi qu'on put s'en convaincre dès les premiers jours de la session. Nul doute qu'en blâmant le traité du 15 juillet et la rupture de l'alliance française, les tories n'eussent pu gagner quelques voix radicales et faire passer, soit dans l'adresse, soit à part, une résolution contraire au cabinet; mais la politique qu'il s'agissait de flétrir était précisément la vieille politique des tories, tout récemment empruntée

par les whigs. En supposant qu'il convînt aux hommes éclairés du parti conservateur, le duc de Wellington, sir Robert Peel, lord Stanley, lord Lyndhurst même, de ne point s'arrêter à cette considération et de protester hautement pour l'alliance française contre l'alliance russe, il est douteux que le corps d'armée tout entier eût voulu suivre ses généraux. Il y avait donc dans cette manœuvre un double danger, celui d'une défaite et celui d'une scission. Je sais d'ailleurs que sir Robert Peel et lord Stanley craignaient, en faisant ressortir les torts de lord Palmerston, d'encourager en France l'opinion belliqueuse, d'ôter un argument aux partisans de la paix, et d'affaiblir ainsi le ministère nouveau. Tout se borna donc, de la part du duc de Wellington et de sir Robert Peel, à de vagues politesses pour la France et à quelques phrases d'une réserve assez menaçante pour le ministère. D'un autre côté, on ne tarda pas à s'apercevoir que la campagne orientale de lord Palmerston n'avait pas déplacé une seule voix. Depuis bien des années, la conduite des affaires étrangères en Angleterre est le domaine presque exclusif de l'aristocratie. Que les intérêts commerçans du pays soient menacés ou l'honneur national compromis, alors la nation s'en émeut, mais dans ces deux cas seulement. Or, du moment où, grace à l'admirable bénignité de la France, la question d'Orient se terminait sans crise et pacifiquement, cette question disparaissait de la scène politique en laissant les esprits précisément dans la même situation où elle les avait trouvés. Dans l'intervalle des sessions, la nomination de lord Lyndhurst comme *high stewart* de l'université de Cambridge, à la majorité de 903 voix contre 427, et l'élection de Carlow, où le candidat conservateur, le colonel Bruen, l'emporta facilement sur le candidat réformiste, avaient déjà prouvé que les tories étaient loin de perdre du terrain. Les élections de Cantorbéry, Walsall, Monmouthshire et East Surrey, qui, en peu de jours, remplacèrent quatre whigs par quatre tories, en donnèrent une preuve plus éclatante encore. Les whigs, à la vérité, gagnèrent Saint-Alban, ce qui réduisit à 5 voix, en comptant Carlow, le bénéfice net des tories. Mais 5 voix avaient numériquement une grande importance dans une chambre où, de 25 à 30, la majorité était graduellement descendue à 8 ou 10. Elles en avaient moralement une plus grande encore, en montrant que le mouvement de réaction tory continuait, et que les palmes syriennes de lord Palmerston restaient à peu près comme non avenues dans le pays.

Tel étant l'état des esprits, le bill de lord Stanley devait naturel-

lement redevenir le champ de bataille. Aussitôt après l'adresse, lord Stanley en effet le remit sur le tapis, et le lendemain lord Morpeth, au nom du gouvernement, en proposa un à son tour sur le même sujet.

Pour bien comprendre la discussion et les votes qui suivirent, quelques explications sont nécessaires. On sait qu'en Angleterre la dernière loi électorale a maintenu dans les comtés les francs tenanciers à 40 shillings, en soumettant leur inscription sur les listes électorales à des formes assez rigoureuses et empruntées jusqu'à un certain point à notre législation. Pour être électeur d'ailleurs, il ne suf i pas d'occuper une terre dont le revenu soit évalué à 40 shillings; il faut que l'occupant jouisse lui-même de ce revenu en sus des charges et de la rente. Quant au simple fermier, il n'est admis à voter que si la terre qu'il exploite est évaluée, d'après la taxe des pauvres, à un revenu imposable de 50 liv. st.

Avant l'émancipation catholique, les électeurs à 40 sh. existaient en Irlande comme en Angleterre, et c'est à l'aide de ces électeurs, soulevés par le clergé et l'association catholique contre leurs propriétaires, que furent gagnées les grandes batailles électorales qui décidèrent l'émancipation. Mais ces électeurs étaient, pour la plupart, trop pauvres et trop dépendans pour que cet acte de désobéissance ne leur coûtât pas cher. Il fut constaté à cette époque que, placés entre leur propriétaire et leur curé, ils ne pouvaient suivre l'un sans encourir de la part de l'autre la persécution ou l'anathème. Lors de l'émancipation, d'un consentement presque commun, on leur retira donc un droit qui pouvait leur être si funeste, et la franchise électorale fut fixée pour l'Irlande à 10 liv. st. Comme il n'y avait point encore de taxe des pauvres en Irlande, l'appréciation du revenu imposable resta d'ailleurs dans un certain vague, et fut livrée, comme par le passé, à l'arbitraire des déclarations individuelles, reçues par les magistrats sous la foi du serment. Le mode d'inscription, en outre, fut combiné de manière à offrir aux électeurs un peu plus de facilité qu'en Angleterre, et par conséquent entouré de moins sévères précautions.

On comprend que, sous l'empire d'une telle loi, il dut y avoir en Irlande des fraudes nombreuses et beaucoup de faux électeurs. Tel est pourtant le morcellement de la terre et l'état de ruine toujours croissant du pays, que, malgré les fraudes, le nombre proportionnel des électeurs diminue plutôt qu'il n'augmente, et reste incomparablement plus faible qu'en Angleterre. C'est, on s'en souvient, un des

griefs sur lesquels, depuis quelques années, M. O'Connell insiste le plus souvent.

Voilà quel était l'état de la législation quand, s'emparant habilement de ses vices et signalant ses abus, lord Stanley proposa un bill qui, d'une part, rendait beaucoup plus difficile et plus compliquée l'inscription sur les listes électorales, et, de l'autre, prenait la taxe des pauvres, récemment établie, pour base du revenu réel. A ce bill il y avait en apparence peu d'objections à faire. « Je maintiens le droit électoral, disait lord Stanley, tel que le bill de réforme l'a établi. Seulement je substitue un criterium certain à un criterium incertain, un revenu réel à un revenu fictif, des garanties sérieuses à des garanties ridicules. Je supprime le parjure et la fraude; voilà tout. » Et cependant le bill de lord Stanley n'allait à rien moins qu'à réduire peut-être de moitié le nombre déjà si petit des électeurs irlandais. C'était ajouter à la distance que déjà la législation a mise entre les droits politiques en Angleterre et les droits politiques en Irlande. C'était élargir l'abîme qui sépare les deux pays. Il ne faut donc pas s'étonner que, malgré les raisons spécieuses sur lesquelles s'appuyait lord Stanley, M. O'Connell et le ministère repoussassent avec véhémence, avec obstination, une mesure qui démentait à ce point toute leur politique, et qui menaçait de produire de si déplorables résultats.

Néanmoins, du moment où lord Stanley, quatre fois vainqueur en 1840, insistait en 1841, il était clair que le cabinet, s'il se bornait à combattre le bill, essuierait une dernière défaite. Voici donc comment il s'y prit pour détourner le coup. Reconnaissant les abus signalés par lord Stanley, il adopta presque toute la partie technique et réglementaire de son bill : il consentit aussi à ce que la taxe des pauvres servît de base au cens électoral; mais, avec une hardiesse remarquable, il proposa à la fois d'abaisser le cens et d'en changer le principe. D'après son bill, quiconque occupait depuis quatorze ans, à quelque titre que ce soit, un morceau de terre évalué à un revenu imposable de 5 liv. st., devait être électeur. Il n'est pas besoin de dire qu'une telle réforme fut accueillie avec de vives acclamations par M. O'Connell et par les radicaux, avec une inexprimable colère par le parti conservateur tout entier. Aussitôt après le discours de lord John Russel, lord Stanley se leva, et annonça qu'il combattrait à outrance le bill révolutionnaire du cabinet. « En faisant reposer le droit électoral sur la population, non sur la propriété, ce bill, dit-il, bouleverse toute la législation anglaise, et introduit une nouvelle constitution. » En revanche, le fils aîné de lord Grey, lord Howick, qui,

l'an dernier, avait fait pencher la balance du côté de lord Stanley, se déclara satisfait et promit son concours à lord John Russel. On verra tout à l'heure combien de temps dura cette satisfaction et comment il tint sa promesse.

Peu de jours après, la seconde lecture eut lieu, et le ministère, encore appuyé par lord Howick, obtint une majorité de 5 voix (299 contre 294).

D'après les rigueurs des principes constitutionnels, c'était assez pour rester au pouvoir. Ce n'était point assez pour gouverner, et surtout pour faire passer le bill objet du débat. On pouvait en effet remarquer que plusieurs membres, tout en votant pour la seconde lecture, s'étaient prononcés contre la clause des 5 liv. sterl., et que, pour conserver toutes ses voix, le ministère lui-même avait déclaré qu'il regardait le chiffre comme secondaire et comme susceptible d'être modifié en comité. Il devenait dès-lors évident que le bill de lord Morpeth n'était entre les mains du ministère qu'un moyen de combattre celui de lord Stanley. Les amis du cabinet, au reste, s'en cachaient peu. « Nous savons bien, disaient-ils, que notre bill ne passera pas; mais le bill de lord Stanley ne passera pas non plus, et c'est tout ce que nous demandons. » Quand lord John Russell, possesseur de sa majorité de 5 voix, se leva pour annoncer qu'il ajournait jusqu'après les fêtes de Pâques l'examen du bill en comité, il fut accueilli par un éclat de rire qui prouva que la tactique était parfaitement comprise. Comme il n'existait pourtant aucun moyen de la déjouer, il fallut s'y soumettre, et, pendant la trêve, les autres affaires de la session marchèrent paisiblement.

Ces affaires, dans l'état actuel des partis, n'ont pas assez d'importance pour s'y arrêter longuement. Je citerai pourtant un bill pour permettre aux juifs l'accès des fonctions municipales, qui, malgré la vive opposition de sir Robert Inglis, de M. Gladstone, de M. Goulburn, passa à 138 voix contre 31, mais qui, à la chambre des lords, vient de succomber sous les foudres des évêques de Landaff et de Londres. Je citerai un bill important de M. Labouchère, président du bureau de commerce, pour réduire à un droit uniforme de 7 pour 100, dans les Indes occidentales et l'Amérique du Nord, les droits actuels de 15, 20 et 30 pour 100 sur les produits étrangers. Je citerai enfin le bill pour confirmer et amender la nouvelle loi des pauvres, qui donna lieu à de nombreuses et orageuses discussions. On sait que la nouvelle loi des pauvres, soutenue par les fractions modérées de toutes les opinions, a toujours eu pour adversaires

implacables dans les deux chambres, d'une part les ultrà-tories, de l'autre les extrêmes radicaux. Il en fut encore ainsi, avec cette seule différence qu'on y mit plus de vivacité que jamais. Dans cette discussion, comme dans plusieurs autres, ce fut d'ailleurs sir Robert Peel qui dicta le vote. Ainsi lord John Russell voulait proroger pendant dix ans les pouvoirs de la commission centrale de surveillance : sir Robert Peel accorda cinq ans, et lord John Russell fut bien vite obligé d'y souscrire. Le lendemain, sur la nature même et sur l'étendue des pouvoirs à conférer à la commission, il fallut en passer par une concession analogue, et proclamer encore une fois aux yeux de tous que le gouvernement de la chambre appartenait désormais à l'opposition.

Je crois être certain qu'à cette époque le ministère se regardait comme assuré de passer la session, et que les chefs de l'opposition ne comptaient pas eux-mêmes faire un effort sérieux pour le renverser. C'est ce que constatèrent, pendant les vacances de Pâques, fort calmes d'ailleurs et fort silencieuses, les plaintes amères des tories exaltés. On remarqua beaucoup, notamment dans le *Times*, organe habituel du parti tory modéré, des lettres signées *Atticus* et attribuées à M. d'Israeli, par lesquelles le système de temporisation du duc de Wellington et de sir Robert Peel était vertement tancé. C'est alors que survint un incident fort inattendu et qui troubla singulièrement la quiétude du ministère, en même temps qu'il exalta les espérances des tories. Je veux parler de l'élection de Nottingham.

Nottingham est une grande ville manufacturière dont l'élection appartient de temps immémorial à l'opinion libérale. C'est pour la forme seulement qu'aux élections précédentes les tories y avaient produit un candidat, et quand son représentant, sir R. Ferguson, vint à mourir, personne ne pensa qu'il pût être remplacé autrement que par un radical ou par un whig. Le propriétaire du *Times*, M. Walter, tory très prononcé, songea pourtant à se mettre sur les rangs, comme ennemi du ministère whig, et comme ennemi plus décidé encore de la nouvelle loi des pauvres. Aussitôt, malgré sa couleur politique, les chartistes, qui sont nombreux à Nottingham, l'adoptèrent avec enthousiasme, et il se forma entre eux et les tories une subite coalition. M. Walter vint à Nottingham en même temps que son concurrent, M. Larpent, radical modéré, et, tandis que le radical ne pouvait se montrer en public ou ouvrir la bouche sans être hué comme un tory, le tory, populaire comme un radical, se promenait triomphalement par la ville, et prononçait de sa fenêtre ou des

hustings des discours couverts d'applaudissemens. Le jour de l'élection, il eut d'abord pour lui l'acclamation populaire (le vote par les mains), puis au scrutin près de deux voix contre une. Les whigs-radicaux en un mot furent battus dans une des villes où leur pouvoir paraissait le mieux assuré, et, ce qu'il y a de pire, battus par la défection d'une partie des électeurs sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. En cas d'élection générale, un tel exemple était fâcheux et devait donner à penser.

Que l'élection de Nottingham y fût ou non pour quelque chose, toujours est-il que, le jour où le parlement reprit ses séances, le parti tory se montra beaucoup plus ardent qu'au début de la session, beaucoup plus pressé de prendre le pouvoir. Le ministère avait espéré le désarmer en élevant de 5 à 8 liv. sterl. le cens électoral en Irlande; mais cette concession fut dédaignée, et dans une réunion de trois cents conservateurs qui eut lieu chez sir Robert Peel, on décida que tout accommodement serait refusé, et qu'on monterait bravement à l'assaut, drapeau déployé. Ce n'était pas, dit-on, l'avis de sir Robert Peel, homme prudent, réservé, temporisateur par excellence. Toutefois il est des jours où les chefs doivent céder à l'impatience des soldats, s'ils ne veulent perdre sur eux toute autorité. Or depuis long-temps on reprochait à sir Robert Peel ses ménagemens pour le ministère et ses hésitations. A sa froideur on opposait la fougue de lord Stanley, et l'idée de le déposer un jour, pour proclamer à sa place son ardent allié, semblait faire son chemin. Bien que paisible au milieu de cette agitation et assez habile pour échapper à ce danger, sir Robert Peel ne crut pas devoir résister davantage à ses amis. Il prit donc son parti, et se détermina à livrer la bataille décisive qu'il préparait depuis 1835 avec autant de patience que de perspicacité.

Cependant lord Howick s'était ravisé, et se disposait, de son côté, à donner à ses anciens collègues une dernière preuve de sa vive et sincère affection. Le 30 avril, à l'ouverture de la séance, revenant sur son approbation antérieure, il déclara qu'à ses yeux, comme à ceux de lord Stanley, le principe du bill ministériel était radicalement vicieux. On ne pouvait admettre que le seul fait d'occuper depuis quatorze ans un morceau de terre évalué à 5, 8, ou même 10 livres st. de revenu, dût conférer le droit électoral dans le cas même où l'occupant paierait un fermage double de la valeur réelle. Il proposa en conséquence de substituer à la clause principale du bill une autre clause en vertu de laquelle il fallait, pour devenir électeur, posséder, en sus du fermage et de toutes charges, un intérêt réel

de 5 liv. st. par an. « C'est, ajouta-t-il, le principe de la loi anglaise, et j'espère que sur ce terrain les deux grandes fractions qui se divisent la chambre pourront se rencontrer et signer la paix. »

Que lord Howick eût réellement cet espoir, ou que ce fût de sa part une simple précaution oratoire, toujours est-il que ni l'une ni l'autre des grandes fractions auxquelles il faisait appel ne se tint pour satisfaite. Le ministère, ainsi qu'on devait s'y attendre, combattit un amendement qui bouleversait son système, et M. O'Connell, déjà mécontent de la concession inutilement offerte aux tories, se prononça avec énergie contre cet amendement. Quant aux tories, ils agirent fort habilement. Sans se lier aux détails de la proposition de lord Howick, ils en acceptèrent le principe, et, par cette manœuvre, votèrent avec lui contre le ministère, tout en se réservant la faculté, si cela devenait nécessaire, de voter le lendemain avec le ministère contre lui. L'amendement, ainsi soutenu par sir Robert Peel et par lord Stanley, passa à la majorité considérable de 291 voix contre 270.

Après cet échec irréparable, il ne restait plus au ministère qu'à abandonner le bill. Le ministère pourtant ne prit point ce parti, et le lendemain commença une scène parlementaire dont, pour l'honneur de lord John Russell et de ses collègues, il est à désirer que le souvenir s'efface promptement. Pour quiconque avait écouté la discussion de la veille, il était clair qu'en adoptant l'amendement Howick, la chambre venait de repousser le principe du bill de lord Morpeth, et la vivacité avec laquelle lord John Russell lui-même avait combattu cet amendement prouve qu'il ne s'y était pas mépris. Le lendemain pourtant il vint déclarer qu'après y avoir réfléchi, le gouvernement était d'avis que l'amendement de lord Howick n'avait rien d'inconciliable avec la clause primitive. L'amendement Howick, en effet, assurait le droit électoral à quiconque possédait un intérêt annuel de 5 liv. st. en sus du fermage et des charges; mais il n'empêchait pas qu'à cette classe d'électeurs on n'en ajoutât une autre, composée de tous les occupans depuis quatorze ans d'une terre évaluée à un revenu imposable de 8 liv. st. Le ministère adoptait donc la clause de lord Howick, et persistait dans la sienne. Ainsi entendu, le vote de la veille élargissait la franchise électorale au lieu de la restreindre, augmentait le nombre des électeurs au lieu de le diminuer.

Une telle manœuvre eut le sort qu'elle méritait, et tourna promptement à la confusion de ses inventeurs. Lord Howick annonça d'abord qu'il ne pouvait comprendre le vote de la chambre comme le minis-

tère, et que, privé pour son amendement conciliateur du concours des whigs aussi bien que des tories, il se déterminait à le retirer, et à voter purement et simplement contre la clause primitive. Cette clause resta donc seule en discussion, et, après avoir rejeté plusieurs amendemens radicaux qui reproduisaient le chiffre de 5 liv. et supprimaient la garantie des quatorze ans, la chambre vint au point de se prononcer par oui ou par non. Mais, au moment d'aller aux voix, M. O'Connell, par une singulière méprise, fit une motion dont le résultat, si la chambre l'adoptait, devait être d'annuler le bill. Les tories, au milieu de l'hilarité générale, voulurent d'abord profiter de la méprise, et insistèrent pour que la motion eût son cours. Néanmoins lord John Russell réclama, et sir Robert Peel ne voulut point d'une victoire ainsi gagnée. Pour tirer la chambre de l'embarras réglementaire où elle se trouvait, il proposa donc (il était trois heures du matin) que la discussion fût remise à quatre heures du soir, mais à la condition qu'aucun amendement nouveau ne surgirait, et que la chambre voterait sans plus de retard sur le bill du ministère. « De cette façon, dit-il, il n'y aura ni surprise ni équivoque, et l'on saura définitivement à qui appartient la majorité. » Lord John Russell accepta le rendez-vous, et le soir, à l'heure dite, les deux partis se présentèrent en force, bien décidés à vider le différend. Après quelques discours insignifians et pour la forme, la division eut lieu, et 300 voix contre 289 repoussèrent le bill ministériel. Le lendemain, au lieu d'annoncer la retraite du cabinet, comme on s'y attendait, lord John Russell et le chancelier de l'échiquier donnèrent avis des trois grandes mesures qui, depuis ce moment, ont presque exclusivement occupé l'attention.

J'aurais glissé plus légèrement sur ce débat, s'il ne me paraissait hors de doute qu'en réalité le ministère whig a été renversé, non sur la question des céréales ou des sucres, mais sur celle de l'enregistrement des électeurs irlandais. C'est une circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue, et qui, si je ne m'abuse, doit avoir sur la situation du prochain cabinet une assez grande influence.

Ici se présente une question fort débattue dans le parlement, dans les *meetings* et dans les colléges électoraux. Avant la défaite du cabinet whig, il n'avait pas dit un mot des trois grandes mesures auxquelles il a depuis attaché son existence, et dans le discours de la couronne, programme ordinaire des travaux de la session, il n'était pas fait à une seule de ces mesures la plus indirecte allusion. Faut-il donc croire, comme sir Robert Peel, lord Stanley et sir James Graham

l'ont si vivement reproché au cabinet, qu'il ait improvisé son budget du jour au lendemain, quand tout espoir de se maintenir était perdu, et dans l'unique vue de refaire sa popularité? Faut-il croire, en un mot, que les céréales, les sucres et les bois de construction n'aient été à ses yeux qu'une machine de guerre et un moyen d'agiter le peuple à son profit?

On sait que lord John Russell a nié formellement le budget improvisé. Sans aller jusque-là, une partie des motifs imputés au cabinet par les tories n'en paraît pas moins incontestable. Dès le début de la session, les whigs se rendaient parfaitement compte de leur situation. Ils savaient qu'avec le parlement actuel le gouvernement ne leur était plus possible, et que, vainqueurs ou vaincus à deux ou trois voix de majorité, il devraient, au milieu ou à la fin de la session, se retirer ou dissoudre. Ils savaient de plus que, selon toute apparence, les élections, dans l'état actuel des choses, ne tourneraient pas en leur faveur. Ils aimaient pourtant mieux faire eux-mêmes la dissolution que de la laisser faire par leurs adversaires, si ce n'est pour avoir la majorité, du moins pour s'assurer une minorité respectable, et à l'aide de laquelle ils pussent tenir le ministère tory en échec. Il était dès-lors fort simple que, dès le commencement de la session, ils cherchassent quelles mesures raviveraient leur popularité presque éteinte et leur prépareraient un bon terrain. Ce n'est pas tout. Depuis quelques années, en supprimant ou modifiant des taxes établies, les whigs avaient réduit les recettes exactement au niveau des dépenses ordinaires du pays. Par suite des armemens extraordinaires de la Syrie, de la Chine et de l'Inde, il y avait donc dans les caisses de l'état un déficit considérable, et qui sur l'exercice précédent montait à près de 2,500,000 liv. st. (63,000,000 de francs environ). En 1842, malgré les 5 p. 100 d'augmentation sur les taxes indirectes et les 10 p. 100 sur les impôts directs votés l'an dernier, ce déficit ne pouvait pas être évalué à moins de 1,800,000 liv. sterl. (45,000,000 de fr.). Comment le combler? Par un emprunt? c'était entrer dans une voie ruineuse et dangereuse. Par l'établissement de nouveaux impôts ou l'augmentation des anciens? c'était faire beau jeu à l'opposition et mécontenter une fraction notable du parti ministériel. Si donc on pouvait découvrir une mesure qui fût à la fois productive et populaire, utile à la masse des consommateurs et avantageuse au trésor, le problème n'était-il pas admirablement résolu? Or, cette mesure existait, qualifiée à la vérité d'acte de démence par le chef du cabinet, mais adoptée dès l'année précédente par tous les

ministres membres de la chambre des communes. En proposant de modifier la taxe à l'importation du blé, et en y joignant quelques changemens sur la taxe du sucre et du bois de construction, on avait le double avantage de présenter un budget en équilibre et de regagner par tout le pays le concours ardent des radicaux. A la vérité, on risquait d'y perdre quelques adhérens plus dévoués à l'intérêt agricole ou colonial qu'au ministère; mais dans les rangs des tories il existait, en revanche, quelques ennemis de la loi des céréales et quelques partisans de la liberté du commerce. Ne pouvait-on pas espérer qu'on obtiendrait leur appui momentané, et qu'il y aurait compensation?

En supposant, au reste, que ce plan ne fût pas définitivement arrêté, l'évènement singulier dont j'ai parlé, la coalition des tories et des chartistes à Nottingham, dut, ce me semble, dissiper toutes les incertitudes et lever tous les doutes. Que l'exemple de Nottingham fût imité, et la force des tories recevait aux prochaines élections un notable accroissement. Il importait donc de rompre à tout prix un accord si dangereux, et de rendre aux réformistes de toute nuance un intérêt commun. Pour cela, quoi de meilleur que la réforme de la loi des céréales, de cette loi si injuste, et dont les radicaux, depuis tant d'années, demandaient vivement l'abrogation?

Maintenant, cette tactique du ministère est-elle, comme on l'a prétendu, odieuse et criminelle? Pas le moins du monde, à mon sens. Sans doute lord John Russell et ses collègues seraient coupables si, dans une pure combinaison de parti, ils avaient tout d'un coup adopté des mesures mauvaises, selon eux, et contraires aux intérêts du pays; mais, en admettant que telle soit la conduite de lord Melbourne, ce n'est certes celle ni de lord John Russell, ni de M. Macaulay, ni de M. Baring, ni de M. Labouchère, qui, en 1840, lorsque M. Villiers proposa de modifier la loi des céréales, votèrent tous avec lui. Ce qui les empêchait alors de prendre eux-mêmes l'initiative de cette mesure, c'étaient de pures considérations politiques. Comment s'étonner dès-lors que, l'année suivante, d'autres considérations politiques aient pu leur inspirer une autre résolution? Quant aux publicistes anglais ou français qui, tout en approuvant au fond les mesures, font un crime au ministère d'avoir, en les proposant, excité les passions et propagé l'agitation, il n'y a rien à leur répondre, si ce n'est qu'ils comprennent étrangement le gouvernement représentatif et ses conditions. Qu'on cite dans un pays libre un grand parti, gouvernement ou opposition, qui, lorsqu'il croit y trouver son

avantage, renonce à agiter l'opinion publique. C'est par l'agitation populaire qu'en 1783 Pitt arracha le pouvoir à Fox et à lord North coalisés, bien qu'au début ceux-ci disposassent contre lui d'une forte majorité. C'est par l'agitation populaire qu'en 1832 le ministère dont faisaient partie lord Stanley, sir James Graham et lord Ripon, fit passer le bill de réforme, malgré la résistance de la chambre des lords et du roi. N'est-ce pas aussi à l'agitation populaire que s'adressent les ultrà-tories quand, dans leurs prédications furibondes contre O'Connell et contre le catholicisme, ils remuent ou s'efforcent de remuer au sein des masses les plus étroits préjugés, les plus mauvaises passions? Si l'*église en danger* est aujourd'hui dans le peuple un cri moins formidable que le *pain à bon marché*, ce n'est certes pas la faute des tories, et l'on ne doit leur en savoir aucun gré.

Si les mesures proposées par le ministère sont bonnes, il a donc bien fait de les proposer, et il fait bien de les soutenir comme il les soutient. Voyons maintenant ce qu'il faut penser des mesures elles-mêmes.

D'après l'exposé très clair et très complet du chancelier de l'échiquier, le déficit prévu sur le budget de 1841 est, ainsi que je l'ai dit, de 1,800,000 liv. st. Le ministère whig proposait d'y suffire :

1° En réduisant de 65 sh. à 50 sh. par charge (de 40 à 50 pieds cubes) le droit sur le bois de construction étranger, et en portant de 10 sh. à 20 sh. le droit sur le bois du Canada;

2° En réduisant de 63 sh. à 36 sh. par quintal (50 kilog. et demi) le droit sur le sucre étranger, tout en laissant à 24 sh. le droit sur le sucre colonial;

3° En établissant sur le blé étranger par *quarter* (1) un droit fixe de 8 sh. (3 fr. 50 cent. par hectolitre) au lieu du droit gradué qui, orsque le blé indigène est à 54 sh. (24 fr. l'hect.), ne monte pas à moins de 32 sh. 8 d. (15 fr. l'hect.) et reste, à vrai dire, prohibitif jusqu'à ce que le blé ait atteint le prix exorbitant de 70 sh. (31 fr. l'hect.).

Le but avoué de ces trois modifications, c'est qu'il puisse entrer dans la consommation anglaise plus de bois, de sucre et de blé étrangers, de manière à ce que, sans augmentation, peut-être avec quel-

(1) Le *quarter* vaut à peu près deux hectolitres trois quarts, et le shilling 1 franc 25 cent. J'ai eu soin, pour mieux faire comprendre la question, de convertir en hectolitres et en francs les quarters et les shillings.

que diminution sur les prix actuels, les droits des douanes deviennent plus productifs. Quelques mots maintenant sur chacune des trois mesures et sur leurs antécédens.

Jusqu'en 1808, les bois du Canada et les bois de la Baltique payaient les mêmes droits à l'entrée et luttaient à armes égales sur le marché intérieur; mais, dans un temps où fleurissait presque sans contestation le système protecteur, une telle égalité ne pouvait subsister, et les propriétaires d'Amérique eurent soin d'y mettre ordre. En 1809, le droit sur le bois du Canada fut donc presque supprimé, et en 1810 le droit sur le bois étranger presque doublé. En 1813, ce dernier fut encore augmenté de 25 pour 100, et ne monta pas à moins de 3 liv. st. En 1821, il parut qu'on avait dépassé le but, et les droits furent définitivement fixés à 65 sh. sur les bois étrangers, et à 10 sh. sur les bois du Canada. Avec un tel tarif, il est évident que le bois du Canada continua à exclure le bois étranger, et que les constructeurs anglais durent, comme sous le tarif précédent, payer plus cher un bois qui vaut moins, afin d'enrichir certains propriétaires. N'en serait-il pas encore de même sous le tarif proposé par le ministère, et qui d'un bois à l'autre laisse subsister l'énorme différence de 20 à 50 sh.? Cela est assez probable, et c'est ce qui fait que, des trois mesures, celle-ci n'a excité en général ni blâme ni approbation. Tout ce que l'on peut en dire, c'est que le principe en est bon.

Voilà pour le bois. Quant au sucre, l'Angleterre n'a pas, ainsi que la France, l'extrême bonheur de posséder un sucre indigène qui, comme on le dit, met en mouvement deux ou trois fois plus de travail qu'aucun autre, c'est-à-dire coûte deux ou trois fois plus à produire. Il n'y a donc de lutte qu'entre le sucre des colonies anglaises et le sucre des colonies étrangères. Toutefois les mesures ont été parfaitement prises jusqu'ici pour que celui-ci, bien que nominalement admis, fût réellement exclu du marché. Après de fréquentes variations, le droit sur le sucre des colonies anglaises, qui était, sous la reine Anne, de 3 sh. 5 d. (4 fr. 40 c.) par quintal de 112 livres anglaises (50 kilog. 8 gr.), en 1780 de 6 sh. 8 d. (8 fr. 50 c.), en 1791 de 15 sh. (19 fr.), en 1799 de 20 sh. (25 fr.), en 1806 de 30 sh. (37 fr. 50 c.), fut en 1831, lors de la révision du tarif, fixé à 24 sh. (30 fr.). Mais à cette époque même, bien que M. Huskisson eût passé par les affaires, on maintint sur le sucre étranger le droit énorme et vraiment prohibitif de 63 sh. (79 fr.). Or la consommation anglaise est, on le sait, de 4 millions de quintaux environ. C'est donc, en supposant entre les deux sucres une différence moyenne

de 10 à 15 fr. par quintal, une somme de 40 à 60 millions que les consommateurs anglais paient chaque année aux planteurs de la Jamaïque et des autres colonies. Dans son budget néanmoins, le ministère whig conservait aux planteurs une prime de 12 sh. (15 fr.) par quintal, c'est-à-dire une prime plus forte que celle dont jouit en France le sucre colonial.

En présence d'une telle protection, il semble assurément que les consommateurs aient seuls le droit de se plaindre. Cependant il n'en est point ainsi, et les producteurs se déclarent ruinés si le bill ministériel vient jamais à prévaloir. Ce qu'il leur faut, c'est le monopole absolu du marché. Qu'une livre de sucre étranger se consomme en Angleterre, et les colonies sont perdues. Il est difficile de croire au succès d'une si étrange prétention, si elle ne se trouvait soutenue en ce moment par une circonstance particulière. L'Angleterre, par une honorable initiative, a aboli l'esclavage dans ses colonies, et c'est depuis deux ans seulement que la période d'apprentissage a fini. La conséquence, c'est que, sur plusieurs points, on se procure difficilement des travailleurs, et que leur travail est à haut prix. Or convient-il de choisir précisément ce moment pour appeler la concurrence du sucre étranger, et d'ajouter ainsi aux embarras actuels des propriétaires en les forçant à vendre à plus bas prix ce qu'ils produisent plus chèrement? Convient-il, en un mot, de compromettre la grande épreuve qui se fait, et de retarder peut-être dans le monde le mouvement d'émancipation? Tel est, bon ou mauvais, l'argument que les planteurs ont fait valoir fort habilement, et qui a dû produire quelque impression.

Je viens à la plus importante des mesures proposées, à celle qui donne son caractère à la lutte actuelle, et qui va peut-être marquer une ère nouvelle dans la politique commerciale de l'Angleterre. L'idée de prohiber le blé étranger et de taxer le pain est en Angleterre, comme en France, une idée nouvelle, une idée qui d'ailleurs ne pouvait naître avant que d'une part l'accroissement de la population rendît insuffisant le produit des meilleures terres, avant que de l'autre la facilité des communications permît de songer à suppléer au déficit par un approvisionnement étranger. Jusque vers la fin du dernier siècle, les lois sur les céréales furent donc bien plutôt dirigées contre l'exportation du blé national que contre l'importation du blé étranger, et, si celui-ci fut quelquefois prohibé, la prohibition manqua toujours de moyens suffisans pour se faire respecter. En 1773, un acte spécial permit formellement l'importation du blé étran-

ger au droit nominal de 6 d. le quarter (à peu près 23 c. l'hectolitre), dès que le prix du blé national atteindrait 48 sh. (22 fr. l'hect.). Sous l'empire de cet acte, beaucoup de blé étranger fut importé, et, en 1796, les propriétaires fonciers, dont l'influence croissait, obtinrent qu'il y fût porté remède par un droit prohibitif de 24 sh. (10 fr. 80 c. l'hect.), tant que le blé national n'atteindrait pas le chiffre de 50 sh. (22 fr. 55 c. l'hect.); que de 50 à 54 sh. (de 22 fr. 55 c. à 24 fr. 50 c. l'hect.), il y eût encore un droit moyen de 2 sh. 6 d. (1 fr. 20 c. l'hect.), et de 6 d. (25 c. l'hect.) au-dessus de 54 sh. (24 fr. 50 c. l'hect.). En 1804 enfin, le blé étranger fut soumis à un droit de 24 sh. 6 d. (11 fr. 20 c. l'hect.), quand le blé national coûtait 63 sh. (28 fr. 50 c. l'hect.) et au-dessous. De 63 sh. à 66 sh. (de 28 fr. 50 c. à 30 fr. l'hect.), ce droit n'était plus que de 2 sh. 6 d. (1 fr. 20 c. l'hect.), et de 6 d. (23 c. l'hect.) seulement au-dessus de 66 sh. (30 fr. l'hect.). Ces deux lois, on le voit, contenaient en germe le système gradué; mais le saut était brusque, et l'on passait presque sans transition de la prohibition à la liberté.

De 1796 à 1815, les circonstances, plus encore que les lois, assurèrent aux producteurs nationaux le monopole de la consommation. Il en résulta deux choses fort graves: l'une que, pour tenir les subsistances au niveau de la population, il fallut, à mesure que celle-ci croissait, mettre en culture des terres de qualité inférieure, et augmenter ainsi notablement ce que, dans le vieux langage économique, on appelle le prix rémunérateur ou le prix de revient; l'autre que, toute importation étrangère se trouvant à peu près interdite, même dans les années de disette, le blé monta quelquefois à un prix exorbitant, au prix par exemple de 120 à 130 sh. (54 fr. 40 c. à 58 fr. 95 c. l'hect.). Sous l'influence de ces deux circonstances, les fermages crurent rapidement, et bon nombre de propriétaires doublèrent leur revenu.

Pendant les dix années qui précédèrent 1815, le prix moyen du blé avait été de 85 sh. 4 d. (38 fr. 85 c. l'hect.), et pendant les six dernières années de 96 sh. 6 d. (43 fr. 88 c.). Il y avait donc, au moment où la paix rétablit les relations commerciales, d'une part, une loi qui, lorsque le blé indigène valait 66 sh. (30 fr. l'hect.), n'imposait plus au blé étranger qu'un droit nominal de 6 d. (23 c. l'hect.); de l'autre, l'habitude prise d'un prix bien plus élevé. Dans cette situation, l'intérêt agricole, menacé de perdre ce que la guerre lui avait donné, jeta les hauts cris, et fit rendre une loi qui, au-dessous de 80 sh. (36 fr. l'hect.), prohibait absolument toute importation de blé

étranger. Au-dessus de 80 sh., le blé étranger était admis librement et sans droit. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette loi resta fort au-dessous des prétentions de l'intérêt agricole, et rencontra de sa part une violente opposition. Pour le satisfaire pleinement, il n'eût fallu rien moins que fixer le prix limite à 100 et même 120 sh. (45 fr. 20 c. et 54 fr. 40 c. l'hect.).

Les propriétaires croyaient du moins que l'acte de 1815 leur assurait un prix permanent de 80 sh. (36 fr. l'hect.), et, leur premier feu passé, ils s'y résignaient; mais il n'en fut pas ainsi, et, à travers d'assez grandes fluctuations, le prix moyen, de 1815 à 1820, ne fut que de 75 sh. environ (33 fr. 8 c. l'hect.). En 1820 et 1821, il baissa encore grace à l'abondance des récoltes, et l'Angleterre, malgré toutes ses lois, fut affligée de la calamité déplorable du pain à bon marché. L'intérêt agricole imagina alors une autre combinaison qui, en n'interdisant l'importation que jusqu'au prix de 70 sh. (31 fr. l'hect.), donnait jusqu'à un certain point satisfaction à l'intérêt industriel, mais qui, de 70 à 80 sh. (de 31 à 36 fr. l'hect.), frappait le blé étranger du droit de 17 sh. (7 fr. 72 c. l'hect.) pendant les trois premiers mois, et ensuite de 12 sh. (5 fr. 45 c. l'hect.). De 80 à 85 sh. (de 36 à 38 fr. 60 c. l'hect.), ce droit devait être encore de 10 et de 5 sh. (de 4 fr. 60 c. et de 2 fr. 30 c. l'hect.). Par une clause fort étrange enfin, il fut établi que le bill nouveau ne serait mis à exécution que lorsque le prix du blé aurait une fois pour toutes atteint le chiffre de 80 sh. (36 fr. l'hect.) Or, en 1827, cette condition n'avait point encore été remplie, et le bill de 1815 avait toujours force de loi.

Tel était l'état de la législation quand, dans son court ministère, M. Canning fit revivre la question et entreprit de la résoudre dans un sens un peu plus libéral. Son plan alors parut en Angleterre le comble de l'audace, et l'on n'a pas oublié les clameurs qu'il souleva. Il était pourtant des plus timides. Le système de M. Canning consistait à prendre le prix de 62 sh. (28 fr. 16 c. l'hect.) pour pivot, et à établir à ce prix un droit de 20 sh. (9 fr. 20 c. l'hect.), qui augmentait ou diminuait de 2 sh. (92 c. l'hect.) à mesure que le prix du blé indigène diminuait ou augmentait de 1 sh. (46 c. l'hect.). Mais ce système, que la chambre des communes avait admis à la majorité considérable de 243 voix contre 78, ne parut pas à la chambre des lords assez favorable à l'intérêt agricole. On sait qu'après l'adoption d'un amendement du duc de Wellington, M. Canning retira son bill, ce qui n'empêcha pas le duc de Wellington, l'année suivante, d'en faire passer un presque semblable. D'après celui-ci, quand le blé

indigène était à 54 sh. (24 fr. 50 c. l'hect.), le blé étranger ne pouvait entrer sans payer un droit de 32 sh. 8 d. (14 fr. 90 c. l'hect.). A chaque 1 sh. (46 c. l'hect.) d'augmentation sur le prix du blé jusqu'à 67 sh. (30 fr. 25 l'hect.), le droit diminuait de 1 sh. (46 c. l'hect.). Il diminuait de 2 sh. (92 c. l'hect.) jusqu'à 69 sh. (31 fr. 40 c. l'hect.), de 3 sh. (1 fr. 38 c. l'hect.) jusqu'à 71 sh. (32 fr. 25 c. l'hect.), de 4 sh. enfin (1 fr. 84 c. l'hect.) jusqu'à 73 sh. (33 fr. 20 c. l'hect.). En comparant les deux bills, on voit qu'à 59 sh. (26 fr. 80 c. l'hect.) et à 73 sh. (33 fr. 20 c. l'hect.), le droit Wellington est le même que le droit Canning. Entre 59 et 73 sh., le droit Wellington est un peu plus élevé. C'est encore la loi de 1828 qui régit la matière aujourd'hui.

Ce qu'il est bon de remarquer, c'est qu'en 1827 et 1828 le droit gradué était fort en faveur, et que les radicaux les plus décidés allaient à peine aussi loin que le ministère Melbourne. Le glus grand économiste de l'époque, M. Ricardo, se bornait à demander un droit fixe qui descendît graduellement jusqu'à 10 sh (4 fr. 50 c. l'hect.). Mais M. Canning repoussait vivement une telle innovation, et, quand M. Hume en faisait le sujet d'un amendement, 140 voix contre 16 rejetaient dédaigneusement sa proposition. La loi de M. Canning et même celle du duc de Wellington n'en parut pas moins à l'opinion libérale une conquête importante, et à l'intérêt agricole un échec sérieux. Personne alors, si ce n'est un petit nombre d'esprits forts, n'osait envisager la question sous son véritable jour, et déclarer nettement que le consommateur ne devait pas payer au propriétaire foncier la plus injuste des taxes, une taxe qui, en évaluant à 8 ou 10 sh. par hect. l'augmentation du prix des céréales, n'impose pas à la population un sacrifice moindre de 5 à 600 millions par an.

Après le bill de réforme, quand l'opinion radicale parla plus haut et plus ferme, la taxe du pain fut exposée à de plus rudes attaques, et une association se forma tout exprès pour en provoquer et en poursuivre l'abolition. Les masses populaires aussi commencèrent à s'en préoccuper sérieusement, surtout dans les grandes villes manufacturières, et tout le monde se souvient des étranges processions où l'on portait deux pains de prix égal, l'un anglais, tout petit, l'autre polonais, d'un volume double ou triple. Nécessairement un tel symbole devait frapper l'esprit du peuple, malgré les beaux raisonnemens par lesquels on cherchait à lui démontrer qu'il gagnait beaucoup à n'acheter avec la même somme d'argent qu'une livre de pain au lieu de deux. La question des céréales devenait donc, en dehors du parlement, une question vivante et actuelle, mais, dans le parlement même, elle se

confondait avec une foule d'autres questions que l'on produit régulièrement sur le théâtre parlementaire une fois par an, et qui, après une représentation froide et vide, rentrent paisiblement dans les cartons jusqu'à l'année qui suit. C'est ainsi qu'en 1837 la motion de M. Clay sur ce grave sujet fut, après un court débat, rejetée par 226 voix contre 86; qu'en 1838, dans la chambre des communes qui vient d'être dissoute, M. Villiers fut moins heureux encore, et n'obtint que 35 voix contre 300. L'an dernier, à la vérité, le même M. Villiers réunit en faveur de sa proposition jusqu'à 177 voix, au nombre desquelles celles de tous les ministres membres de la chambre des communes; mais ce fut après un débat plus lourd, plus traînant, plus insignifiant encore qu'à l'ordinaire. Quant à la chambre des lords, c'est tout au plus si les trois grands adversaires de la loi des céréales, lord Brougham, lord Fitz-Williams et lord Radnor, pouvaient entraîner à leur suite une douzaine de voix. Dans cette chambre, d'ailleurs, whigs et tories, ministère et opposition, fraternisaient sur cette question, et le chef du cabinet envoyait dédaigneusement à Bedlam ceux qui, en la prenant au sérieux, jetteraient la confusion dans le pays, et armeraient l'une contre l'autre les diverses classes de la société.

Tout cela bien compris, il est aisé de se figurer l'effet que dut produire et que produisit la déclaration inattendue du cabinet. Ce fut un vrai coup de théâtre qui en un instant changea toutes les situations, bouleversa toutes les combinaisons. Jusqu'alors dans la majorité qui soutenait lord Melbourne, l'élément whig dominait, bien que numériquement le plus faible. A dater du discours de lord John Russell, l'élément radical prenait définitivement le dessus. C'en était fait aussi de tout espoir d'accommodement entre les tories et les whigs, et de la formation d'une majorité intermédiaire qui laisserait les radicaux à gauche, à droite les ultrà-tories. Par un seul mot, lord John Russell et ses collègues venaient de se couper toute retraite; par un seul mot, ils venaient de se faire, pour long-temps peut-être, les chefs des radicaux modérés.

La discussion qui suivit la présentation du budget est trop récente et a été trop remarquée pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Il faut pourtant dire quelques mots de l'attitude singulière que prirent dans cette discussion les tories modérés. Tandis que le ministère s'efforçait, malgré la défection prévue de quinze ou vingt whigs, d'attirer tout le débat sur les trois mesures nouvelles, surtout sur celle qui touche au prix du pain, les tories modérés se gardaient

de suivre le ministère, et affectaient de se placer sur un tout autre terrain. A la réduction des droits sur les sucres, ils opposaient moins l'intérêt des planteurs que celui des nègres, et quant au bill des céréales, ils en combattaient le mode et l'opportunité bien plutôt que le principe; ils niaient d'ailleurs que la question générale de la liberté du commerce fût engagée dans les trois mesures, et que le parlement eût à se prononcer sur cette question par oui ou par non. Enfin, sir Robert Peel et lord Stanley parlaient non comme les adversaires de tel ou tel bill, mais comme les chefs d'une opposition qui, après avoir tenu le gouvernement en échec pendant trois ans, croit que son jour est venu. Dans le premier discours de sir Robert Peel, celui qui peut passer pour sa prise de possession, il réservait son opinion sur la question des bois, demandait pour la question des sucres un ajournement fondé sur la grande épreuve qui se fait en ce moment, et se bornait, relativement à la question des céréales, à se prononcer pour un tarif gradué préférablement à un droit fixe. Puis, ce tribut payé, il revenait bien vite à la conduite générale du ministère, qu'il montrait abandonnant misérablement les mesures dont, en 1835, il avait fait le pivot de toute sa politique, invoquant dans l'affaire du Canada, dans celle du privilége, dans celle de la loi des pauvres, l'appui de l'opposition, et battant ses amis avec l'aide de ses adversaires; réduisant enfin les impôts sans réduire les dépenses, de manière à remplacer un boni de 2,000,000 liv. par un déficit de 7,000,000 liv. (175 millions). « Et dans cette situation, fruit de votre mauvaise administration et de votre incapacité, ajoutait sir Robert Peel du ton le plus dédaigneux, vous venez encore implorer mon secours et me demander un budget; c'est me supposer par trop généreux ou par trop dupe. Si, comme on l'a dit, la vue d'un homme de bien luttant avec l'adversité est un spectacle digne des dieux, je reconnais que tout le monde, dans cette chambre, doit envisager avec une sympathie bien sincère la situation du chancelier de l'échiquier. Il est en effet impossible d'imaginer une situation plus lamentable que celle d'un chancelier de l'échiquier assis sur une caisse vide, penché sur le gouffre sans fond du déficit, et pêchant un budget. Mais je ne veux pas mordre. » Sir Robert Peel finissait en déclarant que, selon lui, les ministres, en gardant le pouvoir, bien que la confiance parlementaire se fût retirée d'eux, avaient agi contrairement aux principes de la constitution, et que de là venait tout le mal.

On sait que, sur la question des sucres, le ministère fut battu à

36 voix de majorité, quelques whigs s'étant volontairement abstenus, et 13 ayant positivement voté avec les tories. On sait aussi qu'au lieu de quitter la place sur-le-champ, le ministère annonça l'intention de faire discuter auparavant la loi des céréales. Alors devint plus évidente encore la tactique des chefs tories. Nul doute qu'en laissant venir à discussion le bill des céréales, une majorité considérable ne leur fût assurée. Que fait cependant sir Robert Peel? Au risque de diminuer, peut-être de perdre la majorité, il propose à la chambre de déclarer qu'elle n'a point confiance dans le cabinet, et que celui-ci ne peut rester plus long-temps au pouvoir sans enfreindre toutes les règles parlementaires et constitutionnelles. Et dans ce grand débat que discute-t-on? Est-ce la question des céréales, des sucres ou des bois de construction? Pas le moins du monde. Quel est, d'après la rigueur des principes constitutionnels, le moment précis où les ministres, après une ou plusieurs défaites, sont tenus de se retirer? Qu'ont fait en pareille circonstance Robert Walpole, lord North, M. Pitt, lord Sidmouth, lord Liverpool, le duc de Wellington, et sir Robert Peel lui-même? Voilà le sujet, l'unique sujet du débat où, par un renversement singulier des rôles habituels, on voit les tories s'appuyer presque constamment de l'autorité de Fox, les whigs de l'autorité de Pitt. Ainsi ce sont d'un côté deux membres du cabinet, sir John Cam Hobhouse, jadis radical ardent, et M. Macaulay, le plus libéral des ministres, qui vont jusqu'à dire, le premier, « qu'après tout, le ministère possède la confiance de la reine, et que c'est encore là le plus sûr et le meilleur des appuis; » le second, « que le ministère, à la vérité, doit se retirer ou dissoudre, quand il est battu sur une question qui touche à l'administration ou à la direction générale des affaires, non quand il s'agit seulement de législation. » Ce sont, d'un autre côté, sir Robert Peel et lord Stanley, qui, avec énergie, avec éloquence, protestent contre de telles hérésies, contre de tels sophismes, et prennent fait et cause pour la prérogative parlementaire. « La doctrine de sir John Cam Hobhouse, s'écrie lord Stanley, est la négation du gouvernement représentatif tel qu'il existe en Angleterre depuis 1688. Il n'y a pas de plus grave offense que d'insinuer une si pernicieuse doctrine dans l'oreille d'un souverain de la maison de Hanovre. » — « La chambre des communes, répète à plusieurs reprises sir Robert Peel, est le centre de gravité de l'état. Un ministère qui ne possède pas la confiance pleine et entière de la chambre des communes, ne peut continuer à gouverner sans se mettre hors de la constitution. » Sir Robert Peel rappelle

d'ailleurs que cette doctrine, il l'a pratiquée avant de la professer. En 1835, il était honoré de la confiance du roi et des deux tiers de la chambre des lords. Il ne s'en est pas moins retiré le jour où il lui a paru que l'appui de la chambre des communes lui manquait définitivement.

Pour mettre de son côté la théorie constitutionnelle et les précédens de toute époque, le ministère, au reste, n'avait que deux mots à dire : Dissolution, appel au pays. Ces deux mots, il les dit pendant le cours de la discussion, et dès-lors le terrain changea pour tout le monde. Whigs et tories, tout le monde pourtant passa à côté des trois mesures, ou du moins elles ne furent que fort indirectement abordées. Lord Sandon dirigea une vive attaque contre lord Melbourne, dont il rappela les déclarations précédentes. Sir William Follett, un des jurisconsultes et des orateurs les plus distingués du parti tory, énuméra toutes les défaites du cabinet depuis 1839. Lord Stanley, avec sa véhémence habituelle, s'écria que la mesure était comblée, et qu'il ne restait plus qu'à donner aux ministres, en termes bien clairs, un congé définitif. Sir James Graham enfin compara lord Melbourne et ses collègues « à ces locataires désespérés qui, lorsqu'ils reçoivent sommation de déguerpir, mettent eux-mêmes le feu à leur habitation, » et « à ces pirates qui, poussés dans leurs derniers retranchemens, courent au magasin à poudre une torche à la main. » Dans le camp opposé, lord Morpeth et M. Shiel, lord John Russell et M. O'Connell, ne traitèrent pas l'opposition avec plus de courtoisie. Les membres tels que lord Worsley et M. Handley, qui, dans la question des sucres, avaient voté avec l'opposition, et qui, par une vieille fidélité de parti, votaient cette fois avec le ministère, eurent enfin à subir une attaque dont la vivacité amena, entre les whigs devenus tories et les tories devenus whigs, une guerre rétrospective de récriminations et de personnalités. Mais, encore une fois, des trois mesures en elles-mêmes, de celle surtout qui intéressait le plus le pays, à peine fut-il question. Au moment de la division, huit whigs s'abstinrent; pas un ne vota avec l'opposition. Pas un tory, d'un autre côté, même de ceux qui représentent les grandes villes industrielles, ne vota avec le ministère. C'est donc comme chef du parti tory, non comme représentant du parti agricole, que sir Robert Peel obtint la majorité (323 contre 322) dans cette grave circonstance. C'est comme chef du parti tory qu'à dater de ce jour jusqu'à la dissolution il dirigea la chambre des communes et fit, au nom de la prérogative parlementaire, subir au ministère les plus

cruels affronts. C'est, par exemple, comme chef du parti tory, qu'avant de voter les subsides provisoires, il exigea de lord John Russell la promesse formelle que la dissolution et la convocation du nouveau parlement auraient lieu sans retard. C'est comme chef du parti tory que, tout en accordant l'augmentation du nombre des juges en cour de chancellerie, il fit passer un amendement qui ajournait au mois d'octobre prochain toute nomination.

Ce serait bien mal connaître les hommes d'état anglais que d'attribuer à des causes insignifiantes une conduite si remarquable et si persévérante. En refusant de porter le débat sur le terrain choisi par le cabinet, l'opposition avait un motif, et ce motif le voici, selon moi. A l'agitation industrielle suscitée par le ministère, les chefs des tories modérés ne demandaient pas mieux que d'opposer l'agitation agricole, et de gagner ainsi quelques voix dans la chambre des communes d'abord, puis dans les élections; mais ils ne voulaient pas s'asservir d'avance à cette agitation et prendre envers elle des engagemens inopportuns. Aujourd'hui sir Robert Peel est libre et peut, lorsqu'il sera premier ministre, se décider pour ou contre un changement aux lois des céréales, selon l'état de l'opinion publique et les nécessités politiques du moment.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer combien, à tout prendre, les formes anglaises sont à la fois plus raisonnables et plus pratiques que les nôtres. Supposons que la scène se passe en France, et que, dans les mêmes circonstances, M. Thiers ou M. Guizot veuille changer de terrain et lier son existence ministérielle au succès de trois mesures considérables: il faudrait que trois commissions fussent nommées, qu'elles examinassent chacune des mesures et qu'elles fissent trois rapports, ce qui nécessairement prendrait beaucoup de temps et prolongerait la crise. En Angleterre, c'est le 30 avril que lord John Russell et M. Baring proposent leur budget, et huit jours après la chambre est en mesure de se prononcer. Au lieu d'émettre un vote pur et simple, l'opposition, d'ailleurs, a le droit de soumettre à la chambre une résolution préjudicielle qui exprime nettement son avis et rende ainsi le vote plus décisif et plus clair. Ce n'est pas tout. Le jour où elle en a la volonté, l'opposition peut, sans détour et sans équivoque, appeler le parlement à voter non plus sur une loi ou sur une résolution abstraite, mais sur l'existence même du ministère. Elle peut poser cette question si nette : « Le ministère a-t-il, oui ou non, la confiance de la chambre? » Sans doute ces sortes de propositions ne passent jamais sans grand effort, et, lorsqu'elles échouent,

nuisent à leurs auteurs; mais qu'on songe à tout ce qu'il y a dans une telle manière de procéder de simple, de grand, de véritablement parlementaire et constitutionnel. Ce n'est plus comme ailleurs un cabinet et une opposition qui, luttant de ruse et de subtilité, cherchent à troubler quelques esprits et à surprendre quelques votes. Ce sont deux grands partis qui mesurent leurs forces et qui se disputent loyalement le gouvernement du pays. En France, le règlement, rédigé sous l'empire de pénibles souvenirs, semble n'avoir qu'un but, lier le plus possible les mains à la chambre et lui ôter les moyens d'exprimer nettement et vivement sa pensée. En Angleterre, le règlement, né du besoin et de l'usage, tend à fortifier partout le pouvoir de la chambre et à le faire rayonner dans toutes les directions.

Pendant que la chambre des communes décidait ainsi du sort du ministère et de l'avenir du pays, que faisait pourtant la chambre des lords? Se plaignait-elle, dans un esprit de rivalité puérile et d'inquiète jalousie, que la chambre des communes jouât un plus grand rôle qu'elle? Trouvait-elle mauvais que, dans le débat sur la proposition de sir Robert Peel, son nom n'eût pas même été prononcé, et que d'un commun accord la prééminence eût été accordée au pouvoir électif? Revendiquait-elle enfin pour elle-même un droit égal à celui de l'autre chambre? Rien de tout cela. La chambre des lords, en Angleterre, est un pouvoir très sérieux, très considérable, et qui, pour cela précisément, connaît les limites de sa puissance et sait s'y renfermer. Depuis huit ans, il y a dans la chambre des lords une majorité de deux voix contre une pour l'opposition, et jamais la chambre des lords n'en avait conclu que le ministère dût se retirer devant cette majorité. Pendant huit ans, la chambre des lords s'était donc bornée d'une part à retenir le ministère sur la pente, de l'autre à prêter, autant qu'elle le pouvait, à l'opposition de la chambre des communes le secours de sa parole et de son influence. C'est encore dans la dernière crise la marche qu'elle suivit. Il n'y eut pas de bataille rangée, mais de vives escarmouches, où lord Fitz-William d'un côté, et lord Ashburton (sir Thomas Baring) de l'autre, firent, à propos de pétitions, assaut d'épigrammes, quelquefois même de personnalités. Un jour lord Fitz-William s'avisa de présenter une pétition des femmes de Yorkshire, revêtue seulement de cinq signatures réelles, et couverte en revanche d'une foule de croix. Les tories s'en aperçurent et ne manquèrent pas d'en faire un sujet de raillerie. Cependant lord Fitz-William ne se laissa pas déconcerter. « Cela est vrai, milords, s'écria-t-il, il y a sur cette pétition des croix

au lieu de signatures; mais cette circonstance, au lieu d'exciter votre hilarité, devrait vous couvrir de confusion. Si le peuple est ignorant, c'est la faute de ceux qui ont le moyen de l'instruire et qui s'y refusent. L'ignorance du peuple n'est pas son crime, il est le vôtre, milords. »

Voilà le langage que se laisse tenir en face l'aristocratie anglaise dans la chambre même où sa puissance est irrésistible. Vers la fin de la session, lord Fitz-William reçut au reste un renfort considérable dans la personne de lord Brougham, qui, revenu du continent, trouva moyen de soutenir le budget ministériel, tout en attaquant ceux qu'il persiste à appeler *ses amis*. Toutefois la chambre des lords n'en resta pas moins, à une immense majorité, plus contraire encore au budget ministériel qu'aux ministres, et bien déterminée à lutter activement, sur tous les points du territoire, pour ses opinions et pour ses revenus.

Voilà donc quelle était au moment de la dissolution la situation du cabinet dans les deux chambres. A la chambre des communes, il avait contre lui une majorité d'une voix sur la vieille question de parti, une majorité de 36 voix sur les questions nouvelles auxquelles il venait de lier son existence. A la chambre des lords, tout au plus trouvait-il encore quelques rares défenseurs. Mais si le parlement se retirait de lui, la reine lui restait, et il comptait sur le pays. Parlons d'abord de la reine.

Dès son avénement, on le sait, la reine s'était montrée beaucoup plus favorable aux whigs qu'aux tories, à lord Melbourne qu'à sir Robert Peel. Néanmoins, jusqu'à la crise de 1839, rien n'indiquait de sa part une répugnance absolue pour les chefs des conservateurs. Depuis cette crise, au contraire, la reine, avec la volonté opiniâtre et passionnée qui la distingue, ne ménageait plus rien et se faisait ouvertement l'adversaire des tories et la protectrice des whigs. Est-ce seulement à l'affaire des dames du palais qu'il faut attribuer cette conduite? Tout le monde l'ignore, excepté peut-être sir Robert Peel et lord Melbourne. Tout ce que l'on sait, c'est que, le jour où le cabinet tory se rompit, sir Robert Peel resta long-temps enfermé avec la reine, qu'après l'entrevue celle-ci se montra fort animée, et que sir Robert Peel, interrogé sur ce qui s'était passé, a constamment gardé, même avec ses amis intimes, un silence absolu. On peut penser que le vote des tories, quand ils firent réduire la dotation du prince Albert et l'empêchèrent de prendre légalement le pas sur les princes du sang, ne contribua pas à leur réconcilier les affections de la reine.

Quoi qu'il en soit, il paraît à peu près certain qu'après le rejet du bill des électeurs irlandais, les ministres hésitèrent à garder le pouvoir et à jouer leur va-tout. Ce fut, dit-on, la reine elle-même qui les y décida. Elle en avait le droit constitutionnel, et jamais, quoi qu'en disent certaines correspondances conservatrices, personne en France n'a imaginé qu'il fût interdit à la couronne d'avoir une opinion, et de chercher à la faire prévaloir par un appel au pays. Personne aussi ne nie qu'un tel appui ne soit une grande force, et que le ministère ne puisse en user à ses risques et périls. Que les journaux whigs et radicaux répétassent donc chaque jour que la reine était pour les whigs contre les tories, pour le peuple contre l'aristocratie, pour la liberté commerciale contre le monopole, pour le pain à bon marché contre le pain à haut prix, rien de plus simple, si les journaux whigs et radicaux pensaient que cela pût faire quelque effet; mais que, ne s'arrêtant pas là, les journaux radicaux et whigs aient supplié le peuple de venir au secours de la reine menacée dans ses affections privées et dans son bonheur domestique, qu'ils aient invoqué contre la prétendue tyrannie de sir Robert Peel les sentimens loyaux et chevaleresques de la nation, qu'ils aient osé enfin, comme en 1839, appeler à leur aide les dames du palais, et convertir une grande question politique en une question de *camarilla*, voilà ce qui paraît indigne d'une opinion qui plus que toute autre se dit libérale et constitutionnelle. Quand en 1839 la reine refusa de donner à sir Robert Peel l'autorité qu'il réclamait sur sa maison, elle pouvait le faire sans manquer au principe parlementaire, puisque sir Robert n'avait point encore la majorité dans le parlement. Une fois sir Robert Peel définitivement maître de cette majorité, la reine n'oubliera pas les principes qui ont porté sa famille sur le trône, et, si sir Robert Peel insiste, elle se soumettra.

Chambre des communes, chambre des pairs, reine ou roi, tous d'ailleurs en Angleterre, comme en France, ont un arbitre souverain, dont le jugement est sans appel. Laissons donc la chambre des communes, la chambre des pairs, la reine, et parlons du pays. Pour bien juger de la marche de l'esprit public en Angleterre depuis quatre ans, il faut comparer la chambre nouvelle non à la chambre telle que des réélections partielles l'avaient déjà modifiée, mais à la chambre telle qu'elle fut élue en 1837, au moment de l'avénement de la reine. Or, d'après les statistiques les plus exactes, voici quelles étaient alors les forces respectives des partis :

	Réformistes.		Conservateurs.
Les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles avaient nommé.	190	—	151
Les comtés d'Angleterre et de Galles. . . .	45	—	114
L'Écosse (bourgs et comtés).	33	—	20
L'Irlande (bourgs et comtés).	73	—	32
Total. . .	341	—	317

	Réformistes.		Conservateurs.
Aujourd'hui les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles ont nommé.	175	—	166
Les comtés d'Angleterre et de Galles. . . .	22	—	137
L'Écosse (bourgs et comtés).	31	—	22
L'Irlande (bourgs et comtés)	62	—	43
Total. . .	290	—	368

Les conservateurs ont donc gagné sur les bourgs et villes d'Angleterre et de Galles 15 nominations, sur les comtés 23, sur l'Écosse 2, sur l'Irlande 11, en tout 51, ce qui équivaut à une différence relative de 102.

Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de plus significatif encore. Que les dernières mesures ministérielles fissent perdre aux réformistes plusieurs comtés, ceux-là même où jusqu'alors leur pouvoir paraissait le mieux établi, cela se conçoit. Je ne parlerai donc ni du district le plus populeux, le plus riche, le plus libéral de l'Angleterre, *West Yorkshire*, qui, en nommant il y a douze ans M. Brougham, fit presque une révolution, et qui vient de repousser lord Morpeth et lord Milton à la majorité de 1000 voix sur 25,000. Je ne parlerai non plus ni de *North Cheshire*, où M. Stanley, un des membres les plus éclairés et les plus actifs de l'administration Melbourne, a échoué, ni des deux districts de Sussex, où, malgré leur grande influence, le comte de Surrey et sir Ch. Cavendish n'ont pu se faire nommer, ni du Northumberland, qui a privé de son siége en quelque sorte héréditaire le fils aîné de lord Grey. Mais on devait croire et on croyait que les grandes villes commerciales et industrielles viendraient en aide au cabinet. Qu'est-il arrivé pourtant? Les principales villes commerciales de l'Angleterre sont certainement la cité de Londres, Liverpool, Bristol et Hull. Or de ces quatre villes, deux, la cité de Londres et Bristol, ont partagé leur représentation entre les réformistes et les conservateurs; les deux autres, Liverpool et Hull, n'ont choisi que

des conservateurs. Les grandes villes manufacturières ont été plus fidèles aux réformistes; pourtant ils ont perdu Leeds, Blackburn, Bradford, et n'ont recouvré Nottingham, qui leur avait échappé, qu'avec beaucoup de peine. C'est tout au plus si dans les grandes villes manufacturières elles-mêmes les réformistes ont maintenu leur position. D'un autre côté, bien que Mary Lebone leur soit revenu, Westminster, dont ils se croyaient sûrs, les a abandonnés pour un candidat inconnu, improvisé, et dont personne ne parlait huit jours avant l'élection. Dublin enfin a célébré les obsèques de la vieille corporation protestante en immolant sur sa tombe son plus grand ennemi, le grand agitateur O'Connell.

Veut-on maintenant jeter un coup d'œil sur les scrutins? Ils parlent plus clairement encore. En voici quelques-uns que j'ai relevés sur les tableaux officiels et dont l'exactitude ne peut être contestée :

			1837.	1841.
Cité de Londres. .	Réformistes. . . .	(en moyenne)	6,150	6,160
	Conservateurs. . .	— —	5,870	6,220
Westminster. . . .	Réformistes. . . .	— —	3,780	3,270
	Conservateurs. . .	— —	2,619	3,338
Liverpool.	Réformistes. . . .	— —	4,140	4,640
	Conservateurs. . .	— —	4,638	5,750
Birmingham	Réformistes. . . .	— —	2,130	2,088
	Conservateurs. . .	— —	1,046	1,833
Lambeth.	Réformistes. . . .	— —	2,872	2,608
	Conservateurs. . .	— —	1,694	1,930
Glascow.	Réformistes. . . .	— —	2,730	2,763
	Conservateurs. . .	— —	2,075	2,435

Je pourrais facilement étendre cette liste, où je n'ai fait entrer que des villes du premier ordre. On remarquera que dans toutes les conservateurs ont été en progrès, et se sont rapprochés des réformistes là où ils ne les ont pas dépassés.

Il est d'autres bourgs que les conservateurs n'avaient point osé contester en 1837, et où ils ont réuni en 1841 une minorité imposante. Je citerai seulement Tower-Hamlets, qui en 1835 avait donné aux conservateurs 435 suffrages, et qui leur en a donné 2,446 en 1841.

De ces faits réunis, il y a une conséquence irrésistible à tirer, c'est que, depuis quatre ans, l'esprit conservateur a notablement gagné en Angleterre sur l'esprit réformiste, c'est que les grandes villes

même sont loin d'avoir adopté chaudement les dernières mesures ministérielles. Il y a un an, on calculait qu'une dissolution donnerait aux conservateurs une majorité d'une trentaine de voix tout au plus. Depuis ce moment, le ministère a joué sa dernière carte, et cependant les conservateurs auront 80 voix de majorité. D'où peut venir cet étrange résultat?

Il y a dans l'esprit humain une tendance naturelle à chercher partout une idée ou un fait unique, et à tout expliquer à l'aide de cette idée ou de ce fait. Ainsi, quand la crise a commencé, on disait que c'était la lutte de l'aristocratie et de la démocratie; rien de plus ni de moins. Aujourd'hui qu'elle s'est terminée contrairement à l'opinion qu'on s'en faisait, on dit que le succès des tories doit être attribué à la corruption. Mais de tous les pays du monde, l'Angleterre est celui qui se prête le moins à la simplicité séduisante et commode de ces formules et de ces explications. Et d'abord, si par « lutte de l'aristocratie et de la démocratie » on entend la lutte des idées anciennes et des idées nouvelles, de l'esprit libéral et de l'esprit conservateur, on a raison. Si l'on entend la lutte de deux classes distinctes, on a tort, car il est de fait que, dans le combat, la vieille aristocratie anglaise s'est divisée en deux portions égales à peu près. Peut-être même y a-t-il eu, du côté des whigs, plus de noms historiques que du côté des tories. Les journaux whigs et même radicaux n'ont pas manqué, au reste, de le faire remarquer et de s'en prévaloir presque autant que de l'appui de la reine. « Ce qui doit encourager les réformistes, disaient au moment même de l'élection plusieurs feuilles de cette couleur, c'est qu'ils ont avec eux les représentans principaux de la vieille noblesse anglaise, les Cavendish, les Russell, les Howard, les Grovenor, les Grey, les Gower, les Fitzgerald et même les Stanley, à une seule exception près? » Et à cette liste éclatante les mêmes feuilles opposaient avec dédain l'humble origine des Peel, des Lyndhurst, des Scarlett et de tant d'autres conservateurs renommés.

Quant à la corruption, il y en a eu beaucoup sans doute, comme il y en aura toujours là où le vote descend jusqu'aux classes dépourvues d'aisance et de lumières, là où la richesse doit obtenir de la pauvreté l'objet de son ambition. Mais les whigs ne sont ni moins riches ni moins scrupuleux que les tories, et, si un tribunal était chargé de les juger les uns et les autres, il n'aurait rien de mieux à faire que de les renvoyer dos à dos, dépens compensés. Il y a peu de jours, dans une lettre fort curieuse, le correspondant d'une feuille française

radicale présentait le tableau exact et frappant de ces orgies politiques où corrupteurs et corrompus se dégradent également, et à ce tableau il ajoutait un compte approximatif de ce qu'il en coûte presque nécessairement aux candidats pour frais de hustings, d'affiches, de bannières, de tavernes, de musique, de voitures, d'agence, enfin pour dons divers et pour achat de votes; rien de plus vrai. Ce qui est faux, c'est de vouloir expliquer par là le résultat des élections. Encore une fois, la corruption est une arme à l'usage de tout le monde, et dont personne n'hésite à se servir. Le jour même où la chambre des communes discutait avec la plus admirable gravité du monde un bill pour interdire toute corruption, tous les journaux n'annonçaient-ils pas, à titre d'éloge, que le duc de Cleveland venait de mettre 100,000 liv. st. à la disposition du comité whig? N'a-t-on pas lu depuis, dans les feuilles réformistes, qu'un de leurs candidats ayant déposé 15,000 liv. st. dans la banque d'une petite ville, le candidat tory avait aussitôt jugé prudent de se retirer? Ne disait-on pas, ces jours derniers encore, que l'élection de sir John Hobhouse à Nottingham ne lui coûterait pas moins de 50,000 liv. st.? Que ces chiffres soient exagérés ou faux, il n'en reste pas moins prouvé que des deux côtés il y a des candidats pour acheter les votes, et des électeurs pour les vendre. En 1832, quand lord Grey, pour faire passer le bill de réforme, prononça la dissolution de la chambre des communes, les tories ne dépensèrent pas moins d'argent qu'en 1841, et cependant, malgré l'appui, qu'ils n'ont plus, des bourgs pourris, des vieilles corporations et de la couronne, ils furent complètement battus. C'est que l'opinion publique s'était alors passionnée pour le bill de réforme, et qu'en dépit de toute la corruption du monde, quand l'opinion publique se passionne dans un pays libre, elle sait toujours se faire jour et imposer sa loi.

Si l'on veut être sérieux, il faut donc chercher ailleurs que dans la corruption la cause du succès des tories et de la chute des whigs.

Il est d'abord un fait important à remarquer, c'est que le bill des sucres, le bill des bois de construction et le bill des céréales avaient surtout pour but, dans la pensée du ministère, de déplacer le champ de bataille, et d'empêcher que le combat électoral ne se livrât sur le terrain où luttent depuis cinq ans les réformistes et les conservateurs. Une telle tactique était habile peut-être; mais, pour qu'elle réussît, il fallait plus de temps. C'est sur le terrain de l'église et de l'Irlande que les partis se sont enrôlés, organisés, disciplinés. C'est sur ce terrain qu'ils n'ont cessé, depuis plusieurs années, de se livrer des

combats acharnés. Comment croire qu'ils pussent en un jour rompre leurs rangs et former, au fort même de la crise, des agrégations toutes nouvelles? Comment croire que la question des céréales, la seule vraiment grave, eût la puissance de faire oublier soudainement tant d'autres questions qui avaient soulevé de part et d'autre des passions si ardentes? Il n'en fut pas ainsi, même dans la chambre des communes, et le jour où la question ministérielle se posa, à sept ou huit whigs près qui s'abstinrent, chacun reconnut la voix de son chef, et resta fidèle à son drapeau. Il était naturel que les choses se passassent de même dans le pays, et qu'à un fort petit nombre de défections près, les partis se retrouvassent relativement aussi nombreux et aussi forts qu'avant les trois mesures. Or, avant les trois mesures, tout le monde sait qu'en Angleterre au moins, une majorité notable était assurée aux tories.

Cependant, je le reconnais, si les trois mesures eussent produit sur l'opinion publique tout l'effet que le ministère en attendait, elles eussent pesé sur les élections, et, comme en 1832, élevé la majorité. Pourquoi n'en fut-il pas ainsi? Je l'ai dit ailleurs, et il est bon de le répéter : on se trompe singulièrement quand, par voie d'analogie, on attribue à l'Angleterre les idées, les mœurs, les sentimens égalitaires de la France. En Angleterre, l'aristocratie territoriale a de profondes racines même dans les classes non aristocratiques, et la propriété foncière, objet de l'ambition de tous, jouit d'une faveur presque générale. Chaque propriété, dans son ensemble, est en quelque sorte, ainsi que M. de Beaumont l'a spirituellement remarqué dans son livre sur l'Irlande, une personne vivante que l'on aime, que l'on respecte, et qu'on ne verrait périr ou mutiler qu'avec regret et douleur. Un bill nuisible à la propriété foncière devait donc, dès le début, rencontrer beaucoup d'ennemis dans toutes les classes et toutes les situations. Mais je vais plus loin, et je demande combien en France même il y a de députés qui comprennent bien le grand principe proclamé par lord John Russell, celui de la liberté des échanges. Chaque fois qu'il est question d'ouvrir nos ports aux produits du dehors, n'entend-on pas dire qu'on va rendre la France tributaire de l'étranger, et frapper de stérilité le travail national? Qu'il soit question des fers ou des blés, des draps ou des bestiaux, le raisonnement est le même, et toute réforme se trouve repoussée d'avance par cette éternelle fin de non-recevoir. En 1832, il n'a fallu rien moins qu'une disette pour faire modifier timidement une loi des céréales qui ressemblait beaucoup à celle de l'Angleterre.

Aujourd'hui, le prix excessif de la viande n'a pu obtenir la diminution des droits sur les bœufs belges ou allemands. Quand l'esprit démocratique de la France n'a pu secouer le joug de toutes ces vieilles et fausses notions économiques, comment s'étonner que l'esprit aristocratique de l'Angleterre en soit encore embarrassé? Il ne manque pas plus en Angleterre qu'en France d'écrivains et d'orateurs pour prouver que le beau idéal pour chaque nation est de produire elle-même tout ce qu'elle consomme, de philosophes pour établir que le peuple n'est jamais plus heureux et plus riche que lorsqu'il paie très cher sa viande et son pain, de statisticiens pour calculer combien de shillings et de pence l'introduction de chaque hectolitre de blé étranger dérobe aux ouvriers du pays.

Ce n'est pas tout. Si tous les baux devaient finir le jour où la loi serait rendue, on parviendrait peut-être à démontrer aux fermiers et à ceux qu'ils emploient que le changement n'aurait rien de défavorable pour eux; mais, on le sait, les baux en Angleterre sont en général à long terme, de sorte que, pendant un certain nombre d'années, les fermiers plus encore que les propriétaires risquent d'être frappés. De là parmi la classe agricole, à tous les degrés de l'échelle, une vive et puissante opposition. Il ne faut pas enfin oublier que le système protecteur, si fortement constitué en Angleterre, malgré les dernières réformes de M. Huskisson, s'applique à une foule d'industries diverses dont plusieurs se croiraient perdues, s'il cessait d'exister. Or ces industries n'ont pas besoin d'une grande perspicacité pour comprendre qu'une fois le principe de liberté proclamé pour le blé, pour le sucre et pour le bois, leur tour ne tardera pas à venir. C'est, on s'en souvient, ce qui arriva en France quand en 1828 on parla de modifier le tarif relativement aux fers. Les autres industries protégées ne virent d'abord dans cette mesure que l'avantage d'avoir le fer à bon marché et se coalisèrent contre lui; mais elles s'aperçurent bientôt qu'une fois la brèche faite elles y passeraient toutes : elles firent donc leur paix avec le fer, et la réforme échoua. En Angleterre, quelque chose de semblable se manifesta dès le lendemain de la présentation du budget ministériel, et c'est ce que les journaux whigs et radicaux appellent l'abominable coalition des monopoleurs. Cette coalition pouvait être contraire aux véritables intérêts du pays; mais elle était inévitable, et l'on avait tort d'en être surpris.

Toutes ces oppositions, au reste, étaient prévues ou devaient l'être; il en surgit une cependant d'une tout autre nature et sur laquelle on

ne pouvait pas compter. J'ai dit que, lors de l'élection de Nottingham, les chartistes, mécontens du ministère et des radicaux parlementaires, s'étaient alliés aux tories, et avaient fait nommer M. Walter. Il semblait que les réformes proposées dussent rompre cette étrange alliance, et déterminer les chartistes à se ranger, momentanément du moins, du côté du cabinet. Il n'en fut rien, du moins quant aux chartistes les plus ardens. Selon eux, le plan ministériel n'était qu'un leurre destiné à faire oublier la charte du peuple en portant le débat sur un autre terrain. Les vrais amis du peuple devaient donc demander la charte, rien que la charte, et dédaigner tout le reste. A Birmingham, ils ne se bornèrent pas à de vaines protestations; venus en force à un *meeting* convoqué en faveur des ministres, ils firent passer un amendement qui déclarait que « les dernières mesures ministérielles sont une insulte aux millions de citoyens que le travail écrase et que la misère décime. » Peu de jours avant l'élection enfin, les délégués chartistes firent une adresse pour engager partout leurs frères à travailler, coûte que coûte, au renversement du ministère. Les chartistes, à la vérité, sont peu nombreux. Cette attitude de leur part ne pouvait pourtant manquer de jeter quelque trouble dans l'esprit du peuple et de modérer l'agitation.

D'un autre côté, sans aller aussi loin que les chartistes, et tout en acceptant comme un à-compte les mesures ministérielles, la fraction la plus décidée des radicaux témoignait fort peu de confiance soit dans les intentions du ministère, soit dans sa puissance. « Le ministère, disait le *Spectator*, organe habituel de cette fraction, reproche « aux tories d'avoir l'intention de faire eux-mêmes, quand ils seront « au pouvoir, ce qu'ils combattent aujourd'hui. C'est là précisément « la force des tories. Les whigs parlent pour et ne font pas. Les tories « parlent contre, et font quand ils ne peuvent plus l'éviter. » Ailleurs le *Spectator* établissait que, si les whigs avaient la majorité dans la chambre des communes, ils ne l'auraient pas dans la chambre des lords, et qu'il en serait dès-lors du droit fixe comme de la fameuse appropriation. « Les whigs diront d'abord que le chiffre n'est qu'un « détail, et que le principe n'est pas une question vitale; puis, après « avoir vécu quelques années là-dessus, ils n'en parleront plus. Que « sir Robert Peel, au contraire, ait la majorité, et les whigs, forcés de « se jeter dans les bras du peuple, feront tant de bruit, que les tories « auront peur et céderont. »

Sans doute, cette opinion du *Spectator* n'était pas celle de la majorité des radicaux. On aurait pourtant tort de la croire isolée. Parmi

les radicaux, beaucoup se rappelaient, d'une part, les obstacles insurmontables qu'avaient rencontrés depuis quelques années toutes les réformes proposées par les whigs, de l'autre, la conduite si remarquable de sir Robert Peel lors de l'émancipation catholique. La question ministérielle leur paraissait donc presque indifférente, et, s'ils votaient plutôt pour que contre le cabinet, c'était mollement et froidement.

Je ne sais si parmi les causes du succès des tories il ne faut pas compter aussi la violence déréglée des feuilles ministérielles, du *Morning-Chronicle* surtout. « Le dé est jeté, s'écriait chaque matin « ce journal, et le peuple est prêt à se jeter sur sa proie.... L'escla- « vage était un mal hideux, mais la famine est un mal plus hideux « encore.... Plus de retard, et que l'odieuse coalition des monopo- « leurs expie enfin ses crimes.... Refuser d'appuyer le ministère dans « cette circonstance, c'est agir comme si l'on volait à son voisin une « tranche de pain. » De telles phrases et beaucoup d'autres semblables devaient naturellement effrayer les hommes modérés et les rejeter du côté opposé. Il est vrai qu'en revanche certaines feuilles tories, celles du dimanche surtout, n'étaient pas plus mesurées. « Les ministres, disait l'une d'entre elles, sont décidés à tuer l'intérêt territorial; le meurtre est avoué, et c'est la reine qui le veut. Mais l'Angleterre rira d'une colère impuissante, et ne se laissera pas gouverner, comme au temps de l'autocrate Élisabeth, par les caprices d'une femme. » Aux idylles du *Morning-Chronicle* sur les vertus et les graces de Victoire Ire, la même feuille répondait en outre par une élégie sur la santé du prince Albert : « Victime infortunée d'un carac- « tère trop violent pour être retenu par le jugement, par la politesse, « ou même par les affections privées; prince malheureux dont les « attentions trop exclusives pour sa royale maîtresse détruisent à vue « d'œil le bien-être matériel et moral! » Voilà comme les journaux ministériels parlaient de l'aristocratie territoriale, et les journaux conservateurs de la royauté.

Je le demande, en présence de cette opposition du parti tory tout entier, de ces alarmes des classes agricoles et des industries protégées, de cette résistance des chartistes, de cette froideur d'une partie des radicaux, est-il surprenant que l'agitation marchât à pas lents, et que les cris belliqueux du ministère et de ses organes officiels ou officieux trouvassent peu d'écho dans le pays? Les journaux ministériels avaient donc beau crier aux armes et enregistrer les *meetings* formidables qui, selon eux, devaient, « comme la marée montante,

balayer tous les retranchemens du monopole; » le fait est que les *meetings* étaient peu nombreux, que la mer ne grossissait guère, que les épées restaient dans le fourreau. A vrai dire, le jour où l'élection commença, il n'y avait pas encore dans le pays d'agitation réelle. C'est dire que la tactique du ministère avait échoué et qu'il était vaincu d'avance.

Les journaux quotidiens ont tenu le public au courant des épisodes les plus curieux de l'élection; je ne m'y arrêterai donc point. Je fais remarquer seulement que dans ces scènes étranges il n'y a rien de nouveau, et qu'à chaque dissolution du parlement les choses se passent à peu près ainsi. C'est toujours la même réunion du plaisant et du sérieux, toujours le même contraste entre ce que la raison a de plus admirable, la force matérielle de plus révoltant, toujours le même mélange de grandeur et de bassesse, de vérité et de mensonge, de bien et de mal. Il faut même dire qu'avant le bill de réforme, les désordres étaient bien plus graves, les fraudes bien plus nombreuses, la corruption bien plus effrontée. Voici, à mon sens, ce qui a particulièrement caractérisé la dernière élection. C'est d'abord la timidité des candidats sur les *hustings;* c'est ensuite l'indifférence de la masse de la population, partout, excepté en Irlande, où la situation est fort différente. Assurément, sur les *hustings*, whigs et tories pouvaient se donner le champ libre, et engager le fer jusqu'à la garde. Au lieu de cela, whigs et tories semblaient être convenus d'avance de se battre à fer émoulu. Lisez les discours de sir Robert Peel, de lord Stanley, de sir William Follett d'une part, et de l'autre les discours de lord John Russell, de lord Palmerston et de lord Morpeth. Qu'y trouvez-vous, si ce n'est quelques froides dissertations économiques et quelques redites politiques écourtées et affaiblies? Il est clair que de part et d'autre on craint de s'engager trop avant et d'irriter ses adversaires. Tout en prêchant pour la liberté commerciale, lord John Russell a soin de démontrer au parti agricole que son bill lui est plutôt favorable que nuisible. Tout en soutenant l'intérêt agricole, sir Robert Peel ne manque pas de se prononcer, dans une certaine mesure, en faveur de la liberté commerciale. Rien d'ailleurs, presque rien de l'église, de l'Irlande, de toutes les questions brûlantes dont au fond les esprits sont plus préoccupés que de la loi des céréales. Rien non plus, presque rien des affaires étrangères, si ce n'est dans l'incroyable apologie de lord Palmerston. Encore Alger et l'Afghanistan font-ils bien plus que l'Orient et l'Amérique les frais de cette apologie.

Quant à l'indifférence de la masse de la population, elle est incontestable. A Liverpool, la querelle déjà ancienne des Irlandais et des ouvriers du port a causé quelques désordres; mais dans toutes les grandes villes manufacturières comme dans les comtés les plus populeux, à Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, à Glascow, comme dans le Yorkshire et le Cheshire, tout s'est passé régulièrement et paisiblement. Si on cite plusieurs villes où des batailles ont eu lieu, où des maisons ont été démolies, où des hommes et même des femmes ont péri, ce sont en général des villes de peu d'importance, où les candidats avaient enrôlé et payaient une partie de la population, et là même il est constant que les habitans non soudoyés restaient tranquilles et regardaient faire. Que l'on se reporte à 1832, lors du bill de réforme, et que l'on compare aux deux époques l'attitude du peuple.

Maintenant comment expliquer cette indifférence? Est-ce, ainsi que le prétendent les tories, parce que le peuple satisfait ne demande pas en ce moment de nouvelles réformes? Est-ce, ainsi que le soutiennent les radicaux, parce qu'il n'espère pas plus des whigs que des tories, et qu'il lui importe peu que le pouvoir appartienne aux uns ou aux autres? Quoi qu'il en soit, le fait existe, et les journaux whigs eux-mêmes osent à peine le nier.

Que le parti conservateur doive sa majorité à telle ou telle cause, toujours est-il que la majorité lui appartient, et que huit jours après l'ouverture du parlement sir Robert Peel sera premier ministre. Comment gouvernera-t-il et quelles sont ses chances de durée? voilà, au point où en sont les choses, la grande, l'unique question. Avant de l'aborder, il est bon de jeter un regard sur le personnel probable du nouveau ministère. Ce ministère se composera, selon toute apparence, de sir Robert Peel, premier ministre, de lord Stanley, de sir James Graham, de lord Lyndhurst, de lord Aberdeen, peut-être du duc de Wellington et de lord Ripon. On parle ensuite, mais en seconde ligne, de lord Ellenborough, de M. Goulburn, de sir H. Hardinge et de quelques autres. Laissons ceux-ci, et ne nous occupons que des premiers.

On sait que sir Robert Peel, fils d'un manufacturier enrichi, n'appartient point par sa naissance à l'aristocratie anglaise; mais, destiné dès l'enfance à la vie politique, il entra au parlement dès qu'il fut majeur, et à vingt-quatre ans, en 1812, il était secrétaire d'état pour l'Irlande. En 1818, par des raisons plus personnelles que politiques, il quitta ce poste important, sans cesser de soutenir le ministère

tory, et en 1821 il remplaça, comme ministre de l'intérieur, lord Sidmouth, qui venait de se retirer. En 1822, quand M. Canning succéda à lord Castlereagh, sir Robert Peel resta ministre. On put remarquer alors en lui deux tendances bien distinctes. Pour tout ce qui touche au système politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, sir Robert Peel se montra fidèle aux vieilles traditions tories et ennemi décidé de toute réforme. Pour tout ce qui touche à l'administration et à la législation criminelle, il fit preuve d'un esprit large, éclairé, souvent même hardi. Ainsi on le vit, d'un côté, soutenir vivement l'*alien bill*, combattre l'émancipation catholique, louer la sainte-alliance; de l'autre, adoucir la pénalité, réformer le jury, limiter la juridiction des juges de paix. Grace à ce double caractère, sir Robert Peel eut le double avantage de conserver la faveur des vieux tories et de gagner jusqu'à un certain point celle des réformateurs.

Cependant vers la fin de 1826 et sous la présidence impartiale de lord Liverpool, il existait en réalité deux partis dans le ministère, celui de lord Eldon et de lord Westmoreland, celui de M. Canning et de M. Robinson (depuis lord Goderich, aujourd'hui lord Ripon), le premier refusant à l'esprit du siècle la plus légère concession, surtout en ce qui concerne l'église, le second comprenant que la vieille politique avait fait son temps. Entre ces deux partis, sir Robert Peel, avec une remarquable prudence, avait soin de garder la plus stricte neutralité. Toutefois, en 1827, à la mort de lord Liverpool, cette neutralité cessa d'être possible. A cette époque, on s'en souvient, M. Canning, premier ministre, fit alliance avec les whigs, et appela dans le cabinet le duc de Devonshire, lord Landsdowne, lord Carlisle, et même le chef honoraire de l'opposition, M. Tierney. Il va sans dire que lord Eldon et lord Westmoreland sortirent du ministère, mais on fut quelque peu surpris de voir sir Robert Peel suivre leur exemple. Pendant quelque temps néanmoins, il s'assit sur les bancs neutres, et affecta de se proclamer l'ami de M. Canning; mais bientôt son amitié devint aigre et sa bienveillance offensive; puis, sur une vive provocation de M. Canning, il prit son parti et alla s'asseoir à la place que M. Brougham venait de quitter. A dater de ce jour, il fut le chef de l'opposition tory, dont pourtant il se garda bien d'épouser toutes les folies.

En 1828, après la mort de M. Canning et l'avortement du ministère Goderich, sir Robert Peel devint l'homme principal du ministère Wellington, surtout après que les amis de M. Canning, M. Huskisson, lord Dudley, M. Grant et lord Palmerston, s'en furent séparés. Dans

cette situation éminente, il s'honora aux yeux des libéraux, sans se compromettre aux yeux des tories, par de nouvelles réformes judiciaires et administratives. Mais en 1829, une grande mesure, celle de l'émancipation, à laquelle il crut devoir s'associer, jeta dans sa vie politique, jusqu'alors si facile et si sereine, de l'agitation et des tempêtes. En un jour, l'idole des tories devint l'objet de leur exécration, et les épithètes de traître, d'apostat, de monstre, de papiste enfin, ne furent point épargnées à sir Robert Peel par ses meilleurs amis. De plus, l'université d'Oxford, dont il était le représentant favori, le renia, et lui donna pour successeur sir Robert Inglis. Il faut rendre à sir Robert Peel cette justice, que, loin de plier sous l'orage, son caractère s'y retrempa et s'y fortifia. Il accepta avec autant de résolution d'esprit que de hauteur d'ame le défi qu'on lui jetait, et son talent trouva dans la lutte une vigueur et une élévation qu'on ne lui connaissait pas. Blessés au cœur, les ultrà-tories furent lents à pardonner, et, pendant dix-huit mois, le duc de Wellington dans la chambre des lords, et sir Robert Peel dans la chambre des communes, eurent à soutenir le choc d'une opposition où se confondaient lord Grey et lord Eldon, lord Holland et lord Winchelsea, M. Brougham et sir Edward Knatchbull, sir Robert Wilson et sir Robert Inglis, sans compter les amis personnels de M. Canning, M. Huskisson, M. Grant et lord Palmerston. A la mort du roi George IV et à l'avènement de son successeur, cette coalition nouvelle touchait à la majorité, et il y avait chance qu'elle l'emportât, quand la révolution de juillet vint changer la face des choses, et placer les partis sur un terrain tout nouveau. Peu de mois après, emportés par le mouvement populaire, Wellington et Peel donnaient leur démission, et lord Grey montait aux affaires.

Depuis cette époque, la vie de sir Robert Peel est suffisamment connue. Quand, en 1832, le bill de réforme mit sur le carreau les deux tiers de son parti, beaucoup d'autres se fussent découragés ou eussent cherché dans la violence une dernière consolation. Tout aussi ferme et plus modéré que jamais, sir Robert Peel accepta, sans hésiter, les faits accomplis, et ne songea plus qu'à les faire servir au triomphe de ses opinions. C'est alors qu'on le vit, profitant de la réaction qui suit naturellement tout grand effort politique, tendre d'un côté la main à ceux que le progrès des idées réformistes commençait à effrayer, contenir de l'autre les restes frémissans du vieux parti tory, et poser ainsi les bases du grand parti qui, sous un nom nouveau, le reconnaît à juste titre pour son chef. Personne n'ignore

d'ailleurs quelle admirable lutte il soutint en 1835, quand, rappelé soudainement d'Italie par un caprice royal, il dut, sans espoir de succès, tenter une entreprise prématurée, et qui dérangeait toutes ses combinaisons. Personne n'ignore de quelle fermeté il fit preuve en 1839, quand, chargé par la reine de composer un nouveau cabinet, il prétendit exercer jusque dans la maison royale les droits de premier ministre, et aima mieux renoncer au pouvoir que de le prendre incomplet et mutilé. Personne n'ignore enfin par quelle habileté soutenue, par quelle froide persévérance il est parvenu, au milieu de tant d'obstacles, à conquérir la majorité dans la chambre d'abord, puis dans le pays, sans sacrifier une de ses opinions, sans faire aux passions et à l'impatience de ses amis une concession qu'il eût à regretter. On a remarqué avec raison que, chef des conservateurs, sir Robert Peel ne manque jamais une occasion de rappeler les principes qui ont mis la maison de Hanovre sur le trône, et de proclamer la prépondérance de la chambre des communes. C'est que sir Robert Peel est trop éclairé, trop judicieux, pour ne pas voir que là est le droit et la force, surtout depuis le bill de réforme. C'est en outre que cette prééminence du principe parlementaire sur le principe monarchique, et de la chambre basse sur la chambre haute, n'a rien au fond qui déplaise au fils du manufacturier de Tamworth.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, à cinquante-trois ans, sir Robert Peel est, sans contestation, un des hommes d'état les plus consommés que l'Angleterre ait possédés, un des plus dignes de conduire les affaires d'un grand pays. Ce n'est point un orateur du premier ordre, et ses discours ont en général peu de chances de passer à la postérité comme des modèles d'éloquence classique; mais il a une manière de parler simple, claire, droite, méthodique, qui, sans viser à l'effet, y arrive souvent. Il a de plus un mérite bien précieux pour un chef de cabinet ou d'opposition, celui de traiter tous les sujets avec une égale facilité. Politique, finances, économie politique, législation civile et criminelle, administration, guerre, tout est également du ressort de sir Robert Peel, et partout il apporte les connaissances les plus solides, le bon sens le plus sûr, la plus remarquable lucidité. Aussi, après une longue discussion où, perdant de vue la question principale, les orateurs se sont jetés dans mille sentiers détournés, et ont transformé le combat en tournoi, y a-t-il un plaisir infini à voir sir Robert Peel se lever, et, par quelques paroles graves et fermes, ramener l'attention sur le vrai point du débat. A l'entendre, on sent qu'on a devant soi, non un avocat ou un littérateur, mais un homme politi-

que pour qui un discours est une action et qui préfère l'utilité à l'éclat. Prudent, mesuré, temporisateur même, sir Robert Peel d'ailleurs n'est point de ces ministres que la passion conduit aujourd'hui au-delà, demain en-deçà des bornes qu'ils se sont prescrites. Les provocations offensantes de ses ennemis, les soupçons injurieux de ses amis, il prend tout avec le même sang-froid et n'en marche pas un pas plus vite; mais, une fois engagé, il ne recule pas, dussent, comme cela arrive, ceux qui le poussaient s'efforcer ensuite de le retenir.

Immédiatement après sir Robert Peel vient lord Stanley. Entre le caractère et le talent de ces deux chefs du parti conservateur, il n'y a pas moins de différence qu'entre leur origine. Fils aîné du comte de Derby et héritier d'un des plus vieux noms de l'Angleterre, lord Stanley est plein d'ardeur, de passion, d'impétuosité. S'il y a dans ses discours moins d'ordre et d'à-propos que dans ceux de sir Robert Peel, ses attaques sont vives, pressantes, incisives, souvent même meurtrières. Aucun orateur ne possède au même degré le pouvoir de blesser au cœur ses adversaires et d'exciter l'enthousiasme de ses amis. Aucun orateur ne soulève de plus violentes tempêtes et ne fait retentir les voûtes de la chapelle de Westminster de plus longues acclamations. C'est qu'il improvise réellement, et que la passion dont il est plein déborde dans ses paroles, et va réveiller la passion au cœur de ses auditeurs. Au fond, quoiqu'on dise beaucoup le contraire, lord Stanley a des opinions modérées, et ne sympathise point avec les ultrà-tories. Seulement il est l'adversaire presque personnel d'O'Connell, et c'est assez pour que les ultrà-tories l'applaudissent avec frénésie. Il faut le voir debout et sa haute taille légèrement voûtée, le visage pâle, l'œil fixe et perçant, lancer à O'Connell et au ministère le sarcasme et le dédain. Il faut le voir saisir au passage les interruptions, les murmures, les cris, et s'en servir aussitôt pour enfoncer le fer plus avant. Lord Stanley n'a certainement ni la diction si fleurie, si élégante de M. Canning, ni la parole si abondante, si variée, si mordante, si pleine d'originalité et de puissance, qui distingue lord Brougham; mais il a une éloquence à lui qui excite et qui remue. Pour lord Stanley, la parole est une épée, comme pour sir Robert Peel une machine. Malheur, quand le signal est donné, à qui se trouve en face de lui! Il frappe sans pitié, et ne s'arrête que quand les forces lui manquent, ou que le blessé ne donne plus signe de vie.

Homme instruit, éclairé, de mœurs pures et graves, lord Stanley, au reste, jouit en Angleterre d'une haute et juste considération. Il y a, je crois, chez lui, lutte entre les sentimens aristocratiques qu'il

doit à sa naissance et les idées libérales qu'il a puisées dans l'éducation et dans les voyages. Lord Stanley, à beaucoup d'égards, est de son temps, mais il appartient à la plus vieille des aristocraties, et il s'en souvient. Cependant, whig par sa famille et membre en 1827 de l'administration Canning, en 1831 du ministère Grey, il est probable qu'il serait resté dans les rangs des réformistes, si la question religieuse ne l'en eût arraché. Voici quand et comment ce changement s'accomplit.

Comme sir Robert Peel, lord Stanley était entré fort jeune dans la chambre des communes, et, dès son premier discours, les whigs reconnurent en lui l'espoir le plus brillant de leur parti. En 1826, quand je le vis à Preston lutter dans une élection de suffrage universel contre le fameux Cobbett, tout le monde, bien qu'il n'eût encore que vingt-six ans, le désignait dans le parti whig comme un futur premier ministre. Aussi, en 1827, au moment de l'alliance entre M. Canning et les whigs, entra-t-il aux affaires à titre de sous-secrétaire d'état; mais il se retira avec les whigs quand, l'année suivante, lord Goderich fit place au duc de Wellington. En 1830, à l'avénement de lord Grey, il devint secrétaire d'état d'Irlande, fonction qu'il échangea plus tard pour celle de ministre des colonies. En cette double qualité, il prit une part active à toutes les grandes mesures de cette époque, à la réforme parlementaire, à la réduction du nombre des évêchés en Irlande, à la conversion de la dîme en une taxe foncière, à l'abolition de l'esclavage enfin qu'il eut l'honneur de proposer. Mais en 1833 surgit, sous le nom fameux d'*appropriation*, la question de savoir si les biens de l'église lui appartiennent en propre, ou ne sont qu'un fidéicommis susceptible, une fois les besoins de l'église satisfaits, d'être approprié par l'état à des usages civils, à l'instruction par exemple. Sur cette question, lord Stanley fut en désaccord avec la majorité de ses collègues, qui ne voulaient pas opposer une négation absolue au principe radical. Il se retira donc, et entraîna dans sa retraite le duc de Richmond, lord Ripon et sir James Graham, tous membres du ministère Grey.

On se souvient de l'effet que produisit cette scission en Angleterre, et des acclamations par lesquelles le parti tory accueillit les ministres démissionnaires. Lord Stanley, pourtant, ne se livra pas tout de suite à ce parti, et chercha à former dans le parlement et hors du parlement un parti intermédiaire qui plus tard pût devenir le lien des whigs et des tories modérés. Peut-être y eût-il réussi sans le coup de tête du roi Guillaume, qui, en rappelant inopinément les

tories, remit les anciens partis en présence et anéantit toute chance de transaction. Sir Robert Peel, à peine arrivé d'Italie, crut devoir faire des propositions à lord Stanley; mais la rupture de celui-ci avec les whigs était trop récente encore pour que, dans de telles circonstances, il pût les accepter. Il refusa, et, sans combattre le nouveau cabinet, il garda à son égard l'attitude de protecteur un peu chagrin et un peu hautain. Plus tard, quand lord Melbourne rentra triomphant aux affaires, porté sur les bras des radicaux, lord Stanley, bien que chaque jour l'éloignât davantage de ce ministère, continua à siéger sur les bancs ministériels, au milieu de ses anciens amis. Cependant, par la force des choses, tout en siégeant avec eux, il votait contre eux, et à chaque division importante on le voyait traverser l'espace qui sépare les deux partis et passer du côté de l'opposition. Une telle situation n'était pas tenable, et les murmures qui accueillaient chacune de ses évolutions le lui firent bientôt sentir. Un jour donc que ces murmures avaient pris un caractère plus offensant que d'habitude, il revint précipitamment à son banc, prit son chapeau qu'il y avait laissé, et, aux applaudissemens de la chambre entière, alla résolument le placer à côté de celui de sir Robert Peel. Du parti intermédiaire qu'il avait créé, sir James Graham suivit seul son exemple, et depuis ce jour ils ont été tous deux les plus fidèles associés de sir Robert Peel et les plus intrépides champions de l'opposition.

Que lord Stanley fût dans l'erreur sur l'importante question qui l'a séparé des whigs, j'en suis plus convaincu que personne; mais à moins de vouloir que, comme jadis, on meure dans le parti où l'on est né, quoi qu'il arrive ou quoi qu'on pense, il est impossible de ne pas honorer profondément lord Stanley sacrifiant à une opinion consciencieuse sa position ministérielle, et, ce qui est plus douloureux, de vieilles et chères amitiés. Je puis à cet égard raconter un fait curieux et qui prouve combien la prétendue apostasie de lord Stanley est le fruit d'une longue et persévérante conviction. En 1826, lorsqu'il était whig ardent, je le connus à Preston, et, après l'élection, je passai quelques jours avec lui chez lord Derby. Au nombre de nos sujets de conversation se trouva précisément celui des biens de l'église, de leur nature et de leur destination; sur ce point, j'avais nos idées françaises, et je fus surpris de voir lord Stanley me combattre avec beaucoup de vivacité. « Vous auriez tort, lui dis-je, de « vous trop engager; vos amis les whigs, et notamment M. Brou- « gham, votre chef parlementaire, m'ont paru sur cette question bien

« moins absolus que vous, et je ne serais pas surpris qu'un jour ils « consentissent à la réforme qui vous paraît si injuste; que feriez-vous « alors? — Je me séparerais des whigs, me répondit aussitôt lord « Stanley; sur beaucoup de points, je puis faire des concessions à « mon parti, sur celui-là jamais. » A vrai dire, je ne pris pas trop au sérieux la réponse si péremptoire de lord Stanley, et je l'oubliai promptement; mais comment ne pas me la rappeler, quand, sept ans après, je le vis précisément, à propos de la question dont il s'agissait, faire tout juste ce qu'il m'avait dit?

Depuis deux ans, on avait voulu, dans des vues diverses, faire de lord Stanley le rival de sir Robert Peel; heureusement pour les conservateurs, lord Stanley ne s'est pas prêté à cette manœuvre. Dans son dernier discours à la chambre des communes et plus récemment au dîner de la corporation des tailleurs, il a, au contraire, déclaré hautement et nettement qu'il reconnaît sir Robert Peel pour le chef du parti conservateur, et qu'après sept ans de vie commune et de coopération il est prêt à partager avec lui la responsabilité du pouvoir. Entre les deux fractions les plus voisines du parti whig et du parti tory la fusion est donc complète, et la tentative manquée en 1835 va se reprendre aujourd'hui.

Il y a peu de chose à dire de sir James Graham, jadis presque radical, premier lord de l'amirauté sous le ministère Grey, et qui, depuis, s'est constamment attaché à lord Stanley. Sir James Graham est le type de ces gentilshommes de campagne qui portent dans les affaires publiques quelque chose du laisser-aller et de la brusquerie de leurs habitudes; ce n'en est pas moins un homme d'un mérite très distingué, un orateur habile et véhément. Pourtant dans la chambre des communes, à côté de sir Robert Peel et de lord Stanley, il ne tient nécessairement que la troisième place,

Entrons maintenant dans la chambre des lords, et voyons quels y doivent être les principaux personnages ministériels. A leur tête, il faut toujours placer, si sa santé le permet, le duc de Wellington. Non certes que l'ancien commandant des forces anglaises soit un homme de génie ou un bon orateur; il a, tout le monde le sait, plus de fermeté dans le caractère que d'étendue dans l'esprit, et au temps même de sa gloire parlementaire il bégayait ses discours plutôt qu'il ne les prononçait. Mais, à défaut de génie, le duc de Wellington a un bon sens remarquable; à défaut d'éloquence, une façon franche et un peu soldatesque d'aller droit au but, qui produit grand effet. Le souvenir de toute sa vie couvre en outre ses imperfections, et

fait que, dans les chambres comme dans le pays, son nom est généralement honoré, et son autorité respectée. Jusqu'en 1828, le duc de Wellington n'avait point songé à se faire homme politique, et c'est en toute sincérité qu'en 1827, je crois, lors de la lutte avec M. Canning, il repoussait comme une idée folle celle de devenir le chef du cabinet. Il le devint pourtant, et; à la surprise générale, peut-être à la sienne propre, le vieux soldat se mit à parler très convenablement sur les questions les plus étrangères à sa vie, sur les finances, sur le commerce, sur l'administration. Dans l'affaire de l'émancipation catholique et dans plusieurs autres, il prouva d'ailleurs que, s'il ne voit pas loin, il voit juste, et que l'intérêt bien démontré du pays l'emporte dans son esprit sur toutes les préoccupations et les préjugés de parti. Depuis ce moment, le duc de Wellington, à quelques courts intervalles près, n'a cessé d'être, avec sir Robert Peel, le modérateur du parti tory, et ce rôle honorable a encore ajouté à sa considération. Mais il est vieux et malade, et on doute beaucoup qu'il puisse prendre une part active aux affaires. Tant qu'il vivra, son concours sera cependant très utile au ministère, non pour lui conquérir dans la chambre des lords une majorité conquise d'avance, mais pour refroidir l'ardeur des vainqueurs, et pour empêcher les crises ultérieures.

Le vrai chef du parti tory dans la chambre des lords, celui qui le gouverne et le mène, c'est lord Lyndhurst, jadis sir John Copley. Moins encore que sir Robert Peel, lord Lyndhurst appartient à l'aristocratie, et c'était pour quelques personnes un sujet de surprise que de voir, dans ces dernières années, la chambre haute d'Angleterre conduite par le fils d'un artisan obscur de la Cité. Mais l'aristocratie en Angleterre n'a point de ces sots dédains, et quiconque la sert bien est sûr de son appui et de son dévouement. Sir John Copley n'a pas toujours servi l'aristocratie, et l'on parle encore d'un voyage qu'il fit en France pendant notre première révolution, au nom d'une des associations qui fraternisaient avec elle. Cette belle ardeur démocratique ne dura d'ailleurs pas long-temps, et les affaires, où son talent le fit entrer, eurent bientôt dépouillé ses opinions de ce qu'elles avaient de trop vif, jusqu'à ce que, de modification en modification, elles soient redevenues aussi vives que dans sa jeunesse, mais d'un côté tout opposé. En 1826 comme procureur-général, et en 1827 comme maître des rôles, sir John Copley faisait encore partie de la fraction libérale du ministère Liverpool. Aussi, en mai 1827, malgré une querelle récente avec M. Canning, celui-ci l'éleva-t-il à la pairie,

et le choisit pour chancelier à la place de lord Eldon. A cette époque, il se fit honneur en soutenant vivement dans la chambre des lords que le mariage est un contrat civil. Lord Lyndhurst resta chancelier sous le ministère Goderich, puis sous les deux ministères du duc de Wellington. Il quitta le pouvoir en 1830, quand lord Grey devint premier ministre. Depuis ce moment, aucun orateur tory n'a égalé dans l'une ou l'autre chambre la ténacité de son opposition et l'âpreté de ses attaques. Maître d'une élocution facile sans être lâche, et d'une dialectique aussi puissante que serrée, il vient chaque soir, toujours calme en apparence, porter sur les mesures ministérielles un scalpel impitoyable, et disséquer d'une main ferme et sûre les hommes et les choses. Chez lui, la passion ne se manifeste guère par de grands éclats et des apostrophes véhémentes, mais par une froide logique et par des sarcasmes amers. Souvent il lui est arrivé d'épancher en une ou deux séances plus de fiel qu'il n'en eût fallu pour alimenter pendant toute une session une honnête opposition. On comprend que, dans cette disposition d'esprit, lord Lyndhurst dépasse quelquefois le but et rompe la corde à force de la tendre. Plus ordinairement cependant il s'arrête à point, frappe juste, et fait à son ennemi le mal qu'il veut lui faire.

On ne peut au reste se faire une idée de la déférence, de l'admiration avec laquelle la masse du parti tory dans la chambre des lords écoute lord Lyndhurst. Quand il se lève, ses papiers à la main, toutes les conversations s'arrêtent, tous les yeux se tournent vers lui. Quand il s'assied, un murmure général d'approbation parcourt les banquettes où il siége, et le vote prouve bientôt après que le mot d'ordre donné par lui n'a point été perdu. C'est, on le sait, lord Lyndhurst qui a prononcé, au sujet de l'Irlande, les paroles imprudentes, incroyables, auxquelles M. O'Connell fait si souvent allusion; c'est lui qui a qualifié sept millions de sujets britanniques « d'étrangers par le sang, par la langue et par la religion. » Dans le ministère nouveau, il sera, selon toute apparence, l'extrême droite, et ce n'est pas sans peine que ses collègues pourront le modérer. Aussi quelques tories modérés voudraient-ils bien trouver le moyen d'envoyer lord Lyndhurst à Paris, et de lui substituer sir William Follett, qui leur paraît beaucoup moins compromettant. Je ne pense pas qu'ils y réussissent, et que les conservateurs ardens se laissent ainsi décapiter. Lord Lyndhurst, qui vient d'atteindre sa soixante-dixième année, est d'ailleurs un homme d'une capacité supérieure, un jurisconsulte profond et un excellent chancelier.

Lord Aberdeen, à qui sans doute seront confiées les affaires étrangères, a déjà rempli les mêmes fonctions, et, sans y jeter beaucoup d'éclat, a acquis la réputation d'un homme d'esprit et d'un habile diplomate. Il a, dit-on, fort approuvé la nouvelle politique de lord Palmerston, et il est peu probable qu'il s'en écarte. Lord Aberdeen, d'ailleurs, est modéré, et sans aucune espèce de malveillance personnelle pour la France; mais, quand on est Anglais et tory, on voit nécessairement les choses d'un point de vue qui se trouve à mille lieues du nôtre.

Des deux collègues de lord Grey qui ont accompagné lord Stanley dans sa retraite, l'un, le duc de Richmond, sera peut-être vice-roi d'Irlande, et l'autre, lord Ripon, entrera probablement dans le cabinet. Jusqu'au ministère qu'il a dirigé sous le nom de lord Goderich, lord Ripon, alors M. Robinson, avait acquis, en qualité de ministre des finances, beaucoup de réputation et de popularité; mais son échec comme premier ministre l'a fait descendre au second rang, d'où il ne s'est plus relevé. Ce rang, il le tient encore avec honneur. Si ses discours ont peu de brillant et de vivacité, ils s'appuient en revanche sur l'étude approfondie des questions et sur un choix précieux de documens. L'accession de lord Ripon, si elle a lieu, sera, à plusieurs titres, fort utile au ministère Peel.

Tels sont, selon toutes les probabilités, les personnages principaux du prochain cabinet, et certes, pour l'expérience des affaires et pour le talent, ce ministère est fort supérieur à celui qui vient de tomber. Mais dans un pays libre, l'expérience et le talent, même quand la majorité parlementaire leur est acquise, ne suffisent pas toujours au gouvernement. Il faut encore que, ni dans les choses ni dans les hommes, il ne se rencontre des difficultés insurmontables. J'arrive ainsi à la partie la plus importante et la plus délicate de cet exposé. Le ministère Peel une fois constitué, quelles sont pour lui, soit dans les circonstances extérieures, soit au sein même du parti d'où il sort, les causes de force ou de faiblesse, de durée ou de ruine? quelles sont, en un mot, ses conditions d'existence et ses chances d'avenir? C'est ce que je vais examiner avec autant d'impartialité qu'il me sera possible.

Ce n'est certes pas une situation facile que celle d'un chef de cabinet conservateur en face d'une opposition libérale de près de 300 membres, maîtresse des sympathies avouées de la reine, et soutenue au besoin par l'agitation populaire. Ce serait une situation impossible pour un parti qui n'aurait pas de très profondes racines

dans le pays; mais il ne faut pas oublier que l'opinion conservatrice a pour elle la grande majorité des propriétaires fonciers et des chefs d'industrie, l'église, l'armée, l'université, les professions judiciaires, c'est-à-dire presque toutes les classes supérieures de la société. Elle a pour elle aussi, au sein des classes moyennes, la crainte des bouleversemens nouveaux et l'effroi qu'inspirent les chartistes. Dans les classes inférieures enfin, elle a, soit par esprit de routine, soit parce qu'ils défendent des propriétaires, la plupart de ceux qui cultivent le sol. On ne peut donc pas dire que la majorité qui porte en ce moment sir Robert Peel au pouvoir soit une majorité éphémère et accidentelle, une de ces majorités qui s'évanouissent aussitôt qu'elles ont paru et meurent dès qu'elles sont nées. C'est au contraire une majorité laborieusement conçue, et dont l'organisation, lentement développée, ne paraît avoir rien d'artificiel et de débile. Dans ce moment, l'esprit de l'Angleterre proprement dite est en définitive plus conservateur que réformiste. Voilà un premier fait qui, à mon sens, ressort clairement de l'histoire des deux dernières années, et surtout de l'élection qui se termine.

Voyons maintenant par quelles difficultés extérieures ou intérieures le ministère Peel est menacé. La première de ces difficultés, celle qui frappe le plus tous les yeux, est celle qui résulte des trois mesures proposées par le ministère Melbourne et dont va s'emparer la nouvelle opposition. Ces mesures, je l'ai dit et je le répète, sont justes, salutaires, populaires, et il n'est pas douteux qu'elles ne l'emportent un jour. Toutefois leur temps est-il venu? Ce qui vient de se passer prouve le contraire. Que les comtés les repoussassent, rien de plus simple; mais on devait croire que les villes et bourgs, les villes manufacturières surtout, les adopteraient avec enthousiasme. On devait croire que le ministère Melbourne retrouverait ainsi d'un côté ce qu'il perdait de l'autre. Or, les bourgs et villes d'Angleterre ont donné aux tories quinze nominations de plus qu'en 1837. On peut conclure de là que les trois mesures ont produit peu d'effet, et que l'opinion publique n'en est pas venue au point de les imposer au parlement. Or, dans le parlement abandonné à sa propre impulsion, il y a contre ces mesures une majorité bien plus forte qu'on ne le suppose. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que dans la minorité whig figurent encore six des treize membres qui ont voté pour lord Sandon contre le cabinet, et plusieurs de ceux qui se sont volontairement abstenus. D'un autre côté, il est bon de se rappeler que sir Robert Peel a eu soin de très peu s'engager. Sur

la question des sucres, il ne veut pas compromettre la grande épreuve qui se fait en ce moment. Sur la question des bois de construction, il réserve son opinion. Sur la question des céréales, il proclame la supériorité du droit gradué sur le droit fixe, mais sans rien dire du chiffre. Lisez même son discours de Tamworth, celui où il s'est le plus longuement expliqué. Il critique le bill de lord Russell, et en même temps il déclare que l'Angleterre doit étendre son commerce extérieur et devenir le pourvoyeur du monde entier. Or, sir Robert Peel est trop éclairé pour croire que l'Angleterre puisse vendre sans acheter, fournir à l'étranger ses produits sans prendre en revanche les produits de l'étranger. Rien n'empêche donc sir Robert Peel, s'il est pressé un peu vivement, de proposer une modification qui calme l'opinion et qui donne le temps d'attendre. Pour moi, j'incline à croire que, pendant assez long-temps peut-être, les trois mesures libérales serviront sir Robert Peel plus qu'elles ne lui nuiront.

Pour bien apprécier la situation des conservateurs, il faut laisser s'abattre la poussière que la dernière crise a soulevée, et porter ses regards sur les autres embarras du dehors et du dedans. Si l'on commence par le dehors, on ne peut disconvenir que l'état des affaires ne soit partout plein d'incertitudes et de difficultés. En Amérique, sans compter la vieille querelle des frontières, querelle fort envenimée depuis deux ans, la question Macleod est toujours pendante, et jusqu'ici ne tourne pas à l'honneur de l'Angleterre. On sait de quelle indignation le parlement fut saisi quand il apprit qu'un sujet anglais était détenu et allait être mis en jugement pour un acte dont le gouvernement anglais réclamait toute la responsabilité. C'était une insulte à la vieille Angleterre, et, pour qu'elle ne la châtiât pas, il ne fallait rien moins que la mise en liberté immédiate de M. Macleod. Après tout ce fracas, les notes diplomatiques ont voyagé d'un bord à l'autre de l'Atlantique, et aujourd'hui, au bout de plus de six mois, M. Macleod, mis en accusation par le grand jury, est encore dans les prisons de New-York, attendant son jugement. On se flatte, à la vérité, qu'il pourra prouver un alibi et se faire acquitter; mais, comme le disait fort bien M. Duncombe à la chambre des communes, la question n'est pas là. Si les Américains ont le droit de détenir M. Macleod et de le juger, ils ont aussi celui de le condamner et de le faire exécuter. Ce qui est outrageant pour l'Angleterre, ce n'est ni la condamnation, ni l'exécution, c'est la détention et le jugement. Or, sur ce point, l'Amérique ne paraît pas disposée à céder.

Toute la France sait que, dans un discours électoral récemment prononcé à Tiverton, lord Palmerston, pour glorifier son administration, a cru devoir mettre en parallèle la conduite, selon lui, sauvage, féroce, déshonorante des Français en Afrique, et la conduite pleine d'humanité, de justice, de grandeur d'ame des Anglais dans l'Afghanistan. Le résultat, selon lord Palmerston, c'est qu'en Afrique un Français ne peut s'éloigner des postes militaires sans être assassiné, tandis que dans l'Afghanistan tout officier de l'armée peut parcourir seul le pays tout entier, avec le nom anglais pour unique passeport, et sans autre peine que celle de recueillir les bénédictions des habitans. « Nouvelle preuve, ajoutait sa seigneurie, qu'il est au ciel une Providence pour punir le mal et pour récompenser le bien. »

Voilà certes un tableau auquel il ne manque rien. Malheureusement pour lord Palmerston et pour les populations dont il parle avec tant d'onction, il est d'autres récits, même anglais, qui présentent les choses sous un aspect beaucoup moins riant. Selon ces récits, l'invasion anglaise n'aurait amené dans l'Afghanistan que l'anarchie, la discorde et le massacre. On aurait détruit les maisons des habitans les plus paisibles, pillé et vendu leurs provisions d'hiver pour faire des parts de prise, brûlé leurs moissons, réduit par la violence et par la terreur leurs femmes et leurs enfans à aller mourir de faim dans les montagnes voisines. Et, après tous ces beaux exploits, on serait moins avancé que le premier jour. Ce n'est pas un journal de Paris qui parle ainsi, c'est un journal de Bombay.

Cela ressemble peu à l'idylle de lord Palmerston, et la mansuétude anglaise est assurément bien venue à nous reprocher notre férocité. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il faut aujourd'hui plus de troupes pour garder la conquête qu'il n'en a fallu pour la faire. Il est certain que la domination du mannequin que lord Keane a mis sur le trône est moins assurée que jamais. Il est certain que les populations belliqueuses du centre de l'Asie prouvent chaque jour qu'entre leur bravoure sauvage et la timide résignation des Indiens il n'y a rien de commun. Quant à la Chine, si la résistance n'est pas vive, elle est persévérante, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du naïf orgueil avec lequel, à chaque défaite, l'empereur du céleste empire donne l'ordre positif d'exterminer enfin les barbares qui abusent de sa patience, ou de la merveilleuse bonhomie dont les agens anglais, contre leur habitude, ont jusqu'ici fait preuve dans toutes leurs négociations. La guerre chinoise, comme celle de l'Afghanistan, n'en menace pas moins de devenir une des plus longues, une des plus

dispendieuses, une des plus embarrassantes que les Anglais aient encore soutenues dans cette partie du monde.

En Orient enfin, les hauts faits de l'artillerie anglaise à Saint-Jean-d'Acre, loin de tout éclaircir, ont tout embrouillé, et la situation de l'empire ottoman était certes moins compliquée et moins chancelante le jour où, au mépris de l'alliance française, lord Palmerston a si glorieusement entrepris de l'affermir et de la simplifier. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un différend à vider entre un souverain et un vassal puissant; il s'agit de l'insurrection et de l'anarchie, qui, s'étendant graduellement sur toutes les parties de l'empire, le menacent d'un démembrement prochain et d'une prompte décomposition; il s'agit des difficultés si nouvelles et si graves que cette crise et ses suites peuvent faire naître en Europe, au sein même de la coalition.

Ainsi, à l'extérieur, partout des embarras et des nuages amoncelés. Je ne crois pourtant pas que ces embarras et ces nuages soient fort menaçans pour les tories. Ce sont, après tout, les whigs qui ont mis dans cet état l'affaire d'Amérique, celle de l'Asie centrale, celle de la Chine, celle d'Orient. De quel droit, devenus opposition, viendraient-ils s'en faire une arme contre leurs successeurs? Ne voit-on pas que si, comme Anglais, sir Robert Peel peut et doit souhaiter l'heureuse et prompte conclusion de toutes ces affaires, comme homme de parti il a un intérêt diamétralement opposé? Que l'Orient, par exemple, s'enflamme de nouveau, et que l'Angleterre, inquiétée par la Russie, invoque l'appui de la France sans pouvoir l'obtenir, quel thème pour sir Robert Peel! quelle confusion pour lord Palmerston! « Vous parlez de l'alliance française, pourra dire le premier ministre à ses prédécesseurs; mais cette alliance, qui l'a compromise, qui l'a perdue? C'est sous le duc de Wellington, tory, que les bases de l'alliance française avaient été posées; c'est sous lord Melbourne, whig, qu'elles ont été détruites. Ne nous reprochez donc pas les conséquences de votre imprévoyance et de votre incapacité. »

Comme je l'ai dit, l'Angleterre, d'ailleurs, ne s'occupe guère de politique étrangère que lorsque ses intérêts commerciaux sont compromis, ou son honneur national menacé. Mais, dans l'un et l'autre cas, elle se lève tout entière, sans distinction d'opinion ou de parti. En ce qui touche les affaires extérieures, sir Robert Peel, de même que ses prédécesseurs, trouvera donc dans le pays indifférence ou assistance, et ce n'est pas de ce côté qu'il risque d'être ébranlé.

La situation financière est plus embarrassante, et il est difficile de

prévoir comment le nouveau cabinet établira son budget. Toutes les économies possibles ont été faites, en 1829, par le duc de Wellington, et depuis par les whigs. Aujourd'hui, pour réduire les dépenses, il n'y a qu'un moyen, la réduction des armemens; mais les tories, qui depuis deux ans reprochent aux whigs de ne pas donner aux forces navales et militaires du pays un développement suffisant, n'auront certes pas recours à ce moyen. Cependant, d'après les calculs non contredits de M. Baring, la comparaison des dépenses aux revenus ordinaires révèle un déficit de 1,800,000 liv. (45 millions environ). Et, qu'on le remarque bien, ce chiffre a dans le budget anglais une tout autre portée que dans le nôtre. En France, on inscrit aux dépenses ordinaires une somme de près de 80 millions pour le rachat de la dette (dotation de l'amortissement et rentes rachetées). En France, un déficit de 45 millions signifierait donc encore un surplus réel de 35 millions. En Angleterre, il signifie un déficit véritable et auquel il faut pourvoir. C'est là, pour le dire en passant, un très fâcheux résultat de la politique financière des whigs pendant les dernières années. Avant eux, on avait soin de régler le budget de manière à ce qu'il y eût toujours un excédant qui, sous un nom ou sous l'autre, pouvait servir au rachat de la dette. Depuis leur avènement, cet excédant a disparu, et l'on en voit les conséquences. Pour répondre aux accusations des tories, les whigs énumèrent avec complaisance toutes les réductions qu'ils ont opérées sur les dépenses et sur les taxes: les dépenses générales ramenées de 19,000,000 l. à 18,000,000 l.; les taxes les plus lourdes pour le peuple diminuées ou supprimées, jusqu'à concurrence de 6,236,000 liv.; la taxe de la poste enfin presque annulée. Tout cela est fort beau sans doute, mais ne justifie pas l'imprévoyance qui n'a maintenu au budget ni fonds d'amortissement, ni surplus disponible. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, que sir Robert Peel a raison d'opposer au déficit actuel l'excédant qui existait de son temps.

Quoi qu'il en soit, le déficit existe, et il faut le combler. Comment les tories le combleront-ils? Sur ce point, sir Robert Peel n'a point dit son secret, l'oracle est resté muet. Il n'a guère d'autre ressource pourtant que d'augmenter un impôt ancien ou d'en établir un nouveau. Lord John Russell alors ne sera-t-il pas bien fort quand il répétera devant la chambre des communes ce qu'il disait il y a peu de jours devant les électeurs de la Cité : « En examinant l'état financier du pays, j'ai vu qu'outre les taxes payées à la reine, et qui entrent au trésor public, il y a d'autres taxes établies au profit de différentes

classes de la société, des taxes qui pèsent lourdement sur l'industrie nationale, et qui, bien qu'elles ne comptent pour rien dans le revenu du pays, n'en sont pas moins pour les contribuables un intolérable fardeau? J'ai vu, de plus, qu'en diminuant ces taxes, loin de diminuer le revenu public, celui qui est chargé d'acquitter nos dépenses nécessaires, je pourrais augmenter ce revenu et suffire à ces dépenses. Il y a donc deux moyens de pourvoir aux besoins financiers de l'Angleterre, par l'établissement de taxes nouvelles et par la diminution de taxes anciennes, en chargeant les contribuables et en les soulageant. Choisissez entre ces deux moyens. »

S'il est permis de hasarder une conjecture, c'est que sir Robert Peel demandera à la propriété foncière l'appoint qui lui manque pour mettre son budget en équilibre. Il n'est pas exact de dire, comme le faisait M. Hume dans une des dernières séances du parlement, qu'en Angleterre la propriété foncière ne contribue pour rien aux charges publiques. Elle paie la taxe des pauvres, les dîmes, les taxes de l'église, la taxe des routes, et plusieurs autres dépenses générales ou locales qui, en France, prennent place au budget; mais il est certain que, relativement à la masse des impôts, la propriété foncière est ménagée. N'est-il pas naturel qu'en échange du service qu'il lui rend, sir Robert Peel lui demande un léger sacrifice et l'obtienne aisément?

Quant aux réformes nouvelles sur lesquelles sir Robert Peel devra se prononcer, elles se divisent en trois catégories: les réformes purement radicales, telles que le scrutin secret, l'extension du suffrage électoral, et, dans un autre ordre d'idées, l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions; les réformes modérées et libérales dont les whigs ont pris l'initiative, par exemple l'abolition des taxes de l'église, l'appropriation de certains biens ecclésiastiques à des usages civils, l'admission des juifs dans les corporations; les réformes administratives et judiciaires, qui appartiennent à tout le monde. Or, les premières et les dernières de ces réformes ne sont susceptibles de causer au ministère Peel aucune espèce d'embarras: les premières, parce que les whigs les repoussent aussi bien que les tories; les dernières, parce que sir Robert Peel est tout aussi disposé que personne à les faire. Reste donc la seconde catégorie. Or il n'est aucune de ces réformes qui, aujourd'hui, saisisse vivement l'attention du pays. La preuve, c'est qu'il y a deux ou trois ans déjà, les deux plus importantes, celles des taxes de l'église et de l'appropriation, ont été abandonnées tout doucement et sans bruit par le ministère whig.

Elles vont reparaître sans doute, et donner lieu à de brillantes discussions; mais sir Robert Peel peut les combattre sans danger.

De ces observations, faut-il conclure que sir Robert Peel ait une tâche aisée? Non, certes, et dans la carrière où il s'engage, je vois dès à présent deux obstacles très sérieux, deux obstacles qui mettront à l'épreuve tout ce qu'il a d'habileté dans l'esprit et de patience dans le caractère. Ces obstacles, c'est, d'un côté, son propre parti, et l'Irlande de l'autre. Quelques mots sur chacun d'eux.

Dans son discours de Tamworth, comme précédemment à la chambre des communes, sir Robert Peel n'a pas manqué de protester, au nom de son parti, contre toute idée de division. « Du côté de la chambre où je siége, s'est-il écrié, on compte 300 membres qui n'ont qu'une ame, qu'une pensée, qu'un sentiment. » Et, quelques minutes plus tard, dans le même discours, sir Robert Peel se plaignait amèrement que ses adversaires, au lieu de le laisser parler pour lui-même, lui imputassent sans cesse des opinions et des paroles dont il ne pouvait ni ne voulait répondre! « Que dirait lord John Russell, ajoutait-il, si je lui imputais les opinions extravagantes de tous ceux qui siégent du même côté que lui, et qui soutiennent son cabinet? »

Ainsi, par une contradiction singulière, tout en protestant de l'union intime de son parti, sir Robert Peel sentait la nécessité d'en désavouer une fraction. C'est qu'en effet il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'indépendamment des nuances personnelles il y a dans le parti tory deux, peut-être même trois opinions fort différentes. Deux mois avant l'ouverture de la session, il parut, sous le titre : *Peel ou Stanley, qui sera notre chef?* une brochure très flatteuse pour lord Stanley, très outrageante pour sir Robert Peel, et dont un membre du parlement était, dit-on, l'auteur. D'après cette brochure, lord Stanley était « un gentilhomme à l'ame haute et au cœur chaud, aussi honnête qu'éloquent, aussi droit que courageux, méprisant l'hypocrisie et son abominable jargon, bon protestant d'ailleurs et parfaitement étranger à cette race prétendue libérale qui ne fait aucune différence entre les religions. » Sir Robert Peel, au contraire, était un parvenu de bas étage, sans conscience et sans foi, toujours prêt à trahir toutes les causes dans son intérêt personnel, chef d'un parti sans avoir sa confiance, homme de cinquante ans sans compter un ami. « Vous tous qui aimez notre église, petits ou grands, riches « ou pauvres, ajoutait le pamphlet, Stanley est le plus sûr et le plus « ferme de vos amis. Un ministère qui aurait sir Robert Peel pour « chef tomberait bientôt en morceaux sur les ruines du parti conser-

« vateur. » La conclusion, c'est que sir Robert Peel devait « seller son âne comme Achitophel, prendre la route de son château, et quitter pour toujours la vie publique. » En même temps, que l'on remarque bien ceci, l'auteur du pamphlet se prononçait contre le bigotisme peu éclairé de sir Edward Knatchbull et de sir Robert Inglis.

Que cette brochure ait été ou non avouée, il n'en est pas moins vrai qu'elle exprimait alors l'opinion d'une fraction du parti tory. En présence du danger commun, ces querelles ont cessé, et dans les élections on a vu les amis de sir Robert Peel, ceux de lord Stanley et ceux de sir Robert Inglis marcher d'accord et protester, à l'exemple de leurs chefs, de leur union inébranlable; mais croit-on que cette union en soit plus réelle, et que les passions soulevées au mois de novembre 1840 contre sir Robert Peel soient définitivement rentrées dans leur lit? Ces passions, qu'on ne l'oublie pas, sont déjà vieilles, et depuis deux ans n'ont pas manqué une occasion de se manifester; ce sont elles qui, à la fin de la dernière session, faisaient explosion à la fois dans tous les journaux conservateurs, et accusaient publiquement sir Robert Peel de déserter son parti et de vendre ses amis. Ce sont elles qui, en janvier dernier, dictaient au *Standard* un article singulier par lequel, faisant parler un tory de la vieille roche, il disait, en propres termes, que, si les conservateurs actuels succédaient aux whigs, ce serait « une bande de coquins à la place d'une autre. » Ce sont elles enfin qui, lors de la dernière vacance de Pâques, se faisaient encore jour par les plus perfides insinuations, entre autres par des lettres remarquables et remarquées, où sir Robert Peel était clairement accusé de professer des doctrines irréligieuses, et de préférer une philosophie païenne aux vérités révélées. « Peut-être un jour vous rendrons-nous le pouvoir, mais notre estime, jamais, » disait le lendemain de la coalition l'organe principal du parti conservateur en France à des hommes politiques auxquels, en effet, le pouvoir a été rendu. Tels sont à peu près les sentimens des ultrà-tories pour sir Robert Peel depuis l'émancipation.

Laissons, au reste, les journaux, et entrons dans la chambre des communes; croit-on que là même sir Robert Peel puisse être sûr de son parti? Je veux bien ne pas parler des tories de la vieille école, qui chaque jour versent des larmes amères sur l'émancipation catholique et sur l'adoucissement des lois pénales. Mais M. Gladstone est assurément un des membres tories les plus distingués, un de ceux qui, comme on dit, donnent le plus d'espérances. M. Goulburn a été ministre avec sir Robert Peel, et peut le redevenir. N'existe-t-il pas

pourtant une immense distance entre M. Gladstone, qui professe que l'état se fait athée, s'il contribue directement ou indirectement à un enseignement dont l'église établie n'ait pas la direction, et sir Robert Peel, qui veut, soit par des écoles, soit par la formation de bibliothèques populaires, donner à tous les citoyens indistinctement une éducation libérale? entre M. Goulburn, qui s'oppose à ce qu'on ouvre aux juifs les corporations municipales, parce que ce serait proclamer l'indifférence en matière de religion, et sir Robert Peel, qui, le jour où se discute cette question, va se promener pour ne voter ni contre ses amis ni contre son opinion? Que dire après cela de M. Pringle, qui soutient en plein parlement que « la nation juive a commis un grand crime pour lequel il est juste qu'elle souffre? » de M. Plumptree, qui, tous les ans, présente un bill pour empêcher que le dimanche les cochers puissent conduire une voiture, les boulangers cuire une livre de pain, les tavernes vendre une bouteille de vin? de sir Robert Inglis, qui trouve que les revenus de l'église anglicane ne sont pas suffisans, et qu'il est urgent de les augmenter? Sir Robert Peel, assurément, fait de ces folies le cas qu'elles valent, et cependant, sous son ministère comme sous le précédent, ces folies se traduiront en propositions et en votes. Que fera alors sir Robert Peel? Et, d'un autre côté, que feront M. Gladstone, M. Goulburn, M. Pringle, M. Plumptree, sir Robert Inglis, quand, fidèle aux engagemens qu'il a pris, sir Robert Peel demandera au parlement un vote d'argent pour propager l'instruction populaire dans toutes les religions?

Il y a là, j'en suis convaincu, pour le ministère Peel, des écueils sur lesquels il risquera plus d'une fois de se briser. On peut dire, je le sais, que sir Robert Peel traitera les ultrà-tories comme lord John Russell traitait les radicaux, et qu'il battra de temps en temps ses alliés à l'aide de ses ennemis; mais, outre que le jeu n'est rien moins que sûr, il est douteux que les tories se montrent aussi accommodans que les radicaux. Les radicaux, toujours exclus des affaires, avaient tout à gagner, rien à perdre. Ce que le ministère leur concédait était une conquête pour eux; ce qu'il leur refusait les laissait dans la même situation. Il en est autrement des tories, qui long-temps ont gouverné, et auxquels chaque réforme arrache un morceau de leur patrimoine politique. Ajoutez qu'ils parlent au nom des idées religieuses, et que, par leur nature même, les idées religieuses sont absolues et exclusives. Souffrir qu'on porte atteinte à l'église établie, c'est plus qu'une faute à leurs yeux, c'est un péché; et ce péché, en appuyant un ministère qui le commet, ne s'en rendraient-ils pas

complices? Quand le parti tory était une minorité, il ne savait pas modérer ses passions, dissimuler ses dissentimens intérieurs. Comment y parviendrait-il aujourd'hui, quand la majorité lui est acquise, et avec la majorité le gouvernement et la responsabilité?

Qu'est-il besoin, au reste, de parler par hypothèse? Au moment où j'écris, sir Robert Peel n'est pas encore ministre, et déjà éclate aux yeux les moins clairvoyans la profonde division de son parti. Ici ce sont les orangistes, qui, après avoir sifflé à Antrim le nom du duc de Wellington et celui de sir Robert Peel, parlent déjà de se reconstituer et de n'appuyer aucun ministère qui ne s'associerait pas pleinement à leurs passions insensées; là c'est la vieille aristocratie terrienne, qui témoigne hautement du peu de confiance qu'elle a dans le fils du filateur de Tamworth, et qui le menace de sa colère s'il fait un pas hors du droit chemin. A Oxford enfin, c'est la haute église qui, dans son journal officiel, reproche à sir Robert Peel de n'avoir ni élévation dans l'ame, ni étendue dans l'esprit, ni fermeté dans le caractère. « Sir Robert Peel, dit la haute église, ne connaît rien hors « de l'enceinte des communes. Il sait par cœur les chiffres relatifs de « tous les votes de parti depuis un demi-siècle, et son pouls bat avec « les divisions. Les résolutions de la chambre des communes, adop- « tées dans l'ardeur ou la précipitation de la lutte, sous la tyrannie « royale ou populaire, dans les jours de corruption ou de violence, et « les majorités de hasard de dix, deux ou une voix, voilà pour lui les « canons inviolables de la législation, ceux au-delà desquels il n'aper- « çoit pas un principe. La chambre des communes est sa seule réa- « lité; toute autre chose ou toute autre pensée n'est à ses yeux « qu'une forme et qu'une ombre. Ne demandez à ses discours ni « théories splendides, ni larges inductions, ni sentimens universels, « ni grandes maximes, ni sanctions solennelles, ni argumens pro- « fonds, ni principes invariables. Si parfois on les y rencontre, ils y « viennent à titre d'exceptions qui prouvent la règle. Du commence- « ment à la fin, sa carrière est une carrière d'expédiens et de dé- « tours. Impossible de savoir aujourd'hui ce qu'il fera demain. Il « n'est pas d'instrument demi-rusé d'une petite faction locale, pas « d'avoué faiseur d'affaires, pas d'agent municipal intrigant, pas de « factotum d'une corporation qui, par ses tripotages, dégrade l'ad- « ministration civique autant que le chef conservateur dégrade la « noble science de la politique. Aimable et bienveillant, mais égoïste « par-dessus tout, cet homme est petit avec les nations, petit avec « notre vieille constitution, et, ce qu'il y a de plus triste, infidèle à « l'église éternelle et universelle. »

Le parti orangiste, le parti agricole, le parti de la haute église, sont pourtant trois fractions importantes du parti conservateur. Si tel est déjà leur langage, que doit-on attendre quand, par sa conduite et ses discours, sir Robert Peel premier ministre les aura mécontentés? Cette situation, au reste, se traduisait il y a peu de jours dans un dialogue assez curieux entre le *Standard* et le *Times*. « Si sir Robert Peel a 70 voix de majorité, disait le *Standard*, il pourra gouverner d'après les purs principes des conservateurs. S'il n'en avait que 20 ou 30, il devrait, plutôt que de céder le pouvoir à l'ennemi, faire des concessions, comme en 1829. — C'est là, répondait le *Times*, une politique indigne, et que tout bon conservateur doit repousser avec dégoût. Ce qui a perdu le parti tory en 1830, c'est précisément l'adoption d'une politique analogue en 1829. Si sir Robert Peel était capable d'une telle bassesse, la majorité, fût-elle de 300, se disperserait comme du sable. »

Je suppose cependant que l'expérience et l'habileté de sir Robert Peel parviennent à étouffer les germes de division qui existent dans son parti. Je suppose que les orangistes et lord Roden, les agriculteurs et le duc de Buckingham, la haute église et sir Robert Inglis, retenus par la nécessité, lui prêtent assistance et main forte. Je suppose que de sa majorité pas une unité ne se détache, et qu'elle présente toujours aux attaques de l'ennemi un bataillon compact et discipliné. Dans ce cas même, le gouvernement conservateur va, ce me semble, dès le début, se heurter contre une difficulté presque insoluble. Que fera-t-il en Irlande?

L'état de l'Irlande est connu, et l'on sait combien elle a encore droit de se plaindre. D'une part, une misère effroyable et qui s'accroît chaque jour avec la population; de l'autre, des institutions qui, malgré les réformes qu'elles ont subies, portent encore la trace de leur origine, et sacrifient presque partout le grand nombre au petit; enfin, et par-dessus tout, une église établie pour une aristocratie de sept à huit cent mille ames, et entretenue aux dépens d'une démocratie de six à sept millions qu'elle injurie et qu'elle maudit, voilà la situation de l'Irlande dans sa plus simple expression. Depuis six à sept ans néanmoins, la démocratie irlandaise est paisible et presque satisfaite. Elle n'a pas obtenu pleine justice; mais, pour la première fois, le gouvernement compatit à ses douleurs, consulte ses vœux, s'occupe de ses besoins. Pour la première fois, le gouvernement prend parti pour les faibles contre les forts, pour les opprimés contre les oppresseurs, pour le peuple contre ses tyrans religieux et politiques. Étonnée d'un changement si complet, la démocratie irlandaise

en est reconnaissante, et, de peur d'ébranler ceux qui la protégent, supporte pour un moment ses souffrances avec résignation et fait taire ses justes griefs.

Mais les tories, personne ne l'ignore, ont à l'égard de l'Irlande un tort plus grave encore que celui de lui refuser les réformes qu'elle désire, la justice qu'elle attend. Fidèles à la vieille tradition anglaise, et pour ranimer le zèle de leurs partisans, ils ne manquent pas une occasion de l'insulter dans ses croyances et dans sa nationalité. Pour les tories anglais, l'Irlande est toujours *une terre sauvage et maudite*, sa religion *une idolâtrie vile, abjecte et superstitieuse*, son peuple *une sale et factieuse canaille*, son clergé *une bande diabolique de coquins en surplis*. Et qu'on ne croie pas que ce langage grossier soit celui de quelques enfans du parti! Il y a des membres du parlement qui parlent ainsi. Beaucoup même, qui s'expriment avec plus de convenance, ont au fond du cœur les mêmes sentimens et les laissent percer. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas un des membres les plus justement considérés du parti tory, lord Wharncliffe, qui, comme président de la société protestante, ordonnait l'an dernier un jeûne public en expiation d'une place donnée à M. Shiel? Il y a quelques mois, je causais de l'Irlande avec un membre tory de la chambre des communes, homme distingué et modéré. « Tout cela est spécieux, finit-il par me dire; mais vous oubliez une chose, c'est que l'Irlande est un pays conquis. » L'Irlande est un pays conquis! Voilà le véritable mot des tories, celui qui explique à la fois leur mépris pour l'Irlande, et la haine de l'Irlande pour eux.

Maintenant que va-t-il se passer le jour où l'on apprendra que les tories, les implacables tories, sont revenus au pouvoir? On peut en juger par ce qui se passe aujourd'hui. Ici, un des candidats orangistes élus à Dublin, M. Grogan, qui, dans un discours furieux, déclare publiquement que l'Irlande se dessèche et dépérit sous l'influence funeste du papisme, et qu'il est temps de déraciner le mal; là, M. O'Connell qui invite le peuple de Carlow à séparer les moutons noirs (*black sheep*) du reste du troupeau, c'est-à-dire à frapper d'une sorte d'excommunication les catholiques qui voteraient pour le colonel Bruen. « Ne leur faites pas de mal, s'écrie-t-il; surtout ne les empêchez pas de venir à l'église : qui plus qu'eux a besoin de demander à Dieu le pardon de ses péchés? Mais que personne ne les visite et ne leur parle. Qu'à l'église même on leur assigne des bancs à part, et qu'ils sachent bien que d'honnêtes gens ne peuvent avoir commerce avec eux! » Puis, d'un côté, l'adresse de la société conserva-

trice protestante, adresse si violente, si injurieuse, que M. O'Connell ne trouve rien de mieux que de la réimprimer textuellement et de l'expédier presque sans commentaire à tous les prêtres du pays. D'un autre côté, le discours de M. Steele, protestant libéral, qui félicite les non électeurs de comprendre enfin leur devoir et de parcourir les comtés par masses puissantes, pour engager *pacifiquement* les électeurs à ne pas trahir leur pays et leur Dieu ; qui, de plus, répondant à M. Grogan, prononce cette phrase accueillie par des acclamations frénétiques : « Que les orangistes y prennent garde; s'ils frappent le « premier coup, tous les catholiques, tous les libéraux se lèveront, « et en vingt-quatre heures il n'y aura pas un orangiste vivant en « Irlande ! » A la suite de ces provocations, enfin, des scènes à la fois sanglantes et bouffonnes, des maisons ravagées et démolies, des propriétaires qui, pour soustraire leurs fermiers à l'influence populaire, les tiennent en chartre privée, et sont forcés de soutenir un siège en règle; des femmes que M. O'Connell arrose de ses larmes sur le grand chemin, parce qu'elles ont menacé leurs maris de s'enfuir avec leurs enfans, s'ils votaient contre le candidat catholique; et partout où il y a élection contestée, des batailles rangées, non plus, comme en Angleterre, de misérables soudoyés à quelques shillings par jour, mais de deux peuples pleins de haine, de colère, de mépris l'un pour l'autre, de deux peuples entre lesquels, dans le passé comme dans le présent, il n'y a rien de commun : tel est, en ce moment, le spectacle que présente l'Irlande, non par suite d'une excitation passagère, mais sous l'empire de sentimens permanens et profonds.

En vain, pour adoucir ce tableau, dirait-on que l'Irlande, en donnant aux conservateurs 11 voix de plus, vient de prouver que depuis 1837 le protestantisme s'y est fortifié. C'est là une illusion qui, si les vainqueurs n'y prennent garde, peut leur être fatale. En Irlande, les vieilles corporations municipales existent encore, et la propriété foncière presque partout se trouve aux mains des protestans. Il faut donc un effort presque désespéré pour arracher les pauvres catholiques à l'influence oppressive qui pèse sur eux, et qui leur demande leurs votes presque sous peine de mort. Or, dans trois comtés et dans deux villes où, en 1837, les réformistes ne l'avaient emporté qu'à peu de voix, cet effort a été cette année moins puissant et moins heureux. Mais que doit-on en conclure? Rien absolument, si ce n'est que l'exaspération du parti catholique va s'en accroître, et que, vaincu sur le terrain légal, il en sera d'autant plus disposé à chercher une revanche terrible sur un autre terrain.

Cela bien compris, qui doute que l'avénement des tories ne soit pris en Irlande comme une déclaration de guerre? On dit à la vérité que sir Robert Peel veut gouverner l'Irlande avec impartialité, avec modération. C'est là, je le crains fort, un projet chimérique. Si l'Irlande était, comme la France, un pays de centralisation où le gouvernement pût implanter tout d'un coup des magistrats et des administrateurs soumis à l'impulsion venue de Londres et forcés de rendre chaque jour compte de leur conduite, peut-être sir Robert Peel pourrait-il réussir. Malheureusement l'Irlande, malgré quelques pas vers un autre système, est encore, comme l'Angleterre, un pays d'administration et de justice locale et gratuite. Pour gouverner l'Irlande, il faut donc absolument, nécessairement, s'appuyer sur un des partis qui se partagent le pays. Sur quel parti s'appuiera sir Robert Peel? S'il existe en Irlande un parti intermédiaire, c'est celui qui s'est formé récemment en opposition à la rupture de l'union, et dont lord Charlemont est le chef. Dans ce parti, mélange heureux de protestans libéraux et de catholiques, il y a des lumières, de l'indépendance, de la modération; mais ce parti tout entier est whig ou radical, et à Belfast, centre de son pouvoir, aussi bien qu'à Dublin, il s'est déjà énergiquement prononcé contre le prochain ministère. Si sir Robert Peel s'était flatté de l'avoir pour allié, il faut qu'il y renonce. Violemment attaqué par le parti catholique pur, énergiquement combattu par le parti libéral, sir Robert Peel, de gré ou de force, appartient au vieux parti protestant, au parti dont les orangistes sont l'avant-garde passionnée et active. Entre eux et lui il y a peu de sympathie, peu de confiance; mais la nécessité les réunit. C'est donc à ce parti que, de gré ou de force, sir Robert Peel sera forcé de demander les instrumens de son gouvernement en Irlande; c'est à ce parti qu'il devra confier la charge d'administrer et de juger la démocratie catholique, cette démocratie qu'il regarde comme son éternelle ennemie. Est-il possible, avec de tels agens, d'obtenir de la modération et de l'impartialité?

Dans tous ces beaux projets, d'ailleurs, on compte sans les passions humaines et sans les préjugés. Je crois que lord Lyndhurst se repent de ses imprudentes provocations, et lord Stanley ne mérite certainement, sous aucun rapport, l'odieux surnom qu'il a reçu d'O'Connell. Toujours est-il que les provocations de lord Lyndhurst existent, et que le surnom de lord Stanley est devenu populaire en Irlande. Ces deux ministres eussent-ils les intentions les plus bienveillantes pour l'Irlande, on ne les croirait pas. De leurs mains, toute mesure sera

suspecte, tout présent empoisonné. Croit-on, d'un autre côté, qu'en Angleterre même les ultrà-protestans, ceux que la haine de l'Irlande catholique a seule jetés dans les bras des tories, pussent pardonner à sir Robert Peel un système de concessions et de temporisation? Croit-on, par exemple, qu'ils laissassent abandonner paisiblement le bill de lord Stanley, ce bill qui, bien plus que la question des céréales, a renversé lord Melbourne? Ce n'est point comme adversaire de la liberté commerciale, c'est comme ennemi de l'Irlande catholique que le parti tory vient de s'emparer du pouvoir. Si sir Robert Peel l'oublie, on aura soin de le lui rappeler.

De ces observations, je conclus que l'avénement des tories rend à M. O'Connell la royauté morale que lui avait enlevée jusqu'à un certain point la question de l'union. J'ajoute que cette question même, s'il le veut bien, peut aujourd'hui devenir formidable entre ses mains. Quel était en 1840 l'argument principal opposé à M. O'Connell par lord Charlemont? C'est que la rupture de l'union ne peut se justifier tant qu'il reste un espoir quelconque d'obtenir justice de l'Angleterre. « Or, ajoutait lord Charlemont, cet espoir existe, puisque la majorité de la chambre des communes est favorable à l'Irlande. » Que devient cet argument aujourd'hui que la majorité de la chambre des communes est contraire à l'Irlande, et que le premier titre du ministère est de représenter en ce point la majorité? Au mois de janvier dernier, un *meeting* a été tenu à Dublin sous la présidence du même lord Charlemont, pour s'opposer au bill de lord Stanley. Or, dans ce *meeting* qui comptait au nombre des signataires 43 pairs, 50 membres de la chambre des communes, plus de 400 magistrats locaux, et 1,000 propriétaires fonciers, membres du barreau et négocians, on adoptait à l'unanimité une résolution portant, entre autres choses, « que l'Irlande, comme portion essentielle de l'empire britannique, a droit à une égalité parfaite de franchises et d'institutions avec l'Angleterre et l'Écosse. » Croit-on qu'une telle résolution soit une lettre morte, et que, sous le règne des tories, elle ne puisse pas bientôt se transformer en une protestation terrible contre l'union?

Quelques tories au reste s'y attendent et ne s'en troublent pas. Ce qu'il leur faut, c'est une insurrection comme celle de 1798, qui leur permette de conquérir de nouveau l'Irlande, de la garroter, peut-être même de revenir sur l'émancipation, et de restaurer les vieilles lois pénales. Une si absurde, une si indigne pensée, ne peut être imputée à sir Robert Peel ni à aucun de ses collègues. Tout ce que le prochain ministre pourra faire, sans manquer à ses opinions et à

son parti, pour calmer les esprits et pour éviter la lutte, sir Robert Peel le fera certainement. Encore une fois, je doute qu'il y réussisse. D'un côté, l'Angleterre avec son mépris pour le peuple conquis, avec sa répugnance pour le culte que ce peuple professe, avec son orgueilleuse prétention de lui imposer toujours ses lois, ses mœurs et ses croyances; de l'autre, l'Irlande avec sa misère, avec ses passions, avec le souvenir de ses longues souffrances et ses justes griefs : voilà les deux adversaires qui tant de fois déjà se sont trouvés en présence, et qui aujourd'hui peut-être, comme dans les derniers siècles, sont à la veille de se mesurer. La différence, c'est que l'Angleterre est aujourd'hui moins convaincue de la bonté de sa cause, et que l'Irlande l'est plus. Le torysme anglais peut, tant qu'il le voudra, déverser sur les pauvres paysans irlandais l'insulte et le mépris. Ce n'est certes point un peuple ordinaire que celui qui sait, à la voix de ses prêtres et de ses chefs, fouler aux pieds ses intérêts, oublier ses souffrances, contenir ses passions, secouer même ses mauvaises habitudes. En présentant son budget, le chancelier de l'échiquier a signalé parmi les causes du déficit les habitudes croissantes de sobriété en Irlande, et la diminution notable qui en résulte sur les droits des spiritueux. Cette sobriété si nouvelle, c'est O'Connell, ce sont les prêtres catholiques qui la commandent et qui l'imposent. Avant de pousser à bout un peuple capable d'un tel effort et d'une telle discipline, l'Angleterre fera bien d'y réfléchir.

En résumé, voici quel est, à mon avis, le bilan à peu près exact des chances favorables et défavorables de sir Robert Peel. Il a pour lui la majorité dans les deux chambres, le sentiment public en Angleterre, la crainte des révolutions, d'O'Connell et des chartistes, enfin son incontestable habileté. Il a contre lui l'Irlande et son propre parti. Il faudrait d'ailleurs de bien graves évènemens pour qu'il perdît, dès la première année, ainsi qu'on le prédit déjà, le pouvoir qu'il vient de conquérir. Heureusement pour l'Angleterre, on n'y voit pas, comme en France, les opinions varier, les hommes se démentir, les partis se décomposer d'un jour à l'autre. Quand on a commencé une œuvre, on veut la finir; quand on est entré dans une association, on tient à honneur d'y rester. Il en résulte que les majorités et les ministères se forment moins vite, mais qu'ils durent plus long-temps. Rien de plus fragile en apparence que le lien qui, depuis 1835, tient unis les whigs et les radicaux. Ce lien pourtant ne s'est pas rompu, et sir Robert Peel, maître de 300 voix dans la chambre des communes et des deux tiers de la chambre des lords, a dû attendre

pendant six ans que son moment fût venu. A son tour, lord John Russell attendra, et, je le crois sincèrement, avec la même patience, avec la même persévérance, avec la même confiance dans ses idées et dans l'avenir. Ainsi entendu et pratiqué, le gouvernement représentatif est le plus beau, le plus grand, le plus puissant des gouvernemens.

Quant au parti qui perd en ce moment le pouvoir, je n'en dirai que peu de mots. Nul doute qu'il n'ait fait de grandes choses et qu'il ne laisse après lui des traces profondes et heureuses de son passage aux affaires. C'est avec raison qu'énumérant tout ce qu'ont fait les whigs, — les bourgs pourris supprimés, les grandes villes manufacturières investies du droit électoral, l'esclavage aboli, les abus des municipalités réformés, les maux de l'ancienne loi des pauvres guéris ou atténués, les griefs des dissidens redressés, les lois criminelles adoucies, la dîme transformée en rente foncière, — lord John Russell demandait dernièrement à quelle époque de l'histoire de si grandes, de si utiles réformes, se sont accomplies pacifiquement et en si peu de temps. C'est avec raison que, se glorifiant de tels résultats, il se félicitait encore du dernier service que les whigs viennent de rendre à leur pays en mettant sérieusement à l'ordre du jour la grande question de la liberté commerciale et de la taxe du pain. Il est juste d'ajouter que, si plusieurs des derniers ministres n'ont pas grandi dans la lutte, il en est, lord John Russell notamment, qui quittent le pouvoir avec une haute et noble situation. Pourquoi faut-il que, fidèle à ses précédens, à ses principes, à ses paroles en tout ce qui touche la politique intérieure, le parti whig ait, en ce qui concerne les affaires extérieures, démenti et trahi récemment ses paroles, ses principes, ses précédens? Et ici ce n'est point seulement au point de vue français que je me place; Pitt a été l'ennemi acharné de la France, mais je n'oserais dire qu'il n'a pas bien servi l'Angleterre. L'avenir prouvera, j'en suis convaincu, que, dans la politique extérieure des whigs depuis deux ans, il y a plus d'imprévoyance encore que de déloyauté, et qu'ils ont tout à la fois compromis leur caractère et affaibli leur pays.

Il reste une dernière question, la plus grave pour nous. Quelles seront relativement aux affaires étrangères, à celles surtout qui intéressent la France, les conséquences du changement de cabinet? A cette question, je réponds sans hésiter par un seul mot : Rien. J'ai dit ailleurs, et je persiste à croire que les passions personnelles de lord Palmerston ont beaucoup contribué au traité du 15 juillet, et

que sir Robert Peel est un homme d'état trop sérieux pour se laisser jamais diriger par de si misérables motifs. J'ai dit, et je persiste à croire que, retenus, à défaut d'autre frein, par la crainte de l'opposition whig, les tories, ministres en 1840, n'eussent jamais osé rompre l'alliance française, et détruire violemment le *statu quo* oriental. Mais qu'importe aujourd'hui? Et comment espère-t-on que les tories, maîtres du pouvoir, reviendront sur ce qui est fait? Si, comme le voulait le dernier cabinet français, la France eût persisté, la situation serait tout autre. Les tories, en effet, tiennent au maintien de l'équilibre actuel, et savent que, sans le concours de la France, l'équilibre est sérieusement en danger. Pour obtenir ce concours, s'il manquait, il y aurait chance qu'ils désavouassent leurs prédécesseurs, et qu'ils fissent quelque notable concession. Au lieu de cela, ils trouvent d'une part Méhémet-Ali soumis, de l'autre la France rentrée débonnairement dans le concert européen. Pourquoi paieraient-ils un concours acquis d'avance, et qu'y a-t-il là qui puisse les engager à sacrifier leurs préjugés, à oublier leurs rancunes, à revenir sur leurs précédens?

Il y aurait vraiment folie à croire que la chute de lord Palmerston entraîne celle de sa politique, et que sous sir Robert Peel, premier ministre, la France et l'Angleterre n'ont plus qu'à se donner la main. Pour qu'après le divorce, ce second mariage s'accomplît, il faudrait de la part de la France peu de fierté, de la part de l'Angleterre un esprit de prévoyance et d'équité qu'on ne peut pas attendre d'elle. Selon toute apparence, les rapports entre les deux pays resteront précisément ce qu'ils sont aujourd'hui, point hostiles, mais peu bienveillans, jusqu'au jour, prochain peut-être, où éclateront de nouveaux évènemens. La France, qui subit sa situation, mais qui la juge, verra alors de quel côté doivent la porter son honneur et son intérêt. En attendant, elle se souvient que, si les whigs sont les auteurs de l'offense, les tories n'ont pas désavoué les whigs. Indifférente aux combats que se livrent ses adversaires communs, spectatrice désintéressée des coups qu'ils se portent, elle ne voit donc dans la défaite des uns ou des autres aucune raison de s'affliger ou de se réjouir.

P. Duvergier de Hauranne.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

DE L'HISTOIRE

OU

L'HISTOIRE EXPLIQUÉE,

PAR M. ALEXANDRE GUIRAUD.[1]

Raconter l'histoire n'est pas chose facile; l'expliquer est chose plus rare. Aussi, nous avons été singulièrement attiré par le titre du livre de M. Guiraud : *L'histoire expliquée!* La lecture de la préface a encore aiguillonné notre curiosité. L'auteur s'y annonce comme devant pénétrer dans tous les grands monumens historiques dont jusqu'à présent on n'a guère découvert et décrit que les proportions et la magnificence extérieures, *sans en comprendre la destination...* Il a porté hardiment le flambeau de la révélation au plus profond des ténèbres de l'histoire, et, s'il a soulevé le voile que nos péchés ont jeté sur les divins mystères, il a fait ce qu'il a regardé comme un devoir, *puisqu'une inspiration continue le lui faisait considérer ainsi.* L'auteur

(1) Deux vol. in-8°; Paris, chez Debecourt, rue des Saints-Pères, 67.

pense que, quel que soit le succès, cela vaudra toujours mieux pour sa dignité d'homme, pour son devoir de chrétien, que d'avoir usé ses loisirs à combiner des chances électorales, d'avoir débité de froides harangues sur les rentes ou les fonds secrets, ou même *d'avoir boxé à la tribune pour gagner un portefeuille*... Il obéit d'ailleurs à un sentiment impérieux, à une voix secrète et continue qui l'a poussé à l'œuvre et l'y a tenu attaché à travers une longue suite de soins et d'affaires dont *sa vie de province s'est trouvée accidentellement accablée*... Son livre est la manifestation positive d'une pensée génératrice, d'une pensée vitale, qu'il a senti se fortifier et s'étendre *depuis qu'il a retiré son ame des dissipations tumultueuses des sens*... Il pense avec amertume à ces belles années de sa vie perdues misérablement dans un foyer de théâtre pour obtenir à ses tragédies ou la faveur de Talma, ou celle plus capricieuse du public; et cependant un dégoût incessant, insurmontable, l'avertissait de toute cette prodigalité de temps et de soins, et *venait se glisser jusque dans ses succès comme le ver dans le fruit*... En 1830, durant la tempête qui avait englouti un berceau et fait surgir un trône comme un volcan, l'auteur jeta dans la librairie parisienne une œuvre d'art; c'était *Césaire*, qui eut son succès *intime, son destin tout spécial*... Puis est venu *Flavien*, œuvre de philosophie autant que d'imagination, le roman de cette histoire (*de l'histoire expliquée*)... Qu'adviendra-t-il de *la Philosophie catholique?* L'auteur l'ignore. « Qu'un roman, comme les libraires le *commandent*, aille, quand il a fait son temps, expirer doucereux dans le cabinet de lecture, c'est son destin; il a eu son millier de lecteurs auxquels il arrive hebdomadairement comme un journal : vives sympathies, émotions, *langueurs allemandes ou russes, larmes de sous-officiers et de couturières*. Il a fait près d'eux sa semaine; sa tâche est finie, et voilà tout; c'est bien... » Mais le livre de l'auteur est un livre de philosophie, un livre sage, longuement et mûrement pensé, qui va s'enfermer avec résignation, pour n'en sortir qu'en de rares occasions, dans quelques bibliothèques... Cependant l'écrivain se propose un grand but; il veut *appuyer, fortifier* l'enseignement de l'église, car tout son système repose sur le dogme catholique. Il s'adresse au clergé français, il l'engage à ne pas s'alarmer du concours que veulent lui prêter des chrétiens demeurés dans le monde où le Christ a vécu : il lui demande de soutenir ces chrétiens *et de les reconnaître pour auxiliaires*, ne fût-ce que pour les empêcher d'aller grossir les rangs ennemis... L'auteur termine en expliquant pourquoi le *nous* est employé constamment dans son livre, et pourquoi il

n'y est pas employé comme pronom singulier. Il a adopté le *nous*, mais non pas le *nous* royal, le *nous* grand homme; il dit *nous* au pluriel dans sa franchise naturelle, au nom des pères dont il cite les opinions en toute circonstance, et au nom des jeunes chrétiens qui sympathisent avec ses doctrines.

Récapitulons. M. Guiraud montrera *la destination* (l'écrivain a voulu dire le sens) des grands monumens historiques. Il est animé d'une inspiration continue, il n'a pas voulu boxer à la tribune pour y gagner un portefeuille, il a retiré son ame des dissipations tumultueuses des sens; il a fait des tragédies, mais il s'en repent. A propos de ces tragédies, il faut remarquer avec quel art l'auteur nous apprend qu'il a eu des succès au théâtre, du moins il le croit; il nous parle du dégoût qui venait se glisser au milieu de ses triomphes comme le ver dans le fruit. Ce dégoût le poussa à se jeter dans le roman, non pas le roman qui fait couler les larmes des sous-officiers et des couturières, mais le roman chrétien qui devait servir de préparation et de préface à la *Philosophie catholique*. Cette fois nous n'avons plus affaire à un poète tragique, à un romancier, mais à un historien inspiré qui soulèvera le voile des mystères, et qui, apportant le secours de sa plume au clergé français, se fait à la fois l'organe des pères de l'église et des jeunes chrétiens de son siècle. En vérité, il faudrait une insensibilité bien étrange pour rester indifférent devant un tel écrivain.

Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil

ne se ranimeraient pas à la vue d'un historien qui se présente comme un autre Moïse, le rayon de feu sur le front, pour expliquer aux hommes l'énigme de la vie; qui, afin d'atteindre ce noble but, a tout sacrifié, et même n'a pas voulu être ministre, chose pourtant qui lui eût été si facile! Aussi, nous avions déjà porté un regard avide sur la première page de la *Philosophie catholique*, quand un scrupule nous a saisi. Cet écrivain qui doit nous conduire à travers les ténèbres de l'histoire, ce guide précieux, nous ne le connaissons pas; il nous a dit qu'il était poète, mais nous ignorons ses vers. Lorsque Dante se lamentait d'être perdu dans une forêt obscure, un guide vint s'offrir à lui, et ce guide se fit connaître d'un mot, car il dit qu'il était né à Mantoue du temps de Jules César, et qu'il avait chanté le fils d'Anchise. Serions-nous en face d'un autre Virgile? Quel est ce poète qui s'offre à marcher devant nous dans le dédale de l'histoire humaine? Pouvons-nous lui dire comme Dante au chantre de l'Énéide : *O toi*

qui as répandu des fleuves d'harmonie! Dans cette ignorance, nous avons dû nous mettre en quête des œuvres et des titres de M. Guiraud. Il en a coûté sans doute à notre impatience, tant nous avions hâte de percer avec lui les mystères de la *Philosophie catholique!* Mais il a fallu se faire une raison; d'ailleurs nous nous sommes rappelé qu'aux jours antiques on n'approchait pas brusquement des mystères, et que ceux qui voulaient s'y faire initier devaient auparavant, par de longues épreuves, dompter leur curiosité pétulante. A Éleusis, le noviciat durait quelquefois plusieurs années, et les candidats qui s'y soumettaient se tenaient à la porte du temple en soupirant après le moment où ils pourraient y pénétrer : nous aussi, nous nous sommes arrêté sur le seuil de l'histoire de M. Guiraud, acceptant la lecture de ses précédens ouvrages comme autant d'épreuves nécessaires.

Nous voilà en face de ces tragédies qui ont causé de si cuisans remords à M. Guiraud. On dirait que, par le choix du premier sujet qu'il a traité, notre auteur ait voulu expier le tort qu'il avait à ses propres yeux en travaillant à une œuvre dramatique, que Voltaire appelait une *œuvre du démon*. En 1822, M. Guiraud fit jouer *les Machabées* sur le théâtre de l'Odéon. Ses préoccupations religieuses ont dû être bien vives pour lui avoir caché les vices de son sujet. Comment M. Guiraud ne s'est-il pas rappelé que, dans le dernier siècle, Lamotte avait fait une méchante tragédie qui s'appelait aussi *les Machabées?* Il n'avait qu'à ouvrir un livre d'une notoriété vulgaire, le Cours de littérature de La Harpe, et il y eût trouvé tant la critique de la pièce de Lamotte que les raisons fort simples et fort justes par lesquelles l'histoire des Machabées ne saurait jamais être une action dramatique. Le talent de M[lle] Georges soutint quelque temps la pièce de M. Guiraud à l'Odéon, et l'amour-propre du poète considéra cette réussite comme une victoire qui lui appartenait. L'année suivante, M. Guiraud fut moins heureux : la critique avait reproché à ses *Machabées* de n'offrir qu'une déclamation vide et monotone; il voulut lui répondre par une tragédie où il s'était efforcé de mettre du mouvement, des péripéties, et il donna *le Comte Julien*. Cette tentative échoua, et ce drame lugubre et lourd où l'inceste et le parricide ne parvenaient pas à faire régner la terreur, mais l'ennui, eut peu de représentations. C'est sans doute pour éviter une semblable déconvenue que quelques années après, en 1827, M. Guiraud traita un sujet plus classique, et fit jouer *Virginie* au Théâtre-Français. Que Virginius a été mal inspiré quand il a tué sa fille en plein

forum! D'abord c'est une action fort brutale, et puis le coup de poignard de ce vieux plébéien, s'il a amené l'affranchissement de Rome, a provoqué une foule de tragédies dont l'énumération serait presque aussi longue que les fastes consulaires de la république. Quel est l'échappé de rhétorique qui n'écrivait pas, il y a vingt ans, son drame sur la mort de Virginie? Dans le dernier siècle, La Harpe donna *Virginie* pour pendant à son *Timoléon*, et Alfiéri appliqua au même sujet l'âpreté concise de son style. La tragédie de M. Guiraud ne nous offre pas, comme celle de l'auteur italien, le dédommagement d'une poésie mâle et simple. La pièce entière est écrite en vers de cette force :

Mais en ces jours d'horreur où dix patriciens,
Du peuple et du sénat rompant tous les liens,
De nos droits usurpés *s'affectent le partage*,
Où Rome entre leurs mains *livre son héritage*,
Afin d'en obtenir *je ne sais quelles lois*,
Elle dont le *destin est tout dans ses exploits*,
Le forum n'est plus rien qu'une arène souillée,
Où Rome *encor* se traîne esclave et dépouillée,
Pour entendre flétrir ses plus nobles travaux
Et *présenter sa gloire à des affronts nouveaux*.

Qui le croirait? M. Guiraud était membre de l'Académie française quand il offensait par de pareils vers l'histoire et la langue. En 1826, la coterie royaliste et catholique à laquelle il appartenait, et qui alors était puissante au sein de l'Académie, avait imaginé de donner le fauteuil du duc Mathieu de Montmorency à l'auteur des *Machabées* et du *Comte Julien*. Vraiment le grand seigneur était mieux à sa place au sein des quarante que son successeur; au moins, pour y siéger, il n'avait rien fait.

La lecture des tragédies de M. Guiraud nous avait jeté dans un découragement amer, quand un de nos amis, très versé dans la littérature contemporaine, auquel nous avions communiqué notre désappointement, nous dit : « Vous seriez bien surpris si je vous indiquais des vers simples et naturels du même auteur dont la stérile emphase et les alexandrins incorrects vous ont si fort pesé; lisez *le Petit Savoyard*. » Cela fut bientôt fait, car le poème est court; mais au moins là nous avons trouvé une inspiration vraie, un style naïf et facile. M. Guiraud chante le départ, le séjour à Paris et le retour dans les vallées paternelles des enfans dont la Savoie peuple nos villes

chaque automne. C'est une épopée de cent cinquante vers, en rapport avec la modestie du héros. Dans le petit volume des poésies de M. Guiraud, il y a quelques autres pièces qui ne sont pas non plus sans charme. Nous avons remarqué de jolies stances sur l'aumône, entre autres celle-ci :

Donnons, mais sans éclat, et même avec mystère;
Là-haut veille, mes sœurs, un témoin précieux.
Donnons; ce qu'on répand d'aumônes sur la terre
S'amasse en trésor dans les cieux.

C'est un travers qui n'est que trop commun de nos jours de négliger le genre et la mesure de talent qui vous ont été départis, afin d'aspirer à des succès, à des travaux pour lesquels on n'a point été fait. Voilà un auteur qui a su réussir en laissant échapper de petits vers de sa veine, mais il n'a pas eu de repos qu'il n'en ait fabriqué de grands et de pompeux. Nous étions d'autant plus affligé de ce contresens, que les tragédies de M. Guiraud nous donnaient à trembler pour ses romans. En voyant cette nature élégiaque se gonfler vainement pour devenir tragique, que ne devions-nous pas appréhender pour *Césaire* et *Flavien*, où l'auteur a touché à toutes les questions religieuses et philosophiques qui préoccupent notre siècle!

Césaire est un roman chrétien. M. Guiraud a l'air de penser dans sa préface qu'il a inventé le roman chrétien; il se trompe. A toutes les époques de notre littérature, il y a toujours eu des esprits plus fervens qu'éclairés qui ont voulu donner à des prédications religieuses une forme romanesque. Pour n'en citer ici qu'un exemple, il y avait dans le XVIIe siècle un sieur de Gomberville qui, après avoir écrit un roman profane en cinq volumes, sous le titre de *Polexandre*, où il avait entassé toute sorte d'aventures, se mit à composer des romans chrétiens. A ce propos, Tallemant des Réaux dit assez lestement que Gomberville se laissa donner un coup de pied de crucifix. « Vous ne ferez plus de romans, disait un jour Courbé à Gomberville (c'est encore Tallemant des Réaux qui parle). — Que sais-tu, mon ami, lui répondit-il, si je n'en ferai point de *spirituels* qui vaudront mieux que les autres? » Gomberville publia donc le premier volume d'un roman intitulé *la Jeune Alcidiane*, et voici ce qu'en raconte l'auteur des *Historiettes* : « C'est un roman de janséniste, car les héros, à tout bout de champ, y font des sermons et des prières chrétiennes. Cydane en un endroit détourne son fils d'aimer une femme mariée,

et fait cela comme un confesseur : aussi le roman n'a-t-il pas été achevé d'imprimer (1). » Jamais des esprits artistement doués n'ont imaginé de faire du roman une thèse catholique. L'art n'est pas un instrument de démonstration; le poète ne prêche ni ne plaide, mais il comprend et vivifie toute chose.

Nous n'ignorons pas que de grands écrivains ont fait d'une pensée philosophique le motif d'un roman. Rousseau, dans *la Nouvelle Héloïse*, a voulu prouver que la pureté morale d'une femme n'était pas ternie par une faute; Mme de Staël, dans *Delphine*, a démontré que c'était pour la femme une nécessité sociale de plier sous le joug de l'opinion. Ces deux thèses sont admirablement traitées, mais elles communiquent aux romans qui les développent une froideur mortelle. On sent une lutte continuelle entre la démonstration et la *fable*, et cette lutte est funeste aux impressions que l'art doit donner. Le roman n'est pas une forme de l'argumentation philosophique, c'est la peinture de la vie, c'est *Tom Jones*, c'est *Gil Blas*, c'est *Waverley*, c'est *Wilhem Meister;* là le poète est comme un autre créateur, car son livre n'est pas moins immense, n'est pas moins varié, que le monde où nous nous agitons.

Le héros du roman de M. Guiraud, Césaire, est un jeune prêtre de Catalogne qui lutte contre une passion que lui a inspirée une novice des Carmélites de Pedralbas. Pour en triompher, il ne recule devant aucun sacrifice : il renonce à entendre en confession les saintes filles du couvent de Pedralbas, il cherche la solitude, le désert; mais ses supérieurs ne lui permettent pas de prolonger cette retraite, et il reçoit l'ordre d'aller assister à ses derniers momens une religieuse qui se meurt dans ce fatal couvent de Pedralbas. On devine que la mourante est précisément la novice qui a touché le cœur de Césaire. Il la confesse et il apprend que sa passion était partagée. Cependant il conserve assez de force pour exiger de la novice expirante un entier renoncement à toute attache terrestre. Il l'administre, reçoit son dernier soupir, et durant plusieurs semaines est en proie à une fièvre ardente. Un soir, pendant sa convalescence, il aperçoit dans le port de Barcelone un vaisseau qui devait transporter à Ceuta plusieurs condamnés aux travaux forcés; l'équipage n'avait pas d'aumônier; Césaire le lendemain matin était sur le tillac du vaisseau voguant en pleine mer, et distribuait aux condamnés des consolations religieuses. Arrivé aux bagnes de Ceuta, il est atteint de la fièvre jaune et suc-

(1) Mémoires de Tallemant des Réaux, t. IV.

combe. Ce n'est pas là un roman, mais un cadre de sermon. L'auteur, au surplus, ne se gêne guère; il disserte pendant des chapitres entiers, et la petite histoire de son héros devient ce qu'elle peut. Dans *Césaire*, nous trouvons des dissertations sur l'instabilité des empires, sur la prière, sur le feu sacré, sur Boulanger et Dupuis, sur la conversion d'Henri IV, sur l'inquisition, sur l'état monastique, sur la virginité, sur les droits des souverains, sur les libéraux. Il y est question de Pythagore, d'Apollonius de Thyane; on y parle aussi de Moïse, de Platon, de Newton et de Leibnitz, *qui, entre tant d'autres, étaient vierges;* de quoi enfin n'y parle-t-on pas? Le roman de M. Guiraud a un second titre; non-seulement il se nomme *Césaire,* mais il s'appelle aussi *Révélation*. Révélation de quoi? Mon Dieu! ne pourriez-vous, dans votre miséricorde infinie, nous préserver de ces révélateurs qui nous gâtent le passé?

Il n'y aurait qu'un moyen de se faire pardonner tant de divagations, ce serait la magie du style. Parfois des écrivains sont parvenus à cacher sous les magnificences de l'expression les vices de leur sujet, et la splendeur des images déguisait la pauvreté du fond. Malheureusement il n'est pas possible d'invoquer en faveur de M. Guiraud cette brillante excuse : sa prose est vulgaire, incorrecte, sans vie. Comment, avec une manière d'écrire si stérile et si dépourvue, M. Guiraud a-t-il pu concevoir la pensée d'entrer en lutte avec M. de Châteaubriand et de refaire les *Martyrs? Flavien* est un long poème en prose où il est prouvé que, jusqu'au règne d'Auguste, sous lequel naquit Jésus-Christ, les hommes ont ignoré les élémens de la société et de la civilisation. Voilà qui est net. Ne parlez pas à M. Guiraud de l'Asie, qui a peuplé l'Europe, et où florissaient, bien avant les premières traces de l'histoire européenne, de vastes empires; ne lui dites pas que dans cette Asie les sciences, l'industrie, le commerce, la navigation, l'astronomie, l'art de fabriquer les métaux, l'écriture, les principaux métiers, attestent la puissance de l'homme, quand l'Occident était encore barbare; ne lui rappelez pas les grands systèmes religieux et philosophiques qui étaient comme l'ame des théocraties asiatiques. Vous seriez aussi mal reçu, si vous lui alléguiez soit les miracles dont l'art et la pensée dotèrent la Grèce de Phidias et de Platon, soit les grandeurs politiques de Rome républicaine. M. Guiraud ne veut rien entendre : tant qu'il n'aperçoit pas le signe du christianisme, il ne reconnaît ni société, ni histoire. Nous n'avons jamais rencontré en matière d'érudition historique une orthodoxie aussi intraitable.

M. Guiraud a exagéré au-delà de toute mesure la pensée exclusive dont Bossuet a fait la base de son éloquent Discours sur l'histoire universelle. Quand le génie développe un paradoxe ou une idée incomplète, il lui est facile de faire illusion, même long-temps, sur ce que sa donnée principale a d'insuffisant ou d'erroné. Une heureuse disposition du sujet, un style d'une majestueuse fermeté, des mouvemens d'éloquence, des phrases qui peignent, des mots qui résument, enfin tous les genres de beauté répandus avec abondance à travers une exécution savante, voilà par quels charmes un maître comme Bossuet sait imposer sa manière de juger l'histoire. Mais quand vous êtes en face d'une pensée fausse inhabilement exprimée, quand rien ne la rachète, quand elle se trouve aggravée, au contraire, dans tous ses inconvéniens, par une exagération malencontreuse, alors votre esprit reconnaît l'erreur dont la grossièreté le choque, et il se reprend à sentir d'autant plus vivement le vrai, que le mensonge est plus maladroit et plus flagrant. A qui M. Guiraud espère-t-il faire croire que, jusqu'au règne d'Auguste, il n'y a eu pour les sociétés que décadence et corruption? Peut-être cette façon d'apprécier les choses humaines s'enseigne-t-elle au fond de quelques séminaires, mais elle n'a pas cours dans le monde. La science moderne constate activement l'enchaînement des temps, la déduction des idées, et reconnaît de plus en plus dans le christianisme une transformation, un développement nécessaire de pensées et d'opinions préexistantes.

Au début du roman de M. Guiraud, on se trouve à Carthage. Lucius Festus, préteur d'Afrique, est poignardé sur son tribunal par Flavien et ses amis. Flavien, au milieu d'une bruyante émeute, proclame empereurs les deux Gordiens. Le peuple, par ses acclamations unanimes, ratifie l'élection et court chercher dans leurs maisons de campagne le vieux Gordien et le jeune Antonius son fils, pour les ramener triomphalement à Carthage. Flavien, pour toute récompense, n'a demandé à Antonius que de lui céder une jeune esclave dont il avait remarqué les graces pudiques au milieu d'un banquet. Néodémie, c'est le nom de cette esclave, est chrétienne, et ne tarde pas à exercer sur le cœur de Flavien un singulier empire. Et cependant le cœur de Flavien n'est pas entièrement libre; il arrive à ce jeune patricien de sourire à la vue de Faustine, femme d'Antonius. *La voix de Faustine remue je ne sais quel trouble dans son ame....* On pressent là quelque chose de ténébreux, comme on dit dans le drame moderne; mais passons, et laissons l'ame de Fla-

vien agitée tour à tour par Néodémie et Faustine, pour nous occuper d'évènemens politiques. Le gouverneur de la Numidie, Capelien, n'a pas voulu reconnaître les nouveaux empereurs. Il s'est avancé à marches forcées sur Carthage pour la surprendre pendant que les habitans assistent à des jeux magnifiques que leur donnent les Gordiens. Aux portes de Carthage, un combat décide de l'empire; Antonius est tué, ses troupes vaincues, et le vieux Gordien, avant de se donner la mort, ordonne à Flavien de partir pour Rome avec son petit-fils, qu'il doit présenter au sénat comme l'héritier légitime de l'empire. Voilà Flavien embarqué; le vaisseau qui le conduit à Rome porte aussi Néodémie, qui, dans le trouble général causé par l'apparition de Capelien, a quitté le palais de son maître, l'a suivi à son insu, et panse les blessures qu'il a reçues dans le combat. Émeute sur le vaisseau; l'équipage veut immoler Néodémie pour conjurer la tempête qui gronde. La foudre éclate et met le feu au bâtiment; l'équipage oublie ses projets homicides sur la jeune chrétienne pour éteindre l'incendie. Tout s'apaise, la fureur des hommes, les flots de la mer, et le pilote crie terre! Hélas! nous ne pouvons pas dire comme lui, *Italiam! Italiam!* car nous n'en avons pas encore fini avec ce terrible mélodrame.

A Rome comme à Carthage, Flavien se trouve entre Néodémie et Faustine, car Faustine, dès l'avénement des Gordiens, avait quitté l'Afrique pour trouver des partisans aux nouveaux empereurs dans la capitale du monde. Le peuple romain a salué du nom d'Auguste Maxime et Balbin; mais il lui prend fantaisie de leur adjoindre le fils de Faustine, et Rome a trois empereurs. Scènes d'intérieur entre Flavien et Néodémie, à laquelle son maître a donné la liberté, et qui néanmoins continue d'habiter un de ses palais. Néodémie travaille peu à peu à la conversion de Flavien; elle lui récite quelques psaumes de David. Flavien, quoique très sensible aux beautés de la poésie hébraïque, désirerait cependant que Néodémie lui parlât un autre langage; il l'accable des protestations de son amour; enfin il obtient de la conduire dans sa maison d'Albanum. Néodémie s'attendrit, et pendant trois jours nos amans s'occupèrent d'autre chose que des odes du prophète-roi. Cependant Faustine a tout appris. Elle sait que des liens indissolubles unissent Flavien et Néodémie; elle n'épargne rien pour reconquérir le cœur de Flavien, et dans son désespoir elle lui fait une horrible révélation. Ce jeune Gordien dont il a été le constant protecteur, c'est son fils. Flavien ne se rappelle-t-il pas qu'il y a quatorze ans, dans le palais d'Héliogabale, dans une nuit d'orgie,

il disputa une femme, à travers les ténèbres, aux embrassemens d'un jeune téméraire qu'il immola? Le téméraire était le propre frère de Flavien, la femme qui tomba dans les bras de son libérateur était Faustine! Cette confidence, loin de ramener Flavien à Faustine, le remplit d'horreur et de remords. Il résigne ses fonctions de préfet du prétoire, il quitte Rome, et se met à parcourir la Campanie, où il retrouve Néodémie, mais dans quel endroit, grand Dieu! au milieu du cirque de Naples, au moment d'être dévorée par un lion de Numidie. Ne nous hâtons pas trop de trembler, car il suffit à Néodémie d'un regard et d'une prière pour désarmer le *beau lion, œuvre de Dieu comme nous.* Alors, au milieu de l'attendrissement général (le peuple romain était si sensible!), Flavien prend Néodémie dans ses bras, et la transporte sur un vaisseau qui faisait voile pour Alexandrie. Il semblerait que désormais nos amans, nos époux, sont hors de danger; malheureusement il leur prend fantaisie d'assister aux jeux du cirque, et ils y sont rencontrés par Faustine, qui les avait suivis en Afrique. Faustine signale à la fureur du peuple la jeune chrétienne. Pour la seconde fois, Néodémie est traînée dans l'arène. Elle n'a plus affaire à un lion de Numidie; elle va être frappée par un gladiateur, qui, au son de sa voix, tressaille, et qui, après avoir jeté les yeux sur le cou de la victime, s'écrie : J'ai retrouvé ma fille! Ici nous pouvons renvoyer le lecteur à la tragédie de M. Soumet, au *Gladiateur*. L'auteur de *la Divine Épopée* a emprunté le sujet de son drame à M. Guiraud. Pour soustraire sa fille aux fureurs de la multitude, le gladiateur l'immole lui-même dans la prison. Flavien n'a plus d'autre pensée que de se faire chrétien, et part pour la Thébaïde; il y passe deux ans sous la direction silencieuse de saint Antoine, et il y retrouve, sous le nom de Pyrithion, ce frère qu'il croyait avoir tué dans la scène d'orgie du palais d'Héliogabale; c'est ce frère qui le baptise. Le désert devient le rendez-vous général de tous les personnages du roman. Faustine prend aussi le parti d'aller se jeter aux pieds de quelque saint anachorète, et elle s'adresse à ce même Pyrithion qui autrefois dans la nuit.... Le saint homme est tout troublé de cette apparition, il ne juge pas à propos de se faire connaître, et il envoie Faustine en pénitence de l'autre côté du Nil, dans un autre désert peuplé de filles chrétiennes. Nous touchons enfin au dénouement. Un jour Pyrithion voit apparaître dans le désert un homme d'un aspect effrayant; c'est le gladiateur. Il brandit un glaive souillé de sang; il a vengé sa fille, sur qui? Sur le fils de Faustine, sur le jeune Gordien, qu'il a immolé à Nisibe, au milieu d'une sédition. Pyrithion offre de lui

donner des consolations et des conseils, mais il les refuse, et disparaît en s'écriant : Je maudis les hommes, et même les dieux ! Il paraît que le gladiateur ne s'est pas converti.

Cette action, dont nous n'avons pas sans peine débrouillé le fil, se complique encore de mille accessoires : émeutes dans les rues de Rome et dans le camp des prétoriens, mystères de Mythra célébrés dans la Campanie, enchantemens d'une Thessalienne qui immole des enfans pour connaître l'avenir, les empereurs Maxime et Balbin avec leurs intérêts politiques, les agapes des chrétiens, les pompes naissantes de la religion nouvelle au fond des catacombes, les plus grandes figures du christianisme et de la philosophie disposées en comparses et en *utilités* à travers le drame, Tertullien, Origène, Plotin; l'auteur s'est servi de tout, a tout exploité pour enfler son roman. Il aura cru sans doute avoir composé un grand poème, quand il n'a fait que travestir l'histoire, tout confondre, tout fausser. On n'est pas poète pour avoir barbouillé de prétendues scènes historiques. Devant un si déplorable pastiche, les véritables artistes détournent la tête, et ceux qui vouent à l'étude du passé un culte sincère ne sauraient pardonner au téméraire qui viole l'histoire sans que l'art y gagne rien.

Nous ne disserterons pas sur la question de savoir s'il est possible de faire des poèmes en prose : les faits parlent assez haut. Combien d'œuvres sont restées dans ce genre équivoque? Deux seulement : *Télémaque* et *les Martyrs*. Il n'a été donné qu'à Fénelon et à M. de Châteaubriand d'associer leur prose poétique à l'immortalité des beaux vers. C'est qu'il y a dans le genre même quelque chose de radicalement faux, des écueils cachés qui font du naufrage la règle et du succès l'exception. Pour assurer à *Télémaque* et aux *Martyrs* une durée glorieuse, il a fallu que Fénelon et M. de Châteaubriand fussent doués d'un style qu'un critique de l'antiquité (1) semble avoir caractérisé d'avance quand il a dit : « Il est possible qu'un discours en prose ressemble à un beau poème ou à un chant. » N'oublions pas que l'archevêque de Cambrai avait eu l'art de mettre son livre sous la protection d'Homère, en traçant une sorte d'appendice de l'Odyssée. Au commencement de notre siècle, M. de Châteaubriand a eu l'insigne fortune d'être le promoteur d'un mouvement religieux et littéraire qui lui créa une position nette et haute. On trouva légitime que M. de Châteaubriand mît en œuvre lui-même *l'idée*

(1) Denys d'Halicarnasse.

dont il avait écrit la théorie dans son *Génie du Christianisme;* après la poétique venait le poème. Et puis, que de trésors l'écrivain avait amassés pour l'exécution! Quelle connaissance exquise des lettres antiques! Quel art pour tout s'approprier, depuis Homère jusqu'à Tacite, depuis Simonide jusqu'à Symmaque! Dans sa partialité inévitable pour la religion chrétienne, M. de Châteaubriand n'est pourtant pas tombé dans le grossier contre-sens de méconnaître la grandeur de l'antiquité : il a cherché au contraire l'harmonie de son poème dans un contraste habilement équitable entre les deux religions, et il a mérité cette louange, décernée par un ami, d'avoir associé

Ce qu'Athène a de plus aimable,
Ce que Sion a de plus grand (1).

M. de Châteaubriand a lui-même indiqué à ce sujet sa pensée et sa méthode avec un art infini. « On reconnaissait dans le langage de Cymodocée, dit le poète, les accens confus de son ancienne religion et de sa religion nouvelle; ainsi, dans le calme d'une nuit pure, deux harpes suspendues aux souffles d'Éole mêlent leurs plaintes fugitives; ainsi frémissent ensemble deux lyres, dont l'une laisse échapper les tons graves du mode dorien, et l'autre les accords voluptueux de la molle Ionie; ainsi, dans les savanes de la Floride, deux cigognes argentées, agitant de concert leurs ailes sonores, font entendre un doux bruit au haut du ciel; assis au bord de la forêt, l'Indien prête l'oreille aux sons répandus dans les airs, et croit reconnaître dans cette harmonie les voix des ames de ses pères (2). » Voilà des pensées, des images, des chants dignes d'un poète : on le sent inspiré par cette impartialité supérieure qui reconnaît et glorifie le beau et le vrai partout où ils se trouvent, dans Platon comme dans la Bible, sous le bouclier de Minerve ou sous la croix de Jésus-Christ.

Contre l'écueil si heureusement évité par M. de Châteaubriand, M. Guiraud n'a pas manqué de se briser. Il prend parti contre l'antiquité avec un emportement qui lui ôte toute liberté d'esprit pour juger et pour peindre. Tout est affreux, à l'entendre, du côté du polythéisme, et, pour le prouver, il choisit le troisième siècle de l'ère chrétienne. Il n'y a là ni équité ni intelligence. Quatre siècles séparent Auguste de Constantin : c'est pendant ces quatre siècles que

(1) M. de Fontanes.
(2) *Les Martyrs*, liv. XVIII.

le polythéisme et le christianisme sont surtout en lutte, la vieille religion avec tout le désavantage d'un système épuisé par l'éclat même qu'il a jeté, la nouvelle avec ces impulsions favorables qui ne manquent jamais aux révolutions nécessaires de l'esprit humain. Néanmoins, la civilisation antique ne se laisse pas envahir et vaincre sans de glorieux efforts. Ce IIIe siècle, livré à l'anarchie militaire, si sanglant, si licencieux et si stérile, représente une décadence long-temps différée par le génie politique des empereurs et par les derniers chefs-d'œuvre d'une littérature qui fait ses adieux au monde dans le double idiome de Rome et d'Athènes. Il est donc déraisonnable de choisir ce IIIe siècle pour y établir le parallèle des deux religions. Au moins M. de Châteaubriand a placé les héros de son poème dans le IVe, au moment où Constantin va monter sur le trône, à une époque où l'empire n'était plus la proie exclusive de monstres stupides, puisque Dioclétien avait revêtu et dépouillé la pourpre. Que conclure de tout cela, si ce n'est que M. Guiraud n'aurait jamais dû avoir l'idée de composer *Flavien?* M. de Châteaubriand s'était emparé du IVe siècle; pendant le premier et le second, le polythéisme répand encore trop de lumière, pendant le troisième il est trop dégradé. Ainsi, pour peu que M. Guiraud se fût rendu compte des conditions historiques et littéraires de son sujet, il y eût renoncé.

Voilà qui était d'un mauvais augure pour la *Philosophie catholique*. Cependant il peut se rencontrer qu'un homme ne sente pas l'histoire en artiste et la comprenne en philosophe. Saisissant cette dernière espérance, nous avons abordé la *Philosophie catholique* de M. Guiraud : rien ne nous a fait lâcher prise dans cette lecture, ni l'étrangeté du point de départ, ni les imaginations les plus singulières, ni les plus bizarres détails, ni la pesanteur d'une phraséologie barbare; nous avons tout traversé, marchant toujours dans l'attente du rayon de lumière, du *fiat lux* qui devait jeter sur l'histoire un jour nouveau. Vain espoir! Mais avant de juger l'œuvre de M. Guiraud, il faut en indiquer les données principales.

Où commence l'histoire? Au point de vue catholique, il semblerait qu'en la faisant remonter aux premières traditions hébraïques sur le paradis terrestre, c'est porter son origine aussi loin que possible. M. Guiraud ne se contente pas de ce point de départ, il lui faut quelque chose d'antérieur à Adam. Si Adam a péché, dit M. Guiraud, c'est parce que dès avant Adam, il y avait eu une prévarication première de laquelle toutes les autres ont pris naissance. Le mal a donc été introduit dans l'œuvre de Dieu par des créatures antérieures à Adam.

D'autres ont écrit l'histoire avant le déluge; voici quelque chose de plus rare, c'est l'histoire avant le premier homme. M. Guiraud est en état de nous l'écrire, car il *a appelé Dieu en lui dans la solitude et le silence*. Nous verrons bien, comme dit Alceste. Au commencement des commencemens furent formés les deux élémens constitutifs de tous les êtres, deux ciels, un ciel spirituel, un ciel sensible, qui représentent l'esprit et la matière, l'ame et les sens, l'idée et la forme. Dans le ciel spirituel étaient les anges, et l'histoire commence pour M. Guiraud par le monde angélique.

Ne perdons pas de vue que dès l'origine l'esprit et la matière étaient en présence; l'ange, qui était tout esprit, eut le malheur de se tourner vers la matière : il y adhéra, il *l'enlaça, et se jeta sur ses germes pour se les approprier en les souillant*. Cette inclination si prononcée de l'ange pour la matière eut les inconvéniens les plus graves. Il se trouva que l'ange avait jeté sa nature toute spirituelle au milieu du mouvement des atomes, et que, semant le trouble dans leurs opérations, il brouilla leurs rapports. Qu'arriva-t-il? Tous les germes furent agités, échauffés; il y eut des éclosions subites et incomplètes, il y eut des avortemens. Cela fut d'autant plus regrettable, que le premier ange, l'archange, avait fait d'autres anges; il les avait faits tout seul par un engendrement spirituel; des millions de légions d'anges éclos de son souffle fécond peuplèrent les cieux. A la vue de cette radieuse et infinie progéniture qu'il ne devait qu'à lui-même, l'archange s'enorgueillit; c'est alors qu'il *s'abattit sur la matière*, et qu'il y eut mixtion entre elle et lui, puis entre lui et Dieu révolte. L'archange était devenu Satan.

Ce qui nous plaît chez M. Guiraud, c'est qu'il n'hésite pas dans le récit de toutes ces belles choses; il affirme, on dirait qu'il a tout vu. Ainsi notre auteur nous raconte comme un témoin oculaire l'embarras dans lequel se trouvèrent les anges quand ils virent celui qui les avait procréés en révolte contre Dieu. Ils durent choisir entre Dieu et Satan. Ceux qui préférèrent suivre leur archange produisirent dans la matière de nouvelles révolutions; en la pénétrant, ils concoururent à la difformité des espèces. Il y eut de monstrueux enfantemens, et la puissance satanique porta le trouble dans le monde primitif. Ce chaos ne pouvait être éternel. Par l'action de la puissance divine, la lumière brilla dans les ténèbres et sur la surface des eaux; mais le feu demeura à Satan, qui dut peu à peu se renfermer dans les entrailles de la terre, ce qui explique, au dire de M. Guiraud, le feu central des géologues du XVIIIe siècle. Dieu, *accor-*

dant une espèce d'amnistie à Satan, lui céda l'empire du feu. M. Guiraud croit au feu central de Buffon, à la force d'expansion de M. Azaïs, à la force centrifuge de Newton (qui se serait attendu à trouver M. Azaïs entre Newton et Buffon?); M. Guiraud croit à tout cela, parce que tout cela est pour lui la puissance satanique, telle qu'elle a été comprimée par la création du monde adamique et enfin par la rédemption. Nous sommes arrivé à la plus grande des préoccupations de l'auteur de la *Philosophie catholique*, au règne de Satan dans ce monde. M. Guiraud est poursuivi par l'idée et par l'image du diable; il le voit partout, il lui attribue toute chose. S'il y a des volcans à Naples et en Sicile, si ces deux pays sont célèbres pour avoir été le théâtre des voluptés antiques, c'est que Satan a surtout établi son empire dans ces contrées. Il règne au surplus sur toute la nature : c'est lui, s'il faut en croire M. Guiraud, qui empoisonne les substances minérales mortelles à toute créature, qui infecte les végétaux de sucs délétères, qui nourrit les reptiles de hideux venins, qui répand dans l'atmosphère des vapeurs pestilentielles. Imputer toutes ces choses à Dieu semblerait à M. Guiraud le comble de l'impiété, et il a pris le parti d'en charger le diable. Il paraît que quelques catholiques, effrayés de tant de puissance accordée au démon, ont laissé échapper le reproche de *manichéisme;* aussi, dans son second volume, M. Guiraud rappelle à ces chrétiens qu'il est *de foi* de croire aux anges, et conséquemment aux démons : notre auteur repousse ces molles condescendances d'un christianisme timide par lesquelles on évite de parler du diable et de sa puissance. En présence de la personnalité de Dieu, il faut placer la *personnalité du mal.* Pour croire véritablement en Dieu, il faut croire au diable, et voici l'acte de foi de M. Guiraud : « Nous croyons fermement que, depuis le péché, c'est Satan qui possède le monde, et qu'il l'a possédé presque sans obstacle jusqu'à la rédemption. » Aussi M. Guiraud soutient que Satan joue un grand rôle dans les affaires humaines, et il blâme Bossuet d'avoir mis Dieu seul dans l'histoire, il devait aussi y mettre le diable; car, dit-il, si Dieu apparaît dans l'histoire quand il veut, *Satan s'y montre tant qu'il peut.* On reconnaît bien là le malin; le drôle se montre *tant qu'il peut.* Ah! monsieur Guiraud, quand vous avez fait ce charmant *tant qu'il peut,*

Avez-vous compris, vous, toute son énergie?

Dans la *Philosophie catholique*, le diable est si puissant, que Dieu accepte en quelque sorte, nous nous servons des expressions de

M. Guiraud, la matière telle que Satan l'a faite. A part la division des élémens et la disposition qu'il leur donne lui-même, Dieu *se tient en arrière,* et il laisse Satan, représentant de la matière et de l'élément terrestre, répandre l'animation autour de lui. C'est ainsi que s'accomplit la création du règne animal. Quant à l'homme, Dieu participe à sa formation, parce que l'homme est une créature mixte, placée entre Dieu et le diable; mais pour les bêtes, c'est Satan qui leur a donné la vie. En doutez-vous? Pourquoi saint Jean nomme-t-il Satan le grand dragon, et pourquoi Moïse l'appelle-t-il serpent? Pourquoi tous les grands civilisateurs, comme Hercule et Thésée, ont-ils détruit des monstres? Pourquoi les seigneurs féodaux faisaient-ils la *chasse aux bêtes?* Pourquoi enfin tous les animaux ont-ils été noyés dans le déluge, par ordre de Dieu même? C'est que par leur essence satanique ils avaient participé à tous les désordres, et *c'était Satan animé que Dieu poursuivait en eux.* Qu'ont donc fait toutes ces pauvres bêtes à M. Guiraud pour qu'il les charge d'un pareil anathème? Il est sans pitié, parce qu'il voit en elles le mauvais principe. Toutefois, au milieu de toute son indignation contre la gent animale, il a un bon mouvement; il ne la damne pas pour l'éternité, il espère que les bêtes, puisqu'elles ont eu part à la chute, auront aussi leur part du rachat; puis il nous promet de nous dire à cet égard sa pensée quand il traitera des effets de la rédemption. Voilà un trait de charité qui nous désarme : si l'auteur de la *Philosophie catholique* est inexorable dans ses déductions logiques, du moins il a bon cœur.

Nous sommes enfin dans le paradis terrestre. Puisque M. Guiraud connaît si bien les anges, je vous laisse à penser s'il peut ignorer quelque chose de ce qui concerne le premier homme. Grace à lui, nous avons sur l'état de l'homme avant le péché les renseignemens les plus positifs et les détails les plus précis. Heureux écrivain! il lui est donné d'apprendre à l'humanité ce qu'elle avait ignoré jusqu'à présent : ce n'est pas en vain qu'il a appelé Dieu dans la solitude et le silence.

> Dieu prodigue ses biens
> A ceux qui font vœu d'être siens.

Que l'humanité soit donc attentive. Le premier homme, même avant d'avoir une compagne, était capable d'engendrer et de multiplier des êtres semblables à lui. Cela vous étonne au premier abord, parce que vous ne comprenez pas que la réalisation immédiate et spontanée de la pensée divine fût la création de l'homme seul et un *se*

servant de complément à lui-même. Cependant Dieu n'a-t-il pas dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul?* C'est vrai, mais il n'a prononcé ces paroles que parce qu'il n'a pas été entièrement satisfait, M. Guiraud nous l'affirme, de la manière dont l'homme usait de son isolement, de son unité? Que faisait-il donc alors, le premier homme? Malheureusement, sur ce point, M. Guiraud garde le silence; nous sommes convaincu qu'il le sait, mais il n'a pas voulu le dire; il a pensé sans doute qu'il publiait déjà un assez grand nombre de vérités nouvelles, sans être obligé de tout révéler. Poursuivons. Comment se nourrissait cet homme assez fortuné pour se servir de complément à lui-même? Il s'alimentait par une nourriture subtile et incorruptible, car il n'avait pas d'intestins, il n'avait pas de dents, il n'avait pas non plus... Mais, monsieur Guiraud, il n'y a plus moyen de vous suivre; il n'est permis qu'à vous seul, qui avez reçu immédiatement ces révélations curieuses, de dédaigner les convenances vulgaires et de parler avec le cynisme hardi des grands prophètes.

Cependant le premier homme, quoique merveilleusement doué, tomba dans un état de défaillance et s'endormit. C'était un commencement de dégénération, et cette dégénération fut continuée par la création de la femme, car la femme correspond dans la création primitive à la matière, et dans la seconde à la terre. Et remarquez, dit M. Guiraud, que ces trois choses, la matière, la terre, la femme, sont du même genre grammatical. Voilà qui est concluant. La femme, la terre et la matière sont du même genre. Que peut-on répondre à cela? On voit que M. Guiraud n'est pas moins grand philologue que penseur profond. Si Adam avait été capable d'engendrer quand il était tout seul, cette faculté dut se développer encore quand une compagne lui fut associée. Nous voici amenés, dit l'auteur de la *Philosophie catholique*, à l'explication d'un grand mystère. Il en parle fort à son aise, il marche de révélations en révélations, sans s'embarrasser de la peine qu'auront les profanes à les comprendre et à les exposer. Comment Adam et Ève, avant la chute, devaient-ils procréer, et comment sans la chute la multiplication de la race humaine se serait-elle opérée? Dans *l'École des femmes*, quand Arnolphe vante à Chrysalde l'innocence d'Agnès, il lui dit :

L'autre jour, pourrait-on se le persuader?
Elle était fort en peine et me vint demander,
Avec une innocence à nulle autre pareille,
Si les enfans qu'on fait se faisaient par l'oreille.

Eh bien! nous voilà à moitié chemin pour arriver aux révélations de M. Guiraud; il ne pense pas que les enfans avant la chute dussent se faire par l'oreille, mais par la bouche, et c'est le baiser qui était alors un moyen de *réunion*, de *reconstitution d'unité*. Le baiser, s'il faut en croire l'auteur de la *Philosophie catholique,* indique à cet égard plus qu'il n'exprime actuellement; il est spécial à la nature humaine, c'est l'organe du cœur; saint Paul l'appelle saint dans plusieurs de ses épîtres, l'église le reconnaissait comme un gage de paix et d'union entre les fidèles. Quant à la bouche, elle a dû, dans l'état primitif de l'homme, occuper le premier rang dans l'organisation humaine, car l'homme avait alors plus à communiquer à la nature qu'il ne recevait d'elle. Ainsi Adam n'avait qu'à souffler sur la nature et sur sa femme pour se multiplier à l'infini.

Un si heureux état a été détruit par le péché originel. Au milieu du paradis terrestre, il y avait un arbre portant des fruits dont un ordre divin avait interdit l'usage à Adam et à sa compagne. Ces fruits, M. Guiraud en connaît la nature, c'étaient des fruits empoisonnés, tirant toute leur substance des entrailles de la terre, ou plutôt de Satan. Ces fruits avaient la propriété d'exciter à un haut degré ce qu'il y avait de matériel dans l'organisme humain; la matière, jusque-là soumise, fut fortifiée contre l'esprit, et alors il y eut de nouvelles formes et un état nouveau. Les sexes, tels que notre nature de péché les a gardés, sont la *manifestation pénitentiaire* de la prééminence que la volonté de l'homme a donnée à la matière. Cette *manifestation pénitentiaire* est l'œuvre de Satan; l'attribuer à Dieu serait un attentat. Il faut frapper notre poitrine d'homme en signe d'accusation, et demander instamment à Dieu de nous ramener à cet état primitif dont le diable nous a fait déchoir, c'est-à-dire à cet état où nous n'avions ni intestins, ni dents, ni rien enfin de ce que ces malheureux fruits du paradis ont mis en fermentation et en révolte. M. Guiraud n'a pas d'expressions assez fortes pour peindre les ravages de la concupiscence; à l'entendre, c'est Satan tout entier qui bouillonne dans le sang du jeune homme; c'est lui qui a créé les organes, instrument du péché; c'est le diable enfin qui a reconquis la terre, maudite par Dieu. Nous avons prévenu nos lecteurs, M. Guiraud est possédé du démon; il le voit partout, il déclare son action plus vive, plus incessante, plus violente que celle de Dieu; s'il faut l'en croire, nier l'action diabolique, ennemie de l'action divine, serait nier le christianisme. Dans sa *Théodicée*, Leibnitz a eu le tort de ne pas faire au diable une part convenable. Caïn qui tue son frère et

qu'Ève a conçu dans son sein quand elle fut séduite par le serpent, c'est Satan; la postérité de Caïn, c'est encore Satan. Or, Caïn fut le premier qui bâtit une ville, l'entoura de murailles et la peupla d'habitans. L'*entendez-vous, hommes du progrès continu!* s'écrie M. Guiraud. L'apostrophe est accablante, et M. Guiraud poursuit, lançant l'anathème contre les cités : aucune ville ne trouve grace devant lui, car toutes sont l'œuvre du diable, car dans toutes on trouve des *désirs qui s'allument par le frottement des individualités, et des voluptés qui s'assouvissent au moyen du nombre.* On s'aperçoit que l'auteur vit à la campagne, comme il nous l'a dit; du fond de sa retraite, il damne sans pitié toutes les cités et tous les citadins, depuis Rome jusqu'à Constantinople, depuis les habitans d'Athènes jusqu'à ceux de Paris.

Nous ne sommes plus étonné maintenant des reproches que M. Guiraud a adressés à Bossuet; pour lui, l'histoire est le règne du diable, et il y voit partout la trace du pied fourchu de son héros. C'est ainsi qu'il s'acquitte de la mission qu'il s'est donnée, d'expliquer les annales humaines, car il ne veut pas ressembler à « ces *commis des télégraphes* qui reproduisent et *propagent* au loin les signes qui leur sont faits, sans avoir le mot des évènemens qu'ils transmettent. La plupart des historiens, tant anciens que modernes, en sont là. » Ce langage est fier; la plupart des historiens, tant anciens que modernes, ne sont que des commis de télégraphes, et M. Guiraud ne veut pas être confondu avec de pareilles espèces. Nous croyons qu'il peut être tranquille sur ce point; il n'a rien de commun avec les historiens anciens et modernes.

Faut-il donc mettre M. Guiraud au rang des défenseurs avoués de la foi? Que pense l'église d'un pareil auxiliaire? Accepte-t-elle les secours et la coopération que lui offre l'auteur de la *Philosophie catholique?* Nous ne doutons pas de la sincérité des sentimens religieux de M. Guiraud; mais, à notre sens, c'est bien le chrétien le plus compromettant que nous ayons jamais rencontré. Son livre tourne à la caricature, et produit un effet tout contraire à celui que l'auteur s'est promis; il met en relief ce que le système catholique, qui présente de si beaux aspects, a sur d'autres points d'exagérations et d'erreurs. On dirait parfois que M. Guiraud s'est proposé de faire la charge du catholicisme. Sans doute telle n'a pas été sa pensée : nous savons que l'auteur s'exprime toujours en fils soumis de l'église; au milieu de ses divagations les plus bizarres, il proteste avec une singulière candeur que, si par hasard l'église désapprouvait ses doctrines,

il les rétracte. Mais n'eût-il pas mieux valu, pour un aussi bon chrétien que M. Guiraud, ne pas les émettre? car enfin, le mal est fait, il se propage, et il se trouve qu'avec le zèle le plus ardent on devient pour ses frères une pierre d'achoppement et de scandale. C'est triste.

Ces philosophes, ces panthéistes, auxquels M. Guiraud adresse de burlesques reproches, n'ont jamais fait des choses divines et humaines un travestissement égal aux imaginations de la *Philosophie catholique*. Ils ne voient pas dans la création le triomphe du diable, et ils sont plutôt disposés à reconnaître avec la sagesse antique la prédominance du bien dans l'univers. « Faisons connaître la cause, dit Timée dans Platon, qui a porté le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers. Il était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie; aussi a-t-il voulu que toutes choses fussent, autant que possible, semblables à lui-même. Quiconque, instruit par des hommes sages, admettra cela comme la raison principale de l'origine et de la formation du monde, sera dans le vrai (1). » Voilà de belles paroles qui ne craignent aucune comparaison avec rien de ce qui a été écrit depuis le disciple de Socrate; on y sent la majesté sereine et calme du vrai. En les méditant, l'homme se fortifie en lui-même: il comprend que tout ce qui existe est essentiel, car autrement ce qui existe ne serait pas, et désormais il vit, il pense avec confiance, avec énergie. En insistant au-delà de toute mesure sur ce que les doctrines chrétiennes renferment de pessimisme et de désespoir, M. Guiraud a rendu un très mauvais service à la cause dont il s'est fait le champion. Tous les ans, la cour de Rome proscrit des livres beaucoup moins dangereux pour la religion que la *Philosophie catholique*, et nous ne serions pas surpris si les journaux de l'année prochaine nous apprenaient que M. Guiraud, partageant le sort de ces damnés philosophes, a été mis à l'*index*.

La langue française a reçu aussi de M. Guiraud de sensibles atteintes. Cependant que de nombreux et admirables exemples notre littérature lui mettait sous les yeux, pour écrire convenablement sur les hautes matières qu'il ambitionnait de traiter! Sans aucune exception, la littérature française est la plus riche de toutes en chefs-d'œuvre de style philosophique. En ce genre, la Grèce a deux types admirables, mais elle n'en a que deux, Platon et Aristote; Rome non plus ne compte que deux prosateurs qui aient écrit avec supériorité tant sur la métaphysique que sur la morale, Cicéron et Sénèque.

(1) *Timée*, traduction de M. Cousin.

Dans les lettres françaises, au contraire, les modèles abondent : Descartes, avec sa phrase ferme et simple, montre non-seulement comment il faut penser, mais encore comme on doit écrire; l'animation, les images, l'ingénieuse fécondité du style de Malebranche, font de la *Recherche de la Vérité* un plaisir littéraire. Pascal introduit dans l'analyse la plus sévère de l'homme les mouvemens de la passion; il est éloquent parce qu'il souffre, parce qu'il se débat avec une profondeur douloureuse et naïve entre la raison et la foi. Dans le même temps deux prêtres illustres inscrivent avec éclat leurs noms parmi les écrivains philosophes; leurs qualités individuelles sont saillantes; toutefois il est facile de remarquer que la manière de Fénelon se rapproche de celle de Malebranche, et le faire de Bossuet de celui de Pascal. Précédé par Fontenelle, qui unit un siècle à l'autre, Voltaire donne aux matières philosophiques une transparence inconnue jusqu'alors; élégant sans recherche, limpide avec chaleur, son style fait pénétrer et circuler partout les idées dont il est l'irrésistible organe. Associez à cette puissance la morale et la politique entre les mains de Montesquieu et de Rousseau, la métaphysique et les sciences dans celles de Condillac et de Buffon, et vous aurez constaté comment le style philosophique est devenu une des gloires les plus incontestables de la France. Aussi, il est dans les habitudes de notre esprit de ne pas séparer le fond d'avec la forme, et nous n'admettons pas que l'homme qui sait penser ne sache pas écrire. Que dirons-nous donc d'un prétendu penseur qui ne soupçonne même pas les premières conditions de la prose philosophique? Dans la *Philosophie catholique*, l'impropriété des termes, la construction illogique des phrases, le mélange d'expressions et d'idées triviales avec l'ambition de développemens emphatiques qui avortent toujours, mettent le lecteur à une torture d'autant plus cruelle qu'il se souvient que ces grandes questions furent illuminées par les plus beaux génies.

Cependant M. Guiraud siége parmi les quarante personnes qui sont réputées les premiers écrivains du pays, et pour lesquelles l'éclat et la pureté du langage sont un devoir. Il était si facile sous la restauration de conquérir une situation littéraire! Etiez-vous royaliste ou libéral, apparteniez-vous à la phalange du *Conservateur* ou au bataillon de *la Minerve*, votre parti se chargeait de vous, il prônait vos ouvrages ou ceux que vous deviez faire un jour, il affirmait que vous étiez une des parties intégrantes de la gloire de la France. Le public se prêtait alors de bonne grace à ces mystifications solennelles : partagé en deux grandes fractions à cette époque, il était plus sensible

à l'opinion qu'au talent. A la faveur de ces préocupations royalistes et libérales, que de médiocrités montèrent au Capitole! Notre temps a au moins sur la restauration cet avantage, que de pareilles illusions ne sont plus possibles. On s'informe moins de ce que vous pensez, et plus de ce que vous valez; le masque d'un parti ne réussit plus à déguiser la nullité des personnages. Si les individualités ont plus de peine à se faire jour, elles doivent du moins leurs succès surtout à elles-mêmes. Il y aurait une sévère justice à exercer si l'on voulait apprécier au point de vue désintéressé de l'art et de la science certaines fortunes littéraires, ouvrage de coteries dissoutes et de passions oubliées. Quelle déroute, bon Dieu! Que de gloires qui ne tiendraient pas! Mais à quoi bon troubler ceux qui gardent un *silence prudent?* La faute impardonnable de M. Guiraud est d'avoir écrit après avoir été nommé à l'Académie : il n'a pas compris que, porté au fauteuil par le caprice du sort, il devait s'y ensevelir dans un repos éternel; il n'avait que cette manière de jouir impunément de son immortalité.

L'orgueil l'a perdu : il a oublié cette parole de l'Écriture, *initium omnis peccati superbia.* Il a voulu sonder les abîmes. M. Guiraud s'exprime ainsi quelque part : « Avec M. de Maistre, ou au-delà de M. de Maistre, nous pensons... » M. Guiraud pensant quelque chose au-delà de M. de Maistre, quelle modestie! Mais ne serait-il pas encore temps pour l'auteur de la *Philosophie catholique* de revenir à des idées plus sages? Dans la préface de son second volume, qui finit entre le déluge et la tour de Babel, M. Guiraud annonce qu'il continuera, et que *contre son œuvre protestent vainement des soins de santé et de fortune;* ce qui veut dire sans doute qu'il imprime à ses frais un ouvrage qui se vend peu, et que, pour le composer, il s'est rendu malade. Pourquoi tant de tracas, tant de soucis? Que dans sa retraite M. Guiraud sache en goûter les charmes : il est si bon de ne rien faire! Enfin, s'il faut un aliment à son activité inquiète, il pourrait composer quelques vers, non plus de ces vers tragiques dont le souvenir le remplit encore d'un repentir poignant,

Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

Il vaut mieux chanter le *petit savoyard* que défigurer Dieu et l'homme dans une théodicée grotesque.

LERMINIER.

L'ALGÉRIE

PAR M. LE BARON BAUDE.

J'interromps un instant les études d'histoire comparée (1) que je veux faire sur l'Afrique septentrionale pour m'occuper du livre de M. Baude sur l'Algérie. Aussi bien, ce livre ne m'écartera pas beaucoup du but de mes recherches, et, en l'examinant, j'aurai encore l'occasion de citer quelques traditions curieuses de l'antiquité sur l'Afrique septentrionale.

M. Baude, autrefois commissaire du roi en Afrique, a pu voir beaucoup de choses et les bien voir; mais ce qu'il a surtout étudié, ce sont les rapports établis par la géographie entre l'Afrique septentrionale et ses voisins, les migrations européennes, le mélange des populations, la vitalité qu'elles gardent ou qu'elles perdent sous le climat de l'Afrique septentrionale, selon leurs origines diverses, toutes ces influences enfin qui sont hors du pouvoir de l'homme, quoiqu'elles aient l'homme pour sujet. Il a cherché à reconnaître

(1) Voyez dans la livraison du 1er mai l'article intitulé : *De la Domination des Carthaginois et des Romains en Afrique, comparée avec la domination française;* dans un travail qui sera publié prochainement, l'auteur traitera de la domination des Vandales et des empereurs de Byzance jusqu'à la conquête de l'Afrique par les Arabes.

dans l'Algérie ce qui tient à l'homme et ce qui tient à l'action de la nature, action puissante, quoique cachée, et qui corrige doucement les bévues de la sagesse sociale. Les sociétés, en effet, périraient souvent par ce qu'elles font, si elles n'étaient sauvées par ce qu'elles laissent faire.

J'ai déjà signalé cette loi de la destinée qui semble lier l'Afrique septentrionale au sort de l'Europe. La géographie, de ce côté, rend le même témoignage que l'histoire. A considérer sur la carte l'Afrique septentrionale, placée entre la Méditerranée, l'Océan atlantique et le grand désert, trois mers qui l'entourent, elle forme, pour ainsi dire, une grande île entre l'Europe et la véritable Afrique. Aussi les géographes orientaux l'appellent-ils l'île d'Occident (1). De même que la partie de l'Asie qui penche vers la Méditerranée, l'Asie mineure, se rattache à l'Europe par sa géographie et par son histoire, de même l'Afrique septentrionale, qui pourrait aussi s'appeler l'*Afrique mineure,* penche vers l'Europe, et s'y rattache par sa configuration géographique et par sa destinée historique. A l'ouest, elle touche presque à l'Espagne, dont elle n'est séparée que par le détroit de Gibraltar. A l'est, du haut du cap Bon, l'ancien promontoire de Mercure, on aperçoit les montagnes de la Sicile; le cap Rosso, près de Bone, correspond à la pointe méridionale de la Sardaigne; et l'Espagne, la Sicile et la Sardaigne, qui sont les vis-à-vis géographiques de l'Afrique septentrionale, sont liées aussi à son histoire d'une manière fort étroite. Le climat, les animaux, la végétation de l'Afrique septentrionale, témoignent de la même parenté entre le nord de l'Afrique et le sud de l'Europe. Au-delà du Sahara seulement commence un autre monde, le véritable monde africain. Là, tout est différent de l'Afrique septentrionale et de l'Europe, hommes, animaux, climat, végétation; enfin, comme si la nature elle-même avait voulu exprimer aux yeux cette opposition, les escarpemens les plus abruptes de l'Atlas sont du côté du désert, et l'Atlas s'élève en face du Sahara comme un mur inaccessible, où s'entrevoient à peine quelques défilés, quelques portes laissées ouvertes du côté du monde nègre, tandis qu'au nord et vers la Méditerranée l'Atlas s'abaisse plus complaisamment et descend par étages, comme pour appeler et admettre les peuples de l'Europe. Ceux-ci n'ont point manqué de répondre à cet appel.

Cette vocation européenne de l'Afrique septentrionale, qui fait

(1) Ritter, *Géographie de l'Afrique*, tom. Ier, pag. 884, édit. allem.

que, dans les fables même du vieil Atlas (1), il n'y a rien qui ne vienne de l'Europe, est remarquable sous le pouvoir même des Turcs. Ce ne sont plus alors les Européens qui possèdent et gouvernent le pays, comme pendant quinze cents ans, depuis la fondation de Carthage jusqu'à la conquête des Arabes; cependant c'est une population européenne qui encore alors fait la force de l'Algérie. M. Baude a essayé de déterminer le nombre des esclaves chrétiens à Alger au commencement du XVIIe siècle, et, d'après l'*Africa illustrata* de Cramaye, publiée en 1622, il porte ce nombre à trente-cinq mille esclaves. Il faut ajouter à ce chiffre de la population européenne deux mille familles de Maures d'Espagne récemment chassées des royaumes de Grenade, de Murcie, de Valence et d'Aragon (2); plus (toujours selon Cramaye) six mille familles de renégats. D'après ces évaluations, la population européenne à Alger atteignait le chiffre de soixante-quinze mille ames environ, et la population générale de la ville n'allait guère au-delà de cent mille ames. L'Europe, sur ce chiffre, avait donc les trois quarts, et encore cette population européenne était celle qui travaillait aux jardins, aux métiers, à la marine, celle enfin qui faisait la puissance d'Alger. J'ajoute que, parmi les esclaves européens, le plus grand nombre appartenait à l'Espagne, à l'Italie et

(1) Le vieil Atlas régnait, dit-on, dans l'Afrique septentrionale, et il avait pour fils Hespérus, pour femme Hespéris, pour filles les Hespérides, personnages divers qui expriment tous l'idée de l'Occident, car c'est là le sens que les Grecs attachent au nom d'Atlas, et voilà pourquoi ce nom, soit qu'il désigne un personnage mythologique, soit qu'il désigne une montagne, recule et s'enfonce dans l'Occident à mesure que les Grecs apprennent à mieux connaître l'Occident.

Hérodote, se conformant à la signification géographique que les Grecs donnaient à ce nom d'Atlas, a placé aussi son peuple des Atlantes à vingt jours de marche à l'ouest des Garamantes. Les Atlantes sont, pour Hérodote, le peuple le plus occidental de l'Afrique.

Ce qui me frappe dans l'histoire fabuleuse d'Atlas, outre sa vocation occidentale, c'est que les principaux traits de cette histoire répondent aux traits généraux de l'histoire de l'Afrique septentrionale. Ainsi, les sept filles d'Atlas, les belles Hespérides, sont enlevées par Busiris, roi d'Espagne selon Diodore, ou tyran d'Agrigente; et je retrouve ici cette relation entre l'Afrique et l'Espagne, entre l'Afrique et la Sicile, qui est un des caractères de l'histoire de l'Afrique septentrionale. Il y a plus : selon Varron, Phorcys, roi de l'île de Corse, perdit la vie dans une bataille navale contre Atlas. Ainsi se montrent et s'entrevoient déjà, à travers les fables d'Atlas, les expéditions des Carthaginois, des Arabes et de tous les conquérans de l'Afrique, en Espagne, en Sicile, en Corse et en Sardaigne.

(2) J'évalue ces deux mille familles à dix mille individus, en comptant cinq têtes par famille, le père, la mère et trois enfans. Ce n'est pas trop, puisque ce sont surtout des familles d'ouvriers.

à la France méridionale, puisque c'était surtout dans la Méditerranée et sur les côtes de cette mer que les corsaires d'Alger faisaient leurs expéditions (1).

Je trouve le même résultat dans un état de la marine algérienne en 1588, donné par Pierre Dan dans son *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, et cité par M. Baude (2). Cette marine se composait alors, outre quelques frégates, de 35 galères; et, sur ces 35 galères, 14 seulement avaient pour propriétaires des Turcs et des Algériens; 20 appartenaient à des renégats européens, dont 13 italiens, 3 grecs, 2 espagnols, 1 hongrois, 1 français; une seule appartenait à un juif. Ainsi la marine algérienne était européenne pour moitié au moins.

Quant aux renégats, il serait curieux de chercher comment l'Europe a, pour ainsi dire, renouvelé et entretenu elle-même, par ses renégats, les puissances mahométanes voisines et ennemies de l'Europe, et quelles sont les nations qui ont fourni le plus de recrues dans ce contingent. Ce que je remarque, c'est que la Turquie et les états barbaresques, qui se recrutaient ainsi de renégats européens, n'ont jamais, par cela même, été des puissances purement orientales, ni qui tirassent toute leur force de l'Orient; c'étaient des puissances intermédiaires entre l'Europe et l'Asie, empruntant quelque chose aux deux pays, à l'Asie sa religion, et à l'Europe, par l'apostasie, l'activité de sa race ambitieuse. Les janissaires, cet antique soutien de l'empire turc, étaient, au temps surtout de leur fondation, des enfans chrétiens élevés au métier des armes et dans l'islamisme. Ces enfans chrétiens étaient en général enlevés dans la Macédoine et dans la Thessalie, dans la Servie et dans la Bulgarie, dans l'Albanie surtout, où l'apostasie est en quelque sorte une institution du pays, et où l'homme passe tour à tour du christianisme au mahométisme et du mahométisme au christianisme, sans aucun souci ni aucun scrupule. C'était sans doute aussi de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Albanie, etc., que venaient ces six mille familles de renégats que Cramaye comptait à Alger, car il les désigne comme venant de la Turquie. Je vois, il est vrai, treize renégats italiens parmi les patrons des galères algériennes en 1588; mais cela tient à ces nombreux rapports établis par la nature entre l'Afrique et l'Italie, et dont nous retrouvons partout le témoignage. Si l'Espagne, à cette époque, n'a que deux renégats, quoique l'Espagne ait encore avec l'Afrique

(1) Baude, tom. Ier, pag. 73.
(2) Tom. II, pag. 191.

plus de rapports naturels que l'Italie, c'est que l'Espagne, à ce moment, sortait à peine de sa longue lutte avec les Maures; sa ferveur religieuse et patriotique la défendait de l'apostasie, et de plus, ce qu'il ne faut pas oublier, l'Espagne, à cette époque, possédait en Afrique Oran et quelques autres places; elle avait, sous Charles-Quint, attaqué Alger. Ainsi elle touchait, comme toujours, à l'Afrique; seulement elle y touchait par la guerre, et, satisfaisant par la conquête à sa vocation africaine, elle était noblement dispensée d'y satisfaire par l'apostasie.

Je dois encore remarquer, au sujet des renégats européens qui recrutaient la Turquie et les états Barbaresques, que, d'une part, la puissance de la Turquie et des Barbaresques est tombée du moment où ils ont eu moins de renégats européens, du moment qu'en Turquie, par exemple, les janissaires se sont recrutés eux-mêmes et sont devenus une espèce de milice héréditaire; d'une autre part, l'usage de l'apostasie parmi les Européens a cessé au moment même où, par l'affaiblissement de la foi chrétienne, l'apostasie semblait devoir devenir moins pénible. Cela s'explique peut-être, parce que, ce mouvement d'indifférence religieuse ayant atteint aussi l'islamisme, l'Européen émigré en Orient a eu deux grands motifs de moins pour changer de religion. Les timides n'ont plus eu pour excuse la nécessité de se préserver, par l'apostasie, de la persécution, et les enthousiastes n'ont plus eu, pour déterminer leur changement de culte, l'aspect de la ferveur des mahométans et l'opinion que leur culte était le plus vrai, puisqu'il était le plus fidèlement pratiqué. Quand l'apostasie n'a plus eu pour excuse la nécessité ou l'enthousiasme, quand elle n'a plus été qu'une sorte de désertion, les renégats ont cessé, et alors aussi la Turquie et les Barbaresques, ces deux puissances intermédiaires entre l'Asie et l'Europe, ont perdu un des principaux ressorts de leur empire. Elles avaient perdu aussi l'autre portion de la force qu'elles empruntaient à l'Europe, les esclaves chrétiens, l'Europe ne voulant plus leur permettre de réduire les chrétiens en esclavage. De cette manière, tout ce qu'elles tenaient de l'Europe s'en allait peu à peu, et elles étaient laissées à elles-mêmes, c'est-à-dire à ce qu'elles tenaient de l'Orient, et l'Orient était incapable de les soutenir en face de l'Europe, car l'Orient avait perdu ce qui, de tout temps, a fait sa plus grande et sa plus belle force, je veux dire sa foi religieuse. C'est par la foi, c'est comme ayant en lui la force mystérieuse qui produit les religions, que l'Orient

a de tout temps dominé l'Occident, à son tour dominé par l'Occident dès qu'il perd cette force secrète.

L'Orient, de nos jours, n'a plus même ce qu'il avait du temps des Grecs, et ce qui a fait que, vaincu par Alexandre, il a bientôt conquis ses conquérans, je veux dire la puissance du luxe et l'ascendant de la civilisation matérielle. L'Orient aujourd'hui est pauvre; son luxe n'est plus qu'un souvenir et un conte; le luxe est en Occident comme la richesse. Que peut donc faire l'Orient, qui n'a plus ni or ni fanatisme, qui ne peut plus ni corrompre, ni contraindre, ni enthousiasmer, qui, par conséquent, ne fait plus de renégats, à moins que je ne compte parmi les renégats ces philosophes et ces publicistes impartiaux qui trouvent que l'islamisme a beaucoup de bon, et qui se feraient volontiers mahométans, les uns à force d'éclectisme, les autres comme moyen d'administration en Orient? Mais ces gens-là ne soutiennent guère les religions qu'ils embrassent. Que peut donc faire l'Orient, sinon mourir? Et c'est ce qu'il fait, surtout cet Orient intermédiaire, composé de la Turquie, de l'Égypte et des états Barbaresques, qui ne pouvait se soutenir contre l'Europe qu'à l'aide de l'Europe et en lui empruntant beaucoup, mais qui ne pouvait lui emprunter beaucoup qu'à la condition d'avoir aussi beaucoup par lui-même.

L'analyse que M. Baude fait de la population algérienne sous les Turcs, montre comment l'Afrique septentrionale a toujours penché vers l'Europe et s'est appuyée sur elle dans les siècles mêmes où elle était ennemie de l'Europe. Les détails que le même auteur donne sur la population d'Alger, telle qu'elle se fait aujourd'hui sous notre conquête, montrent dans quelle proportion les diverses nations de l'Europe prennent part à notre établissement. L'Espagne et l'Italie sont les deux pays qui paraissent en profiter le plus; ils paraissent même en profiter plus que nous. Voici, à ce sujet, quelques chiffres curieux que j'extrais du livre de M. Baude.

A Bone et à la Calle, la pêche du corail, de 1817 à 1826, se faisait, année commune, par vingt-un bateaux français contre cent cinquante-trois italiens, quoique les bateaux italiens payassent un droit de pêche de 1156 francs, dont nous étions dispensés en vertu de nos traités. Loin d'avoir changé à notre avantage depuis notre conquête, cette proportion s'est affaiblie encore; car, de 1832 à 1838, il n'y a eu que six bateaux français contre cent soixante-cinq italiens, et enfin, en 1839, il n'y a plus eu de bateaux français. Il ne faut donc

guère compter, pour la marine marchande de l'Algérie, sur les navires français. Cette marine se recrutera d'Arabes, de Maltais, d'Espagnols et surtout d'Italiens. Mais ce sera une marine française, si nous savons unir ses intérêts aux nôtres; ce sera surtout, pour notre marine militaire, une pépinière excellente de matelots.

Les Espagnols émigrent en Algérie en plus grand nombre encore que les Italiens. Cela s'explique aisément par les troubles qui désolent l'Espagne. Les Français et les Italiens qui émigrent en Algérie quittent le bien pour chercher le mieux; mais les Espagnols émigrent pour quitter la misère et la proscription. En 1833, les Espagnols étaient en Algérie au nombre de treize cent huit; en 1839, ils étaient sept mille trois cent quatre-vingt treize. Les Français (nous ne comptons pas l'armée) n'étaient, en 1839, qu'au nombre de neuf mille cinq cent vingt-six. Ainsi les Espagnols étaient, dès 1839, tout près d'être aussi nombreux que nous. L'émigration espagnole s'est répandue sur l'Algérie en remontant de l'ouest à l'est, d'Oran à Bone, décroissant en nombre à mesure qu'elle s'éloignait du voisinage de sa patrie. A Bougie et à Alger, les Espagnols sont le tiers de la population; à Mostaganem, les deux cinquièmes; à Oran, ils sont la moitié. Oran, en effet, n'est qu'à quinze heures de navigation de Carthagène; et de plus, Oran, resté au pouvoir de l'Espagne jusqu'en 1792, a gardé des souvenirs et des traditions espagnols.

Non-seulement les émigrés espagnols sont en Algérie plus nombreux que ceux des autres pays, ils ont aussi plus de vitalité. Entre le climat de l'Afrique septentrionale et le climat de l'Espagne méridionale, il n'y a pas de différence, et l'Espagnol qui passe d'un côté de la Méditerranée à l'autre est à peine dépaysé : il retrouve en Afrique le ciel, la végétation, les habitudes mêmes de l'Espagne. Le système d'agriculture le mieux approprié au sol d'Alger est, dit M. Baude (1), le système que les Espagnols ont appris chez eux par la tradition des Maures. Aussi Alger n'a pas de cultivateurs plus laborieux et plus patiens que ceux qui lui sont venus de la Catalogne et des îles Baléares; et M. Baude fait, à ce sujet, cette réflexion ingénieuse et vraie, qu'il semble que les Espagnols ont besoin de sortir de chez eux pour montrer toutes leurs qualités et surtout leur activité : paresseux et insoucians dans leur vieille patrie; ardens, actifs, persévérans, infatigables, dès qu'ils ont besoin de s'en faire une nouvelle.

Nous avons donc, grace aux affinités naturelles qui existent entre

(1) Tom. II, pag. 260.

l'Italie, l'Espagne et l'Afrique septentrionale, nous avons dans ces deux pays, auxquels il faut ajouter Malte, une population européenne toute prête à venir s'établir en Algérie. Déjà même, malgré les incertitudes de notre domination, déjà le mouvement d'émigration est commencé. C'est à nous de l'encourager. Je sais bien que quelques esprits difficiles diront que, de cette manière, la colonisation de l'Afrique septentrionale ne sera française que par les charges que la France supportera seule, tandis que toutes les nations jouiront commodément des bénéfices de notre conquête et de notre occupation. Cela est vrai, dirai-je avec M. Baude, et cela est bon. A Dieu ne plaise que je veuille dissuader de leurs projets ceux d'entre nous, ouvriers, bourgeois ou paysans, qui voudraient aller s'établir en Algérie! mais, comme en France, malgré les plaintes, la vie est douce et facile, comme tout le monde y trouve à gagner son pain, peu d'entre nous quitteront cette terre où l'on a du travail pour vivre et même du loisir pour se plaindre, afin d'aller braver en Algérie le danger du climat et le danger de la guerre. Il ne faut donc pas beaucoup compter sur la France pour coloniser l'Afrique. L'Espagne, l'Italie, Malte, suppléeront à la France; et ne nous en plaignons pas, car il faut choisir entre l'Afrique à la fois déserte et ennemie et l'Afrique cultivée par des mains qui ne seront pas toutes des mains françaises. Qui peut hésiter? M. Baude a raison de dire que notre établissement doit être un établissement européen, et non pas seulement un établissement français. Telle est, après tout, sachons-le bien, la condition des colonies et des villes qui sont fondées de nos jours. Elles sont fondées par un peuple, mais elles sont fondées pour tous les peuples. Le génie cosmopolite préside aux cités nouvelles : Odessa, au fond de la mer Noire, n'est pas une ville russe, c'est une ville cosmopolite, c'est une société mêlée de tous les peuples de l'Europe et de l'Asie. Les villes qui datent de notre siècle en ont le caractère : elles n'ont rien d'exclusif, rien de national; elles appartiennent à tout le monde; elles sont bâties sur le même patron, et, grace à cette conformité admirée, un voyageur qui s'est endormi à Odessa peut se réveiller à Pest ou à Trieste, ou dans toute autre ville bâtie ou rebâtie de nos jours, il ne s'apercevra presque pas qu'il ait changé de place en dormant. Ajoutez que, d'un bout de l'Europe à l'autre, les mœurs et les usages prennent, comme les maisons, le même air et la même allure. N'espérons donc pas, dans cet état du monde, faire d'Alger une ville française : Alger sera une ville cosmopolite sous la domination française, comme Odessa sous la domi-

nation russe, comme Trieste sous la domination autrichienne; et puisse Alger, au risque d'être plus cosmopolite que français, avoir la destinée d'Odessa et de Trieste! Nous n'aurons pas à nous plaindre de ce sort, d'autant plus qu'il faut avouer que, dans le cosmopolitisme, les Français perdent moins que les autres peuples, puisque ce cosmopolitisme même est profondément imprégné des mœurs et des idées françaises.

Qu'ai-je voulu faire, en rapprochant les curieuses observations de M. Baude des indications que donnent la géographie et même la mythologie du plateau de l'Atlas? J'ai voulu faire voir quelle vocation européenne a eue de tout temps l'Afrique septentrionale; et la leçon que je tire de cela, c'est que la France serait bien coupable, si elle contrariait, par ses imprudences ou par ses impatiences, une vocation tellement marquée.

Ces considérations sur la manière dont se forme la population d'Alger, me conduisent à un autre point qui touche de près à celui-ci, je veux dire à l'organisation religieuse de l'Algérie; car plus les populations qui viennent s'établir dans l'Algérie sont diverses, plus elles ont besoin du lien religieux. J'ajoute que, par bonheur, ces populations venant surtout de l'Europe et des pays catholiques, l'église catholique d'Alger aura d'autant moins de peine à les rallier et à les faire arriver à l'unité sociale, à l'aide de l'unité religieuse.

Ce qui a manqué pendant long-temps à l'Algérie française, c'est la pensée religieuse, et je n'en suis pas étonné. La société française est une société toute séculière; elle a été en Afrique ce qu'elle était en France. Nous craignions d'ailleurs d'exciter le fanatisme des Arabes, si nous nous montrions trop bons chrétiens. Cette tolérance nous coûtait peu, car l'indifférence est aisément tolérante, et, la politique paraissant s'accorder avec nos penchans d'insouciance religieuse, le christianisme, pendant cinq ou six ans, tint à Alger fort peu de place. Était chrétien qui voulait, mais le gouvernement ne l'était pas, et cette sécularisation complète du pouvoir semblait plus politique encore en Algérie qu'en France.

Il est arrivé que ç'a été tout le contraire, et certes, parmi les résultats de notre domination en Afrique, ce résultat n'a pas été le moins imprévu, ni cette leçon la moins curieuse et la moins utile de celles que nous pouvons recevoir des Arabes.

Tout sauvages qu'ils nous paraissent, les Arabes en effet n'ont pas tardé à pénétrer le secret de notre tolérance, et ils l'ont estimée ce qu'elle nous coûtait. De plus, en face de notre indifférence religieuse,

le vieux génie religieux de l'Orient s'est éveillé, et l'Arabe s'est demandé de tentes en tentes ce que pouvait être un peuple qui semblait n'avoir pas de Dieu ou qui l'oubliait. Les peuples nomades ont d'autant plus besoin de religion qu'ils n'ont pas de patrie; et, comme il faut toujours que l'homme rattache sa faiblesse individuelle à quelque chose de plus grand ou de plus haut que lui-même, le nomade errant dans ces sables mouvans qui ne peuvent pas supporter une patrie, le nomade se rattache à Dieu qui ne change point. D'ailleurs, si, dans la civilisation telle que nous la faisons, l'homme, grace aux jouissances de toutes sortes qu'il s'est ménagées, peut oublier un instant sa faiblesse individuelle, si le nombreux attirail de ses ressources grossit à ses yeux l'idée qu'il a de lui-même, et lui cache son délaissement naturel, il n'en est point ainsi pour le nomade, qui sent à chaque instant son dénuement et sa misère. Comme, en Orient, la religion est le lien principal des sociétés, comme elle est le principe de toute autorité civile et politique, les Arabes n'ont pas compris notre société séculière, et, tandis que nous étions tentés de les traiter de barbares, parce qu'ils n'avaient pas nos arts et nos sciences, ils étaient tentés, de leur côté, de nous prendre pour des barbares, puisque nous paraissions à peine avoir une religion, mais pour des barbares adroits et industrieux. Chose singulière! nous avions craint d'être détestés comme chrétiens, et nous l'étions encore plus comme impies, si bien qu'en Afrique il a fallu, dans l'intérêt de notre domination, s'appuyer non plus seulement sur l'armée et sur l'administration, mais sur l'église, et avoir un évêque en Algérie comme nous y avons des soldats, des administrateurs et des magistrats. C'est alors seulement qu'aux yeux des Arabes, nous avons paru un gouvernement régulier. De tous nos établissemens en Algérie, le plus fort et le plus efficace, c'est l'évêché; c'est celui qui a le mieux montré aux Arabes que nous voulons fonder en Afrique une puissance durable.

Et qu'on ne croie pas qu'en expliquant la leçon que le génie théocratique et religieux de l'Orient a donnée à l'esprit séculier de notre Occident, je cède à l'envie de faire un paradoxe. Je trouve à ce sujet, dans le livre de M. Baude, des détails curieux et qui font très bien comprendre comment, la religion étant l'idée dominante des Arabes, il vaut encore mieux, pour communiquer avec eux, avoir une religion différente de la leur que de n'en pas avoir du tout. Il y a, en effet, pour n'être pas entendu en pays étranger, quelque chose de pire que de n'en pas parler la langue, c'est d'être muet.

Le prince de Mir, réfugié polonais, avait fondé, raconte M. Baude,

une grande ferme à la Rassautah, entre l'Aratch et l'Hamise. Cette grande ferme était cultivée par des Arabes et des Cabyles. Au commencement, le gouverneur avait cru devoir placer dans la ferme de la Rassautah un détachement de cavalerie, pour protéger la ferme et le prince contre les tentatives de révolte des ouvriers arabes et cabyles qu'il employait. « Le prince a bientôt demandé qu'on lui retirât ces hôtes inutiles : il est resté avec quelques ouvriers allemands au milieu des indigènes, et jamais cheik ne fut plus respecté à la tête de sa tribu. L'opinion que ses nouveaux compatriotes ont conçue de ses sentimens religieux est une des principales bases de l'ascendant qu'il exerce sur eux. Une des premières constructions qu'il a fait élever est une chapelle, et c'est au son d'une cloche et au pied d'une croix que les Arabes se réunissent pour les travaux de la communauté (1). » « Les indigènes, dit M. Baude ailleurs (2), nous repoussent moins comme chrétiens que comme incrédules, et la fondation des églises d'Alger, de Bone et d'Oran est loin de nous discréditer à leurs yeux. » Ces paroles justifient ce que j'ai dit sur la force que l'église doit prêter à notre domination en Afrique.

J'attends beaucoup de l'église d'Alger, d'abord à cause de son évêque, mais surtout en voyant la carrière ouverte devant elle. L'église d'Alger est, en Orient, la seule église catholique qui soit libre, et qui ait près d'elle un gouvernement qui professe son culte : partout ailleurs le catholicisme est gêné et contraint. C'est donc à Alger seulement que l'église catholique peut en Orient avoir toute sa grandeur, et se montrer telle qu'elle est à ces populations orientales qui n'adorent que ce qui est grand. A Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, quelle que soit la tolérance des Turcs, augmentée encore aujourd'hui par leur faiblesse, le catholicisme est le culte des étrangers et autrefois des esclaves. A Odessa, à Kiow, à Athènes, c'est un culte rival surveillé avec jalousie; à Alger, c'est le culte du maître. Là l'église catholique n'est point forcée de s'abaisser et de se diminuer pour se faire supporter. C'est donc là que peut se renouveler plus librement qu'ailleurs l'alliance long-temps rompue entre le catholicisme et l'Orient; et voilà, pour le dire en passant, ce que la cour de Rome a compris avec sa sagesse ordinaire, lorsque, sur la demande du gouvernement français, elle s'est hâtée d'ériger l'évêché d'Alger. Pendant que quelques membres du clergé français

(1) Tom. Ier, pag. 45.
(2) Tom. II, pag. 364.

persévéraient encore dans leurs rancunes contre le gouvernement créé par la révolution de juillet, Rome, s'alliant hautement avec ce gouvernement, le remerciait de relever en Afrique les autels consacrés par le sang des martyrs; elle s'applaudissait d'ouvrir avec lui au catholicisme une nouvelle carrière, et elle proclamait à la face du monde chrétien combien le clergé français était digne, par ses vertus, de la mission que lui donnaient les victoires de nos soldats.

Les effets que j'attends de l'alliance du catholicisme et de l'Orient sont de deux sortes, ses effets sur la population civile et militaire, ses effets sur l'église elle-même.

En France, l'église catholique discute contre la philosophie et contre l'indifférence; elle semble plutôt une doctrine qu'une institution. A Dieu ne plaise que je lui fasse un reproche de cela! l'église approprie son action aux temps et aux choses : en France et en Europe aujourd'hui, elle ne peut pas prouver sa foi par le martyre, elle la prouve par la discussion. Elle ne se borne pas d'ailleurs à la discussion : elle dirige les paroisses, elle instruit les enfans dans la foi chrétienne, elle distribue les sacremens aux fidèles; mais tout cela encore, grace à l'heureuse quiétude des temps, est une administration régulière et calme. L'église catholique en France a les vertus de ce genre de vie; elle est honnête et pure; elle est presque partout prudente et sage; elle est, sauf quelques bouffées de vanités oratoires, elle est modeste et réservée. Cette conduite lui attire peu à peu les esprits et le cœur; mais cet attrait est doux et lent. Voyez, au contraire, quand s'offrent des occasions de dévouement et que l'église s'empresse de les saisir, dans les jours de choléra ou d'inondation, voyez quel ascendant acquiert l'église sur les esprits! Dans l'Occident, ces bonnes fortunes sont rares; en Orient, en Algérie, elles seront presque de tous les jours : placée près du péril, exposée au martyre, ayant sans cesse des infortunes à consoler, des misères à soulager, des prisonniers français à délivrer des mains des Arabes, des prisonniers arabes à soigner et à délivrer, toujours en action, toujours en vue, l'église d'Alger retrouve les plus anciens et les plus beaux jours de l'église chrétienne. En France, le clergé a la parole et les discours, rarement les œuvres; l'église d'Alger a souvent la parole et les discours, mais toujours les œuvres; et songez combien le voisinage des œuvres ajoute aux discours! combien l'action vivifie la parole! Je lisais dernièrement, dans un bulletin du général Bugeaud, qu'un ecclésiastique avait accompagné nos soldats pour les assister au besoin sur le champ de bataille, et le général, bon juge en fait de

courage, louait le courage du jeune abbé. Je ne sais si je me trompe, mais les conversations du jeune prêtre avec nos soldats et nos officiers, pendant les fatigues et les périls de la route, jusqu'à Tekedempt, ces causeries sur la destinée de l'ame après la mort, interrompues peut-être par les balles des Arabes, doivent valoir bien des conférences théologiques.

Comparez d'ailleurs l'auditoire de l'église en France avec l'auditoire de l'église d'Alger : ici des discuteurs blasés qui disputent de tout, quoiqu'ils soient indifférens à tout, qui assistent aux sermons par curiosité littéraire, qu'on convainc inutilement, parce que le mal n'est pas dans l'opiniâtreté de l'esprit, mais dans la faiblesse des caractères, devenus aussi incapables de piété que d'impiété; une vieille société enfin, dont il faut soutenir et ranimer les ames plutôt encore que les convertir, des oisifs, des mécontens, des impatiens, des malades moraux plutôt que des malheureux; voilà en France l'auditoire de l'église. En Alger, au contraire, l'église a affaire à l'armée et aux Arabes : à l'armée, c'est-à-dire, à des hommes qui ont beaucoup d'orgueil, mais de cet orgueil militaire qui fait l'honneur, et non de cet orgueil de l'esprit qui fait qu'on ne veut croire que soi, et qui rend si pénible le joug d'une croyance commune. Dans l'armée, on est habitué à agir en commun; on est aussi habitué à obéir, et l'individu n'apprend nulle part mieux que dans l'état militaire à s'incliner devant la règle. C'est, de ce côté, un apprentissage et un noviciat de la foi, et cela m'explique pourquoi, dans le clergé, il y a beaucoup d'anciens militaires; dans les deux états, en effet, on apprend également à obéir. Je remarque aussi que, dans une armée, et surtout dans une armée qui fait la guerre tous les jours, les sentimens sont plus en jeu que les idées : on sent plus qu'on ne pense, il y a plus d'émotions que de méditations; et cela encore est un excellent apprentissage de la religion, car elle prend plus d'hommes par le cœur que par l'esprit, et c'est au cœur, c'est aux sentimens surtout que la religion s'adresse, puisqu'elle prétend les régler, et qu'elle demande souvent aux passions elles-mêmes les armes qu'il lui faut pour les vaincre. Je conclus de tout cela que cet assemblage d'hommes actifs et laborieux, d'hommes simples, quoiqu'éclairés, qu'on appelle une armée, est, pour l'église, un meilleur auditoire que notre société oisive et raisonneuse.

La population civile d'Alger offre aussi beaucoup de prise à l'église. Celle qui vit dans la campagne, occupée d'agriculture et exposée aux attaques des Arabes, sent fort bien l'utilité de ces sentimens de piété

et de foi, qui ne donnent peut-être pas la fermeté à ceux qui ne l'ont pas naturellement, mais qui l'augmentent dans ceux qui l'ont et donnent aux autres la résignation qui en tient lieu. La religion est la grande consolatrice de ce monde, et par conséquent elle n'est nulle part si bien venue que dans le voisinage du péril.

Enfin les Arabes, qui ne sont pas l'auditoire de l'église d'Alger, mais qui en sont pour ainsi dire les spectateurs, servent aussi cette église. Devant ce public attentif et sérieux, quoique opposé, elle se surveille avec un soin scrupuleux; elle comprend qu'avec le caractère et l'esprit des populations orientales, qui jugent des civilisations par leur religion et non par leurs arts ou par leur administration, c'est l'église catholique qui est surtout chargée de faire comprendre aux Arabes la supériorité de la civilisation européenne. En effet, ce ne sont pas les merveilles de notre mécanique et les prodiges de notre industrie qui prouveront aux Arabes que nous sommes vraiment un grand peuple civilisé : la procession de la Fête-Dieu et les vertus de notre évêque d'Alger, les belles cérémonies et les bonnes œuvres (nous avons besoin des deux choses en Alger), feront plus d'effet sur eux que le pompeux attirail de nos ressources et de nos richesses. En Alger, ce n'est pas seulement l'église qui fait plus d'efforts sur elle-même, excitée qu'elle est par les regards des Arabes : les fidèles aussi seront plus disposés à pratiquer exactement leur culte. On a souvent remarqué que les Francs, en Orient, sont meilleurs chrétiens ou du moins chrétiens plus exacts qu'en Occident. Cela est naturel : en Orient, on n'est ni Allemand, ni Anglais, ni Italien; on est Franc, c'est-à-dire chrétien, ou bien on est mahométan. C'est la religion qui fait la nationalité, c'est elle qui donne titre et caractère. Les Francs, en Orient, même ceux qui avaient pu rester insensibles à l'aiguillon que la persécution donne ordinairement à la piété, avaient bien vite compris, comme nous à Alger, que l'indifférence religieuse n'était pas le moyen de se faire respecter des Orientaux. De là la ferveur des Francs en Orient, ferveur qui tient au patriotisme. Cette ferveur a commencé, je le crains, à se relâcher à Constantinople et à Alexandrie, parce que les Francs ont maintenant en Orient, grace à la faiblesse des Turcs, mille autres moyens de se faire respecter. Mais à Alger, où, quoique victorieux, nous luttons contre un ennemi redoutable, la piété sera pendant long-temps encore un des plus sûrs moyens de se faire respecter des Arabes et de gagner leur estime. Or, l'estime des ennemis a un attrait irrésistible. Non que je veuille dire que les fidèles à Alger ne seront pieux que par calculs

de politique ou de vanité humaine : je dis seulement que les fidèles tiendront d'autant plus à la religion qu'ils sauront qu'aux yeux des Arabes le culte fait la nationalité.

Je compte aussi, parmi les avantages de l'église d'Alger, le contact des mœurs et du génie de l'Orient. N'est-ce rien, croyez-vous, pour l'église chrétienne, de se retrouver au milieu des mœurs de la Bible et de l'Évangile? La vie des patriarches avec sa simplicité et sa gravité, la résignation et l'abandon à Dieu, l'ardeur et l'enthousiasme des prophètes, le calme et la paix des solitaires, le merveilleux accord de la naïveté et de la grandeur, tout ce que nous aimons enfin, tout ce que nous adorons dans la Bible et dans l'Évangile, tout cela est encore en Orient, surtout pour ceux qui y apportent avec eux la Bible et l'Évangile (1). Sans ces deux livres, en effet, l'Orient est presque muet, ou du moins l'Orient ne parle qu'aux sens; mais la Bible et l'Évangile expliquent l'Orient tout entier. Qui donc le comprendra mieux que l'église chrétienne, nourrie de ces deux livres? Les saintes lettres elles-mêmes, éclairées par ce soleil qui les a vues naître, acquerront une clarté et une splendeur nouvelle, et l'église retrouvera là, mieux que partout ailleurs, ce don de convertir les ames et de créer la foi qui est la force et la vertu de l'Orient. Puisse donc l'église d'Alger s'inspirer chaque jour davantage de la Bible et de l'Évangile expliqués par le génie de l'Orient! Puisse cette étude être toujours une inspiration de l'esprit et de la parole orientale et jamais une imitation! En effet, dans ce commerce d'intelligence que l'église chrétienne doit avoir avec l'Orient, le soin et la préoccupation littéraires gâteraient tout.

Il est des personnes qui craignent que l'église d'Alger ne pèche par trop de zèle. Je n'ai point cette crainte : là où tout est à faire, je ne redoute pas ceux qui veulent faire beaucoup. L'évêque d'Alger a déjà montré de quelle manière il comprenait sa mission évangélique, en travaillant à la délivrance des Français prisonniers d'Abd-el-Kader et des Arabes prisonniers parmi nous. Ne nous faisons donc pas scrupule de nous servir parfois de prêtres pour médiateurs avec les Arabes; n'ayons pas peur de donner du pouvoir à l'église d'Alger.

(1) Un grand peintre, M. Horace Vernet, qui a parcouru l'Orient, me disait que, pendant son voyage et depuis son voyage, il lisait sans cesse la Bible. C'est là qu'il retrouve la vie et les attitudes morales de l'Orient. M. Baude, dans ses excursions en Afrique, fut plusieurs fois reçu par des cheicks arabes. Il raconte leur hospitalité, et les versets de la Bible qu'il intercale dans son récit s'y adaptent sans aucun effort.

Jusqu'ici nous avons fondé peu de choses en Algérie, et cependant nous avons maintenant dans ce pays les deux plus puissans moyens de fonder quelque chose, une armée et un clergé, les deux seules hiérarchies que l'esprit du temps n'ait pas détruites. Appliquez, comme le veut le général Bugeaud dans sa brochure sur les colonies militaires, comme le demande le général Létang dans son excellent ouvrage intitulé : *Des moyens d'assurer la domination française en Algérie*, appliquez l'organisation militaire à la culture du pays; faites des camps qui soient des colonies; appelez à votre secours l'organisation religieuse; empruntez hardiment l'assistance du clergé séculier et régulier : et alors, n'en doutez pas, ces deux grands principes du monde moderne, l'armée et le clergé, l'épée et la croix, retrouveront en Afrique la force et la vertu créatrice qu'elles ont eue en Europe. Elles ont tiré l'Europe moderne du sépulcre de l'empire romain : elles sauront bien aussi ressusciter l'Afrique.

Après avoir parlé de la population, sans quoi un pays n'est qu'un désert, et de la religion, sans quoi la population ne fait pas une société, je veux tirer du livre de M. Baude quelques renseignemens sur un genre de commerce qui est particulier à l'Afrique septentrionale, le commerce des caravanes. C'est par là que l'Afrique septentrionale atteint et touche à l'Afrique centrale, en dépit du désert, et il est curieux de voir comment, grace à la patience de l'homme, ces deux pays, séparés par tant d'obstacles et par tant de contrastes, communiquent l'un à l'autre. Notez que le commerce des caravanes fait la meilleure part de la richesse de l'Afrique septentrionale. C'est de là que viennent l'or et les esclaves qu'elle a eu long-temps le privilége de fournir seule à l'Europe. M. Baude, frappé de l'importance de ce commerce et des inconvéniens de son interruption dans l'Algérie depuis notre conquête, a fait à ce sujet quelques recherches curieuses. J'ajouterai à ces recherches les renseignemens que je tire de l'excellent ouvrage de M. Walckenaer, intitulé : *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, et je n'oublierai pas de comparer avec M. Baude et M. Walckenaer les témoignages d'Hérodote, car le commerce des caravanes existait déjà de son temps, et il n'a pas manqué d'en décrire la marche et les stations.

Le désert de Sahara s'étend de l'est à l'ouest dans une longueur de 1,600 milles géographiques (1), et du nord au sud dans une lar-

(1) Walckenaer, pag. 175.

geur de 800 milles, vaste bande de stérilité et de solitude, qui partage l'Afrique en deux mondes opposés : au nord, l'Afrique de l'Atlas, avec son climat et sa nature européenne; au midi, l'Afrique des nègres, avec sa fertilité, son or et son esclavage immémorial; à l'est, une étroite lisière de verdure et de fécondité, formée par la vallée du Nil, borne le Sahara, et encore les sables, poussés par le vent, font-ils souvent effort pour franchir cette barrière et aller rejoindre au-delà du Nil les sables du désert arabique. Mais à l'ouest, à partir du cap Noun, ils sont plus libres, et ils atteignent jusqu'aux bords de la mer Atlantique. Tel est le grand désert, sans verdure, sans eau, sans bruit, sans mouvement, sol uni et dur, couvert de sables, que les vents transportent çà et là en tourbillons impétueux. Cependant quelques îlots de verdure, connus sous le nom d'oasis, interrompent cette stérile monotonie; mais ces îlots, malheur aux voyageurs qui ne savent pas les retrouver au milieu du désert! malheur à ceux qui n'ont pas étudié la position des astres, seuls guides sûrs que les caravanes trouvent dans le Sahara (1)! De là la vieille tradition d'Atlas, qui, selon la fable, soutenait le ciel sur ses épaules, et, selon la science, étudiait l'astronomie. Atlas était un chef de tribu qui savait les astres qui pouvaient guider les caravanes, à travers le désert, jusque dans l'Afrique méridionale.

Ce qui pousse les caravanes dans le désert, ce qui leur fait braver la fatigue et la soif, c'est l'or. Le Soudan, ou pays des nègres, est le pays de l'or. Là, disaient les anciens écrivains arabes, il y a des rochers d'or pur; là, l'or naît du sable, comme ailleurs l'herbe sort de la terre. Le plus exact de ces écrivains, le moins crédule, le plus européen, Léon l'Africain, raconte que l'empereur de Tombouctou possède des lingots d'or du poids de mille trois cents livres. Les richesses du Soudan sont pour l'Afrique septentrionale ce qu'est l'Inde pour l'Asie septentrionale et occidentale; elles exercent sur les imaginations un pouvoir irrésistible. A l'or ajoutez les esclaves, et surtout ces esclaves noirs que la paresse et le luxe de l'Europe ont

(1) L'astronomie est, pour les tribus africaines qui confinent au grand désert et qui le traversent, une science nécessaire. Aussi dans ces tribus, quand la nuit vient, le plus ancien du village enseigne aux enfans le nom, la position et la marche des étoiles; il leur dit ce que ses pères lui ont dit, ce qu'ils rediront à leurs fils. Et c'est ainsi que s'enseigne l'astronomie dans le désert; science utile et sacrée, qui sauve l'homme de la mort et lui fait traverser sans crainte la mer de sable, qui s'enseigne sans instrumens, sans observatoire, sans télescope, sous un ciel toujours pur, qui laisse voir toutes ses constellations. (Pacho, *Voyage dans la Marmorique.*)

toujours recherchés (1). De là l'antique usage de ces grandes caravanes qui se réunissent des divers points de l'Afrique centrale pour traverser le désert, puis se partagent, quand elles arrivent aux frontières de l'Afrique septentrionale, et se dirigent vers les villes de la Méditerranée, où les attend le commerce européen.

Au premier coup d'œil, l'Atlas, qui s'élève comme une muraille entre le désert et l'Afrique septentrionale, semble devoir arrêter la marche des caravanes vers les côtes de la Méditerranée; mais l'Atlas est coupé par des défilés qui, tout étroits qu'ils sont, laissent passer le commerce; et M. Baude, dans son ouvrage, a recherché avec soin quelles sont ces portes ouvertes dans l'Atlas et quelles sont celles que l'art des ingénieurs pourra ouvrir. Non que M. Baude veuille que nos colons ou nos soldats franchissent l'Atlas : c'est pour le commerce qu'il demande des routes faciles et sûres; il veut rappeler à Médéah, à Constantine, à Alger, les caravanes qui en ont oublié la route. Il suit avec une attention intelligente les traces anciennes de leur arrivée dans les villes de la côte. Bougie, dans le moyen-âge, faisait un grand commerce : les vaisseaux de Gênes, de Pise, de Venise, abordaient dans son port, et les caravanes de l'intérieur arrivaient dans ses murs. Et ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en Afrique, partout où nous trouvons sur la côte une ville que le commerce rend florissante, il y a, en face de cette ville, quelque défilé ouvert à travers l'Atlas, qui laisse arriver les caravanes dans ses murs, soit que la ville ait été créée à cause de ce défilé, soit que le défilé ait été trouvé à cause de la ville par le commerce, toujours habile à se frayer des routes. M. Baude ne doute pas que, si nous parvenons à pacifier le pays, la paix et le commerce ne découvrent dans l'Atlas des passages encore inconnus aujourd'hui.

Oran, autrefois, était aussi un des principaux rendez-vous des caravanes : depuis deux ans, elles n'y viennent plus; notre conquête

(1) Dans l'antiquité, les esclaves noirs, et surtout les femmes, avaient un grand prix. Ainsi, dans *l'Eunuque* de Térence, quand un jeune homme veut prouver à sa maîtresse qu'il a satisfait à toutes les fantaisies qu'elle a eues, même aux plus coûteuses : « Tu as désiré, dit-il, une esclave noire; je t'en ai donné une à tout prix. Tu as voulu avoir un eunuque, parce qu'il n'y a que les reines qui aient des eunuques; j'en ai acheté un. »

Nonne, ubi mihi dixti cupere te ex Æthiopia
Ancillulam, relictis rebus omnibus,
Quæsivi? Porro eunuchum dixti velle te,
Quia solæ utuntur his reginæ : reperi.

d'une part, et de l'autre l'habileté commerciale de l'empereur de Maroc, ont causé cette interruption. L'empereur de Maroc, à qui l'avarice a enseigné l'économie politique, a détruit la plupart des entraves mises ordinairement en Orient à l'exportation des marchandises. Cette mesure a amené à Maroc un plus grand nombre de caravanes, et ces caravanes, composées de mahométans, préfèrent un état mahométan, où les routes sont à peu près sûres et le commerce à peu près libre, à Oran aujourd'hui chrétienne, et dont la guerre trouble les approches. Cependant, dit M. Baude, « malgré l'établissement de plusieurs maisons européennes à Mogador, le commerce y est encore resté soumis à trop d'avanies et de difficultés, pour qu'Oran ne l'emporte pas promptement sur Mogador, si Oran devient un port franc. Abd-el-Kader lui-même avait tenté d'attirer à Mascara la caravane du Tafilet (1). » Les maîtres de l'Afrique septentrionale ont tous senti que le commerce des caravanes faisait une grande partie de la puissance de l'Afrique, et ils ont tous voulu l'attirer vers eux.

C'est ici que j'essaierai d'ajouter aux recherches de M. Baude quelques indications sur les deux points suivans : 1° Quelle est la direction que suivent les caravanes à travers le désert ? 2° Les caravanes des anciens suivaient-elles la même direction que les caravanes modernes? Sur le premier point, j'ai les excellentes recherches de M. Walkenaer; sur le second, le témoignage d'Hérodote.

Les routes que les caravanes suivent dans le désert sont utiles à connaître, parce que, ces routes correspondant à certains points de la côte, nous saurons mieux, après cette étude, quels sont les points qui doivent, sous ce rapport, attirer surtout notre attention. Les routes du désert ne changent pas selon le caprice ou le génie de l'homme; il ne s'agit pas, dans le désert, de choisir la route la plus courte ou la plus droite : il faut prendre celle que la nature a faite, celle où elle a mis des puits et quelques îlots de verdure. Les oasis déterminent donc l'itinéraire des caravanes dans le désert, et cet itinéraire a cela de remarquable, qu'étant nécessaire, il est le même depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Ce qui doit aussi influer sur la direction de ces itinéraires, outre les oasis, ce sont les points de départ et les points d'arrivée. Je ne parle pas ici des points de départ de l'Afrique méridionale, ces points ne sont pas encore assez connus. Est-ce de Tombouctou que partent toutes les caravanes destinées soit pour le nord, soit pour l'est? Est-ce d'autres points? Ce sont des questions qui ont

(1) Pag. 31-2.

besoin d'être éclaircies par de nouvelles recherches. Nous connaissons mieux le point d'arrivée, c'est-à-dire l'Afrique septentrionale. Là est l'Atlas, qui s'oppose à l'arrivée des caravanes sur la côte de la Méditerranée, et cependant, comme cette côte est le but final du commerce, il s'ensuit que les caravanes, quoique restant en-deçà de l'Atlas, cherchent pour leur point d'arrivée les endroits où l'Atlas est, pour ainsi dire, le moins épais. Or, l'Atlas est moins épais à l'est et à l'ouest qu'au nord du côté de Tunis et surtout de Tripoli, que du côté d'Alger et d'Oran.

L'Atlas, à l'est, paraît finir au fond du golfe de la grande Syrte. Là, le sol s'abaisse au niveau du désert, sans qu'aucune colline intermédiaire lie l'Atlas au plateau de Barca, qui s'élève isolé entre la Marmorique, le Sahara et la Méditerranée. On pourrait même croire que de ce côté l'Atlas, renonçant à l'Afrique, a tourné au nord pour aller, par le cap Bon et la Sicile, rejoindre les montagnes de l'Italie, de même que le plateau de Barca semble aussi un dernier anneau de la chaîne européenne de montagnes qui descendent de la Grèce vers le sud par le plateau de la Morée et l'île de Cerigo : nouveau témoignage des liens qui rattachent à l'Europe l'Afrique septentrionale. Quoi qu'il en soit, c'est vers l'est, c'est vers ce point, où l'Atlas finit au fond du golfe de la grande Syrte et où la Méditerranée touche au désert, c'est là que les caravanes de l'Afrique méridionale se sont de tout temps dirigées de préférence. C'est aussi vers ce point, chose remarquable, que le Fezzan ou le Biledulgerid forme comme une oasis continue qui s'avance du nord au sud à travers le désert, et ouvre une route où, les intervalles entre les oasis étant moins longs, le voyage est moins pénible et moins dangereux.

Au sud-ouest, l'Atlas entre la mer Atlantique et le grand désert a aussi moins d'épaisseur, et de ce côté aussi, le pays de Tafilet s'avance du nord au sud dans le désert, comme fait à l'est le Fezzan, si bien que c'est aux deux extrémités de la chaîne de l'Atlas, en prenant pour son extrémité occidentale le cap Noun, et pour son extrémité orientale le fond du golfe de la grande Syrte, que se trouvent à l'ouest et à l'est les meilleures routes du désert, tandis qu'au milieu de ces deux points, et dans la régence d'Alger, l'Atlas, plus épais que partout ailleurs, offre un accès moins facile au commerce des caravanes. L'amincissement de l'Atlas à l'est, près de la grande Syrte, a fait dans l'antiquité la prospérité de la Cyrénaïque, c'est-à-dire du plateau de Barca et de la Pentapole. L'amincissement de l'Atlas à l'ouest fait encore aujourd'hui le reste de prospérité des ports du Maroc.

Quand on jette les yeux sur la carte que M. Walkenaer a tracée pour l'intelligence de ses recherches sur l'Afrique septentrionale, et où sont marqués les divers itinéraires du Sahara qu'il a recueillis dans les voyageurs et dans les rapports des consuls européens, on voit qu'en partant de Tombouctou, regardé par M. Walkenaer comme le centre du Soudan, aucune route ne se dirige directement du sud au nord, le plus grand nombre tourne à l'est, et quelques-unes à l'ouest. Mais la plus curieuse de ces routes est celle qui, allant de l'ouest à l'est, semble, pour ainsi dire, décrire au pied du versant méridional de l'Atlas un immense chemin de ronde, et part de Mogador sur l'Atlantique pour aller retrouver, à l'est, le Fezzan et profiter du prolongement de ses oasis dans le désert. Cet itinéraire circulaire doit à plusieurs titres attirer notre attention : il est d'une part le plus ancien, et de l'autre il est celui qui peut être le plus utile à l'Algérie, étant plus à sa portée que tous les autres.

Cet itinéraire est le plus ancien, car c'est celui que décrit Hérodote. Selon Hérodote, de Thèbes en Égypte, en dix jours de marche, on arrivait dans le pays des Ammonéens, de là en dix jours chez les Nasamons, de là chez les Garamantes, qui habitaient les bords de la grande Syrte, de là chez les Atarantes, de là enfin chez les Atlantes, qui demeuraient au pied de l'Atlas, mettant toujours dix jours entre chaque station, se dirigeant toujours à l'ouest, et, dans cette direction, trouvant toujours de l'eau et de l'herbage; tandis qu'au midi et dans l'intérieur de la Libye, la terre, dit-il, est stérile et déserte, sans sources, sans pluie, sans animaux et sans bois (1). Ailleurs Hérodote, racontant le voyage mystérieux entrepris par les cinq fils d'un roi des Nasamons (2), qui voulaient pénétrer en Libye plus loin que tous ceux qui l'avaient parcourue avant eux, dit que ces jeunes gens, après avoir traversé des déserts arides, arrivèrent dans un pays où il y avait de grands marais et un grand fleuve, sur quoi on n'a pas manqué de croire qu'ils avaient pénétré jusqu'au Niger et jusqu'à cette mer intérieure qu'on place au sein de l'Afrique; mais Hérodote dit expressément qu'ils marchèrent toujours vers l'occident : ils arrivèrent donc dans le Maroc et non dans le Soudan, s'ils arrivèrent quelque part. Cette route de l'est à l'ouest n'a point été abandonnée pendant le moyen-âge, car le géographe arabe Edrisi rapporte que de son temps il y avait des caravanes qui allaient par cette route

(1) Hérodote, IV, ch. 181 à 185; Walckenaer, pag. 378.
(2) Id., II, ch. 32.

d'Égypte à Sidylmessa ou Tafilet (1). De nos jours, la grande caravane qui va de Maroc à la Mecque suit aussi cette antique route, et c'est par là qu'Abd-el-Kader, simple pèlerin du Magreb avant d'en être le souverain, a visité la Mecque.

A cette route, qui côtoie l'Atlas et le désert, viennent se rattacher les différens itinéraires qui conduisent de l'Afrique septentrionale dans le Soudan. Je ne cherche pas si quelques-uns de ces itinéraires étaient connus de l'antiquité. La route qui, par le Fezzan, pénètre dans le Soudan, était connue sans doute des Cyrénéens et des Carthaginois, qui ne se disputaient la possession des bords stériles du fond de la grande Syrte que parce que c'était le passage des caravanes du désert; mais je laisse de côté cette question, que j'examinerai en m'occupant de l'histoire de Cyrène, et, après avoir montré quelle est l'antiquité de cette route, je veux essayer d'indiquer l'intérêt qu'elle doit avoir pour nous.

Le système des caravanes en Afrique, et surtout dans l'Afrique septentrionale, est fort bien expliqué par M. Baude. Le départ de la grande caravane de Maroc à la Mecque sert de règle aux petites caravanes, qui viennent s'y joindre des divers points des régences barbaresques, et aux caravanes plus considérables qui viennent de l'intérieur de l'Afrique. Le temps du départ, le temps de la marche, l'époque de l'arrivée dans le désert, les stations, tout est connu d'avance. Les caravanes qui partent d'Oran, d'Alger et de Constantine, se réunissent à Ouerghela, la ville la plus méridionale de la régence d'Alger, à cent cinquante lieues de la Méditerranée. C'est là qu'elles attendent ou qu'elles rejoignent la caravane de la Mecque. Ouerghela est sur cette route de l'ouest à l'est qui sert au midi de chemin de ronde à toutes les régences barbaresques, et qu'il est important pour nous d'étudier.

J'ajouterai que, pour bien comprendre le genre d'influence que nous pouvons avoir sur les caravanes, il faut remarquer qu'avant d'arriver à Ouerghela les caravanes de l'Algérie ont des stations intermédiaires. Medeah est la station d'Alger, Biscarah et Tuggurth sont les stations de Constantine, et ces stations, dans un pays comme l'Afrique, où la nature a tracé elle-même la direction des routes en ne plaçant l'eau et l'herbe que dans certains endroits, ne peuvent pas être changées arbitrairement; d'où il suit que posséder une seule station, c'est être maître de toute la marche des caravanes.

Il y a plus, l'échange des denrées est aussi nécessaire et aussi dé-

(1) Walckenaer, 252.

terminé que la direction des routes; car, en Afrique, les rapports du commerce ont aussi, grace à la nature du pays, quelque chose de fixe et d'absolu. Ainsi les tribus du pays de Zab, situé au midi de Constantine, ont besoin, pendant les chaleurs de l'été, de transporter leurs troupeaux du versant méridional de l'Atlas, qui est brûlé et stérile, dans les pâturages du versant septentrional. Il en est de même pour les grains que pour les pâturages (1). Le long de la chaîne de l'Atlas, le blé ne pousse qu'au nord. C'est donc là qu'il faut que les tribus du midi viennent le chercher; de là une dépendance nécessaire du midi à l'égard du nord, de là la facilité de soumettre un pays entier à l'aide d'un point qui commande le passage des caravanes, et M. Baude cite fort bien à ce propos la ville de Biscarah, dans laquelle il suffisait aux Turcs d'entretenir une garnison de cent hommes seulement, et avec ces cent hommes ils étaient les maîtres de toute la province, parce que Biscarah est le passage obligé des caravanes de l'intérieur.

De Ouerghela, la route continue à l'est vers Gadames. Gadames est la station des caravanes qui viennent de Tunis et de Tripoli; c'est là qu'elles s'arrêtent et se partagent, les unes, pour entrer dans le Fezzan, qui n'est point encore le Sahara, mais qui sert pour ainsi dire de transition entre le désert et la terre habitée; les autres, pour se diriger à l'est vers l'Égypte. Gadames doit son importance à la réunion de ces diverses caravanes, et c'est pour cela que cette ville est disputée entre les régences de Tunis et de Tripoli, qui savent que de sa possession dépend la possession du commerce de l'Afrique intérieure.

Depuis notre conquête, la marche des caravanes est interrompue dans l'Algérie; Oran ne reçoit plus les caravanes qui par Tafilet arrivaient jusque dans ses murs. Medeah n'est plus l'entrepôt d'Alger. Biscarah et Tuggurth ne sont plus les stations de Constantine. Cette route de ceinture ouverte depuis l'antiquité entre l'Atlas et le désert, et qui est, pour ainsi dire, la grande artère commerciale de l'Afrique septentrionale, devient inutile pour l'Algérie. Elle n'y envoie plus les caravanes venant de l'intérieur de l'Afrique, lesquelles se détournent toutes, soit à l'ouest, vers le Maroc, soit à l'est, vers Tunis et Tripoli; elle ne reçoit plus aucune caravane de Constantine ou de Medeah, et la pieuse caravane de la Mecque, qui continue à la suivre, maudit en passant cette terre de l'Algérie habitée aujourd'hui par les infidèles.

(1) M. Baude, deuxième volume, 66-67, etc.

Cet état de choses est plein de dommages pour nous; nous empêchons le bien et nous nous faisons du mal. Nous empêchons le bien: en effet, les tribus de l'Afrique ont besoin, pour vivre, de communiquer entre elles, et d'échanger leurs produits, qui sont divers selon la nature diverse des sols. On peut croire aussi que plus la nature matérielle semble vouloir isoler les tribus de l'Afrique en les séparant les unes des autres par des intervalles de désert, plus la nature morale des hommes fait effort pour se rapprocher les uns des autres et satisfaire à l'instinct de la sociabilité, instinct qui règne chez les peuples nomades comme ailleurs, et qui, si chez eux il ne crée pas des villes, crée les pèlerinages qui sont les rendez-vous religieux, et les foires qui sont les rendez-vous commerciaux. En troublant l'habitude de ces rendez-vous, nous avons fait que les tribus arabes n'ont plus eu que la guerre pour ressource, pour occupation, j'allais presque dire, pour plaisir. Non que je veuille accuser le gouvernement d'avoir interrompu par malveillance la circulation des caravanes; nous l'avons interrompue par ignorance, et faute d'avoir étudié l'influence que les caravanes peuvent avoir sur la paix du pays. Nous sommes arrivés, disons-le, à Alger sans nous être préparés, par l'étude de l'Orient, à cette conquête tout orientale; aussi faisons-nous aujourd'hui notre éducation par nos fautes. Cette éducation n'est pas la plus mauvaise de toutes, mais c'est la plus coûteuse.

Qu'il me soit permis de citer à ce sujet, d'après M. Baude, un exemple de Napoléon en Égypte. « A peine débarqué en Égypte, Napoléon apprit que la caravane, de retour de la Mecque, était menacée dans les environs de Suez par les Bédouins et les Mameluks; il envoya sur-le-champ, pour la protéger, une division à sa rencontre. Parvenues au moment du pillage, nos troupes reprirent les objets enlevés à la caravane, les lui firent restituer, et, des côtes de la mer Rouge à celles de l'Atlantique, les pèlerins proclamèrent dans toute l'étendue de la terre de Magreb que les Français les avaient délivrés du brigandage des musulmans. Cet acte, placé au début de l'expédition d'Orient, est un de ceux qui en ont le plus facilité le succès. » En citant ce fait, à Dieu ne plaise que j'attribue à Napoléon cette divination universelle qu'il est de mode de lui reconnaître aujourd'hui! Ce fétichisme napoléonien, qui ne peut plaire qu'à ceux qui se font les grands-prêtres du fétiche, m'a toujours répugné. Ce que je veux dire seulement, c'est que, l'expédition d'Égypte étant un projet conçu d'avance, nous avions pris la peine de nous y préparer par quelques études sur les mœurs du pays, et les savans de l'expédition d'Égypte

pouvaient dire à Napoléon la part que les caravanes tenaient dans les habitudes de l'Orient. L'expédition et la conquête d'Alger, au contraire, ont été un hasard qui nous a pris au dépourvu.

En Orient, les caravanes tiennent à la fois du commerce et de la religion. Elles touchent aux intérêts et aux sentimens. La Mecque est à la fois un pèlerinage et une foire. Cela, du reste, n'est point particulier à l'Orient, mais plutôt à certains états de la société. Il en était de même au moyen-âge en Europe. Les lieux de pèlerinage servaient aussi de rendez-vous au commerce qui cherchait l'abri de la religion, parce qu'il ne trouvait de sécurité que sous cet abri. Il en était de même dans l'ancienne Grèce. Autour des temples de Delphes et d'Olympie, il y avait des boutiques, et les grandes fêtes de la Grèce, les jeux olympiques et les jeux pythiques, servaient au commerce. Il trouvait dans ces fêtes ce qu'il cherche partout, la protection d'une autorité respectée et un grand concours de peuple. La société en Orient étant restée où elle en était dans le moyen-âge et dans l'ancienne Grèce, le commerce s'y attache encore à la religion comme à sa meilleure protectrice, et la caravane est mêlée au pèlerinage. On est à la fois marchand et pèlerin, et, il faut le dire, cela donne au commerce et aux commerçans de l'Orient un caractère presque inconnu en Europe. En Europe, le commerçant n'est souvent qu'un marchand; il a sa boutique où il vend ses marchandises, et il n'en sort guère. Son esprit n'en sort guère non plus, ou, s'il en sort, c'est par fantaisie et pour s'occuper d'autre chose que de son commerce, ce qui est souvent un mal plutôt qu'un bien. En Orient, au contraire, le commerçant est un voyageur qui va chercher la marchandise aux lieux où elle est produite pour la transporter aux lieux où elle est demandée, et ces lieux sont ordinairement fort éloignés l'un de l'autre, séparés par des déserts, séjour des tribus qui vivent de pillage. Il faut donc que le commerçant, outre qu'il est voyageur, soit quelque peu soldat. Ce genre de vie doit développer singulièrement son intelligence. Le désert, le péril, la fatigue, les pays lointains, les mœurs différentes, que de causes d'éducation! Nous estimons le banquier qui de son cabinet calcule les chances du commerce dans les divers pays de l'Europe, et nous avons raison, car il faut pour cela une grande étendue et une grande justesse d'esprit. Le commerçant oriental fait mieux. Ce que le banquier calcule, le marchand le pratique; il suit sa marchandise d'un bout à l'autre du monde, et on pourrait dire que ce que la marchandise acquiert de valeur par le transport, le marchand l'acquiert en expérience et en connaissance,

traversant tant de mœurs et d'usages différens. Ne nous étonnons pas maintenant que l'arrivée des caravanes soit un évènement et une époque dans les diverses stations où elles s'arrêtent. Elles apportent des marchandises pour satisfaire aux besoins et aux goûts des tribus; elles apportent des récits et des nouvelles qui plaisent à la curiosité. Tout cela explique l'importance des caravanes en Orient, et combien tout ce qui y touche, les routes, les stations, les temps de départ et d'arrivée, les marchandises qu'elles prennent ou qu'elles déposent çà et là, méritent d'être étudiés avec attention. Savoir tout cela, c'est savoir les prises que nous avons sur le pays; l'ignorer, c'est s'exposer à le choquer, et à le pousser à la guerre sans le vouloir.

Cette longue route qui fait le tour de l'Afrique septentrionale de Maroc à la Mecque, indiquée par Hérodote et par Édrisi le géographe arabe, à deux mille ans de distance, c'est la religion et le commerce qui l'ont ouverte dans l'antiquité, car l'Égypte, avec la renommée de son culte et de ses arts, attirait les caravanes du fond de l'Afrique septentrionale; et pour celles qui ne voulaient pas aller jusqu'en Égypte, l'oasis d'Ammon, entre l'Égypte et la Libye, était un lieu de pèlerinage pour les dévots et un rendez-vous pour les marchands. Le temple de Jupiter Ammon était un lieu divin entre tous les lieux divins de l'antiquité, plein d'un mystère qu'il devait à son éloignement, et peut-être à ses liens avec ce monde de l'Afrique centrale, dont les anciens ne connaissaient que l'or et les esclaves noirs, deux choses fort propres à exciter les imaginations; c'est ce mystère qui valut à Jupiter Ammon la visite d'Alexandre, qui, voulant être plus qu'un homme à une époque où les hommes commençaient à moins croire aux dieux, cherchait à être quelque peu divin à force d'être extraordinaire; car à certaines époques le goût de l'extraordinaire remplace dans l'esprit de l'homme l'idée de la religion. Après l'Égypte et Jupiter Ammon, la Mecque a continué jusqu'à nos jours d'attirer sur la route que nous étudions le commerce et la dévotion. Seulement nous n'en profitons pas, et la circulation du monde africain s'accomplit presque sous nos yeux, sans nous et contre nous.

Nos mains maladroites ont rompu, dans l'Algérie, les mailles du vaste réseau que les caravanes étendaient à travers le désert depuis les régences barbaresques jusqu'au sein de l'Afrique centrale. Il y a cependant encore quelques fils que nous pouvons renouer, et M. Baude les indique avec soin. Ainsi, par une heureuse rencontre, du pays qui est dans l'Algérie l'entrepôt et la station nécessaire des caravanes, sort tous les ans une population qui vient servir à Alger comme font

à Paris les Auvergnats et les Savoyards. D'Aïn Mahdy (1), situé à soixante-quinze lieues sud-est d'Oran et cent lieues sud-sud-ouest d'Alger, sortent les El-Aghrouaths, qui sont portefaix; de Biscarah, placée entre Constantine et Tuggurth, sortent les Biscris, qui sont bouchers, et entre les Biscris, à l'est, et les El-Aghrouaths, à l'ouest, sont les Mozabites, qui viennent à Alger faire le service des bains. Ces émigrans forment à Alger trois corporations renommées par leur fidélité et leurs habitudes laborieuses : elles entretiennent une correspondance régulière avec les pays dont elles sortent. Elles ont un double intérêt au commerce, puisque d'une part la prospérité d'Alger fait leur fortune, et que de l'autre leurs pays servent de passage et de stations aux caravanes. Par elles, nous avons sur le commerce de l'Afrique un moyen d'action que nous aurions grand tort de négliger.

Mais, pour profiter de cette prise qui nous est offerte, il faut, comme Napoléon en Égypte, nous porter pour les protecteurs du commerce et des caravanes. Nous avons deux raisons pour agir ainsi : de cette façon nous ferons du mal à notre ennemi, et nous nous ferons du bien à nous-mêmes. La liberté du commerce en Afrique est contraire à la puissance d'Abd-el-Kader. Le commerce rapproche de nous les Arabes, et les gagne à notre civilisation. De ce côté, le traité de la Tafna avait pour Abd-el-Kader un grand danger; il stipulait la liberté de commerce entre les Arabes et les Français, et cette clause, si Abd-el-Kader l'eût exécutée, eût ruiné sa puissance. Avec cette liberté, des liens d'intérêt s'établissaient peu à peu entre les Arabes et les Français, et l'influence politique que le commerce exerce en Afrique passait entre nos mains. A ce sujet, il est curieux d'étudier rapidement la conduite d'Abd-el-Kader à cette époque.

Abd-el-Kader, qui sait l'ascendant que le commerce a en Afrique, voulait le concentrer entre ses mains par politique et par cupidité. Pèlerin de la Mecque, il avait vu en Égypte les monopoles de Méhémet-Ali; comment, à l'aide de ces monopoles, Méhémet-Ali avait une flotte, une armée; comment en même temps, traitant seul avec les Européens, il empêchait entre les Européens et les Musulmans un rapprochement qui eût pu nuire à sa puissance. Il voulut imiter Méhémet-Ali et créer des monopoles. Mais ces monopoles étaient contraires au traité de la Tafna et nous donnaient un grief contre

(1) Le cheik d'Aïn-Mahdy, Tedjini, jadis vassal des Turcs, s'est récemment fait connaître en Europe par ses démêlés avec Abd-el-Kader.

lui; de plus, ces monopoles étaient contraires aux intérêts des Arabes, qui, fiers de leur vieille indépendance nomade, n'entendaient pas se laisser dépouiller comme les fellahs de l'Égypte. Abd-el-Kader vit le danger et renonça aux monopoles; mais du même coup il interdit le commerce avec les Français. Il avait espéré être le seul qui commercerait avec les infidèles, et par là il comptait s'enrichir sans s'affaiblir. Ses calculs étant trompés, et la paix, à l'aide du commerce qui restait libre, grace à l'esprit indépendant des Arabes, la paix détruisant son pouvoir, il courut à la guerre. Cette conduite nous enseigne ce que nous devons faire.

Achmet-Bey, dans la province de Constantine, avait de même défendu aux Arabes, sous peine de mort, de faire avec nous aucun commerce. Le commerce en Afrique est donc notre allié; seulement il nous faut prendre la peine de connaître les goûts et les usages de cet allié : il faut l'encourager et le soutenir (1).

Je voudrais, en finissant, indiquer d'une manière précise l'idée générale à laquelle se rattachent les diverses réflexions que je viens de faire sur la population, l'organisation religieuse et le commerce de l'Algérie.

Nous sommes en Afrique : le hasard et la victoire nous y ont conduits; l'honneur et l'instinct de l'avenir nous y retiennent. Restons-y donc; mais restons-y aux conditions qui sont naturelles à l'Afrique et à l'Orient. Or, une des conditions de l'Afrique septentrionale, une des lois de sa nature, c'est de communiquer par les caravanes avec l'Afrique intérieure. Quiconque en Afrique n'aura pas le désert pour soi, quelque vide et faible que semble le désert, ne conservera pas long-temps la puissance. Et ce désert, qui garde, pour ainsi dire, un des talismans de l'empire en Afrique, ce désert, n'espérez pas l'avoir par la force : il ne se gagne que par le commerce. Ce com-

(1) M. Baude cite un exemple curieux du besoin et du goût irrésistible que les tribus arabes ont pour le commerce :

En 1637, les Turcs d'Alger avaient détruit nos établissemens de la Calle; ils avaient réduit nos marchands en esclavage et pillé leurs magasins. A la même époque, ils faisaient aussi la guerre aux tribus arabes des environs de Constantine. Ces tribus, ayant dressé une embuscade aux janissaires du dey, parvinrent à les cerner et à les affamer. Les janissaires, aimant mieux capituler que de mourir de faim, invoquèrent la médiation d'un marabout très vénéré dans le pays, qui conclut la paix entre les Turcs et les Arabes; mais les Arabes, qui le croirait? imposèrent aux Turcs l'obligation de rebâtir le bastion de France, parce que, disait le traité, c'était là que les Arabes allaient vendre et acheter leurs marchandises. Ainsi l'esprit du commerce l'emportait même sur la religion !

merce, à son tour, a ses lois, ses usages et ses mœurs, qui datent de l'origine des temps. Il ne peut se faire que par certaines tribus, que le désert aime et favorise, parce qu'il les a vues naître et qu'elles sont ses enfans. Le désert, dit un proverbe oriental, dévore ceux qu'il ne connaît pas. N'espérez donc pas non plus changer les habitudes du commerce de l'Afrique septentrionale; n'espérez pas y substituer l'esprit de l'Occident à l'esprit de l'Orient. Étudiez plutôt et respectez les usages de ce commerce antique et presque sacré; ayez confiance en lui, et il vous donnera l'empire, car c'est lui qui l'a.

Il est une autre condition, une autre loi de l'Afrique, c'est la religion. L'Orient ne croit pas aux pouvoirs purement séculiers; il n'a foi ni en leur force ni en leur durée. Appuyez-vous donc sans crainte sur l'église; empruntez-lui quelque chose de son autorité et servez-vous de cet admirable sentiment de respect qu'ont les Arabes pour le culte même qu'ils ne professent pas, mais qu'ils voient professé avec sincérité.

Enfin il est une dernière condition de l'Afrique septentrionale, une dernière loi de sa destinée, et ce n'est pas la moins curieuse. Sa population a toujours été presque européenne. Cette loi s'accomplit encore aujourd'hui sous nos yeux. Ne cherchons pas à nous y opposer; consentons de bonne grace à voir se former dans l'Algérie une société cosmopolite, car c'est la seule société qui y ait de l'avenir. Ne nous piquons pas de faire d'Alger une ville purement française; faisons-en une ville européenne. Que l'Algérie, sous nos auspices, touche par les caravanes à l'Afrique intérieure d'où lui viendra la richesse, par sa population à l'Europe d'où lui viendra l'activité; et, pour servir de contrepoids moral à la richesse et à l'industrie, qui souvent aussi affaiblissent les sociétés, sachons, en Algérie, honorer et pratiquer publiquement la religion, prenant encore de ce côté leçon de l'Orient et de son pieux génie. En un mot, n'essayons pas de changer, sur la foi de notre sagesse d'hier, les vieilles lois du monde africain, les éternelles conditions de sa destinée, et, pour cela, étudions-les patiemment dans les écrits des anciens et dans les écrits des modernes, en les comparant les uns aux autres, surtout quand les écrits des modernes sont des livres pleins de faits curieux et d'idées judicieuses comme l'ouvrage de M. Baude.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES GYPSIES.

THE ZINCALI,

BY G. BORROW.[1]

Voici l'un des livres les plus curieux qui aient paru en Angleterre depuis quelques années; il est écrit sans philosophie et sans art. On peut lui reprocher surtout un défaut de naïveté et de simplicité qui altère ou détruit la confiance du lecteur : point d'ordre, des déductions souvent confuses et qui laissent dans l'ombre les questions les plus intéressantes; enfin quelques essais de fiction mal tissue, qui gâtent ou corrompent les vérités piquantes contenues dans l'ouvrage. Mais si vous brisez cette enveloppe, et que vous opériez le départ de ces élémens hétérogènes, vous vous étonnerez des résultats nouveaux qui s'offriront à vos yeux.

Suivez-moi. — Vous êtes à Séville. Dans une de ces rues étroites et obscures construites par les Maures, une grille de fer ouvre sur une

(1) *Or an Account of the Gypsies of spain ;* 2 vol. in-8°. — London, 1841.

cour intérieure, pavée de marbre. Au centre, une vasque de marbre noir, fruste et détruit en plusieurs parties, reçoit la chute murmurante d'une eau limpide qui gémit. Tout autour, disposées dans les *macetas* ou jardinières, les roses et les plantes aromatiques étalent leurs bouquets odorans, et vous reconnaissez mêlées et confondues les sauvages senteurs de l'aloès et du citronnier. L'obscurité de la rue antique, les balcons énormes qui surplombent, les grilles de fer qui menacent, les étroites meurtrières qui passent pour des fenêtres, voilà pour l'extérieur. Le soleil qui miroite sur le marbre blanc, l'onde jaillissante qui sollicite le parfum de toutes les fleurs, la splendeur calme et la fraîcheur lumineuse, voilà pour l'intérieur. Nous sommes aux premiers jours de mai; le *toldo,* ou pavillon d'étoffe blanche, étendu au-dessus de la cour, amortit la violence de ces rayons, que les plantes et les hommes ne soutiendraient pas impunément. Au fond, par de-là cette cour ou ce jardin, une volière dont le treillis de cuivre est brisé en plus d'un endroit, laisse parvenir à votre oreille le gazouillement des oiseaux. Les orangers poussent en pleine terre aux quatre coins de la cour, et un mélange d'insouciance et de volupté, de négligence et de luxe, règne sur toute la scène. Êtes-vous à Fez ou à Chiraz, à Ispahan ou à Delhi? non, mais à Séville.

La femme du maître, assise sur des coussins près de la fontaine, rêveuse et inoccupée, écoute le babil de ses servantes qui brodent au tambour à côté d'elle.

Cependant un personnage singulier s'arrête devant la grille et jette les yeux sur ce tableau plus romanesque que les romans : c'est une femme de taille moyenne, brune ou plutôt noire, et dont tous les mouvemens annoncent l'agilité et la vigueur. Sa figure est ovale, ses traits réguliers sont durs et aigus, sa chevelure sans ornement, noire comme l'ébène, retombe en boucles naturelles sur ses épaules, son regard est farouche, pénétrant et rusé; sa bouche, délicatement dessinée, laisse briller des dents fines et blanches, à faire envie aux plus coquettes et aux plus fières beautés de Naples ou de Paris; à son col est suspendu un enfant noir comme elle, aux yeux étincelans et dont la physionomie porte déjà les caractères de sa race, malice, ruse et sagacité. De larges anneaux d'or faux sont suspendus à ses oreilles, et des sandales protégent ses pieds. Cette femme, qui se tient droite malgré son fardeau, agite la sonnette, et une voix douce, qui sort de la cour intérieure, répond à ce bruit : *Quien es?* Puis la porte s'ouvre doucement et laisse pénétrer *la Gitana;* la gypsy, la

bohémienne, la sorcière du Moultan, la femme de cette race inconnue qui a couvert d'un flot immonde toutes les contrées de l'Europe, toujours misérable, coupable et inflexible. Elle entre sans se baisser, sans plier, le front haut, l'œil ardent, mais la parole douce et flatteuse. En la voyant, la doña de Séville et ses femmes répètent : *Ave Maria purisima;* on la craint autant qu'on la désire. Elle commence par répéter les bénédictions sur la famille, bénédictions qu'elle récite avec une volubilité extrême, et dont le lieu-commun se trahit par l'emphase même des éloges et la monotonie d'une voix criarde; alors commence, sans préparation, la *romalis* ou la danse gypsy, qui précède l'opération magique du *baji* ou de la bonne-aventure. Après avoir adressé à la dame espagnole, d'une voix glapissante et avec une fierté de gestes qui contredit singulièrement l'humilité hypocrite des paroles, un torrent de bénédictions que dans son cœur la bohémienne transforme en malédictions féroces, la jeune gypsy s'élance obliquement, les poings placés sur les deux hanches et imitant plutôt les bonds élastiques de la race féline que les développemens gracieux des attitudes humaines. L'enfant noir balancé à son col semble s'animer à ses accens; il soulève sa tête maligne et hérissée de cheveux noirs, il hurle avec sa mère le chant sauvage qu'elle répète; enfin elle le détache de son col, le saisit, le lance au-dessus de sa tête comme une balle, et, le front penché en arrière, le sein pantelant, les cheveux épars, toujours dansant, le reçoit en riant dans ses bras. Lorsque la gypsy exerce son art devant les hommes, cette danse de la ménade furieuse change de caractère; c'est la licence dans ce qu'elle a de plus irritant et de plus nu, la violence de la volupté, mais non sa grace, la danse égyptienne dont parle Virgile dans son petit poème sur la taverne voisine de Rome. Mais l'étranger, l'Espagnol, le *boussné* qui céderait aux attractions lascives de la danseuse trouverait (c'est M. Borrow qui l'affirme) un poignard aigu prêt à le punir de son erreur.

Tous les mauvais penchans de l'humanité sont servis et exploités par cette femme qui éveille la cupidité, dérobe les trésors, sert les intrigues, fraie la route aux assassins, indique les moyens et les ressources de la fraude, et conserve deux seules vertus, mais avec un étrange acharnement, la pureté féminine et l'amour de la famille. Sa journée finie, journée toute vouée au pillage, au dol, à la ruse, à la débauche qu'elle excite chez les autres, mais qu'elle repousse, elle rentre heureuse et fière dans son repaire, et là, elle retrouve sa caste qui parle le même langage qu'elle et qui habite une caverne dans un

bois désert, une cave dans le faubourg, un grenier abject sous quelque toit de Séville, de Madrid ou de Cordoue; car il y a de ces *romi* (tel est leur nom véritable et sacré) de ces *kali* (noirs) ou *zinkali* (noirs de l'Inde), non-seulement en Espagne, mais en Russie, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, où ils ont été tour à tour nommés égyptiens (*gitani*), gypsies, bohémiens, zingari, zigeuner. Partout ils ont les mêmes mœurs et se servent des mêmes mots, diversement modifiés par la syntaxe et les habitudes du pays qu'ils saccagent plutôt qu'ils ne l'habitent.

Tel est le peuple extraordinaire dont un Anglais, M. Borrow, agent de la société biblique de Londres, donne pour la première fois une description complète et détaillée.

Je ne connais rien de plus singulier et de plus curieux que la vie de M. Borrow, consacrée tout entière à l'observation d'une race d'hommes à laquelle lui-même n'appartenait pas. Chargé de répandre la Bible protestante dans les villages et les villes de l'Espagne, il s'occupe bien moins de son office que de l'investigation à laquelle toute son ame est attachée. C'est un personnage anglais vraiment complet. Il aime les bohémiens; il ne sait pas pourquoi, il ne sait pas comment, mais il les aime. Partout où il espère les retrouver, il se porte d'un mouvement spontané et impétueux. Il dit lui-même, au commencement de son ouvrage, qu'il ignore d'où lui vient cette ferveur bohémienne. Il ne se montre pas seulement, dans son investigation, ardent et avide de renseignemens nouveaux, mais acharné à les poursuivre à travers tous les périls. Il étudie le langage des *zinkali* et ses dialectes; il écrit ce langage, qui n'a jamais été écrit, et qui ne sert aujourd'hui qu'aux plus voleurs et aux plus déguenillés des hommes dans tous les coins de l'Europe moderne. Il descend dans les caves où les sorcières se consultent; il donne à dîner à chaque bandit qu'il rencontre, et qui, se trouvant à merveille devant la table d'un gentilhomme, dévore le menu de cinq ou six repas ordinaires, non sans menacer l'amphitryon de son couteau.

Si le caractère des zinkali est bizarre, celui de M. Borrow ne l'est pas moins. Nous ne sommes pas bien sûr qu'il se soit montré un fort zélé missionnaire, et que la société biblique lui doive des récompenses éclatantes; mais, comme missionnaire de la science, et de cette science humaine aussi négligée que précieuse, il s'est montré vraiment infatigable. Tantôt dans un réduit infect, entouré de figures hâves et féroces, auprès du chaudron qui bout sur un brasier central, il transforme en littérateurs ces bizarres personnages, et leur

fait traduire dans leur patois l'Évangile de saint Luc; tantôt, visitant dans sa caverne une vieille sorcière malade, il la force, moyennant une aumône, de raconter pendant des heures les scandales de sa jeunesse, et comment elle a fait dupes tous ces *boussnés* ou païens qui la trouvaient belle, et qui n'obtenaient d'elle que la faveur d'être volés. Non, jamais naturaliste n'a poursuivi avec autant de zèle et de constance la solution d'un problème scientifique, jamais érudit ne s'est enchaîné à l'énigme obscure d'une inscription phénicienne avec un dévouement pareil.

Ce n'est pas que M. Borrow tire un grand parti de sa découverte. Il est peu philosophe et ne rapproche guère les prémisses des conséquences. Il n'érige point de système, et laisse à peu près à l'état brut tous les matériaux qu'il entasse. Mais son récit n'en est que plus pittoresque. Vous voyagez avec lui; vous vous asseyez à l'ombre des cavernes dans les désertes sierras, sous les liéges verts qui peuplent ces solitudes; vous suivez dans les auberges des côtes d'Afrique, sous les mansardes de Madrid, sous la tente des nomades russes, ce guide qui ne vous inspirerait pas autant de confiance, s'il était moins naïf. Il raconte une foule de superstitieux souvenirs auxquels il ne veut pas avoir l'air de croire, mais dont la légende le charme par son invraisemblance même. Ce caractère crédule, qui fait l'excellence du livre, se serait encore augmenté et aurait conquis tout son charme, si l'auteur n'avait cru devoir, dans une ou deux circonstances, orner de fleurs son récit. C'est chose curieuse alors combien la fiction qui perce, malgré l'écrivain, fait de tort à la vérité, ou plutôt combien cette dernière, dans sa brutale vigueur, triomphe aisément de la fiction.

Vers le commencement de ce siècle, une femme de talent, Mme Cottin en a fait l'épreuve. Une anecdote touchante, brodée par elle sous le titre d'*Élizabeth, ou les Exilés en Sibérie*, avait obtenu un succès populaire. Tout à coup l'exacte reproduction des faits détruisit ce triomphe, lorsque M. Xavier de Maistre s'avisa de rédiger sous une forme simple le procès-verbal de l'anecdote primitive. Heureusement pour le livre de M. Borrow, les ornemens que nous signalons, ornemens malheureux, occupent une très petite place dans cette œuvre. Si M. Borrow nous avait parlé un peu plus de lui-même, et que, suivant le cours de ses voyages, il nous eût fait parcourir avec lui les régions diverses qu'il a traversées à la recherche de sa race favorite, le livre y aurait beaucoup gagné. Mais contentons-nous de ce qu'il nous donne. Nous sommes charmé de ces fragmens, même épars, de

vérités lointaines, et nous estimons la chose trop excellente et trop rare pour ne pas l'accepter avec une reconnaissance véritable.

Il fallait, pour transformer en un livre admirable les matériaux excellens de l'histoire des gypsies, être à la fois un poète très naïf et un philosophe très profond. Ces deux qualités ne sont pas communes, et leur union est à peu près impossible. Il est donc arrivé à M. Borrow de manquer quelquefois de philosophie et quelquefois aussi de naïveté. Tantôt vous vous apercevez qu'il décore avec une habileté un peu gauche les peintures qu'il esquisse, tantôt vous regrettez que la lumière manque aux faits dont il jette sous nos pas les trésors, l'abondance et la singularité; cette lumière, c'est la philosophie.

Rien de cruel et d'inquiétant pour l'esprit observateur comme ces énigmes qui restent devant vous, obscures et muettes, sphinx ironiques, bravant l'incrédulité de l'auditeur par une affirmation brutale que rien n'explique et que l'on ne peut contredire. L'intérêt excité ou plutôt irrité par le livre de M. Borrow se mêle souvent à ce sentiment pénible; l'intelligence est comme saisie d'une vague inquiétude au milieu de ces ténèbres. On ne comprend point le mystère d'une race qui s'est répandue sur toute l'Europe, sans vouloir en prendre les mœurs, qui possède certains vices à titre de culte héréditaire, qui les aime et les défend comme une religion, qui les vante, les pare, les conserve et les ennoblit, tandis que d'autres vices, beaucoup plus pardonnables à la faiblesse et aux penchans de la nature humaine, ne parviennent jamais, à travers les siècles, et malgré tous les changemens de lieux, à l'envahir et à la corrompre. Cette race dépravée, les *zinkali*, vivant de vol, servant la débauche, pleine de haine pour les hommes civilisés, conserve ses vertus spéciales, la charité pour ses frères au sein de la violence et du meurtre, le sentiment de la pureté morale sous les haillons de la misère voleuse, la force de l'ame dans la bassesse de la vie, et la chasteté la plus rigide au milieu des impudicités que stimulent et ravivent sans cesse les danses lascives de ses femmes et de ses filles. Problèmes étranges et qui semblent extravagans. Traverser les mœurs des autres peuples sans s'y mêler, pratiquer le mal avec la rigidité la plus sincère, s'enorgueillir du vice comme d'un art qui a ses règles et d'une doctrine systématique dont il ne faut point s'écarter, préférer une vie pauvre, errante et criminelle à une vie civilisée et honnête, et cela dans tous les pays du monde, avec une fidélité séculaire et un inébranlable attachement aux misères et aux crimes des aïeux : ce sont là des

caractères si bizarres, qu'ils appellent assurément toute l'attention des philosophes.

Tels se montrent les zinkali sous la plume de M. Borrow, tels ils sont dans tous les obscurs asiles de leur vice et de leur vagabondage, en Russie, en Angleterre, en Hongrie, surtout en Espagne. Partout leur plus haute ambition consiste à tromper le public sur le prix et la vigueur des bêtes de somme qu'ils vendent et achètent, ou à voler celles que l'on confie à leurs soins. Boxeurs en Angleterre, forgerons en Allemagne, sorciers en Espagne, toujours errans dans les forêts et stationnant au bord des routes écartées, dans les ravins et les ruines, ils ne veulent ni se grouper en colonies, ni s'astreindre à la résidence; et, plus heureux du vol que de l'aumône, ils bivouaquent avec délices sous un ciel chaud et orageux, analogue à celui qui avait encouragé la vagabonde paresse de leurs pères, dans les gorges pelées et rouges de la Sierra-Morena et des Alpujarras. Ils ne servent point de maître, ils ne cultivent pas le sol. La civilisation les révolte comme un esclavage; toute occupation sédentaire excite leur mépris. Adonnés à la ruse plutôt qu'à la violence, on les voit respecter chez leurs femmes et chez leurs filles un degré supérieur et extraordinaire de fourberie et de duplicité, joint à une chasteté invincible que l'horreur de toute race étrangère fortifie. Effrayés de leur persistance dans les mêmes vices, les Européens, qui, depuis le XVe siècle, les ont regardés comme des démons et des cannibales, n'ont pas cessé de les consulter pour le service secret de leurs passions, de leurs intrigues et de leurs crimes. D'ailleurs poursuivis et traqués par les lois, les *romi*, les *zinkali*, les enfans du ciel (*chal*), comme ils se nomment, restent invinciblement attachés à leurs habitudes nomades, et leur souplesse même est plus inflexible que le patriotisme légal des peuples sédentaires.

Si l'on cherche, ce que M. Borrow n'a pas essayé, à pénétrer et à résoudre le problème de cette persistance immuable, on ne peut en trouver l'explication que dans le génie propre des vieilles institutions hindoustaniques. Il est évident qu'à une époque plus éloignée que M. Borrow ne le suppose, une caste méprisée, peut-être expulsée par les autres castes de l'Inde, a quitté les régions baignées par le Gange, et de campemens en campemens, est arrivée jusqu'aux limites de l'Europe. Accueillie par l'étonnement et l'effroi des nations, condamnée, hors de son pays comme dans son pays, à l'humiliation et à la misère, elle a erré en Perse, en Turquie, en Bohême, en Hon-

grie, en France, en Italie, en Espagne; elle a pénétré dans la Grande-Bretagne, toujours fidèle à son idiome, qui constituait le lien mystérieux de la race, toujours pratiquant, comme une science héréditaire, les mêmes fraudes et les mêmes violences qui avaient sans doute provoqué l'expulsion de ses aïeux. On sait que l'esprit de caste avait opéré, chez les Hindous, ce prodige extraordinaire, de rendre indestructible et comme sacrée dans quelques familles l'hérédité de certains crimes. Il faut voir, dans une des comédies que l'Anglais Wilson a traduites du sanskrit, un brahme-voleur exercer sa profession héréditaire avec la superstitieuse rigueur d'un puritanisme dévot. « Voyons, dit ce brahme. Il s'agit d'enlever quelques pierres de ce mur, et d'y pratiquer un trou pour y passer sa main et pour voler. C'est bien; mais ce trou doit être d'une dimension et d'une forme spéciales, ainsi que l'indique le code de notre métier. » Il continue de cette manière, et opère son effraction et son vol avec une grande exactitude, suivant le formulaire qu'il tire de sa poche. Les débris de ces étranges institutions qui ont fait entrer le vice dans la loi, et qui ont organisé le mal, ne sont pas tout-à-fait anéantis dans l'Inde. Aujourd'hui même, les *thugs* étranglent encore le voyageur selon les règles, et, lorsque la justice anglaise s'empare d'eux pour les pendre, ils meurent contens d'avoir bien fait leur métier de thugs. La ténacité vitale des institutions humaines doit effrayer le philosophe.

Ainsi parquée à jamais dans certaines habitudes transmises, la caste méprise et abhorre le reste du genre humain. La persécution augmente cet amour des ancêtres, ce respect des coutumes, ce culte des souvenirs dont les juifs ont offert un exemple bien plus mémorable que les zinkali. Enfans d'une race plus ardente, plus forte et plus puissamment douée, les Israélites ont résisté, pendant des siècles, à la tempête des révolutions et des haines humaines, comme le rocher brave la foudre. Chez les zincali, la souplesse, la ruse et une disposition vagabonde dominent tous les autres penchans; ils sont braves, mais non héroïques; ils se battent pour se défendre ou pour voler, non pour l'honneur. La gloire ne les touche pas; ils tiennent surtout à la pureté de la race, à la vérité de la famille, à l'intégrité séculaire de leur sang, et c'est là ce qui leur rend chère, au-dessus de tous les trésors, la chasteté de leurs femmes, la *lacha*, comme ils la nomment, devenue superstition pour eux. De là le nom même de leur caste, *roma*, la tribu du « mariage légitime, » des *maris*, nom sacré, car le mot *kalès*, « les

noirs, » *zinkalès* (Hind-kalès), « les Hindous noirs, » n'en est que la désignation vulgaire. De là cette attention minutieuse à conserver le dialecte primitif de l'Hindoustan, si ce n'est avec ses flexions et sa syntaxe, du moins dans ses racines nécessaires. A peine le mot *roma* frappe-t-il l'oreille d'un de ces nomades, tout ce qu'il y a d'enthousiasme et d'amour dans ce cœur barbare et corrompu s'éveille. Ce mot, c'est la patrie, c'est le souvenir, c'est le culte, c'est la richesse pour des hommes qui n'ont ni richesse, ni culte, ni patrie.

M. Borrow, dans son voyage chevaleresque à la recherche des débris de cette caste égarée, reproduit sans cesse la même expérience, qui jamais ne manque son effet. Debout sur la porte d'une auberge, et voyant passer deux *gitanas* couvertes de guenilles, il prononce la parole magique, et elles accourent. Leurs regards sauvages s'arrêtent sur lui, et elles s'écrient ensemble dans leur patois : *Que nous t'aimons!* C'est un frère. Armé de ce talisman, et sachant l'idiome des gypsies, il erre dans les bois, il s'assied près du foyer d'ossemens et de branches sèches que les sorcières alimentent; il fait route avec un assassin de la caste des *kalès*, et il ne craint rien. Ces gens, qui se font un mérite d'égorger et de piller les *boussnés*, les païens, les étrangers, les hommes à sang blanc, lui prodiguent les soins et l'amitié, l'accompagnent, l'écoutent, supportent ses avertissemens et ses sermons, et se transforment, pour lui plaire, en traducteurs et en gens de lettres. Heureusement, il connaît d'avance les mœurs et les idées de ses étranges compagnons; point de galanteries adressées aux jeunes *kalis;* surtout point de dénonciation contre les bandits. Ces précautions une fois prises, il se trouve dans sa famille; c'est un *londonè kalè*, un *Indien noir anglais*, et son frac noir, sa Bible, sa montre d'or et son portefeuille n'ont rien à redouter.

Nous ne reprochons pas comme une faute grave à M. Borrow de n'avoir pas établi avec soin ces déductions curieuses. Le philosophe ou le philologue aurait bien pu gâter, par quelque théorie plus ou moins absurde, l'ingénuité des observations, et sacrifier à je ne sais quel arrangement théorique les charmantes et fortes couleurs qui émanent de la réalité, couleurs qui rappellent en plus d'un endroit les teintes chaudes et solides de Decamps ou de Rembrandt. Il aurait pu sans doute, comme grammairien, soumettre à un travail plus complet et à un examen plus satisfaisant les divers patois de la langue indienne que parlent aujourd'hui les bohémiens de toute l'Europe. Au lieu de nous abandonner ce travail, il aurait

pu sans doute l'achever et nous en délivrer. Il n'a pas recherché quelles classes de mots se rapportent, dans ce singulier glossaire, à l'antiquité la plus reculée, ni quels sont ceux qui, d'époque en époque et de migrations en migrations, sont venus y prendre place par gradations et comme par couches successives. Tous les mots nécessaires des gypsies sont hindoustaniques ou plutôt sanskrits. C'est le *feu*, l'*eau*, l'*huile*, le *pain*, le *vin*, le *ciel*, le *père*, la *mère*, le *fils*, l'*homme*; ce sont surtout les noms de nombres, pierre de touche infaillible des affinités entre les peuples.

SANSKRIT.	GYPSY ESPAGNOL.	GYPSY HONGROIS.	PERSAN.	LATIN.	ALLEMAND.
Ega.	Yeque.	Iek.	Ek.	Unus.	Ein.
Dvaya.	Dui.	Dui.	Du.	Duo.	Zwey.
Tréya.	Trin.	Trin.	Je.	Tres.	Drei.
Tschatvar.	Estar.	Schtar.	Chehar.	Quatuor.	Vier.
Pantscha.	Pansche.	Pansch.	Pansch.	Quinque.	.....
Schasda.	Job, Zoy.	Tschov.	Schesche.	Sex.	Sechs.

Il est évident que la forme zinkali se rapproche infiniment plus de la forme sanskrite et persane que de la forme latine et allemande. Ces racines sanskrites primitives se sont alliées à des racines slaves, grecques et persanes, en moins grand nombre il est vrai, et ont composé l'étrange langage dont M. Borrow a donné le dictionnaire fort abrégé. Chaque nation y a laissé sa trace; on y retrouve le *kral* ou « roi » des Slaves, le *mol* ou « vin » des Persans, le *lolopaïdo* ou « fou » des Grecs modernes. Mais, ce qui est plus étrange, c'est que les glossaires des peuples civilisés ont fait aux zinkali quelques emprunts ignorés.

Ainsi les philologues anglais se sont donné beaucoup de mal pour deviner l'étymologie du mot *hoax*, « mystification, attrape, escamotage, » et celle de l'expression vulgaire *hocus-pocus*, que le patois moderne de nos faubourgs rendrait trop bien par un mot ignoble : *blague*. Il est probable que les *zinkali*, ou voleurs indiens, depuis long-temps acclimatés en Angleterre, et dont le poète Crabbe trace un si piquant tableau, sont les pères véritables de ces deux vocables *hocus* et *hoax*, l'un et l'autre si cruels aux commentateurs et aux auteurs de dictionnaires anglais. Le *hoax* se rapproche excessivement du *hokkano*, mot consacré par des gypsies pour indiquer une mystification habile. Par *hokkano-baro*, ils entendent « la grande

attrape, le grand tour, le meilleur des tours, » ce que nos avocats signalent sous le nom de vol à l'américaine. *Hocus-pocus* ressemble aussi singulièrement à ce même *hokkano*, venu, dit M. Borrow, de *jojana*, « tromperie, » et joint à l'autre mot gypsy, *poquinar, pocinar, pocino*, qui signifie « compter de l'argent. » Étymologistes! aviez-vous rêvé ces grands mystères? Les juges et les jurés modernes, les avocats gausseurs et éloquens, qui tous les jours examinent de près et dévoilent discrtement, pour l'instruction de la jeunesse studieuse, les diverses nuances du vol, n'ont pas imaginé que l'art d'engager un homme à se duper lui-même descendît en ligne directe du sommet de l'Hymalaya. Ce piége tendu à l'improbité timide par la fraude expérimentée est en effet le roi des tours; il est beau de forcer l'avarice à se duper elle-même, la cupidité à s'escroquer toute seule, et le désir du vol malhabile à devenir la proie du vol organisé. Je ne m'étonne pas de l'admiration sans bornes que M. Borrow a remarquée dans toute la race et parmi les diverses familles des zinkali pour ce *hokkano-baro*. C'est, disent les femmes zinkali, le fin du métier, la métaphysique la plus subtile de la ruse voleuse, l'excellence et le dernier raffinement de l'art. Toute *kali* ou bohémienne bien apprise ne termine pas l'éducation de son fils par un autre enseignement. Elle lui dit comment on engage la cupidité d'autrui dans une entreprise fallacieuse qui lui promet un bénéfice, et combien il est facile à l'escroquerie prudente de faire tourner à son profit l'escroquerie niaise. Les mêmes histoires de sommes déposées dans des puits et sous des pierres, de rouleaux de papier farcis de cuivre et simulant des rouleaux d'or, de faux trésors cachés dans des ruines, que tous nos journaux nous racontent, se retrouvent parmi les gypsies; M. Borrow les signale dans l'excellente ingénuité de leur finesse. C'est le symbole définitif et la perfection suprême de cet évangile des bandits.

Notre ami M. Borrow a pénétré dans tous ces détails de mœurs relatifs au *baji* (bonne aventure), au *hokkano-baro* et à la *chalaneria* (trafic de chevaux); il était admis dans la bonne société gypsie et entretenait surtout des relations fréquentes avec Pepa la sorcière, remarquable par l'élégance de son langage et de ses manières, mais qui « faisait le mouchoir » et dans l'occasion dépouillait le *boussné* voyageur; avec Chicharona, sa belle-fille, remarquable par l'embonpoint et la belle humeur; avec les filles de Pepa, le Scorpion (*la Kasdami*), active et méchante comme son nom l'indiquait, et la

Tuerta, ou la Louche, sœur aînée de cette dernière. Quand ces diverses notabilités féminines se rassemblaient chez le saint homme, les conversations étaient fort intéressantes.

— Eh bien! dit-il un jour à Pepa, je suis charmé de vous voir. Qu'avez-vous fait ce matin?

— J'ai dit le *baji* (la bonne aventure); Chicharona a « fait la tire. » Nous n'avons pas été heureuses, et nous venons nous réchauffer à votre brasero. Quant à la Louche (la Tuerta), c'est une « holgazana, » une fainéante, qui ne veut ni dire le *baji*, ni voler.

La Tuerta, qui se sentit insultée, releva fièrement la tête, et regardant de travers la Pepa :

— Silence, mère des diables, dit-elle. Je vole quand il le faut, mais non pas *à la tire;* je fais le *hokkano*, et je méprise la bonne aventure. *Me diñela coche* (mon cœur est plein de rage) quand on me parle du *baji!* Vous savez d'ailleurs de quoi je suis capable!

Le « Scorpion » (la Kasdami), fille de treize ans, qui était debout près de sa sœur, prit alors la parole :

— Ma sœur a raison et je pense comme elle. Le métier de *salteadora* (voleuse de grande route), ou de *chalana* (maquignonne) vaut bien mieux que celui de diseuse de *baji*.

L'agent de la société biblique de Londres sentit qu'il était de son devoir de ramener la conversation de ces dames à une moralité et une convenance plus strictes, et s'adressant à la Tuerta :

—Vous ne prétendez pas, j'espère, Tuerta, que vos occupations ordinaires soient de voler sur la grande route ou de faire le maquignonnage?

— Je suis *chalana*, frère, c'est-à-dire maquignonne, et tout le monde sait que je vole sur la grande route. Je m'habille en homme, et je vais ou avec les nôtres ou quelquefois seule, sur mon cheval, armée de mon escopette, comme cela m'est arrivé au passage de la Guadarrama. J'ai volé vingt Galiciens à la fois; ils revenaient ensemble de la moisson, et sont tombés à genoux comme des lâches. J'aime un homme brave, qu'il soit *boussné* (étranger) ou *kalo* (de race noire). J'avais l'âge du Scorpion quand nous allâmes voler dans le *cortijo* d'un vieillard, à vingt lieues d'ici. Il était minuit quand nous pénétrâmes chez lui. Nous savions qu'il avait de l'argent, quoiqu'il ne voulût pas en convenir. Nous l'attachâmes et nous le torturâmes, lui brûlant les mains au-dessus de la lampe et le piquant de la pointe de nos couteaux sans succès. Enfin je m'écriai : « Essayons du poivre! » Nous lui frottâmes donc avec le suc du poivre long l'intérieur des

paupières; c'était la le plus dur. Croiriez-vous qu'il ne broncha pas? Nos gens disaient : « Il faut le tuer! » Je leur dis : *Non! ce serait dommage*. Nous le laissâmes vivre, quoique nous n'eussions rien gagné à cette expédition. Depuis cette nuit-là, j'ai toujours aimé ce vieux pour sa fermeté de cœur, et j'aurais voulu l'avoir pour mari.

— *Olajai!* s'écria le Scorpion; j'aurais voulu y être!

Ces intéressantes créatures faisaient peu de progrès dans la lecture et l'étude des saintes Écritures, comme on peut le penser, et l'*Embeo del Majaro Lucas*, ou Évangile de saint Luc, traduit en zinkali par M. Borrow, qui parvint à le faire imprimer à Madrid en 1838, n'eut pas d'autre succès auprès des gypsies que de passer pour un talisman redoutable que les *kali* emportaient dans leurs poches quand ils allaient voler le prochain. Je doute que jamais auparavant l'Évangile de saint Luc eût servi à un pareil usage. Notre Anglais, qui comprenait que sa mission n'était pas de changer ainsi les attributions naturelles de l'Évangile de saint Luc, attira chez lui, un soir, plus de dix-sept gypsies, mâles et femelles, et leur fit la lecture de sa traduction en langue *romani* du Symbole des apôtres. Le plus profond silence régnait dans la salle. L'évangéliste leva les yeux après la prière; puis, regardant autour de lui, il fut très étonné du spectacle que lui préparaient ces dix-sept figures noires. Elles avaient toutes les yeux fixés sur l'orateur; mais quels yeux! la direction des regards était uniformément et horriblement louche. La brillante Pepa louchait, la grasse Chicharona louchait, la mordante Kasdami louchait. Ajoutez à cet agrément factice, dont ces dames ornaient leur figure, celui de dix-sept bouches affreusement torses et toutes du même côté; vous imaginerez le désappointement grotesque du prédicateur puritain.

Ces détails, si bizarrement et si brutalement puissans, ne brillent, on le voit, ni par la noblesse, ni par la grace, ni par le sentiment poétique. Ce que M. Borrow donne, dans son second volume, pour de la poésie gypsy, n'en est pas. Chez les zinkali, le besoin, le malheur, le vice et le désir, tout est matériel. La réalité ne s'est point transformée encore; l'idéal n'est pas éclos; les sentimens et les passions ne se sont pas épurés et exaltés pour former dans les régions supérieures et célestes ce nuage brillant qui retombe en rosée de poésie. Ici les cris de la faim retentissent; les hurlemens de la fureur frappent les murailles humides de la prison; le pied du cheval sans mors et sans bride dévore la terre et emporte le sauvage qui vient de voler ou d'égorger. Le rhythme de chaque stance bouillonne, violent

et rapide comme la passion exprimée; la parole est brutale et décharnée. D'où vient donc qu'une véhémence si ardente produit aussi peu de poésie véritable?

C'est que le fait n'est pas la poésie. Le fait est brutal, la poésie divine. Ces deux mondes sont séparés à jamais.

Quand on étudie de près les natures criminelles et vicieuses, et que l'on interroge leurs profondeurs, soit dans les débats judiciaires qui déploient leurs ressources de défense, soit dans leurs rares écrits et leurs mémoires authentiques, on est frappé d'un caractère qui leur est commun. Elles ne sont jamais rêveuses, jamais idéales. Elles vont au fait, elles veulent la conquête, elles marchent à la victoire, elles frappent le but, elles ourdissent la ruse, elles versent le sang. Pour elles, l'idée de moralité est comprise dans l'idée de succès. Elles n'entendent rien aux circonstances et aux détails dont la vie humaine s'entoure comme d'une auréole, au voile lumineux ou sombre qui adoucit les contours des évènemens, à la vapeur ardente qui émane des passions. Ce qui constitue la divinité du caractère poétique, c'est son mépris pour le *fait*. Il l'accepte, mais il l'épure. Lorsque le Hamlet de Shakspeare est tenté de tuer sa mère et de venger le crime qu'elle a commis, il se demande, dans un monologue sublime, pourquoi *la vigueur de son action est frappée de langueur par une méditation maladive*,

« Sicklied o'er by the pale cast of thought. »

Ce même Shakspeare, le roi des pyschologues, l'éternelle admiration de ceux qui aiment l'humanité plus qu'un livre et qui l'étudient plus curieusement qu'un hiéroglyphe, place, en regard l'un de l'autre, une femme criminelle, lady Macbeth, méprisant la pensée, courant au succès, et son mari, le guerrier, le vaillant, mais aussi le penseur, Macbeth, arrêté dans sa route d'ambition par le scrupule de la rêverie et le sentiment religieux qui touche au sentiment poétique par sa partie la plus élevée. Macbeth s'émeut de terreur et de superstition devant son propre crime; les voix poétiques de la nature le frappent et l'attendrissent; il a vu les créneaux de ses tourelles hospitalières se peupler d'oiseaux sauvages qui fuient à l'approche de Duncan; il voit s'agiter dans l'air et marcher devant lui le poignard sanglant. Lady Macbeth, au contraire, n'aperçoit que son but, elle veut voler un trône, égorger un roi. Il n'y a plus de lait dans ses mamelles, plus d'imagination dans sa tête, plus de trouble féminin dans son cœur; *the milk of womanish kindness is dried up*. Elle de-

mande au crime, par une des plus magnifiques hardiesses de l'expression humaine, de *viriliser* son sang, *man my blood*. Lady Macbeth, c'est le succès, le fait. Macbeth, c'est la poésie, engagée malgré elle hors de sa voie naturelle. Les poésies des escrocs de race bohême ou *zinkali* que M. Borrow copie, offrent le commentaire le plus exact de ce que nous venons d'avancer.

Les systèmes et les théories sur la poésie ont abondé récemment, personne ne l'ignore. Entre autres singularités appuyées d'un grand renfort de préfaces, quelques critiques ont voulu nous persuader que la poésie brute était la meilleure ou plutôt la seule poésie. Afin de prouver cette assertion, les savans d'Allemagne, d'Angleterre et même de France ont publié des hymnes croates, des dithyrambes dalmates, des anthologies de Tombouctou et des tragédies tartares. Nous croyons peu à ces inventions, et nous ne sommes pas d'avis que l'essence de la poésie se trouve nécessairement dans le crime associé au laid et au grotesque. Cette intéressante triade ne représente pas plus la poésie que la nuit, l'ombre et l'obscurité ne représentent le soleil. Par un effort d'agréable argumentation, l'on parvient sans doute à réconcilier ces contraires : « L'ombre suppose la lumière; donc elle coexiste à la lumière; d'où il résulte que la lumière et l'ombre ne font qu'un. » Procédé miraculeux qui atteste la puissance de la parole et l'infaillibilité du syllogisme.

Pourquoi cependant la laideur gigantesque du Satan de Milton ne révolte-t-elle pas le lecteur? Pourquoi les héros de Byron, voués au pillage et au meurtre, excitent-ils l'intérêt? Serait-ce que le crime passionné plaise à l'ame, ou que la laideur soit belle? Non, certes. Mais l'art du poète, faisant pénétrer une sorte de beauté idéale au sein d'une idée brutale et farouche, accomplit ainsi une œuvre extraordinaire qui émeut et trompe l'esprit. Le chant des pirates dans *le Corsaire*, la résignation de Parisina dans le poème de ce nom, l'héroïque et indomptable fermeté de l'archange déchu dans *le Paradis perdu*, les développemens tendres et voluptueux qui abondent dans le poème de *Don Juan*, le dévouement naïf d'Haydée, l'aventureuse grandeur du Giaour, constituent les véritables élémens de l'intérêt poétique dont ces ouvrages sont pleins. C'est par un tour de force curieux à observer, et dont l'analyse philosophique n'a pas encore rendu compte, que l'essence divine de la poésie s'est ainsi déguisée sous l'apparence du fait brutal, et que le crime, le mal, le laid, le hideux, le grotesque, contraires par eux-mêmes et dans leur fonds réel à l'art véritable, ont paru le dominer, tandis qu'ils le subissaient.

Les deux volumes de M. Borrow ne contiennent guère que trois lignes poétiques, charmantes, il est vrai; elles échappent à toutes les habitudes sauvages, vicieuses et criminelles des bandits que l'auteur étudie. C'est une comparaison orientale, née d'une pensée rêveuse et d'une méditation attentive que le calme et la réflexion reployée sur elle-même ont protégées et nourries. M. Borrow convient qu'il ne sait pas trop si ses chers zinkali en sont les auteurs; pour nous, nous y retrouvons le caractère arabe dans sa vivacité et sa volupté. Les forgerons zinkali, réfugiés dans une forêt, font tomber en cadence le marteau pesant sur l'enclume qui gémit; le métal rouge et ductile se plie et se tord comme la cire sous les coups mesurés qui l'assaillent; le marteau tombe, se relève, retombe encore, et les étincelles jaillissent par milliers autour des cyclopes haletans : « Plus de cent belles filles du feu, dit le passage que nous citons, éclosent ardentes comme roses, puis en un clin d'œil expirent dans une ronde charmante (1). » C'est de la poésie orientale parée de son prestige le plus vif. Mais les stances véritablement gypsies n'ont pas ce caractère :

On m'a mis dans une cave,
Pour me sauver de la prison.
J'ai dit à ma femme :
Je te laisse l'enfant.

ou bien :

Je n'aime pas la femme
Qui aime l'enfant.
Je vais chez les marchands d'eau-de-vie
Boire tant que je puis (2)!

ou bien encore :

J'ai bien froid;
J'ai beaucoup de puces;

(1) L'auteur anglais, en citant les lignes suivantes, que nous traduisons littéralement d'après son glossaire, n'affirme point qu'elles ne soient pas imitées de l'espagnol ou de l'arabe :

Las muchis. — *Bus de gres chabalas orchiris man diqué a yes chiro purelar*
Les étincelles. — Plus de cent filles beautés je vis à un moment naître
sistilias sata rujias, y or sisli carjibar dinando trutas discandas.
enflammées comme roses, et à l'instant mourir donnant rondes agréables.

(2) *The Zincali*, tom. II, pag. 40.

Je vais dans une maison
Pour m'y chauffer (1)!

Poésie naïve en vérité!

Ce ne sont pas les ornemens qui manquent, selon nous, à cette poésie prétendue, c'est le sens poétique lui-même. Lorsque le bandit des Abruzzes, dans son patois de voleur, nomme la lune le *lumignon du saint-là-haut* (*il mocoloso di sant' alto*), il est poète.

Il y a bien çà et là, dans les strophes informes et grossières que M. Borrow a recueillies, quelques accens qui annoncent la poésie, comme les cris de la passion annoncent la musique. On peut dire, jusqu'à certain point, que c'est de la poésie préparée, ou du moins on peut y reconnaître les matériaux qui auraient pu devenir de la poésie un jour :

Petit enfant, prie le bon Dieu,
Puisque tu es en grace auprès de lui!
Prie-le qu'il donne la paix
A mon cœur troublé (2).

La strophe suivante n'est pas moins touchante. Nous la traduisons en conservant l'inversion du langage zinkali :

Des chagrins, elle en a, ma mère;
Des chagrins, j'en ai aussi;
Ceux de ma mère, je les sens,
Les miens, non (3)!

Citons encore cette violente effusion d'une ame enflammée :

Si tu passes par l'église,
Trois années après mon enterrement,
Et que tu cries mon nom,
Mes os répondront (4).

(1) *The Zincali*, tom. II, pag. 43.
(2) *Id.*, tom. II, pag. 1.

(3) Ducas tenela min dai
Ducas tenelo yo,
Las de min dai yo siento,
Las de mangue, no! (Page 32.)

(4) Si pasaras por la cangri,
Trin berjis despues de mi mular,
Si araqueras por mi nao,
Repondiera mi cocal. (Page 32.)

La vérité est si belle, elle est si bien le fonds de l'art comme de l'histoire, et la source nécessaire qui fournit même à l'idéal ses plus rayonnans prestiges, que les fragmens de vérité inconnue révélés par M. Borrow dans son ouvrage confus et quelquefois romanesque ou ignoble lui donnent une valeur importante. C'est un fait que l'histoire ne doit pas assurément négliger, que cette preuve d'une dernière migration hindoustanique, preuve indubitable et attestée par le langage actuel des gypsies. Il semble, grace à ces documens nouveaux, que le regard du philosophe puisse pénétrer au loin, par une échappée de vue, dans les profondeurs des temps obscurs. Sans doute, ces zinkali, les derniers représentans des essaims voyageurs qui ont peuplé l'Europe, sont des misérables sans pain, sans asile, sans foi, sans affinité avec nous. Ils vivent dans les plus affreuses solitudes et dans l'exercice calculé de tous les vices. Mais ils ont gardé la parole héréditaire, le témoin vivant de l'histoire, et avec ce *verbe* puissant, qui est le symbole des races, toutes leurs traditions.

Ainsi la vie des familles humaines est plus durable et plus solide que les philosophes ne l'ont pensé. Ainsi les institutions et le langage pétrissent l'ame de l'homme avec une puissance irrésistible, et qui serait éternelle si le croisement des races et leur mélange ne jetaient dans les annales du monde une variété rénovatrice. Quiconque a vécu sans sympathie et sans renouvellement, homme ou race, a été condamné par Dieu même; c'est l'anathème des anciens Hébreux, c'est celui des zinkali.

PHILARÈTE CHASLES.

LA HOLLANDE.

V.

Expéditions des Hollandais dans le Nord.

Il y a des pages d'histoire qui ont, entre toutes les autres, le privilége d'attirer constamment et de fixer l'attention. Ce sont celles qui retracent l'époque où un peuple se signale par une lutte héroïque contre ses oppresseurs, s'agrandit par son courage, et s'affermit par de sages institutions. Chaque nation a eu ces jours glorieux d'effort et d'affranchissement, et plus ses tentatives étaient hardies et sa victoire difficile, plus son histoire renferme par-là même de graves enseignemens. Sous ce rapport, peu d'annales offrent autant d'intérêt au philosophe, au moraliste, que celles de la Hollande pendant le XVII[e] siècle; car ce petit peuple de Hollande n'était rien, et, par son opiniâtre énergie, il a vaincu la superbe Espagne. Il avait toujours été sous le joug du despotisme, et il a formé un état libre, indépendant. La nature ne lui avait donné qu'un sol fangeux, mobile, exposé sans cesse aux inondations de la mer, et il a su féconder cette terre ingrate et en tirer des ressources immenses. Isolé au bord de la mer, sans alliés, et attaqué de toutes parts, il a su, pendant un

demi-siècle, trouver, par la puissance de son industrie et de son patriotisme, des hommes et de l'argent pour résister aux armées de l'Espagne, des canons pour lutter contre Louis XIV, des navires pour s'en aller en même temps explorer les mers du nord et conquérir de vastes provinces dans les Indes.

Nous voudrions donner une idée de ces explorations des Hollandais qui forment un des chapitres les plus curieux de leur histoire, à une époque où cette histoire est si belle et si mémorable. Avant de raconter leur progrès dans les contrées méridionales, nous devons d'abord dire comment ils essayèrent, à diverses reprises, de fonder des établissemens de commerce dans le Nord.

C'était dans le temps où les provinces des Pays-Bas, unies par le traité d'Utrecht, soutenues par l'Angleterre et la France, dirigées par le valeureux fils de Guillaume le Taciturne, s'organisaient en république et rompaient à tout jamais les liens qui les avaient enchaînées à la domination de l'Espagne. Philippe II, pour se venger de leur révolte, leur interdit l'entrée du Portugal, l'entrée de tous les ports où elles allaient naguère chercher les productions des Indes pour les répandre dans le reste de l'Europe. Une telle défense compromettait l'existence même de la nouvelle république; car comment la Hollande subsisterait-elle sans commerce et sans navigation? Mais l'arrêt de proscription qui devait causer sa ruine enfanta sa prospérité. Jusque-là les armateurs de Rotterdam et d'Amsterdam n'avaient pas envoyé leurs navires au-delà du Tage. Cette fois ils résolurent d'aller chercher aux Indes même les denrées qu'il leur était défendu de prendre dans les villes portugaises; et comme ils craignaient de rencontrer les vaisseaux de Philippe II en suivant la route ordinaire, ils essayèrent d'en trouver une nouvelle au nord. Déjà l'espoir de découvrir un passage au nord-est ou au nord-ouest, pour arriver aux Indes, avait vivement occupé les Anglais. Dès l'année 1496, Sébastien Cabot avait tenté de résoudre cet immense problème. Trente ans plus tard, Henri VIII expédia deux grands navires dans le même dessein. En 1553, Hugues Willougby s'en alla échouer sur une des côtes les plus reculées de la Laponie. En 1556, Richard Chancelor s'aventura jusque dans les parages de la Nouvelle-Zemble; et, sous le règne d'Élisabeth, Frobisher entreprit trois voyages vers les régions septentrionales, espérant toujours arriver par là au Cathay ou à la Chine. Les Espagnols, les Portugais, les Français firent aussi, à diverses reprises, les mêmes tentatives, et si elles n'aboutirent pas au but qu'ils s'étaient proposé, elles eurent cependant pour

la science et le commerce d'importans résultats. Dans deux de ces expéditions aventureuses, les Cortereal, deux nobles frères, établis en Espagne, mais descendant d'une famille française, découvrirent Terre-Neuve, le Labrador et le Canada. Jacques Cartier, parti en 1534, réclama l'honneur d'avoir découvert le golfe de Saint-Laurent.

Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, l'espoir de découvrir ce passage si désiré et si problématique éveilla l'ardeur de Hudson, de Baffin, et de plusieurs autres navigateurs anglais. Dans les derniers temps, cet espoir a soutenu, au milieu des plus rudes fatigues et des plus grands dangers, le zèle de Ross et de Parry.

Quiconque s'est jamais aventuré dans les mers du nord a dû sentir battre son cœur à l'idée d'arriver par un dernier effort, ou par un hasard, à la découverte qui depuis plus de trois siècles occupe les physiciens et les géographes. Que de fois n'avons-nous pas fait ce rêve, tandis que notre légère corvette nous emportait vers les limites les plus reculées du Spitzberg, rêve présomptueux dont les vents d'orage se jouaient, et qui allait échouer sur un banc de glace?

A l'époque où les Hollandais résolurent de chercher un passage au nord, ils avaient plus d'espoir de le trouver qu'il n'est permis d'en avoir aujourd'hui. Il n'y avait eu jusque là pour faire cette découverte que cinq à six tentatives vraiment sérieuses, et qu'est-ce que le hasard de cinq à six tentatives, lorsqu'il s'agit de reculer les bornes de la science et d'ouvrir une nouvelle route au génie de l'humanité?

En 1594, la société de commerce, connue d'abord sous le nom de société des pays lointains, équipa trois navires qui devaient, aux termes de leurs instructions, tâcher d'arriver en Chine, en faisant le tour de la Norvége, de la Moscovie et de la Tartarie. Un des plus savans cosmographes de l'époque, l'illustre Pontanus, rédigea un mémoire pour démontrer par le raisonnement ce que la carte devait prouver par ses lignes mathématiques.

Les trois bâtimens partirent ensemble du Texel le 5 juin. Le premier était commandé par un marin distingué nommé Barentz, les deux autres par Cornelisz et Ysbrantz; ceux-ci étaient, dans les premiers jours du mois de juillet, près de Waigatz. Ils arrivèrent en face d'une île couverte de verdure et parsemée de trois ou quatre cents idoles de bois représentant des hommes, des femmes, des enfans, le visage tourné du côté de l'orient. Une barrière de glace, large, haute, infranchissable, les empêchait d'aller plus loin, mais tout à coup cette muraille s'entr'ouvrit, se brisa par morceaux : le passage

était libre. Ils continuèrent leur route à l'est, et arrivèrent dans une mer bleue, profonde et sans glaces; ils n'étaient guère qu'à quarante lieues du détroit de Waigatz, et distinguaient très bien une bande de terre qui se prolongeait au sud-est. Alors ils crurent avoir découvert le passage qui aboutissait tout droit au Cathay, et, au lieu de continuer leur exploration, ils se hâtèrent de virer de bord pour aller en Hollande proclamer le résultat de leur voyage.

Pendant ce temps, Barentz avait traversé la mer Blanche, puis il s'était dirigé vers le nord-est. Le 4 juillet, il arriva à la Nouvelle-Zemble, et s'avança jusqu'au 77° 25′ de latitude. Là, il fut arrêté par un amas de glaces qui s'étendait si loin, que, du haut des mâts, on n'en voyait pas la fin. Hors d'état de franchir un tel rempart, il fit une excursion rétrograde, et tenta quelques jours après de s'avancer de nouveau vers le nord; mais le froid, la neige, les brouillards, fatiguaient et irritaient tellement les matelots, que Barentz fut forcé de retourner en arrière, et de reprendre la route de la Hollande. Au 71° de latitude, il descendit sur une plage qui avait été déjà évidemment visitée par des Européens, car on y trouva une croix, des sacs de seigle, un boulet de canon, trois maisons en bois, des tombeaux renfermant des ossemens humains, et les débris d'un navire naufragé. Barentz donna à ces lieux le nom de *Meel haven* (port de la farine). Le 26 septembre, il était de retour en Hollande. Comme trophée de son expédition, il rapportait une peau d'ours blanc d'une grandeur démesurée et des dents de morses; c'étaient là à peu près les seuls animaux qu'il eût rencontrés dans le cours de son lointain voyage, et l'aspect des morses avait singulièrement étonné les Hollandais. Un d'entre eux cependant décrivit en termes assez exacts ces habitans monstrueux des mers glaciales: « Les walrusses ou vaches de mer sont, dit-il, des monstres marins d'une force terrible, plus grands que des bœufs, et qui ont le cuir plus rude que les chiens marins, avec un poil fort court; leur mufle ressemble à celui d'un lion; elles se tiennent presque toujours sur les glaces, et l'on a de la peine à les tuer, à moins que le coup ne donne juste dans le côté de la tête; elles ont quatre pieds et n'ont point d'oreilles.

« Elles ne font qu'un ou deux petits, et lorsqu'elles sont rencontrées par des pêcheurs sur des glaçons, elles jettent leur petit devant elles dans l'eau, et, le prenant entre leurs jambes de devant, comme entre des bras, elles plongent avec lui et reparaissent diverses fois, et quand elles veulent se venger et attaquer les barques ou se défendre, elles jettent encore leur petit, et vont à la barque avec

une fureur extrême. A chaque côté de leur mufle, elles ont deux dents à peu près de la longueur d'un pied deux pouces, qui sont aussi estimées que les dents d'éléphant, surtout en Moscovie et en Tartarie, et dans les autres lieux où l'on en fait usage, parce qu'elles ne sont ni moins blanches, ni moins dures, ni moins unies que l'ivoire. Le poil de leur barbe est comme de petites cornes, presque semblables à celles des porcs-épics. Les Anglais les nomment chevaux marins, et les Français vaches de mer; mais parmi les Russiens qui les connaissent, de tout temps elles ont le nom de morses (1). »

Les autres navires avaient fait des observations plus intéressantes. Ils avaient abordé à la Nouvelle-Zemble, à Wardœhus, au cap Nord; ils avaient rencontré des Danois, des Norvégiens, des Russes, des Samoïèdes. La relation officielle de Linschoten, l'historiographe de l'expédition, les récits des deux capitaines qu'il avait accompagnés, et celui même de Barentz, moins séduisant que les autres, produisirent une vive rumeur en Hollande. On crut avoir enfin découvert le but que l'on se proposait d'atteindre, et les états-généraux organisèrent avec empressement une nouvelle expédition bien plus imposante que la première. Sept bâtimens furent équipés pour les riantes contrées de l'Inde où l'on espérait arriver à travers les glaces du Nord. Six étaient chargés de marchandises et d'argent monnayé. Quelques-uns des principaux négocians d'Amsterdam s'étaient disputé le privilége de faire cette cargaison, comptant bien en retirer de larges bénéfices.

Guillaume Barentz, l'un des principaux chefs de la première expédition, servait dans celle-ci en qualité de pilote major. Mais tout ce voyage, dont chacun attendait de si heureux résultats, ne fut qu'une suite de fatigues inouies et de déceptions. D'abord la flotte partit trop tard; elle n'arriva devant la Nouvelle-Zemble qu'au mois d'août, lorsque la côte était déjà inabordable. Bientôt cernés par la glace, assaillis par l'orage, dix fois forcés de rétrograder, et dix fois essayant de continuer leur route, luttant avec opiniâtreté contre les remparts de glace, bravant le froid et la tempête, les capitaines, dès le mois de septembre, remirent le cap au sud, à la grande joie des matelots qui se trouvaient harassés de cette rude campagne, et que la rencontre des morses et des ours monstrueux, l'aspect des côtes arides et sauvages, n'effrayaient guère moins que les amas de glaces flottantes et la tempête.

(1) *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes formée dans les Provinces-Unies*, tom. I, pag. 39.

Le triste résultat de cette expédition ôta aux négocians qui y avaient pris part et aux états-généraux toute envie d'en organiser une troisième. Cependant la petite flotte avait encore rencontré cette fois des Samoïèdes qui affirmaient qu'à l'extrémité de la Nouvelle-Zemble, on trouvait une mer très étendue qui baignait les côtes de la Tartarie et s'étendait jusqu'à des contrées plus chaudes; c'en était plus qu'il ne fallait pour entretenir un reste d'espoir dans le cœur des plus opiniâtres. Linschoten, qui passait pour un homme habile et qui, après avoir visité l'Inde, venait de faire ces deux voyages au nord, déclarait hautement qu'il croyait encore à la possibilité de trouver le passage tant désiré. Un géographe également estimé pour son savoir et son expérience, exprimait la même opinion, et, pour lui donner plus d'autorité, citait la Bible. Qu'il me soit permis de rapporter ce passage de sa dissertation vraiment remarquable comme spécimen des idées religieuses et géographiques du temps : « Je crois que si les Hollandais entreprennent de vouloir encore reconnaître le Waigatz, il faut qu'ils fassent leur compte d'y demeurer deux ou trois ans, vers le Waigatz ou Pechora, où ils trouveront un bon port et des vivres. Il faudrait qu'ils fissent partir des barques, comme font les Russiens avec lesquels il serait nécessaire de se bien entretenir, et par ce moyen on les engagerait à montrer le chemin, ce qui est la véritable voie pour faire cette découverte.

« Il n'y a pas de doute qu'on découvrirait plusieurs beaux pays du continent et d'agréables îles; il peut être même, et cela n'est pas sans vraisemblance, que l'Amérique vers la Chine est jointe aux trois autres parties du monde par quelque pointe ou langue de terre, ainsi que l'Asie l'est à l'Afrique, proche de la mer Rouge. En effet, personne n'a pu dire jusqu'à présent que cela ne soit pas; on ne sait là-dessus que ce qu'on a trouvé dans quelques écrits des anciens païens qui marquent que ces trois parties du monde se sont séparées de l'autre, et qui rapportent toutes les raisons qu'ils peuvent pour le prouver.

« Que, s'il y a séparation, il faut qu'elle ne soit que d'un détroit bien petit. Autrement comment peut-on comprendre qu'il y ait eu des peuples dans l'Amérique, cette partie du monde si grande et si étendue, puisque Adam a été créé dans l'Asie? Par où y seraient-ils allés, puisqu'on ne lit point dans les Saintes Écritures qu'il y ait eu de navires ni de bateaux avant l'arche, c'est-à-dire avant le déluge, ni que les créatures qui peuplent le monde aient tiré leur origine de divers endroits, ou d'ailleurs que du paradis? »

Barentz, qui avait tant souffert pendant ces deux premiers voyages, persistait à vouloir en entreprendre un troisième. Enfin les états-généraux firent annoncer qu'ils ne concourraient pas aux frais d'une nouvelle expédition, mais que, si quelque ville ou quelque société voulait la tenter, ils lui donneraient leur approbation, et que, si l'on atteignait cette fois au but, ils accorderaient à tous les matelots une récompense. Il n'en fallut pas davantage pour faire équiper aussitôt deux bâtimens. L'un fut confié à Barentz; l'autre à un marin courageux et expérimenté, Jacques Heemskeerke, qui devait mourir glorieusement douze ans plus tard dans un combat contre les Espagnols.

Les deux navires partirent de Vlie le 18 mai, et le 30 ils étaient déjà au 69° 24' de latitude septentrionale. Gérard de Veer, qui naviguait sur le bâtiment de Barentz et qui nous a laissé une naïve et touchante relation de son voyage, raconte que le 1er juin ils n'eurent point de nuit. Le lendemain ils observèrent un phénomène étrange: trois soleils placés à côté l'un de l'autre, traversés et entourés par trois arcs-en-ciel (1).

Le 7 juin, les deux navires, n'étant que par les 71° de latitude, aperçurent des blocs de glace flottans, entre lesquels ils naviguèrent bientôt comme entre deux terres. L'eau était verte comme l'herbe, et l'on se croyait près du Groenland. Quelques jours après on découvrit une île qui paraissait avoir cinq lieues d'étendue. Des matelots descendirent à terre, et ne virent partout qu'un sol aride, couvert de neige, de précipices et de fondrières. Ils rapportèrent sur leur bâtiment la peau d'un ours énorme contre lequel ils avaient lutté pendant plus de deux heures. Barentz donna à cette île le nom de *Beeren-Eiland* (île de l'Ours). C'est celle que, dix ans plus tard, l'Anglais Bonnet baptisa du nom d'île Cherry, pour flatter la vanité de l'armateur de son navire, l'alderman Cherry (2).

Les bâtimens continuèrent leur route au nord et découvrirent, au 80e degré, une large côte à l'ouest, sans doute la côte du Spitzberg (3).

(1) Ce phénomène, connu sous le nom de parhélie, n'est pas rare dans les régions du nord. Il nous souvient d'avoir vu près de Tornéo une très belle parhélie qui, par ses rayonnemens horizontaux et perpendiculaires, avait la forme d'une croix. Mais on comprend quelle surprise ce spectacle devait causer à ceux qui n'avaient jamais entendu parler d'un tel phénomène et qui le voyaient pour la première fois.

(2) La corvette *la Recherche* a visité cette île en 1839, et en a déterminé la véritable situation.

(3) Quelques compagnons de Barentz prenaient encore cette côte pour une partie du Groënland; mais la description qu'en fait Gérard de Veer ne se rapporte qu'au Spitzberg.

Une discussion s'éleva entre les deux chefs de l'expédition sur la route à suivre, et ils se séparèrent. Cornelisz se dirigea vers le nord, et Barentz fit voile du côté de la Nouvelle-Zemble. Le malheureux n'en devait pas revenir. A peine arrivé dans les parages où il espérait trouver un passage au nord, il se vit de toutes parts cerné par les glaces. Quelquefois, à force de hardiesse et d'opiniâtreté, il parvenait à franchir une ou deux de ces barrières flottantes; quelquefois aussi le vent les écartait l'une de l'autre et lui ouvrait un chemin au milieu de leurs masses gigantesques; puis, un instant après, l'enceinte ainsi brisée se refermait, et le navire se trouvait de nouveau arrêté dans un bassin sans issue. Le 27 juin les glaces heurtaient le bâtiment avec tant de violence, que, dans la crainte de le voir se briser, les matelots se hâtèrent d'en tirer les chaloupes, afin d'avoir au moins, en cas de naufrage, une dernière chance de salut. Peu à peu les glaces chassées par le vent et charriées par les vagues se resserrèrent, s'amassèrent sous la quille du navire, sur ses flancs, et l'étreignirent de toutes parts avec tant de force, qu'il ne pouvait plus se mouvoir, ni en avant ni en arrière.

Ici commence l'un des récits les plus dramatiques qui existent dans les annales de la marine. C'est un des hommes de l'équipage, Gérard de Veer, qui l'a lui-même écrit, jour par jour. Il était là, le pauvre marin, à l'heure du naufrage; il partageait toutes les douleurs physiques, les angoisses, les luttes affreuses de ses compagnons, et il n'a pas parlé de lui plus que des autres, il a transcrit ce qu'il voyait, ce qu'il souffrait, sans emphase et sans forfanterie. C'est là le privilége de ceux qui ont passé par de rudes épreuves. Pour émouvoir l'ame de ceux qui les écoutent, ils n'ont qu'à dire : J'étais là. Les vraies souffrances se traduisent par une parole simple et austère. Les émotions factices s'enveloppent dans un tissu de phrases artificielles (1).

Quand le bâtiment de Barentz fut engagé dans une forteresse de glaces, les pauvres gens qui s'y trouvaient virent bien qu'il fallait renoncer à tout espoir de le faire sortir de là, et se résignèrent à passer l'hiver dans ces horribles solitudes. Par bonheur la côte n'était pas loin. Ils y allèrent avec leur canot et y trouvèrent une source d'eau fraîche, de grands arbres déracinés, qui avaient été amenés là

(1) Le journal de Gérard de Veer a pour titre : *Het derde Deel van de Navigatie om den Noorden*, imprimé à Amsterdam en 1605, avec des gravures sur bois presque à chaque page. Je compte au nombre des heureux momens de ma vie celui où un Hollandais voulut bien me procurer cet ouvrage curieux et aujourd'hui très rare.

par des courans, et des traces d'animaux. C'était tout ce qu'il fallait pour leur donner un peu de consolation dans leur infortune. Leur provision d'eau était épuisée, leurs vivres ne pouvaient pas durer long-temps. Ils allaient pouvoir remplir leurs barriques, ils espéraient tuer quelques-unes de ces bêtes sauvages dont ils apercevaient les vestiges sur la neige, et les arbres leur serviraient à construire une cabane pour se tenir pendant l'hiver à l'abri de la férocité des ours et de la rigueur des frimas.

Dès le lendemain de leurs désastres, ils se mirent à l'œuvre. Ils transportèrent sur la grève tout ce qui pouvait leur être le plus utile; ils bâtirent leur maison. Les derniers jours d'été touchaient à leur fin, si l'on peut appeler été ces quelques semaines où un pâle soleil apparaît dans les brumes humides des régions boréales. Déjà le ciel devenait plus sombre, le vent plus aigu, et les glaces plus épaisses. Le 16 septembre, l'eau de la mer, qui avait encore conservé un certain mouvement, gela tout à coup. Le 23, un de leurs compagnons mourut, et ils ne purent lui creuser une fosse dans la terre, tant la terre était dure. Ils l'ensevelirent dans une fente de montagne, près d'une chute d'eau. La semaine suivante, il gelait si fort que, si l'un d'eux, en travaillant, mettait un clou dans sa bouche, il ne pouvait l'en retirer sans s'arracher la peau des lèvres. La neige alors tombait à gros flocons; elle ferma bientôt l'entrée de leur hutte, elle couvrit la hutte toute entière : les malheureux ne pouvaient plus sortir. Ils parvinrent cependant à se frayer un chemin à travers ces masses de neige, c'était pour aller chercher le reste de leurs vivres et quelques tonnes de bière et de vin dans leur bâtiment. Mais la bière était gelée; on la coupait par morceaux pour la faire fondre devant le feu, et lorsqu'elle était liquéfiée, elle n'avait plus que le goût de l'eau. La gelée avait fait éclater des tonnes cerclées de fer, et le vin de Xérès même n'avait pu résister à l'action du froid. Quand on essaya d'en tirer quelques gouttes, on ne trouva qu'un morceau de glace.

Bientôt les derniers rayons d'un soleil sans chaleur, qui de temps à autre projetait encore une lueur fugitive à la surface du ciel, disparurent complètement. Une nuit profonde voila l'espace, et, dans cette nuit froide et sinistre, on n'entendait plus que le gémissement des vents, le craquement du navire qui se brisait entre les glaces et les cris lugubres des ours.

Chaque jour la faim redoublait la hardiesse de ces animaux voraces. Ils guettaient les matelots sur l'étroit sentier qui conduisait à la mer, ils les poursuivaient jusqu'au navire, ils s'élançaient parfois contre

les poutres de la cabane, tâchaient d'en rompre la porte ou d'y descendre par le toit. Dès qu'on apercevait de loin un de ces terribles animaux, toute la petite colonie accourait sur le point menacé, avec des fusils, des hallebardes, des pieux; souvent ni les lances de fer, ni les balles ne pouvaient vaincre leur fureur. Une lutte acharnée s'engageait entre eux et les pauvres Hollandais, et l'ours ne cessait l'attaque que lorsqu'il était mutilé par les coups de hache et couvert de blessures. Mais aussi, quand on était parvenu à en abattre un sur le champ de bataille, c'était une vraie fête parmi les naufragés, car sa graisse servait à alimenter leur lampe, et ses membres, rôtis au bout d'une pique, leur donnaient une assez bonne nourriture.

Au mois de décembre, l'intensité du froid s'accrut encore. Le mouvement de l'horloge, que l'on avait eu soin de placer près du feu, s'arrêta, et l'on eut recours au sablier. Les parois intérieures de la hutte furent couvertes de glace; le linge, que l'on lavait dans de l'eau chaude, se gelait dès qu'on le retirait de la chaudière, les souliers gelaient sur les pieds. Le feu, dit Gérard de Veer, semblait avoir perdu sa force; il fallait brûler ses bas pour sentir un peu de chaleur. Les Hollandais mirent chaussure sur chaussure et s'enveloppèrent dans des peaux de mouton, dans des pièces de drap. Mais auprès du foyer leurs vêtemens se couvraient encore de verglas, et, s'ils essayaient de sortir, leurs lèvres, leurs oreilles, leur visage entier, se couvraient de pustules. Pendant plusieurs jours ils restèrent dans leur lit, la tête plongée sous leurs couvertures, et n'ayant d'autre soulagement à leurs souffrances que des pierres qu'ils faisaient chauffer et se portaient l'un après l'autre, à tour de rôle.

Le 6 janvier, les malheureux eurent encore le courage de chercher l'ombre d'une fête dans l'horreur de leur situation. Ce jour-là leur rappelait une des joies de leur enfance, une des heures d'oubli passées au foyer de famille. Ce jour-là leurs amis chantaient et riaient dans leurs chères cités de Hollande; ils voulurent essayer de rire aussi, de célébrer comme ils le faisaient jadis avec abandon et gaîté la naïve fête des Rois. En vue de cette grande solennité, ils avaient fait pendant plusieurs semaines une épargne sur leur ration de vin, ils avaient mis de côté un peu d'huile et leurs deux dernières livres de farine. Avec l'huile et la farine, le Vatel du bord fit d'excellens beignets; le vin fut apporté en grande pompe au milieu de l'assemblée, on tira au sort à qui serait roi dans cette mémorable soirée, et ce fut un canonnier, dit le naïf narrateur de cette histoire, qu'on proclama roi légitime et absolu de la Nouvelle-Zemble, c'est-à-dire d'un

pays qui a peut-être deux cents lieues de long. O douce et touchante puissance des souvenirs de la jeunesse et des charmes de la famille! Dans ce moment-là peut-être, plus d'une femme affligée, plus d'une mère ou d'une sœur parlait d'eux, et demandait tristement ce qu'ils pouvaient être devenus; et les pauvres naufragés oubliaient à l'extrémité du monde l'horreur des nuits et des glaces boréales, pour revivre par la pensée dans des lieux qu'ils ne devaient guère espérer de jamais revoir.

Dans les premiers jours de janvier, le froid diminua beaucoup. Lorsqu'il y avait un bon feu dans la cabane, on voyait de grands morceaux de glace tomber des cloisons, mais pendant la nuit tout gelait comme par le passé. Le 24, Heemskeerke et de Veer, étant sortis, crurent voir surgir un côté du globe solaire, et accoururent en toute hâte annoncer à leurs compagnons cette heureuse nouvelle. Trois jours après, l'équipage entier eut la joie de contempler cette clarté vivifiante dont il avait été privé si long-temps. Mais le bonheur des Hollandais fut bientôt troublé par l'apparition des ours, qui s'étaient éloignés dans le temps des longues nuits, et qui revinrent avec les premiers rayons du soleil, plus voraces, plus terribles que jamais. C'étaient chaque jour de nouvelles terreurs, de nouvelles luttes, et nul homme n'aurait osé sortir seul et sans armes, de peur de tomber victime d'une de ces bêtes féroces.

Peu à peu cependant il s'opérait un changement notable dans la température, les nuits étaient moins sombres, les brumes épaisses ne voilaient plus que par intervalles la clarté du soleil, et l'espoir rentrait dans tous les cœurs. Déjà les naufragés tournaient avec moins d'anxiété leurs regards du côté de la mer, ils voyaient les montagnes de glace s'amollir, s'affaisser, se fondre, ils se voyaient déjà eux-mêmes montant sur leur navire, et voguant à pleines voiles vers le Zuyderzée.

Mais le navire était tellement disloqué, qu'on ne pouvait plus songer à s'en servir. Il fallut essayer de remettre la chaloupe et la barque en état de naviguer, et c'était une rude tâche. La petite colonie se composait en tout de seize hommes, la plupart tellement affaiblis par la souffrance et les privations de toutes sortes, qu'à peine pouvaient-ils manier la scie ou la hache. La neige, le froid, ajoutaient encore à la difficulté de leur travail; ils n'avaient d'ailleurs que des instrumens rouillés, des lambeaux d'étoffe pour faire des voiles, et des arbres mal taillés pour faire des mâts. Ils se mirent cependant avec courage à l'œuvre, car il y allait de leur salut. Leur capitaine

disait quelquefois en riant : Il s'agit pour nous de ne pas rester bourgeois de la Nouvelle-Zemble. Et ces paroles ranimaient leur ardeur pour le travail. Quand les deux petits bâtimens furent chevillés et calfatés, la question était de les conduire jusqu'à la mer. C'était une entreprise plus difficile encore. Il fallait s'ouvrir, avec des pioches et des pelles, un chemin à travers la neige et la glace, tirer à force de bras ces lourdes embarcations. Quelquefois, lorsqu'ils étaient attelés comme des bœufs à leur fardeau, ils voyaient tout à coup se lever sur la grève des ours décharnés et voraces qui s'élançaient vers eux avec la rage de la faim, et alors il fallait en toute hâte quitter la pioche pour la hache et le fusil, et combattre à outrance contre leurs terribles adversaires.

Le 13 juin, tous les travaux étaient enfin terminés. Le lendemain on mit à la voile par un vent d'ouest. Un des bâtimens était commandé par Heemskeerke, l'autre par Barentz. Le soir, ils furent tous deux pris par les glaces. Le lendemain, le vent leur ouvrit un passage, ils continuèrent leur route et arrivèrent à un cap qu'ils avaient déjà visité une fois, et auquel ils avaient donné le nom de cap des Glaces. Là les deux embarcations furent de nouveau arrêtées dans une enceinte infranchissable. Barentz, qui depuis long-temps était fort malade, pria les matelots de le tenir un peu élevé sur le pont, afin qu'il pût contempler encore cette côte où il était venu avec tant d'espoir. Il promena autour de lui en silence ses regards languissans, puis pencha la tête sur son sein et mourut, sans faire entendre une plainte, sans pousser un soupir. « Cette mort, dit le bon Gérard de Veer, nous causa une grande affliction, car Barentz était notre principal guide et, pour ainsi dire, le seul pilote en qui nous eussions confiance. Mais nous ne pouvions cependant nous révolter contre la volonté de Dieu. »

Le même jour, un des meilleurs matelots mourut aussi. Il n'y avait plus que treize hommes en tout sur les deux frêles bâtimens; et il fallait faire sans cesse les manœuvres les plus pénibles et les plus dangereuses.

Le 1er juillet, la banquise sur laquelle ils avaient cherché un asile fut tellement heurtée et broyée par les glaces flottantes, que leur dernier reste de cargaison tomba dans l'eau, et que leurs barques couraient risque d'être submergées; ils se hâtèrent de les traîner de glaçon en glaçon jusque près de la côte, puis ils revinrent chercher leurs provisions. Le 21, ils arrivèrent au-delà du cap Langenes dans

une large baie, au bord de laquelle ils trouvèrent du bois et des œufs d'oiseaux, ce qui fut pour eux un grand soulagement.

Il ne leur restait plus que bien peu de vivres; déjà ils en étaient réduits à la plus petite ration : chacun d'eux ne recevait que quatre onces de pain par jour, et ils se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux abandonner leurs bâtimens et s'en aller le long des côtes chercher quelque cabane de Samoïèdes, que de poursuivre ainsi à l'aventure une navigation dont ils n'entrevoyaient pas encore le terme. Au moment où ils allaient peut-être prendre un parti désespéré, ils rencontrèrent quelques pêcheurs russes qui leur donnèrent un pain de seigle et une centaine de poissons. Deux jours après, ils en rencontrèrent encore d'autres dont ils reçurent un nouveau secours. Ce qu'ils désiraient surtout, c'était d'obtenir quelque renseignement sur la côte où ils se trouvaient, sur la route à suivre pour arriver dans des parages habités; mais il leur fut impossible de se faire comprendre.

Enfin, après plus de deux mois de fatigues inouies, de dangers sans nombre, ils arrivèrent à Kilduin et s'assirent avec joie autour d'un bon feu allumé par des Lapons. L'honnête famille nomade, qui partageait avec eux tout ce qu'elle avait de meilleur, leur fit entendre qu'il y avait à quelque vingtaine de lieues de là, à Kola, des navires étrangers. Un d'eux s'y rendit en toute hâte, guidé par un Lapon. Le Lapon revint seul, porteur d'une lettre adressée à Heemskerke et écrite en hollandais. C'était une lettre de Cornelisz, le commandant du navire qui était parti en même temps qu'eux du port de Vlie et qui les avait quittés au 76e degré de latitude. Cornelisz leur annonçait des secours, des vivres, une embarcation, et les Hollandais n'étaient pas encore revenus de l'espèce d'extase où les jeta cette nouvelle, qu'ils virent arriver sur une yole laponne leur compatriote avec de la bière, du vin, des vivres et des vêtemens. Ils se jetèrent en pleurant dans ses bras, puis on prépara sous une tente un festin de joie auquel furent invités les bons Lapons. Je laisse à penser quelle fête, que de récits touchans et de questions entre les pauvres malheureux arrachés miraculeusement à la mort et leurs compatriotes arrivés là tout exprès pour les sauver. Le lendemain, ils partirent pour Kola, et au mois de novembre ils rentraient avec le navire de Cornelisz dans leur chère Hollande où tout le monde les croyait morts depuis long-temps.

Si les trois expéditions de Barentz n'eurent pas le résultat qu'on

en espérait, elles furent cependant d'une grande utilité à la Hollande : elles révélèrent la nature d'une contrée lointaine qui pouvait être avantageusement exploitée. Pour un peuple industrieux et persévérant comme le peuple hollandais, toute idée d'un labeur nouveau est une idée féconde qui tôt ou tard porte ses fruits. On ne songea plus à chercher l'introuvable passage du nord, mais on comprit qu'il y avait dans les régions découvertes par Barentz une pêche toute neuve et dont, avec un peu de hardiesse, on ne pouvait manquer de retirer de larges bénéfices. La pêche, disent quelques anciens auteurs, est le Pérou de la Hollande, et Raynal l'appelait son agriculture. Les Hollandais s'en allèrent chercher un nouveau Pérou vers les parages du Spitzberg. Ils avaient déjà été précédés dans cette exploration des régions boréales par les Basques. Dès le XV[e] siècle, ces intrépides marins avaient lancé leurs bâtimens dans les orageuses mers du nord. Ils s'en allaient jusque sur les côtes d'Islande et de Groënland poursuivre le phoque et la baleine. Plus tard, ils abordèrent au Spitzberg. Un des caps les plus septentrionaux de cette terre de glace porte encore le nom de cap de Biscaye. Les Hollandais, gens sages et précautionneux, prirent d'abord les Basques pour guides et leur confièrent la direction des bâtimens qu'ils expédiaient au nord (1). Quelques années après, l'aide des Basques était pour eux chose superflue; ils auraient pu donner eux-mêmes des leçons à leurs rivaux.

La première pêche des Hollandais dans le nord date de 1612. Deux bâtimens partirent cette année-là pour les côtes du Groënland. Leur voyage s'annonçait sous d'heureux auspices. Les phoques, les marsouins, venaient en foule tendre complaisamment le cou au fer aigu qui devait les frapper. Les baleines arrondissaient paisiblement leur dos au-dessus des vagues comme pour faire place aux harpons. Dans l'espace de quelques semaines, la pêche fut faite, et les deux bâtimens s'en revenaient cap au sud, voile au vent, portant avec joie les beaux poissons qu'ils avaient pris, quand par malheur ils firent rencontre de quelques bâtimens anglais qui les prirent à leur tour et les emmenèrent avec leur cargaison en Angleterre.

Les Anglais, selon leurs louables habitudes d'envahissement, s'étaient depuis quatre ans emparés des mers polaires, du Spitzberg

(1) Dans la requête que les premiers membres de la compagnie du Nord adressèrent aux états-généraux pour obtenir le privilége de la pêche, ils faisaient valoir, entre autres considérations, qu'ils avaient fait venir de France un grand nombre de Basques pour entreprendre cette pêche.

découvert par les Hollandais, et de leur pleine autorité en interdisaient l'approche à tout navire étranger. Il en coûta cher aux pauvres Hollandais de vouloir retourner avec des instrumens de pêche dans les parages signalés aux géographes par leur illustre compatriote Barentz. Ils eurent pendant cinq ans une rude guerre à soutenir contre leurs puissans rivaux, une guerre de piraterie et d'extermination. Comme si les dangers terribles auxquels on s'exposait en s'aventurant dans ces contrées orageuses n'étaient pas encore assez nombreux, la cupidité y amena le sabre et le canon. Les bâtimens pêcheurs ne marchaient qu'avec une forte escorte d'hommes armés; dès qu'ils venaient à rencontrer ceux des Anglais, les canonniers couraient à leurs pièces, et des hommes s'égorgeaient dans ces affreux déserts pour la possession d'un banc de glace, comme on s'égorgeait ailleurs pour la conquête d'une province.

Les Hollandais eurent enfin un renfort. Les armateurs de Brême, de Hambourg, de Danemark, envoyèrent des bâtimens à la pêche du Spitzberg; les Basques y vinrent aussi avec toute l'assurance que leur donnaient leur nature de marin et leur expérience des mers glaciales. Les Anglais, voyant qu'ils ne pourraient chasser tous ces adversaires, se décidèrent à faire le partage des vastes régions qu'ils auraient voulu conserver pour eux seuls. Ils choisirent au sud les baies les plus larges et les plus commodes, et laissèrent leurs concurrens prendre à l'amiable possession du reste.

Dès ce moment, la guerre cessa entre les pêcheurs des différentes nations, mais alors elle éclata au sein même de la Hollande. Une compagnie d'armateurs d'Amsterdam avait obtenu des états-généraux le privilége exclusif de la pêche au Spitzberg, au Groënland et à l'île Jean Mayen, découverte en 1611 par un Hollandais. Le privilége accordé en 1614 fut renouvelé en 1617. Les négocians de la province de Zélande réclamèrent contre ce monopole. Ceux de la Frise, s'appuyant sur une décision des états de leur province, voulurent enfreindre l'ordonnance des états-généraux. De là, des altercations violentes, des rencontres à main armée, et une hostilité permanente qui ne se termina qu'en 1636 par la fondation légale de trois compagnies ayant le même règlement et les mêmes priviléges.

Je ne sache rien qui montre aussi vivement jusqu'où peut aller l'amour du gain chez une nation toute commerçante, que l'âpreté avec laquelle les négocians de Hollande se disputaient le privilége d'envoyer chaque année quelques milliers d'hommes affronter la mort pour une chance de bénéfice souvent très incertaine. Dans les

parages où on les envoyait poursuivre une proie fugitive, la nature semblait avoir rassemblé tous les périls capables d'effrayer le cœur des plus intrépides; périls de la nuit et de la mer orageuse, des rigueurs du froid et de la contagion du scorbut, périls des glaces fixes ou flottantes et d'une lutte affreuse avec les ours, les morses et les baleines.

Chaque année on perdait une partie des équipages envoyés dans ces terribles régions. Les uns avaient été broyés avec leur bâtiment par des montagnes de glace. D'autres, cernés subitement par un rempart infranchissable, étaient morts de froid et de faim. D'autres étaient devenus la proie des ours et des monstres marins qu'ils essayaient de vaincre. Un auteur hollandais, qui a écrit une histoire détaillée des pêches du nord, raconte d'effroyables naufrages; il en est un entre autres dont le récit, depuis plusieurs années que je l'ai lu, m'est toujours resté dans l'esprit.

En 1777, le navire *la Guillaumine* partit du Texel le 14 avril, arriva le 22 juin à la grande glace mouvante du Groënland, et s'y amarra pour commencer la pêche. Le 25, il fut cerné par des glaçons qui le pressaient de toutes parts et menaçaient à chaque instant de le briser. Pour prévenir un tel malheur, pendant huit jours et huit nuits l'équipage fut employé à scier les glaces, qui n'avaient pas moins de treize pieds d'épaisseur. Après quatre jours d'un travail accablant, il arriva à un autre champ de glace qui lui barrait le passage, et se trouva de nouveau renfermé dans un étroit bassin. Quatre autres navires étaient déjà là dans la même situation, et, quelques jours après, quatre autres arrivèrent sur la même plage, à quelque distance des premiers.

Le 1er août le froid redoubla d'intensité, les glaces serraient tellement *la Guillaumine* qu'on craignait à tout instant de la voir se rompre sous leur violente pression, et personne n'osait plus se laisser aller au sommeil.

Le 30 août, il s'éleva un orage épouvantable; des neuf bâtimens qui se trouvaient là quatre furent anéantis, deux autres étaient dans un état déplorable, et ceux qui au milieu de la tempête avaient conservé intact leur gréement, étaient enfoncés dans les glaces jusqu'à la hauteur des bastingages. On distribua sur ces derniers les équipages des bâtimens submergés, avec tout ce qu'ils purent sauver de leurs vivres et de leurs vêtemens. Mais, la semaine suivante, *la Guillaumine* et un autre des navires qui jusque là avaient résisté aux efforts des glaces furent encore écrasés; il ne restait qu'un seul bâti-

ment, commandé par le capitaine Castricum et ancré à quelques lieues de là. Les pauvres naufragés se mirent en route pour rejoindre ce bâtiment, emportant avec eux quelques biscuits, des toiles à voile et autres ustensiles. Mais il fallait marcher sur des glaçons mobiles, et à chaque pas ils s'arrêtaient, ne sachant où poser le pied, et tremblant de chavirer avec le pont perfide sur lequel ils s'aventuraient. Vers le soir, accablés de lassitude, vaincus par le froid, ils s'arrêtèrent sur un bloc de glace plus large et plus ferme que les autres, élevèrent une tente avec leurs voiles, allumèrent du feu avec les débris de leur navire qu'ils rencontraient flottant çà et là, et les quelques heures de repos dont ils jouirent ranimèrent leurs forces.

Le lendemain ils continuèrent leur marche, toujours avec les mêmes périls et les mêmes difficultés. Mais ils voyaient de loin le navire qu'ils désiraient atteindre; cette vue ravivait leur espoir et soutenait leur courage. Un petit pavillon de signal placé sur le mât de perroquet leur semblait d'un bon augure et augmentait encore leur confiance. Quelle fut leur douleur lorsqu'en arrivant auprès de ce bâtiment ils le trouvèrent dans un état de délabrement complet, ouvert de plusieurs côtés, et incapable de résister à un nouvel orage! Cependant ils furent généreusement reçus à bord, et à peine y étaient-ils qu'ils furent suivis d'une cinquantaine d'hommes appartenant à l'équipage d'un navire de Hambourg qui venait de faire naufrage.

Ainsi entassés sur un bâtiment assez mal approvisionné, les malheureux ne tardèrent pas à épuiser les vivres que l'équipage de ce bâtiment partageait avec eux. Bientôt ils en furent réduits à chercher d'une dent avide ce qui restait de chair autour des fanons de baleines; les chiens étaient réservés aux malades, et pour apaiser leur soif, on leur donnait de la neige fondue dans laquelle on avait fait infuser des copeaux.

Dans un tel état de souffrance, la vie était pire que la mort, et plus d'un de ces infortunés, tourmentés par la faim, par la soif, par le froid, étendait vers le ciel ses bras languissans et priait Dieu d'abréger ses douleurs.

Le 10 octobre, un vent violent chassa le navire vers la côte; le lendemain, il fut écrasé et submergé; les hommes qu'il renfermait se sauvèrent sur la glace sans vivres, sans ressources et presque nus. Cependant l'espérance que Dieu a mise au fond du cœur de l'homme comme un rayon de lumière pour l'éclairer dans ses nuits de douleur, comme un ressort puissant pour lui rendre la force dans ses heures d'abattement, l'espérance les soutenait encore. Ils se divi-

sèrent en plusieurs bandes et s'en allèrent vers la côte, sautant de glaçon en glaçon, quelquefois obligés de gravir une montagne de glace pour en retrouver une autre un peu plus loin, et quelquefois sur le point de chavirer, soutenus par leurs camarades qu'ils avaient soutenus un instant auparavant. Après tant de dangers et de fatigues, ils atteignirent la côte du Groënland; ils rencontrèrent de pauvres Esquimaux qui leur donnèrent un généreux secours. Guidés par eux, ils se rendirent aux établissemens danois où ils trouvèrent la même hospitalité et des vivres en plus grande quantité. Les uns partirent avec des bâtimens qui allaient en Danemark, et de là gagnèrent facilement la Hollande. D'autres, oubliant tout ce qu'ils venaient de souffrir, eurent le courage de s'engager sur un navire qui devait hiverner là et entreprendre la pêche de la baleine au printemps. Ils ne retournèrent dans leur patrie que l'année suivante.

Les équipages des navires écrasés par les glaces se composaient de quatre cent cinquante hommes; cent quarante seulement parvinrent à se sauver.

Dans les premières années de leurs expéditions au nord, les pêcheurs n'étaient pas, à beaucoup près, exposés à tant de dangers, car ils n'avaient pas besoin de s'aventurer dans des parages si orageux pour y prendre leur proie. La baleine alors sans défiance venait jouer autour des navires, se promenait paisiblement dans les baies, sans se soucier en aucune façon du harpon qui l'attendait. La pêche était facile et abondante. Chaque année les compagnies envoyaient un plus grand nombre de bâtimens, et chaque année ceux-ci revenaient chargés d'une riche cargaison. Pendant plus d'un demi-siècle, cette pêche fut l'une des plus grandes sources de prospérité de la Hollande. Elle employait plusieurs milliers d'hommes, elle enrichissait les compagnies par la vente de ses produits, l'état par l'impôt qu'il en retirait. De plus, elle formait d'excellens marins, et l'on peut dire qu'elle a puissamment contribué aux succès de Tromp et de Ruiter en donnant à ces deux illustres amiraux des hommes aguerris dans les mers glaciales à tous les périls et endurcis à toutes les fatigues.

Un pêcheur hollandais rapporte qu'il trouva, en 1697, sur une des plages du Groënland, une flotte qui venait de s'y rassembler, et qui se composait de cent vingt-un navires de Hollande, cinquante de Hambourg, quinze de Brême, deux d'Emden. Chacun de ces navires avait déjà pris plusieurs baleines.

Pour tirer le parti le plus avantageux de leur pêche, les Hollandais

établirent à Smeerenburg, dans une des baies les plus septentrionales du Spitzberg, des fourneaux, des magasins. Dès-lors les navires purent se dispenser de rapporter dans leur pays, comme ils le faisaient auparavant, les quartiers de baleine, ce qui formait un chargement fort lourd et en partie sans valeur. On dépeça la baleine sur la côte, on en fit fondre la graisse dans les ateliers, et l'on n'en rapporta plus que des barils d'huile et des fanons, ce qui rendait la cargaison d'un bâtiment bien plus précieuse. Bientôt, autour des ateliers et des magasins de Smeerenburg, on vit s'élever des cabarets et des boutiques. La plage la plus sauvage du monde retentit de chants joyeux; les bancs de glace se couvrirent d'habitations. Chaque printemps, il arrivait là une flotte nombreuse, suivie, comme une armée de terre, de ses vivandières, c'est-à-dire d'une foule de canots portant de l'eau-de-vie, du vin et du tabac. Il y avait des boulangeries où les matelots, après avoir mâché pendant plusieurs mois le dur biscuit de mer, allaient avec joie goûter la saveur du pain frais, et des tavernes où ils s'asseyaient pour boire leur genièvre et fumer mollement leur pipe, comme s'ils avaient été dans leur pays de Hollande. Tout l'été, il y avait là un prodigieux mouvement d'hommes et de navires, les uns arrivant, d'autres mettant à la voile pour partir, ceux-ci étalant sur le sable leur riche pêche, ceux-là embarquant leurs barils d'huile. A peu près dans le même temps, les Hollandais prenaient définitivement possession du sud, et la colonie du nord et celle des Indes occupaient presque également l'attention de la mère-patrie.

Non contens des prises qu'ils avaient faites, les Hollandais eurent l'idée de laisser chaque automne, dans leurs établissemens septentrionaux, un certain nombre de marins qui pourraient continuer la pêche jusqu'à ce que toute la mer fût couverte de glace, et la reprendre dès les premiers jours du printemps. Mais le sort funeste de sept matelots qui eurent la hardiesse de tenter cette redoutable entreprise, découragea à jamais ceux qui auraient pu avoir la même témérité. Ces sept matelots, abandonnés en 1634, avec des provisions et des armes, dans l'île de Saint-Maurice, furent trouvés au printemps suivant morts tous les sept dans leurs cabanes, avec des cadavres de chiens à demi rongés à leurs pieds. Ils avaient entrepris d'écrire jour par jour tout ce qui leur arrivait, mais ils ne purent faire ce travail que pendant quelques mois. Trois de ces malheureux avaient déjà succombé à leurs souffrances, lorsque l'un de ceux qui restaient traça ces dernières lignes :

« Nous sommes tous les quatre étendus sur nos couchettes, et nous vivons encore; nous mangerions volontiers, mais aucun de nous n'est en état de se lever et de faire du feu : la douleur nous empêche de nous mouvoir. Nous supplions le Tout-Puissant à mains jointes de finir notre martyre en nous délivrant de cette vie; car il nous est impossible de prolonger nos jours sans prendre quelques alimens et sans réchauffer nos membres glacés, et il nous est impossible aussi de nous donner du secours les uns aux autres; chacun de nous doit supporter ses propres infortunes. »

Peu à peu les baleines, qui s'étaient montrées en si grand nombre et si confiantes, devinrent rares et sauvages. Elles commencèrent par s'éloigner des baies où on les prenait facilement, pour se lancer en pleine mer. Poursuivies dans le vaste espace, elles émigrèrent d'une côte à l'autre, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest. Traquées de tous côtés par les canots infatigables, elles se retirèrent au bord des glaces et quelquefois sous les bancs de glace même. Alors la pêche devenait très difficile et très dangereuse. En s'aventurant au milieu des glaces pour chercher cette proie fugitive, on courait risque de ne pas apercevoir un seul de ces animaux, que l'on rencontrait autrefois par groupes; et quand on venait à en harponner un, comme le coup de harpon ne suffit pas pour le tuer, il fuyait sous un banc de glace avec le fer dans le dos. Souvent alors il fallait abandonner la baleine et couper la ligne de l'instrument de pêche, sous peine de chavirer.

Pendant plusieurs années, les compagnies tâchèrent de se persuader que les beaux temps de la pêche reviendraient. Elles donnèrent à leurs navires différentes directions; une fois elles se figuraient retrouver les troupes de baleines au Spitzberg, une autre fois au Groënland, ou à l'île Jean Mayen. Mais partout les prudentes baleines se tenaient bien cachées, et souvent les bâtimens expédiés à leur poursuite en étaient réduits, après plusieurs mois de courses fatigantes, à s'en revenir sur leur lest. Pour conserver encore quelque chance de bénéfice, les compagnies eurent recours à un autre moyen; elles réduisirent leurs dépenses, elles diminuèrent le nombre des bâtimens pêcheurs et des équipages, elles firent démolir leurs magasins; puis, après avoir pris ces sages mesures, elles s'aperçurent qu'au retour de chaque expédition elles étaient encore en déficit. Elles se lassèrent alors de prolonger une entreprise où elles couraient risque de perdre les bénéfices qu'elles avaient faits précédemment, et elles rompirent leurs associations. En 1642, la pêche de la baleine, la grande pêche, comme on l'appelle, redevint libre. Quelques particuliers essayèrent de con-

tinuer les tentatives abandonnées par les compagnies privilégiées; ils envoyèrent des bâtimens, non plus au Spitzberg, mais au détroit de Davis, au Groënland, et obtinrent de temps à autre quelques heureux résultats. Cependant cette pêche est toujours allée en déclinant. Aujourd'hui, malgré tous les efforts que l'on a faits pour la relever, elle ne compte plus que pour une bien faible part dans le mouvement maritime de la Hollande et dans le chiffre de ses revenus, et tous les établissemens qui avaient été fondés pour la rendre plus facile et plus fructueuse ont disparu.

Les grandes chaudières en cuivre de cinquante à soixante pieds de diamètre, que l'on avait transportées dans les contrées du nord, ont été vendues, et le village naissant de Smeerenburg, qui, chaque été, se peuplait d'une colonie nouvelle, a été démoli pièce par pièce. Nous avons vu il y a deux ans cette plage effroyable où jadis il y avait pendant plusieurs mois de l'année tant de vie et de mouvement. On n'y trouve plus aucun vestige des fragiles édifices qui y furent élevés, plus aucune trace des hommes qui l'ont habité, si ce n'est çà et là une fosse creusée dans la glace, un cercueil brisé par les ours blancs, une croix renversée sur la neige, une croix avec un nom, dernier souvenir d'affection et de piété accordé aux malheureux qui mouraient là. De tous côtés, on n'aperçoit que la mer sombre et terrible, les glaces flottantes que ses vagues charrient, les glaciers éternels qui la bordent, pas une plante qui récrée la vue, pas un être vivant, hors quelque pauvre phoque couché sur un glaçon et plongeant dans l'eau à l'approche d'une barque. De tout côté, on n'entend d'autre bruit que le mugissement lugubre des vents, le fracas des glaces qui se brisent l'une contre l'autre, le tonnerre de l'avalanche qui s'écroule du haut d'un pic aigu, ou quelque cri d'oiseau de mer rauque et moqueur. C'est du côté du nord-ouest la dernière pointe de terre qui existe : au-delà, il n'y a plus que les glaces du pôle, l'abîme éternel que Dieu seul connaît.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1841.

La France vient de célébrer le onzième anniversaire de la révolution de juillet. C'était un spectacle imposant que l'innombrable population de la capitale accourant sans tumulte, se pressant sans désordre, le long de ces lignes immenses où la fête brillait, il faut le dire, avec une magnificence inaccoutumée et pleine de goût. La foule célébrait avec une joie digne et calme le souvenir de cette légitime victoire qui ne fut pas un emportement de la force, mais le triomphe de la loi. Au milieu de ce peuple si gai et si contenu, si avide de plaisir et si maître de lui-même, on avait le sentiment qu'on assistait, non aux réjouissances bruyantes et désordonnées des partis, mais à la fête de la nation.

Les troubles qui ont agité quelques villes du midi, n'avaient évidemment pas d'échos dans la grande cité. C'est que rien dans les troubles du midi ne pouvait émouvoir ni égarer le sentiment national; il n'y avait là ni cause réelle, ni prétexte plausible d'agitation; l'affaire de Toulouse, nous le disions d'abord, et les faits sont venus confirmer notre opinion, n'a été qu'une ébullition de l'esprit municipal que des antipathies personnelles ont rendue plus opiniâtre et plus vive. C'est à tort qu'on accuserait du mouvement de Toulouse l'un ou l'autre des partis extrêmes qui rêvent le renversement de la monarchie de juillet. Ce serait donner à ce mouvement une importance qu'heureusement il n'a pas. Sans doute les partis sont toujours à l'affût de tous les accidens politiques qui pourraient faciliter l'accomplissement de leurs projets. Il n'y a rien là de surprenant. Mais les faits de Toulouse, tels du moins qu'on nous les a fait connaître, n'annonçaient que les prétentions exagérées d'une commune

qui méconnaissait les droits et les obligations du pouvoir central. Y eût-il, ce que nous n'admettons pas, quelque chose de plausible dans le système que plusieurs communes ont soutenu, certes l'erreur des ministres ne pouvait être dans ce cas une cause légitime d'une pareille résistance; car, après tout, de quoi s'agissait-il? D'un recensement, d'une vérification qui n'avait d'autre but que l'égale répartition de l'impôt, que l'exécution loyale et consciencieuse d'un principe fondamental de notre droit public. Le recensement devait avoir lieu. Toute la question était de savoir s'il devait être fait par les agens du fisc assistés des délégués du pouvoir municipal, ou par l'autorité municipale assistée des agens du fisc. Si le premier système était seul conforme à la saine interprétation de la loi, les conseils municipaux avaient sans doute le droit de réclamer. Il y a des recours pour toutes les infractions à la loi. En définitive, si un ministre persiste dans le fait qu'on lui reproche, les chambres sont ouvertes à toutes les réclamations et à toutes les plaintes.

Mais était-ce là un de ces dissentimens entre les pouvoirs politiques, et, pour parler le langage des opposans, une de ces violations de la loi qui légitime une résistance ouverte, quelles que puissent en être les conséquences? Certes, nous sommes loin de vouloir attribuer aux magistrats de Toulouse l'émeute qui a failli ensanglanter les rues de cette grande cité. Nous sommes convaincus qu'ils ont déploré ces désordres. Toujours est-il qu'une affreuse collision a été sur le point d'éclater, et que ce danger n'aurait pas plané sur Toulouse, si la population n'eût pas été induite en erreur par la lutte de l'autorité municipale avec le pouvoir central.

Au surplus, l'impartialité nous force à reconnaître que, par une étrange fatalité, tous les hommes qui ont joué un rôle dans ces malheureuses affaires ont été au-dessous de la mission qui leur était confiée, au-dessous de leur réputation. Ils avaient, par je ne sais quel vertige, perdu leur capacité ordinaire et reconnue.

Aujourd'hui le calme paraît décidément rétabli. Félicitons le gouvernement d'avoir remis les pouvoirs de commissaire extraordinaire à un magistrat aussi habile que dévoué, homme de sens, homme d'expérience, et qui saura allier à une juste fermeté une grande modération. Deux ordonnances royales ont prononcé la dissolution de la garde nationale et du conseil municipal de Toulouse.

La campagne d'Afrique est terminée. Peut-être aurait-il mieux valu disposer les choses de manière à pouvoir la terminer quinze ou vingt jours plus tôt. Sous le ciel brûlant de l'Algérie, quelques jours de fatigues, de marches, de bivouac, dans la saison des grandes chaleurs, suffisent pour encombrer de malades les hôpitaux et les ambulances.

On se prépare à une nouvelle campagne pour l'automne. Tout annonce qu'elle aura le même caractère et le même résultat que la campagne qui vient de finir. Nos admirables soldats ne reculeront devant aucun danger; ils supporteront avec leur fermeté et leur gaieté accoutumées toutes les fatigues et toutes les privations; mais pourront-ils atteindre l'ennemi, le saisir corps à corps, le terrasser? Abd-el-Kader les connaît; il n'ose pas les attendre. Aussi

que pouvons-nous faire? Parcourir l'Afrique de l'émir dans tous les sens, détruire tous les établissemens qu'il avait essayé de faire, le contraindre, lu qui avait la prétention de s'asseoir en chef civilisé, à la vie errante d'un nomade; en un mot, faire comprendre aux Arabes que nous pouvons, si bon nous semble, pénétrer partout, tout détruire, tout exterminer, que notre colère est terrible, que nul ne saurait y échapper. C'est là, en effet, il faut le reconnaître, la seule guerre possible en Afrique aujourd'hui.

Dès-lors nos expéditions ne peuvent maintenant atteindre qu'un but, celui d'éloigner de nos lignes les Arabes effrayés : but utile, si l'œuvre ne reste pas imparfaite; inutile, si tout se bornait pour nous en Afrique à des excursions militaires. L'œuvre ne sera parfaite que lorsque, entre la mer et les pays laissés aux Arabes, il y aura, sous notre domination, une ceinture de colonies européennes, une population de cultivateurs, de propriétaires, qui, soutenus par nos garnisons, appuyés à nos forts, protégés, s'il le faut, par une grande muraille (nous ne voulons pas décider ici du moyen), pourront à la fois cultiver le sol et contribuer à le défendre.

Si nous ne pouvions, ou ne savions pas établir sur le premier plan de l'Algérie une Afrique européenne, française, rien ne serait fait, rien ne pourrait se faire dans ce pays-là. Tout ce qu'il nous a coûté, tout ce qu'il nous coûtera en hommes et en argent, serait perdu. Le moment est venu de prendre un parti sérieux, raisonné, et de mettre fin à ces tâtonnemens qui étonnent l'Europe et provoquent les sarcasmes de nos ennemis. Les Arabes sont frappés de terreur. Profitons-en pour encourager la migration européenne et pour prouver au monde que nous voulons prendre racine dans le pays.

Ces considérations nous rappellent, par une association d'idées trop naturelle, les propositions que l'Angleterre vient de faire au gouvernement espagnol. Elle lui offre 60,000 liv. sterl. pour prix des deux îles de Fernando-Po et d'Annobon, que l'Espagne possède dans le golfe de Guinée. Probablement la proposition sera bientôt soumise aux cortès. C'est ainsi que l'Angleterre n'hésite pas, malgré les difficultés de son budget, à proposer un marché qui rendra nécessaires, s'il est accepté, d'autres dépenses considérables. L'Angleterre sait qu'un grand état ne doit pas apporter dans ses calculs toute la timidité d'un particulier. Les états ne meurent pas, et les années de la vie privée ne sont pour eux que des jours. Dans certaines limites, ils peuvent sans crainte charger l'avenir, lorsque c'est pour des entreprises dont l'avenir surtout doit profiter.

L'Angleterre ne s'arrête pas dans ses vastes projets d'agrandissement, d'exploitation et de commerce. Ce qu'elle veut, ce sont des marchés partout, des marchés couverts de consommateurs, des marchés où l'industrie anglaise n'ait pas à redouter de concurrence. Dans les cinq parties du monde, rien n'échappe à son attention, à ses efforts, à son audace, à son admirable persévérance.

Je ne sais quel philantrope a voulu démontrer au gouvernement anglais que la possession de ces deux îles donnerait les moyens de répandre les bienfaits

de la civilisation dans l'Afrique centrale, et de mettre fin à la traite des nègres. Le gouvernement anglais n'a pas hésité; il a pris le philantrope au mot, bien heureux d'avoir un si beau thême à développer dans ses notes diplomatiques. Si le marché peut se conclure, il ne se passera pas dix ans avant que l'Angleterre ait sur les côtes de l'Afrique centrale des établissemens plus utiles que tous ceux que nous possédons aujourd'hui dans l'Algérie.

Nous n'en faisons pas un reproche à l'Angleterre; loin de là. Elle cherche à se développer selon la nature de sa puissance, le génie et les besoins de ses peuples; c'est son droit, c'est son devoir. Rien de plus légitime, lorsque les moyens aussi sont légitimes, lorsqu'on ne blesse pas les droits d'autrui.

Nous concevons l'esprit colonial de l'Angleterre et ses efforts incessans; nous concevons la tendance de la Russie vers Constantinople; la Prusse se préparant un grand avenir en Allemagne, l'Autriche désirant s'emparer de tout le cours du Danube, n'excitent chez nous ni indignation ni surprise. Ces tendances sont naturelles; c'est là, pour ainsi dire, l'expansion propre à chacun de ces grands corps politiques; elle est une loi de leur nature, de leur organisation. Le jour où, sans les avoir satisfaits, ils cesseraient d'éprouver ces besoins, la vie se serait retirée de chacun d'eux; ils ne seraient plus des centres d'activité; ils seraient entrés eux-mêmes dans la sphère d'activité d'une puissance nouvelle. La Turquie est morte: aussi ne cherche-t-elle plus à s'épandre; elle n'a plus de tendances ambitieuses. Lui rend-on ce qu'elle a perdu, elle n'a plus la force de le saisir ni de le garder.

Ce que nous voudrions en présence de tous ces faits, c'est que la France se rappelât qu'elle aussi doit être au nombre des puissances vivaces. Il ne faut pas envier ses voisins; c'est bas et c'est stupide. Mais il serait par trop niais d'oublier que leur agrandissement nous rapetisse. On l'a dit mille fois, la puissance des nations n'est qu'une idée de relation.

Sans doute la France ne doit pas plus imiter l'Angleterre que la Russie. Chaque peuple a son génie, sa géographie, ses antécédens, ses mœurs, son économie sociale. L'imitation servile ne convient pas plus à une nation qu'à un homme de talent. Nos capitaux, nos habitudes, nos tendances, ne nous permettraient pas d'aller jetant des colonies à droite et à gauche dans toutes les parties du monde. Pour cette nature d'entreprises, nous ne saurions être les premiers. Est-ce à dire qu'il faille pour cela négliger cette branche importante de notre commerce, et consommer inutilement des hommes et des capitaux, sans chercher à tirer le meilleur parti possible de toutes nos possessions? Est-ce à dire qu'il n'y ait pour nous rien à désirer, rien à faire?

Il y a plus: pourrions-nous assister impassibles et avec un désintéressement stoïque aux accroissemens de puissance, d'influence, de territoire peut-être, que le cours des évènemens pourrait d'un jour à l'autre procurer à plus d'une nation? Si ces faits devenaient de plus en plus probables, aurions-nous du moins une pensée, un plan, un projet, une décision? Il y a un peu plus d'un demi-siècle qu'une grande iniquité se préparait en Europe, le partage d'un assez grand royaume. Peut-être traita-t-on alors d'extravagances, de rêveries,

les prédictions de ceux qui annonçaient la catastrophe. Elle s'accomplit cependant : la France n'en fut que témoin.

Ceci nous ramène vers l'Orient. D'un côté, un sultan qui, dit-on, se meurt; de l'autre, au Caire, un vieillard de soixante-quinze ans; pour héritiers, à Constantinople un enfant, au Caire un homme qui a manqué à sa fortune en Syrie; des populations mécontentes, la lutte de la croix avec le croissant, des pachas rebelles, une administration déplorable. C'est là l'exacte vérité. La diplomatie ne peut plus la dissimuler. Elle éclate de toutes parts. C'est au pacha d'Égypte que le sultan a dû s'adresser pour faire rentrer le shérif de la Mecque dans la ligne du devoir : c'est rendre le gouvernement de l'Arabie à Méhémet-Ali.

Au milieu de ces circonstances, une catastrophe, je ne sais laquelle, peut éclater à chaque instant; elle peut prendre la diplomatie au dépourvu. Qu'arriverait-il?

En supposant que la verte vieillesse du pacha se prolonge, et que la santé du sultan se rétablisse, le seul moyen d'étayer pour quelque temps encore ce vaste édifice qui s'écroule, serait précisément l'intimité de ces deux hommes. Au fond, ils ont le même intérêt, car la chute de Constantinople ébranlerait Alexandrie, et le vassal serait à la merci des combinaisons de la diplomatie, ou la victime de ses discordes. En se rapprochant de Méhémet-Ali, en traitant directement avec lui, en lui accordant sa confiance, le sultan rétablirait, sous une forme plus honorable pour lui, ce que le traité du 15 juillet a détruit. L'empire serait fort de la puissance et de l'énergie du pacha. C'est là le point essentiel. Désunis, tels que le canon de Beyrouth les a faits, ils sont sans force l'un et l'autre : le sultan, parce qu'il ne peut pas profiter de l'affaiblissement du pacha, et le pacha par l'abaissement moral qu'il a éprouvé plus encore que par ses pertes matérielles. Une union intime rendrait à Méhémet-Ali la force morale qu'il a perdue, tout en communiquant au sultan la puissance de son vassal. La Porte n'aurait rien à craindre de Méhémet-Ali surveillé par l'Europe, et le pacha n'aurait rien à redouter de la Porte, dont il serait au contraire le protecteur.

Probablement les intrigues, les préjugés et les passions s'opposeront à un rapprochement si utile aux deux parties. Toujours est-il que le sultan ne pourrait l'accomplir qu'en traitant ses affaires avec le pacha directement et sans intermédiaire aucun.

Par ces paroles, nous laissons entendre que le traité qu'on vient de signer, le traité du 13 juillet, n'a pas changé à nos yeux le fond des choses. Les dispositions de la Russie et de l'Angleterre sont toujours les mêmes. La Russie n'aime pas voir l'Europe et en particulier la France se mêler des affaires d'Orient et exercer une influence à Constantinople; lord Palmerston regrette que Méhémet-Ali ne lui ait pas donné quelque prétexte pour attaquer Alexandrie et lui arracher l'Égypte sous l'empire du traité du 15 juillet. Aussi le diplomate russe et le ministre anglais n'ont-ils signé le traité qu'à contre-

cœur, et lorsqu'il leur était moralement impossible de retirer la promesse qu'ils avaient faite à l'Autriche et à la Prusse.

Quant à la France, nous ne reviendrons pas sur une question désormais épuisée. Nous ne sommes pas de ceux qui trouvent le traité important par ses stipulations directes, et moins encore de ceux qui blâment l'isolement où la France s'était placée lors de la rupture de l'alliance anglo-française par le fait de l'Angleterre. Ajoutons que si rien de grave n'était survenu en Orient, si l'empire ottoman n'était pas menacé d'une catastrophe, l'isolement pouvait se prolonger sans inconvénient, peut-être même avec plus de dignité.

Nous ne savons pas quel a été le motif décisif pour le cabinet; nous ne savons si la pensée de rentrer dans le concert européen a été pour lui une pensée dominante dès le premier jour de son existence. Ce sont là des points que les discussions des chambres pourront seules éclaircir.

Mais en présence des faits nouveaux, la question parlementaire se placera tout naturellement sur un autre terrain. Les amis du cabinet demanderont si, lorsque les instances de la Prusse et de l'Autriche étaient pressantes et se rattachaient à des vues politiques, relativement à l'Orient, conformes à l'intérêt français, ce n'eût pas été assumer une immense responsabilité que de repousser ces avances. Rester dans l'isolement, diront-ils, c'eût été déterminer entre les quatre puissances la signature d'un nouveau traité plus étroit, plus intime; c'eût été renoncer, pour la question d'Orient, à l'appui que la Prusse et l'Autriche peuvent donner à la politique désintéressée de la France. L'isolement, pourra-t-on répondre, était toujours possible à la France, possible avec honneur, avec grandeur, mais à une condition, c'est que la catastrophe arrivant, si un accord des quatre puissances déplaisant pour nous était dans l'un des bassins de la balance, la France, à l'instant même, aurait jeté dans l'autre bassin son épée. Évidemment les faits qui pourront se développer d'ici à la session prochaine auront une grande influence sur l'issue d'un pareil débat. Nous concevons les craintes et les espérances du cabinet; ses craintes pouvaient être fondées : quant aux espérances, Dieu veuille que l'avenir les justifie, et que l'Autriche et la Prusse n'oublient pas les dangers de la politique aventureuse du 15 juillet. Elles ne rendraient pas seulement la position du cabinet très difficile; elles troubleraient profondément la paix du monde.

L'Espagne suit la marche qu'il était facile de prévoir. Le parti modéré disserte, et la révolution gouverne. Elle avait l'appui moral de l'Angleterre; mais les Anglais, tout en encourageant les exaltés, veulent inonder l'Espagne de leurs denrées; ils font la contrebande à force ouverte. De là des troubles, des plaintes, des récriminations. Les ouvriers de la Catalogne n'ont pas encore étudié la *Richesse des Nations*.

En attendant, les cortès préparent la vente des biens du clergé, et viennent d'enlever à la reine Christine la tutelle de ses filles. La reine Christine a protesté. Elle a transmis sa protestation à Espartero, avec une lettre conçue en termes fort sévères. Les deux pièces sont habilement rédigées, bien en-

tendu qu'il faut les considérer du point de vue où le rédacteur s'est placé. C'est un manifeste, une déclaration de guerre contre le parti dominant, et un appel aux modérés. Quant au point de droit, il ne faut pas trop le prendre au sérieux. La tutelle d'une reine régnante n'est pas une question de droit civil, et le droit politique, en pareille matière, ne peut être immuable. Quoi! la tutelle légale serait (par hypothèse) un grand danger pour le pays, et la législature ne pourrait pas la déposer en des mains plus sûres! Du reste, nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'entendons pas, par cette réflexion de pure théorie, justifier en rien la conduite d'Espartero et de son parti à l'égard de la reine-régente. Marie-Christine avait, sans regrets comme sans arrière-pensée, accepté le nouvel ordre de choses en Espagne; elle avait gouverné le pays avec une grande habileté à travers des difficultés sans nombre et des périls sans cesse renaissans. L'Espagne la regrettera.

Les idées constitutionnelles excitent toujours une légère fermentation en Allemagne. Le roi du Hanovre oppose toujours l'entêtement et la violence aux légitimes réclamations de son peuple. Certes le roi Ernest n'est pas aujourd'hui plus légitime que ne l'était Charles X après les fameuses ordonnances. Heureusement pour lui, les Allemands sont un peuple admirable, je me trompe, étonnant de patience et de résignation.

Le bruit d'une association de douanes entre la France et la Belgique paraît avoir pris ces jours derniers quelque consistance. Amis de la liberté commerciale graduellement établie et sagement modifiée, nous ne saurions blâmer *à priori* une convention dont les clauses nous sont inconnues, et qui pourrait en effet aplanir, à des conditions équitables, les obstacles que le système prohibitif à élevés entre les deux pays; mais nous avons des raisons de croire que ce projet n'est jusqu'ici qu'une sorte de roman politique, et qu'il serait prématuré de le prendre au sérieux. Il se peut sans doute, et c'est là peut-être tout ce qu'il y a de réel jusqu'ici dans l'affaire, que des ouvertures plus ou moins générales, plus ou moins vagues, aient été faites à notre gouvernement. Il est habile de la part de la Belgique de faire croire qu'il existe des négociations de cette nature. Elle excite ainsi les jalousies politiques et commerciales de nos voisins, et peut obtenir plus facilement des concessions pour son industrie. Le chef-d'œuvre d'habileté serait de faire craindre en même temps à la France une association commerciale de la Belgique avec l'Allemagne. L'adresse est la ressource et jusqu'à un certain point le droit des petits et des faibles. Le Piémont, dans ses beaux jours, se balançait ainsi entre l'Autriche et la France, et parvenait à échapper à l'asservissement politique.

Quoi qu'il en soit, une association de douanes entre la Belgique et la France ne serait possible qu'autant que le gouvernement belge ferait avec nous un arrangement à forfait. Il nous abandonnerait ses lignes de douanes que nous administrerions seuls, en recevant de nous, pour sa part du produit, une somme déterminée, ou bien une partie aliquote du produit réel tel qu'il se trouverait constaté par nos lois de finances. Tout autre système, toute autre intervention de l'administration belge pourrait compromettre nos intérêts, et

donnerait naissance à d'inextricables difficultés. Les douanes seront toujours pour nous une branche importante de nos impôts; ceux-là même qui demandent la liberté commerciale n'entendent pas tarir cette source de revenus, et offrir ainsi à l'étranger sur notre marché une condition meilleure peut-être que celle du producteur national. Il se peut, en effet, que celui-ci supporte des charges plus fortes que le premier. D'un autre côté, un droit de douane modéré, à l'égard surtout de certaines marchandises, est un impôt équitable, facile à percevoir et qui ne frappe point le revenu nécessaire du travailleur. Enfin, nous ne pouvons pas oublier que nos lignes de douane protégent aussi nos monopoles publics; celui du tabac surtout réunit toutes les conditions d'un excellent impôt, et fait entrer dans le trésor 70 millions par an, peut-être 80 dans peu d'années. Ce ne sont pas là des ressources qu'on puisse compromettre; il serait heureux au contraire de pouvoir ajouter au monopole du tabac quelque autre monopole de même nature et également productif, ce qui nous donnerait les moyens d'alléger les contributions des classes les moins fortunées.

Il serait facile d'ajouter à ces considérations d'autres considérations non moins importantes, de signaler d'autres difficultés non moins graves. Encore une fois cependant, ces remarques ne sont pas faites dans le but de repousser toute négociation, de blâmer sans connaissance de cause tout projet d'association. Si la proposition est sérieuse, qu'on la prenne en considération, qu'on l'examine, qu'on la discute; rien de plus juste. Nous voulons bien que le gouvernement se mette au-dessus des clameurs qu'elle doit nécessairement exciter; mais nous voudrions aussi que, par le désir d'accomplir un grand acte et de faire parler de soi, il ne se livrât pas à des entraînemens dangereux. C'est dans ces matières délicates, épineuses, et dont peu de personnes ont une connaissance approfondie, qu'il est difficile de trouver le juste milieu entre l'audace et la timidité. En général, nos négociateurs ne sont pas très heureux (employons l'expression la plus douce) dans celles de nos transactions diplomatiques qui ont trait à nos intérêts industriels et commerciaux. C'est qu'il faudrait pour cela savoir autre chose que ce qu'on apprend dans les cartons des bureaux diplomatiques. Et puis voyez comme on traite chez nous les affaires qui concernent notre commerce extérieur. Qui ne s'en mêle pas? Le ministère de la marine, le ministère du commerce, le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, chacun a sa part à défendre, son mot à dire, et de tant de langages différens, il n'en résulte le plus souvent que confusion et désordre.

V. de Mars.